



Inventaire archéologique à la berge et au Parc Couvrette (LVL23-22) dans le secteur Sainte-Dorothée à Laval, mai 2023

Volume 1 : Rapport

Photos de la page couverture :

Haut à droite : Photo d'action, Sous-op. 1E, 1F, 1G (PATR23N03-0057)

Bas à gauche : Mur de béton près du ruisseau, opération 2, vers le sud (PATR23N04-0138)

Centre: TCC de tuyau de grès retrouvé dans le niveau, sous-op. 4B, (PATR23N04-0167)

**Inventaire archéologique à la berge et au Parc Couvrette (LVL23-22) dans le
secteur Sainte-Dorothée à Laval, mai 2023**

Permis archéologique : 23-PATR-02

Mandat : DAC-ARC2-22

Entente cadre : 2557304

Appel d'offre : OS-SP-30010

Rapport préparé par :

Antoine Loyer Rousselle

Pour :

Ville de Laval

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succursale : 3720, rue Archambault (Qc) G1P 3P9.

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Qc) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540, Cellulaire : 514-713-4284

Adresse de courriel : info@patex.quebec

Mai 2024

Équipe de réalisation

VILLE DE LAVAL

GABOS, Theresa

Archéologue

Coordonnatrice

Régie patrimoine, Division art et patrimoine
Service de la culture, des loisirs, du sport et du
développement social

LECLERC, Marie-Pascale

Historienne, PH. D

Agente de soutien aux opérations

Régie patrimoine, Division art et patrimoine
Service de la culture, des loisirs, du sport et du
développement social

LEROUX, Annie

Gestionnaire de projets - Division Gestion de
projets

Service des immeubles, parcs et espaces publics

ALDER, Marie-Ève

Architecte paysagiste - Coordonnatrice de projet
Service des immeubles, parcs et espaces publics

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

VILLENEUVE, Josée : archéologue

Coordonnatrice

Gestion, révision et validation

LOYER ROUSSELLE, Antoine : archéologue

Chargé de projet et coresponsable d'intervention
Terrain, recherche, analyse et rédaction

MERCIER GINGRAS, Mathieu : archéologue

Chargé de projet et coresponsable d'intervention
Terrain, révision et validation

Terrain

DAUPHIN, Marilou : archéologue

PERREAULT, Alexandra : archéologue

DUVAL, Louis A. : archéologue

TROTTIER, Marie : archéologue

MILMORE, Tatum : archéologue

Cartographie

CHARETTE, Philippe (archéologue et technologue)
Cartographie et arpentage

BOISARD, Solène (archéologue)
Cartographie

Infographie

PERREAULT, Alexandra (archéologue)

Édition

FORGET, Annie (archéologue)
Édition, infographie et montage

Résumé

Patrimoine Experts a été mandaté pour réaliser un inventaire archéologique à la berge et au parc Couvrette (projet DAC-ARC2-22), dans le quartier Sainte-Dorothée à Laval. Les deux zones à l'étude se situent à l'ouest du ruisseau Papineau-Lavoie, plus précisément au sud du chemin du Bord-de-l'Eau et sur le bord de la rivière des Prairies, dans le cas de la berge Couvrette et de part et d'autre de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée, dans le cas du parc Couvrette. La ville de Laval prévoit le réaménagement de la berge et du Parc Couvrette ainsi que la mise en place d'un nouvel émissaire pluvial entre la station de pompage de Sainte-Dorothée et la rivière des Prairies. Le potentiel archéologique a été préalablement évalué par Patrimoine Experts en 2021, par le biais de l'*Étude de potentiel archéologique de la berge Couvrette, du parc Couvrette et du parc Sylvie aux abords du ruisseau Papineau-Lavoie dans le secteur Sainte-Dorothée, à Laval*. Selon l'étude de potentiel, les zones P-1.1, P-2.1 et P-2.2 pourraient révéler un potentiel archéologique autochtone remontant à l'Archaïque ancien (9000 AA – 7000 AA). La zone de potentiel H-1.1 était associée à la présence de chalets de villégiature, construits entre 1930 et 1948 sur la berge Couvrette, et démolis entre 1976 et 1978. La zone de potentiel H-2.2 était associée à une dépendance agricole érigée entre 1930 et 1948 et démolie au cours des années 1960.

L'inventaire archéologique a été réalisé du 9 au 19 mai 2023 avec le permis de recherche archéologique 23-PATR-02 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le secteur d'inventaire archéologique porte le numéro LVL22-23.

La berge Couvrette a fait l'objet de quatre tranchées d'inventaire ciblées sur l'emplacement d'anciens chalets et de 29 sondages manuels dans les zones de potentiel P-1.1 et H-1.1, qui ont été enregistrés sous les numéros d'opérations 1 et 4. L'inventaire a révélé quelques artefacts remontant au 19^e siècle, provenant des sols agricoles, en plus d'éléments en lien avec l'occupation et la démolition des chalets, dont une fondation de pierre, des matériaux, et des appareils liés à l'alimentation en eau chaude ou à l'évacuation des eaux usées. Plusieurs dépôts témoignent de la phase de villégiature qui commence à partir des années 1930 et 1940 et précède l'utilisation de la berge comme parc urbain à partir de la fin des années 1970.

Le parc Couvrette a d'abord fait l'objet d'une reconnaissance visuelle, ce qui a permis de cibler les espaces les moins remaniés et les plus susceptibles de révéler des éléments archéologiques. Ce sont finalement 26 sondages manuels qui ont été excavés dans deux secteurs distincts du parc. La zone de potentiel P-2.1 située dans la portion sud du parc Couvrette a fait l'objet de six sondages manuels enregistrés sous le numéro d'opération 2. Quatre des sondages ont révélé des remblais épais sans permettre d'atteindre les sols en place. Seulement deux sondages ont permis d'atteindre l'ancien labour agricole, sans toutefois révéler d'élément archéologique. La portion nord de la zone d'étude (zone de potentiel P-2.2), qui correspond en majeure partie au terrain de baseball et à une petite bande de terrain bordant le ruisseau Papineau-Lavoie, a fait l'objet de 20 sondages manuels. Plus de la moitié ont permis d'atteindre les sols naturels et l'ancien sol organique qui composait cet ancien terrain boisé. Certains sondages montrent des perturbations en profondeur du terrain ou des remblais de forte épaisseur, n'ayant

pas permis d'atteindre les sols en place. La fondation de béton affleurante d'une dépendance agricole construite entre 1930 et 1948 et démolie au cours des années 1960 a été arpentée sur le bord du ruisseau Papineau-Lavoie derrière la station de pompage Sainte-Dorothée (zone H-2.2), sans toutefois faire l'objet de sondages.

Au terme de l'inventaire, aucun élément d'occupation autochtone ancienne ou tout autre élément archéologique d'intérêt n'ont été mis au jour sur la berge ou dans le parc Couvrette. Sur l'entièreté des zones à potentiel P1.1/H1.1 et P2.1, les travaux peuvent être conduits sans contrainte à l'endroit du patrimoine archéologique. La majeure partie de la zone à potentiel P2.2 peut également faire l'objet de travaux sans contrainte, à l'exception de certaines portions du terrain de baseball pour lesquelles il n'a pas été possible d'atteindre les sols en place en raison de la forte épaisseur des remblais. Les portions boisées de la zone à potentiel P2.2 n'ont pas non plus été expertisées, étant donné que les travaux ne prévoient pas de déboisement.

En ce qui concerne la zone de potentiel H2.2, qui a mis au jour les vestiges affleurants d'une ancienne dépendance agricole, la nature du vestige, sa courte période d'existence couplée à sa période de construction assez récente, ne justifie pas d'effectuer une intervention archéologique dans son emprise. Il serait toutefois préférable de laisser le vestige en place, pour rappeler l'ancienne occupation agricole du terrain. Le vestige semble également jouer un rôle dans la protection de la berge, en faisant office de mur de soutènement.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....	1
1.1 Mandats et objectifs.	1
1.2 Localisation de l'aire de travaux.	2
1.3 Contenu du rapport.	5
Chapitre 2: Méthodologie.....	7
2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire.....	7
2.2 Interventions sur le terrain.	8
2.3 Enregistrement des données.....	9
2.4 Analyses post-intervention.....	10
2.4.1 Travaux de laboratoire et analyses spécialisées.....	10
2.4.1.1 Préparation et analyse de la culture matérielle.....	10
Chapitre 3: Contextes environnemental et archéologique.	11
3.1 Cadre environnemental actuel.	11
3.1.1 Géomorphologie et dépôts de surface	11
3.1.2 Hydro-écologie	13
3.2 Cadre environnemental ancien.	14
3.2.1 Épisode de l'Inlandsis laurentidien et la mer de Champlain.....	14
3.2.2 Le lac Lampsilis, l'émersion des basses terres du Saint-Laurent et le Proto-Saint-Laurent.....	16
3.3 Contexte d'occupation autochtone.	17
3.3.1 Occupation au cours de l'Archaïque (11 750 - 3 000 AA).....	17
3.3.2 Occupation au cours du Sylvicole (3 000 - 500 AA).....	19
3.3.3 Période de contact et débuts de la période coloniale (1535-1701)	20
3.4 Contexte d'occupation euroquébécoise.....	21
3.4.1 Côte du sud (1740-1774), paroisse de Saint-Martin (1774-1869) et	

de Sainte-Dorothée (1869-1965)	21
3.4.2 Berge et parc Couvrette	28
3.5 État des connaissances en archéologie.....	38
3.5.1 Historique des interventions archéologiques dans la zone d'étude	38
3.5.2 Sites archéologiques connus en périphérie de l'aire d'étude.....	39
3.5.2.1 BiFk-10, Poste Saint-Jean.....	39
3.5.2.2 BjFk-3, rive nord de l'île Jésus dans l'archipel Sainte-Rose.	40
3.5.2.3 BjFk-5, Maison Robert-Bélanger, arrondissement Saint-Laurent.	43
3.5.2.4 BjFl-1, découverte fortuite à Laval-Ouest.....	43
3.5.2.5 BjFl-7, quartier Sainte-Dorothée.....	43
3.5.2.6 BiFl-g, découverte fortuite sur l'île Pariseau/Bigras.	44
Chapitre 4: Présentation et analyse des résultats des interventions archéologiques.....	45
4.1 Berge Couvrette (LVL23-22, op. 1 et 4), zones de potentiel P-1.1 et H-1.1	45
4.1.1 Tranchées d'inventaire mécanique 1A, 1B, 1C et 1D.....	45
4.1.2 Portion nord de la berge Couvrette : sondages manuels 1E, 1F, 1G, 1W, 1X, 1Y, 1Z, 4A, 4B, 4C, 4D et 4E.....	48
4.1.3 Portion sud de la berge Couvrette, sondages manuels 1H, 1J, 1K, 1L, 1M, 1N, 1P, 1Q, 1R, 1S, 1T, 1U, 1V	65
4.2 Parc Couvrette (LVL23-22, op. 2 et 3), zones de potentiel P-2.1, P-2.2 et H-2.2.....	72
4.2.1 Zones de potentiel P-2.1 et H-2.2 : Abords du terrain de soccer et boisé bordant le ruisseau Papineau-Lavoie, sondages 2A, 2B, 2C, 2E et 2F.....	72
4.2.2 Zones de potentiel P-2.2 : Terrain de baseball du parc Couvrette, sondages 3A, 3B, 3C, 3D, 3E, 3F, 3G, 3H, 3J, 3K, 3L, 3M, 3N, 3P, 3Q, 3R, 3S, 3T, 3U, 3V.....	76
Chapitre 5: Discussion.	91
Chapitre 6 : Conclusion et recommandations.	101
6.1 Recommandations.	101
Bibliographie.	105
Ouvrages de référence.	105
Documents électroniques et sites internet.....	110
Documents cartographiques anciens.	111
Annexes Voir volume 2.....	113

Liste des tableaux

Tableau 3.1	Chronologie des événements du quaternaire sur l'île Jésus (Laval)	15
Tableau 3.2	Chronologie et nature de l'occupation autochtone	18
Tableau 3.3	Évolution de la population dans les paroisses de Saint-Martin, de Sainte-Dorothée, et la municipalité de Sainte-Dorothée.....	27
Tableau 3.4	Chronologie des événements historiques de la berge et du parc Couvrette	29
Tableau 3.5	Sites archéologiques situés dans un rayon de 10 km autour de la berge et du parc Couvrette.	41
Tableau 4.1	Synthèse des sous-opérations et sondages archéologiques de la berge et du parc Couvrette (LVL23-22).....	46

Liste des plans

Plan 1.1	Localisation du lieu d'intervention..	3
Plan 1.2	Localisation du lieu d'intervention sur une carte topographique...	4
Plan 3.1	Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité du lieu d'intervention..	42
Plan 4.1	Berge couvrette, sous-opérations et sondages des opérations 1 et 4.....	49
Plan 4.2	Parc Couvrette, sondages de l'opération 2.....	73
Plan 4.3	Parc Couvrette, sondages de l'opération 3..	79
Plan 5.1	Superposition de l'intervention au modèle numérique de terrain.....	93
Plan 5.2	Superposition de la photographie aérienne de 1930 de la berge et du parc Couvrette.....	94
Plan 5.3	Superposition de la photographie aérienne de 1948 de la berge et du parc Couvrette.....	95
Plan 5.4	Superposition de la photographie aérienne de 1969 de la berge et du parc Couvrette.....	96
Plan 5.5	Superposition de la photographie aérienne de 1993..	99
Plan 5.6	Superposition de l'intervention au plan de développement polyphasé de la berge et du parc Couvrette..	100
Plan 6.1	Potentiel archéologique résiduel de la berge et du parc Couvrette..	103

Liste des figures

Figure 3.1	Extrait de la carte de Vachon de Belmont de 1702 montrant le lieu-dit Ottenragay (source : Archives de la ville de Montréal).	20
Figure 3.2	Extrait de la carte de Joseph Bouchette, 1831, montrant l'île Jésus, « Topographical Map of the District of Montreal, Lower Canada » (Séminaire de Québec).	22
Figure 3.3	Plan de la Paroisse de Sainte-Dorothée vers 1869 (ANQM, source : SHIJ/CAL, cote CAL-C1-L10_001).	23
Figure 3.4	Extrait du plan Frontier of Canada East de Sir Henry James de 1865 recadré sur la zone d'étude (BAC-LAC).	23
Figure 3.5	Extrait d'un vidéo publié en 2020 par Histoire de Laval et réalisé Alexandre Legault issu d'un entretien avec Yves Labrosse « Récit # 6 : Souvenirs d'enfance et transformations de l'agriculture à Sainte-Dorothée »	24
Figure 3.6	Photo illustrant des serres chaudes dans des champs aux environs de Saint-Martin sur l'île Jésus devenue Ville de Laval, 1945, par Claude Décarie.	24
Figure 3.7	Photo illustrant une serre aux environs de Saint-Martin sur l'île Jésus devenue Ville de Laval, 1945, par Claude Décarie.	25
Figure 3.8	Extrait d'une carte topographique du Canada montrant l'état de développement de la partie ouest de l'île Jésus au début du 20 ^e siècle et l'étendue du ruisseau Papineau-Lavoie avant sa canalisation partielle (Department of Militia and Defence, 1909 : arpentage en 1907).	26
Figure 3.9	Extrait d'une carte topographique de 1934 arpentée en 1932, montrant le territoire de Sainte-Dorothée et les trois gares de train qui ont été aménagées dans l'ouest de l'île, incluant la gare de Sainte-Dorothée (Department of National Defence, source : BANQ).	26
Figure 3.10	Extrait de la figure tirée de Chapleau et al. (2001 : 44) montrant la fondation des premières paroisses de l'île Jésus en municipalités avant la fusion de 1965.	28
Figure 3.11	Extrait de la copie de la carte de l'île Jésus, 1749 annotée par l'abbé Mathurin Jacrau (Séminaire de Québec).	32
Figure 3.12	Extrait de quatre feuillets de la carte militaire dite de Murray de 1761 montrant le secteur de l'embouchure du ruisseau Papineau-Lavoie. On remarque deux établissements agrorésidentiels de chaque côté du cours d'eau (Holland et coll. 1761, source : BAC).	32
Figure 3.13	Extrait du plan cadastral de la seigneurie de l'île Jésus fait d'après l'arpentage dans les années 1829, 1830 & 1831.	33
Figure 3.14	Extrait du plan de la Paroisse de Ste-Dorothée, 1877, par P. Garneau, commissaire des terres de la Couronne (Séminaire de Québec).	33
Figure 3.15	Extrait du plan de l'île Jésus, 1911, par Jos. Meunier (BANQ)	35
Figure 3.16	Extrait du plan construit d'après les plans du cadastre, 1931 par A.J. Duchesnay (BANQ)	35
Figure 3.17	Extrait d'un plan de la ville de Sainte-Dorothée annoté par le Service du greffe de la ville de Laval, 1985. Fond de plan de division du plan directeur du service d'urbanisme de la ville de Laval, nom informel : « plan d'âge des bâtiments ».	36
Figure 3.18	Extrait du plan de la ville de Sainte-Dorothée (source Desjardins et Sauriol 1960)	36
Figure 3.19	Extrait du plan de la ville de Sainte-Dorothée (source Gagnon 1964)	37
Figure 4.1	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie de la tranchée 1C, paroi sud.	51

Figure 4.2	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie de la tranchée 1A, paroi nord-ouest.	53
Figure 4.3	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie de la tranchée 1B, paroi sud	54
Figure 4.4	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie de la tranchée 1D, paroi sud	56
Figure 4.5	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1E, paroi sud-est.....	58
Figure 4.6	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1G, paroi est	59
Figure 4.7	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1Y, paroi est	62
Figure 4.8	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1P, paroi est	67
Figure 4.9	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1N, paroi sud	68
Figure 4.10	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1H, paroi ouest	69
Figure 4.11	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1V, paroi est.....	71
Figure 4.12	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 2C, paroi nord.	74
Figure 4.13	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 2E, paroi est.	74
Figure 4.14	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 2A, paroi est.....	75
Figure 4.15	Vue générale du terrain de baseball du parc Couvrette vers le nord-est (photomontage de PATR23N04_0010 et 0011).	80
Figure 4.16	Vue générale du terrain de baseball du parc Couvrette vers le sud (photomontage de PATR23N04_0012 et 0013).	80
Figure 4.17	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3S, paroi nord-ouest.	82
Figure 4.18	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3T, paroi est.....	83
Figure 4.19	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3F, paroi est.....	84
Figure 4.20	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3M, paroi est.....	86
Figure 4.21	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3A, paroi sud.....	87
Figure 4.22	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3E, paroi est.	88
Figure 4.23	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3G, paroi nord.....	89

Liste des photographies

Photo 3.1	Aperçu de la berge Couvrette au cours des interventions (photo PATR23N04_0103).....	12
Photo 3.2	Aperçu de la berge Couvrette au cours des interventions (photo PATR23N04_0104).....	12
Photo 4.1	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud de la tranchée 1C (photo PATR23N03_0038)..	52
Photo 4.2	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi nord de la tranchée 1A (photo PATR23N03_0006)..	52
Photo 4.3	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud de la tranchée 1B (photo PATR23N03_0034)..	55
Photo 4.4	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud de la tranchée 1D (photo PATR23N03_0044).....	55
Photo 4.5	Berge Couvrette (LVL23-22), artefacts récupérés dans la couche 1D5, provenant de l'une des tranchées mécaniques excavée dans la portion est de la berge Couvrette (photo Mathieu Mercier Gingras, _DSC1411)..	57
Photo 4.6	Berge Couvrette (LVL23-22), excavation en cours des sondages dans la portion nord-ouest de la berge Couvrette (photo PATR23N04_0164).....	57
Photo 4.7	Tesson de terre cuite fine blanche retrouvé dans le sondage 1G, dans l'une des trois couches observée en paroi (photo B_Couvrette_1G_b).....	60
Photo 4.8	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud du sondage 1Y (photo PATR23N04_0161).....	61
Photo 4.9	Berge Couvrette (LVL23-22), vue vers l'ouest d'une possible fondation de pierre d'un ancien chalet démoli au cours des années 1970 dans le sondage 4C (photo PATR23N04_0181).	63
Photo 4.10	Deux sachets de plastique récupérés dans la couche 4B3 (photo B_Couvrette_4B3_b).....	64
Photo 4.11	Deux tubes ou petite fiole en verre provenant de la couche 4B3 (photo B_Couvrette_4B3_d).....	64
Photo 4.12	Berge Couvrette (LVL23-22), vue en plan des pierres rencontrés au fond du sondage 4B (photo PATR23N04_0166)..	64
Photo 4.13	Berge Couvrette (LVL23-22), fragments d'une conduite en terre cuite commune récupéré au fond du sondage 4B sous la couche de plastique 4B3 (photo PATR23N04_0167).....	65
Photo 4.14	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi nord du sondage 1K (photo PATR23N04_0113).....	66
Photo 4.15	Berge Couvrette (LVL23-22), Croix d'une tombe d'animal de compagnie observé non loin du rivage de la berge Couvrette (photo PATR23N04_0117)..	70
Photo 4.16	Parc Couvrette (LVL23-22), vue vers le sud d'un vestige de béton (photo PATR23N04_0142)..	77
Photo 4.17	Parc Couvrette (LVL23-22), parement extérieur sud-est de la fondation de béton (photo PATR23N04_0137)..	77
Photo 4.18	Parc Couvrette (LVL23-22), profil de la fondation de béton qui devait soutenir le mur sud-est (photo PATR23N04_0139).....	77
Photo 4.19	Parc Couvrette (LVL23-22), vue générale d'une cabane perchée abandonnée (photo PATR23N04_0135)..	78
Photo 4.20	Parc Couvrette (LVL23-22), vue générale d'une cabane perchée abandonnée (photo PATR23N04_0131)..	78
Photo 4.21	Parc Couvrette (LVL23-22), poteau-échelle de l'ancienne cabane perchée (photo PATR23N04_0133)..	78
Photo 4.22	Parc Couvrette (LVL23-22), Paroi est du sondage 3K, montrant la présence de remblais sur 60 cm de profondeur (photo PATR23N04_0054).....	85

Chapitre 1: Introduction

Depuis quelques années, la Ville de Laval accorde une importance accrue à son patrimoine archéologique afin d'améliorer les connaissances, de sensibiliser les citoyens lavallois à l'histoire et au patrimoine et de renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité régionale. Cette mise en valeur, ainsi que la protection du patrimoine sont chapeautées par la Régie patrimoine.

En 2023, la ville de Laval prévoyait le réaménagement de la berge et du parc Couvrette ainsi que la mise en place d'un nouvel émissaire pluvial entre la station de pompage de Sainte-Dorothée et la rivière des Prairies. La Ville de Laval a pris en compte l'incidence de ce projet sur les ressources archéologiques potentielles, afin que celles-ci soient identifiées, protégées et que des mesures de mitigations soient mise en place sous la forme d'interventions archéologiques adaptées au contexte de chaque zone à potentiel.

Dans le contexte d'un contrat-cadre pour des services professionnels en archéologie de la Ville de Laval, Patrimoine Experts a été mandaté pour réaliser un inventaire archéologique à la berge et au parc Couvrette (projet DAC-ARC2-22). Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé du 9 au 19 mai 2023, en conformité avec le permis de recherche archéologique 23-PATR-02 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Cette intervention n'a pas mené à la création d'un site archéologique, mais a tout de même permis d'approfondir les connaissances historiques et archéologiques du secteur Sainte-Dorothée de la ville de Laval.

1.1 Mandats et objectifs

Le mandat consistait à réaliser un inventaire archéologique selon les recommandations de l'adjudicateur et en conformité avec les recommandations émises dans l'étude de potentiel du mois d'août 2021 (Patrimoine Experts 2021). Le projet d'inventaire avait pour objectif de vérifier la présence de vestiges ou de sols archéologiques, d'identifier les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description, photographie et photogrammétrie).

L'inventaire archéologique constitue une approche préventive visant l'évaluation qualitative et quantitative de composantes archéologiques sous forme de vestiges, de sols d'occupation ou d'éléments de

culture matérielle susceptibles d'être présents dans les limites d'un projet. Cette évaluation s'effectue par l'excavation de sondages permettant de documenter un échantillon représentatif d'éléments archéologiques qui peuvent être présents sur un terrain défini.

1.2 Localisation de l'aire de travaux

L'aire d'étude et la zone des travaux sont localisées sur la berge et dans le parc Couvrette, dans le secteur de Sainte-Dorothée de la ville de Laval qui se situe dans la partie sud-ouest de l'île Jésus (plans 1.1 et 1.2). La berge Couvrette, qui comprend les lots 1 195 051, 1 195 061 et 4 512 985, se situe plus précisément entre le chemin Bord-de-l'Eau et la rivière des Prairies, à l'adresse civique 612 Terrasse Cyr, Laval. Le parc Couvrette, situé au 665 Rue des Jardins-Sainte-Dorothée à Laval, comprend les lots 1 197 590, 1 195 075, 1 197 957, 195 577, 1 197 611. Il s'étend du côté nord du chemin du Bord-de-l'Eau jusqu'au boulevard Samson. L'aire des travaux du parc Couvrette est limitée au nord par la clôture arrière du terrain de baseball. La berge et le parc Couvrette sont bordés à l'est par le ruisseau Papineau-Lavoie.

La berge Couvrette doit faire l'objet de travaux d'excavation mécanique pour l'installation d'un nouvel émissaire pluvial sur une emprise de 6 à 10 m de largeur selon un tracé parallèle au ruisseau. Le tracé précis du nouvel émissaire n'était pas encore définitif au moment de réaliser les interventions archéologiques. Il est également prévu qu'une partie des installations actuelles et du mobilier urbain de la berge Couvrette fasse l'objet de réaménagements dans un horizon de temps encore non défini. Comme le projet était toujours en cours de planification en mai 2023, l'inventaire a couvert l'ensemble des zones à potentiel archéologique de la berge Couvrette soit la zone à potentiel autochtone P-1.1 et la zone à potentiel euroquébécois H-1.1, afin de vérifier la présence d'éléments archéologiques enfouis en amont des travaux à venir.

Dans le cas de la berge Couvrette, la zone à potentiel P-1.1 était susceptible d'avoir servi de lieu d'accostage pour l'établissement de campements temporaires ou pour des activités de pêche, à partir d'environ 8000 ans AA (période Archaïque), jusqu'à la concession des terres agricoles en 1740 de notre ère. Bien qu'elles soient plus éloignées de la rivière des Prairies, les zones à potentiel P-2.1 et P-2.2, du parc Couvrette, étaient également susceptibles d'avoir été utilisées pour des établissements humains à partir de l'Archaïque ancien (9000 AA – 7000 AA), voire à partir du Paléoindien récent (11 000-9 000 AA).

La zone à potentiel H-1.1 était associée à la présence de chalets de villégiature construits entre 1930 et 1948 sur la berge Couvrette, et qui ont été démolis entre 1976 et 1978. Pour cette zone à potentiel, compte tenu de l'intérêt plus limité sur le plan de la recherche scientifique associé à ce type d'occupation de villégiature du 20^e siècle, l'objectif consistait surtout à identifier des niveaux pouvant être associés à l'occupation des chalets ainsi qu'à vérifier l'intégrité de potentiels vestiges.

Du côté du parc Couvrette, l'émissaire pluvial bordera l'actuel terrain de soccer afin d'éviter la bande d'arbres longeant le ruisseau Papineau-Lavoie. Le parc Couvrette fera également l'objet d'un réaménagement de ses installations actuelles (piscine, chalet, terrains sportifs, démantèlement de la clôture



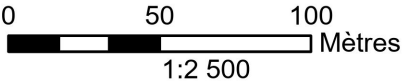
Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 1.1

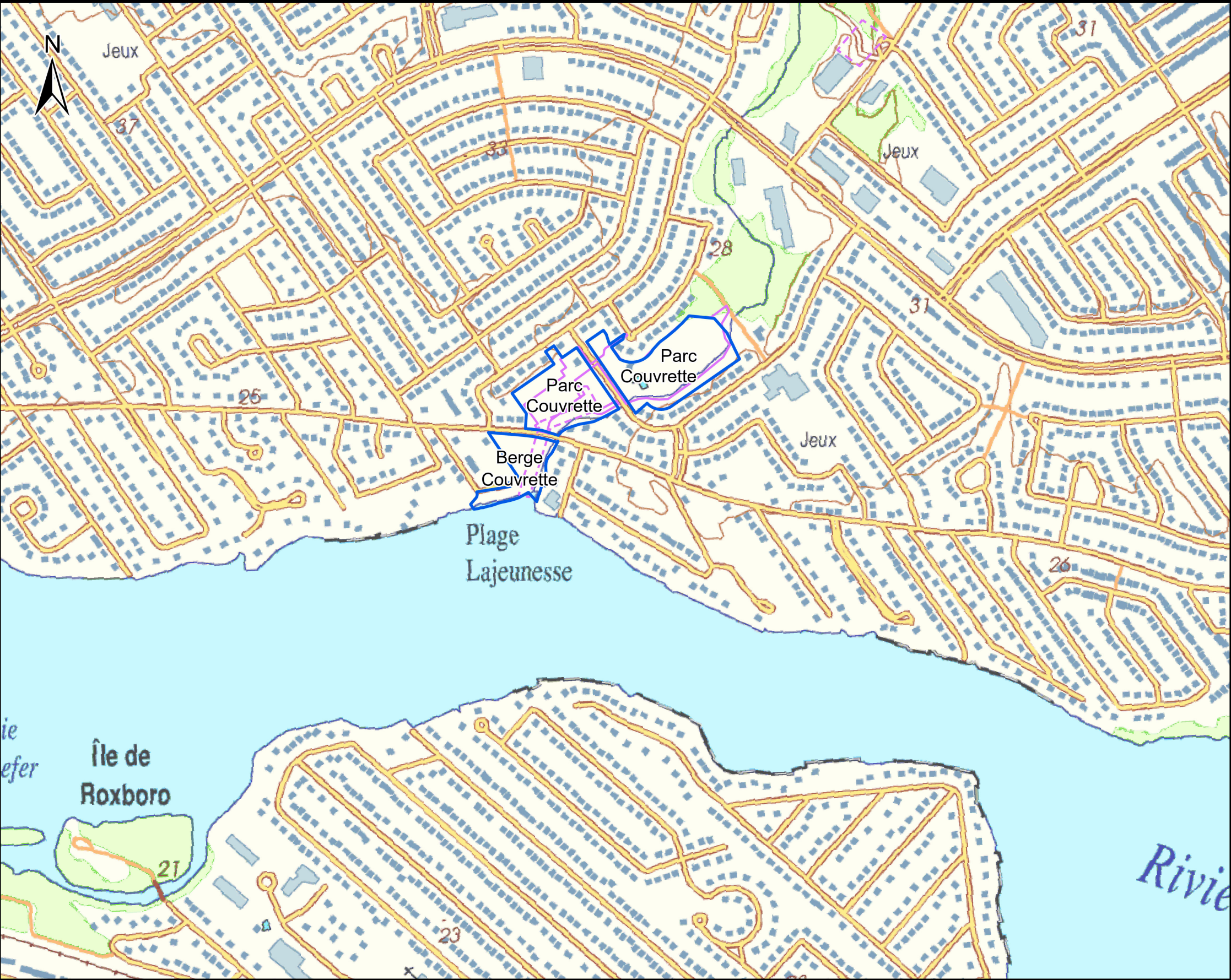
Localisation du
lieu d'intervention

Légende

-  Zones d'étude
-  Travaux prévus
-  Travaux prévus tracé préliminaire



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023



Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 1.2

Localisation du lieu
d'intervention sur une carte
topographique 1/20000

Légende

- Zones d'étude
- Travaux prévus
- Travaux prévus tracé préliminaire

0 150 300
Mètres
1:7 500



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023
Données ouvertes, Gouvernement du Québec

bordant le ruisseau Papineau-Lavoie pour la conservation d'une bande riveraine, etc.). Les travaux se dérouleront en plusieurs phases sur un horizon de 2 à 10 ans (à partir de 2022). Les interventions archéologiques ont couvert une partie des secteurs à potentiel autochtone P2.1 et P2.2.

Pour les zones à potentiel P-1.1, P-2.1 et P-2.2, l'inventaire archéologique visait à vérifier la présence d'éléments archéologiques associés à des occupations autochtones par le biais de sondages manuels espacés aux 10 à 15 m jusqu'à l'atteinte des sols en place, sous les remblais et autres dépôts modernes.

1.3 Contenu du rapport

Ce rapport présente le résultat de l'inventaire archéologique réalisé par Patrimoine Experts sur la berge Couvrette et une partie du parc Couvrette en mai 2023. À la suite de la présentation du projet, le chapitre 2 poursuit avec la présentation des méthodes archéologiques qui ont été employées au terrain et lors des analyses post-fouilles, en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique* et le devis technique. Le chapitre 3 présente le cadre contextuel de la zone d'étude, en abordant tout d'abord le contexte environnemental et les phénomènes naturels qui ont façonné le paysage actuel durant le quaternaire et les périodes plus récentes depuis l'arrivée des Européens. Le chapitre 4 présente les résultats de l'intervention et de l'interprétation des sols. Le chapitre 5 remet en contexte les résultats sous forme d'une discussion et d'une interprétation chronoévénementielle. Puis, la conclusion revient sur les objectifs de l'inventaire archéologique et présente les recommandations pour la suite des travaux.

Chapitre 2: Méthodologie

La méthode d'inventaire archéologique correspond à une approche préventive visant à l'évaluation qualitative et quantitative des vestiges archéologiques susceptibles d'être présents dans les limites d'un projet. Les tranchées et sondages avaient pour objectif de vérifier la présence ou non de vestiges ou de sols archéologiques, d'identifier les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description, photographie et arpentage).

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire

La préparation du terrain a commencé lors de l'évaluation des besoins requis au moment de la réception du mandat. Des rencontres de démarrage et de suivi auprès des aménageurs et responsables du projet du côté de la Ville de Laval ont permis de raffiner l'emplacement des zones à expertiser, et de préciser les attentes et besoins entre l'adjudicateur (Ville de Laval) et l'adjudicataire (Patrimoine Experts).

Bien avant la réalisation du mandat d'inventaire archéologique, la recherche documentaire a été réalisée dans le cadre de l'étude de potentiel archéologique, ce qui a permis de rassembler des informations sur le cadre environnemental et sur les occupations anciennes du secteur par les communautés autochtones et euroquébécoises. Des recherches subséquentes sont ensuite venues bonifier les informations acquises dans le cadre de l'étude de potentiel de 2021.

Dans le cas du potentiel archéologique autochtone, l'évaluation reposait sur l'analyse de données archéologiques régionales, de photographies aériennes, de données topographiques, de caractéristiques environnementales (formes de terrain, dépôts bien drainés, localisation, accessibilité, cours d'eau et plans d'eau, perturbations, etc.) et de données environnementales (géomorphologie, géologie, pédologie, hydrographie et biomasse).

Les principales sources consultées dans l'élaboration de l'historique de la période euroquébécoise sont les monographies, les études archéologiques, les études historiques, les photographies aériennes et les plans anciens. Lors de la rédaction de l'étude de potentiel, l'analyse du contexte historique général de

l'île Jésus et du secteur de Sainte-Dorothée, ainsi que la collecte des sources historiques a été confiée à l'historien Daniel Massicotte (Ph.D).

Les informations historiques proviennent de ressources variées telles que :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ;
- Musée de la civilisation du Québec (MCQ) ;
- Service du greffe de la ville de Laval ;
- Centre d'excellence en géomatique de la ville de Laval ;
- Répertoire du Patrimoine culturel du Québec (RPCQ) et zones d'information archéologique (ZIA) ;
- Société d'Histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ) ;
- Études de potentiel archéologiques, études complémentaires et monographies sur l'histoire de la région.

2.2 Interventions sur le terrain

L'intervention archéologique s'est déroulée du 9 au 19 mai 2023. L'inventaire a commencé par l'excavation mécanique de quatre tranchées de 2,50 m de longueur sur 1,00 m de largeur sur une profondeur de 1,20 m à 1,60 m (sous-opérations 1A à 1D) dans la portion est de la berge Couvrette, à l'emplacement présumé des anciens chalets qui bordaient le ruisseau Papineau-Lavoie. Neuf sondages manuels ont ensuite été réalisés dans le tracé présumé du futur émissaire pluvial sur la berge Couvrette et dans le parc Couvrette (sous-opérations 1E à 1G et 2A à 2F) en bordure est du terrain de soccer. 20 sondages d'inventaire manuel ont ensuite été réalisés sur le terrain de baseball et en bordure du ruisseau (sous-opérations 3A à 3V) dans le parc Couvrette. Enfin, 30 sondages manuels supplémentaires ont été excavés pour compléter l'inventaire archéologique de la berge Couvrette, ce qui totalise 59 sondages de 50 cm de côté effectués à intervalle régulier dans l'ensemble des zones. Les sondages ont été excavés jusqu'à l'atteinte du sol naturel stérile ou lorsque cela n'était pas possible jusqu'à une profondeur maximale de 60 à 80 cm. Une partie des couches de labour et de sol naturel, les plus susceptibles de révéler des éléments archéologiques autochtones, ont été tamisées à l'aide de tamis portables au maillage ¼ de pouces.

Comme prévu, les sondages négatifs ont été immédiatement remblayés après leur excavation et leur documentation, puis compactés à l'aide d'un compacteur de sol manuel, en remettant en place le couvert gazonné au-dessus lorsque requis.

Si un sondage était positif, il était documenté, puis des sondages rapprochés étaient réalisés autour du sondage initial afin de déterminer l'ampleur des découvertes et évaluer son contenu. Une partie (environ le tiers) des tranchées mécaniques et des sondages manuels représentatifs des zones à potentiel ont

fait l'objet d'un relevé stratigraphique sur au moins l'une de leurs parois ce qui a permis de documenter la succession des dépôts naturels et anthropiques dans la zone d'inventaire. Quelques sondages ont fait l'objet d'une description sommaire de leurs couches stratigraphiques accompagné de mesures de profondeurs prises à partir du sommet, soit l'équivalent d'un croquis stratigraphique. Les sondages et tranchées mécaniques ont fait l'objet d'une couverture photographique systématique, incluant une vue en plan de chacun des sondages et d'au moins une de leurs parois. Les sondages qui présentaient des particularités ont été photographiés sur plus d'une paroi.

2.3 Enregistrement des données

L'enregistrement de terrain a été réalisé selon le système de numérotation Tikal. Aucun site n'a été découvert et les interventions sont enregistrées sous le numéro temporaire de la ville de Laval LVL23-22¹. Selon cette méthode, tous les lots de sols et tous les vestiges documentés obtiennent un numéro de localisation, par exemple **1A3**. Le premier chiffre (**1**) identifie l'opération, ce qui correspond à un secteur, à une année ou à une phase d'intervention. Ensuite, la lettre (**A**) identifie la sous-opération, ce qui correspond à une tranchée ou un sondage. Enfin, le chiffre (**3**) identifie un lot qui correspond au troisième niveau de sol décrit dans le périmètre d'une sous-opération. La numérotation des vestiges architecturaux a été réalisée selon le système recommandé par le ministère des Transports du Québec. Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierre, béton et terre cuite et les numéros 200 à 299 servent aux vestiges en bois, les numéros de 300 à 399 sont utilisés pour désigner les vestiges en métal. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe est-ouest dominant.

Les numéros décrits précédemment sont également utilisés pour identifier la provenance des artefacts. Ainsi, chaque ensemble est identifié par le code temporaire, l'opération, la sous-opération et le lot. L'information est présente sur le sac d'emballage ou sur un feuillet libre mis à l'intérieur du sac. Le même numéro sert à son identification lors de l'inventaire des artefacts.

Les données ont été consignées dans un carnet de notes, ainsi que dans des fiches d'enregistrement, incluant le journal de terrain, les croquis et relevés en plan des aires d'études ainsi que les relevés stratigraphiques des sols. L'arpentage a été réalisé avec une station totale et un GPS différentiel permettant de positionner les zones excavées et les vestiges dégagés, sous la supervision de l'archéologue responsable. La précision horizontale et verticale des relevés d'arpentage présente une marge d'erreur pouvant atteindre quelques centimètres dans les zones les plus densément boisées, principalement sur la berge Couvrette. Les artefacts diagnostiques ont été récoltés pour chaque lot qui en contenait afin de préciser la nature et la datation des dépôts.

1 Les numéros temporaires pour les interventions effectués par Patrimoine Experts pour le compte de la ville de Laval, correspondent aux numéros des mandats associés à l'entente-cadre, soit dans le cas de l'inventaire Couvrette DAC-ARC2-22. Il s'agit d'un système de numérotation temporaire *ad hoc* qui est utilisé en attente d'un système de numérotation normalisé et centralisé par la Ville de Laval, qui est à venir prochainement.

2.4 Analyses post-intervention

Les analyses post-intervention regroupent l'ensemble des travaux effectués après le terrain, incluant le traitement et l'analyse des données de terrain. Ce traitement comprend notamment la mise au propre et la numérisation des notes de terrain, des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes sont classées, puis entrées dans des classeurs Excels ou dans des tableaux. Les artefacts récoltés sont envoyés au laboratoire pour être nettoyés et inventoriés. Les vestiges arpentés et enregistrés sont géoréférencés et mis en forme afin de produire des cartes qui sont superposées aux plans anciens et photographies aériennes à l'aide du logiciel ArcGIS pro. Les stratigraphies et relevés en plan les plus pertinents sont infographiés à l'aide du logiciel Adobe Illustrator.

L'analyse des données archéologiques consiste à la description des découvertes et au croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats sont compilés et présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise à la Ville de Laval et au ministère de la Culture et des Communications, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche.

2.4.1 *Travaux de laboratoire et analyses spécialisées*

2.4.1.1 Préparation et analyse de la culture matérielle

Les travaux de laboratoire comprennent d'abord la préparation de la collection matérielle. Les artefacts tels que le verre et la céramique doivent être lavés et brossés à l'eau, tandis que les os et le métal sont traités à sec.

Les artefacts d'un même lot sont regroupés par matériaux, puis inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre des fragments et d'objets complets estimés, matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. Le classement des matériaux et fonctions est effectué avec les codes de l'agence Parcs Canada. L'identification de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés permet d'attribuer des datations relatives aux assemblages. Cependant, le contexte de déposition (événement ponctuel, sol remanié, zone de rejet) constitue souvent un facteur déterminant pour la datation relative et l'identification de fonctions ou d'activités pouvant leur être associées.

Certains artefacts ont été élagués, mais ceux-ci figurent tout de même dans l'inventaire et font partie de l'analyse de l'assemblage. Les éléments métalliques trop corrodés pour être identifiés sont élagués, autrement, pour les clous laminés, tréfilés et le verre à vitre, seul un échantillon représentatif de l'assemblage (teinte, forme et épaisseur) est conservé. La collection est remballée dans des sacs de plastique conformément aux pratiques en vigueur au Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec (LRAQ).

Chapitre 3: Contextes environnemental et archéologique

3.1 Cadre environnemental actuel

La portion expertisée du terrain du parc Couvrette se situe entre des altitudes de 24 à 27 m NMM. Cette partie du parc accueille plusieurs aménagements comme des aires de stationnement, des sentiers de graviers et d'asphaltes, des bancs de parc, des clôtures, des bâtiments de services dont le chalet du parc Couvrette, un réservoir à eau et une station de pompage, une piscine creusée, en plus de terrains sportifs (soccer, baseball et tennis). Au niveau du couvert végétal, la portion bordant le ruisseau Papineau-Lavoie est boisée alors que le reste du parc est gazonné.

Le terrain de la berge Couvrette se situe entre des altitudes de 21 à 23,70 m NMM. Il accueille un stationnement dont l'emprise a préalablement fait l'objet d'un inventaire archéologique réalisé en 1986 (Hébert 1987). Des aménagements urbains y sont aussi présents, dont un sentier, une fontaine d'eau, des bancs de parcs ainsi qu'un chapiteau avec des tables à pique-nique. La portion nord de la berge est gazonnée, alors que la rive de la rivière des Prairies et du ruisseau Papineau-Lavoie sont boisés (photos 3.1 et 3.2).

3.1.1 *Géomorphologie et dépôts de surface*

D'un point de vue général, l'emprise du projet s'insère au sein du groupe géologique sédimentaire de Trenton² qui se compose de calcaire noir ou gris bleuâtre foncé et de shale (Gouvernement du Québec 2019), enclavé entre la faille normale du Rapide-du-Cheval-Blanc au nord au niveau du boulevard Samson et de la faille normale de l'île Bizard au sud dans le nord-ouest de Montréal. Le niveau supérieur du groupe Trenton² est surmonté par endroits d'un shale noirâtre ou brun foncé avec calcaire micritique argileux communément appelé le « shale d'Utica ». L'une des remontées du shale d'Utica forme un vaste polygone au travers du groupe Trenton² en bordure de la rivière des Prairies, à environ 900 m à l'ouest de l'aire d'étude, au niveau de l'actuelle rue de la place des Rapides et de l'Eau vive. Il est à mentionner que les affleurements du groupe calcaire de Trenton sont rares à proximité de l'aire d'étude. On retrouve néanmoins des affleurements sur les rives de la rivière des Prairies le long des rapides Lalemant, au coin nord-est de l'île Bigras et le long de la rive sud des rapides du Cheval Blanc (Clark 1972, 84).



Photo 3.1 Aperçu
de la berge Couvrette au
cours des interventions
(photo PATR23N04_0103).



Photo 3.2 Aperçu
de la berge Couvrette au
cours des interventions
(photo PATR23N04_0104).

Le socle rocheux de la zone d'étude est recouvert de dépôts morainiques (till) que l'on peut catégoriser comme un diamicton comprenant des niveaux stratifiés sablo-graveleux, dont la partie superficielle a été remaniée par les vagues et les courants de la mer de Champlain et du Lac Lampsilis (Bolduc et coll. 2001). Ces dépôts morainiques ont été mis en place durant l'épisode glaciaire de sorte qu'ils sont très souvent colmatés par des dépôts glaciomarins fins d'eau profonde, composés de limon argileux et d'argile limoneuse, gris moyen à gris foncé, massifs, laminés ou stratifiés, comprenant localement des rythmites (déposition sédimentaire régulière) se mélangeant au sein du till sous-jacent (Gouvernement du Québec 2019). Ces sédiments sont mis en place majoritairement par décantation dans les dépressions les plus profondes des bassins glaciomarins. Les processus pédogéniques appliqués aux dépôts de till sous-jacents vont permettre la mise en place d'une série de loam argileux que l'on associe à la série Laval (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) 2009, 31H12101). La stratigraphie de la série Laval correspond approximativement aux différents horizons de sols décrits par Hébert (1987) lors d'un inventaire au parc Couvrette. De manière générale, ce type de sol comporte une bonne quantité de pierre calcaire et présente une bonne capacité de drainage. Il est à mentionner que la série Laval est considérée comme étant très fertile, permettant les cultures maraîchères comme la production de grains, de foin, de fruits de verger et de légumineuses (Lajoie et Baril 1956, 36). Puisque les zones d'études sont situées en milieu urbain, des perturbations (installations de services publics, remblais) ont modifié la succession des couches, présentées plus haut, dans plusieurs espaces de l'aire d'étude.

3.1.2 *Hydro-écologie*

Le parc Couvrette est traversé par le ruisseau Papineau-Lavoie qui s'écoule vers le sud et débouche dans la rivière des Prairies à l'est de la berge Couvrette. D'une longueur de 8,3 km et prenant sa source en amont dans un milieu marécageux aménagé situé au parc Joachim-Du Belley, le ruisseau Papineau-Lavoie pourrait avoir été navigable une partie de l'année, en dehors des périodes sèches, lorsque le niveau d'eau était assez élevé. Il offrait possiblement une voie d'accès vers l'intérieur de l'île Jésus.

La rivière des Prairies circule au sud de l'île Jésus et au nord de l'île de Montréal. Dans sa portion aval, elle rejoint la rivière des Mille-Îles, qui circule pour sa part au nord de l'île Jésus, puis débouche à l'est de l'île de Montréal dans le fleuve Saint-Laurent. La portion amont de la rivière des Prairies donne accès au lac des Deux-Montagnes et permet de rejoindre la rivière des Outaouais et la région des Grands Lacs. La circulation au sein de la portion amont est plus ardue puisqu'un débit rapide et la présence de nombreux rapides caractérisent cette zone. En effet, la présence de plusieurs îles contraint la rivière à passer dans des chenaux, ce qui en augmente le débit et crée des rapides. Une première série de rapide se situe à l'embouchure du lac des Deux-Montagnes où la rivière des Prairies contourne l'île Bizard selon deux axes hydrographiques distincts qui se rejoignent éventuellement au niveau de l'île Bigras. À cela, s'ajoute le chenal des Rapides Lalement, qui relie la rivière des Mille-Îles et des Prairies entre l'île Jésus et l'île Bizard et les rapides du Cheval Blanc d'environ 100 m de longueur qui sont situés à l'ouest de l'exutoire du ruisseau Papineau-Lavoie. Des zones de portages étaient établies de chaque côté des rives de la rivière des Prairies, ce qui fait du secteur de la berge Couvrette un endroit de portage potentiel. La partie aval comprend également d'anciens rapides, dont le rapide du Gros-Sault (aussi nommé rapide du Crochet ou du Moulin) localisé près de l'île Perry et finalement, le rapide de Sault-au-Récollet, qui sont aujourd'hui

engloutis depuis la construction de la centrale hydro-électrique de la Rivière-des-Prairies en 1928-1929, qui a causé l'élévation du niveau de la rivière.

Le parc Couvrette inclut une zone humide qui se situe au nord du terrain de baseball (Patrimoine Experts 2021, voir plan 2.2). Les milieux humides constituent des espaces stratégiques pour les groupes humains anciens, puisqu'ils accueillent une biodiversité abondante et très variée, notamment en ressources halieutiques et en divers mammifères comme le castor, le rat musqué, la tortue et certains cervidés. Étant des espaces très dynamiques et fragiles, il est fort probable que ces milieux humides aient passé d'une forme à l'autre (bog, fens, tourbière, marais) et qu'ils ont changé de superficie au gré des changements du régime hydrologique et écologique, mais aussi des perturbations anthropiques (Groupe de travail national sur les terres humides, Warner, et Rubec 1997).

Une partie du parc, particulièrement les espaces à proximité des milieux humides, est couverte par un milieu forestier. Un rapport visant à soutenir la création d'un parc régional décrit le milieu forestier du parc en 1982 comme étant composé de plusieurs groupements forestiers pour la plupart dominés par l'érable à sucre et l'érable rouge (Gaudreau, Houle, et L'Eplattenier 1982, 8,13).

3.2 Cadre environnemental ancien

3.2.1 *Épisode de l'Inlandsis laurentidien et la mer de Champlain*

Lors de la dernière période glaciaire, l'Inlandsis laurentidien recouvrait totalement le territoire du Québec (tableau 3.1). Le retrait du front glaciaire débute vers 13 500 AA à partir des versants nord des hautes terres appalachiennes (Occhietti et Richard, 2003). S'ensuit une courte phase glaciolacustre associée au lac Candona qui à son extension maximale couvrait la bordure des Appalaches, toute la région montréalaise et la vallée de la rivière des Outaouais. La fonte progressive de l'Inlandsis laurentidien lors du dernier maximum glaciaire a engendré la dislocation partielle du glacier dans l'axe du Saint-Laurent, en aval de Warwick (amont du détroit de Québec), ce qui permet aux eaux salées de l'océan de pénétrer et d'immerger les basses terres du Saint-Laurent. Cette invasion marine correspond à l'épisode de la mer de Champlain vers 13 150-13 000 AA (Parent et Occhietti, 1988). À ce moment, Parent et Occhietti (2001) estiment que le niveau d'eau aurait inondé les basses terres du Saint-Laurent avec un niveau fluctuant entre 200 m et 250 m d'altitude et que nos secteurs d'études étaient complètement immergés.

Pour ce qui est des basses terres du Saint-Laurent, le niveau de l'eau s'est progressivement abaissé, mais le contexte marin se maintient, puisque la géométrie du détroit de Québec et les dynamiques de courants et de marée permettaient les échanges d'eau entre l'amont et l'aval (Arkéos, 2016 : 14). Cette dynamique hydrologique persiste jusqu'à environ 11 600-10 500 AA, et a pour effet une mise en place d'un milieu lacustre, soit le lac Lampsilis, une étendue d'eau douce qui couvre la partie amont du détroit de Québec. À cet instant, le niveau de l'eau se situe autour de 64 m pour la région de Montréal au moment de la dessalure (Richard, 2014).

Tableau 3.1 Chronologie des événements du quaternaire sur l'île Jésus (Laval)

Temps*	Glacier	Contexte hydrographique	Contexte morpho-sédimentaire	Aire d'étude
13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	- Contexte glaciaire		Aire d'étude englacée
13 500	Retrait du front glaciaire des hautes terres appalachiennes	- La mer de Goldthwait à l'est de Québec (contexte glaciomarin)		Aire d'étude englacée
13 000	Moraine de Saint-Narcisse	- Contexte marin - La mer de Champlain inonde l'ensemble de la plaine de Montréal (200 – 250 m)	- Moraine de l'île Jésus - Mise en place de dépôts morainiques (till)	Immersion de l'aire d'étude
10 500	Le front glaciaire passe à Maniwaki, au nord de La Tuque et à Métabetchouane	- Dessalure progressive de la mer de Champlain et mise en place du lac Lampsilis	- Dépôt de dépôts glaciomarins fins d'eau profonde - Niveau de l'eau à 64 m pour la région de Montréal (terrasse de Rigaud)	Immersion de l'aire d'étude
9500	Le front glaciaire passe à Saint-Félicien	- Contexte fluviolacustre - Lac Lampsilis	- Terrasse de Montréal (20-40m) - Exondation d'une partie importante de l'île de Laval	L'aire d'étude est exondée progressivement lors de cette période
9000	Le front glaciaire passe au niveau de Chibougamau	- Lac Lampsilis, régime estuarien	- Terrasse de Saint-Barthélemy (15-20m)	Émersion complète de l'aire d'étude.
8000	Il ne reste qu'une petite partie de l'inlandis laurentidien	- Proto-Saint-Laurent - Mise en place progressive de rivières à marée - Les rivières des Mille-Îles et des Prairies	- Alluvions	Aire d'étude sujette aux cycles de régression-transgression du niveau de l'eau
6000	Fin de la fonte du glacier (6 200 à 5 600)	- Mise en place du système fluviale		
5000 et moins		- Le régime des eaux ressemble à l'actuel		Configuration actuelle de l'île de Laval et stabilité des berges

*Note : L'abréviation AA signifie « avant aujourd'hui », soit avant 1950, par convention.

3.2.2 *Le lac Lampsilis, l'émersion des basses terres du Saint-Laurent et le Proto-Saint-Laurent*

Le lac Lampsilis s'exonde suivant trois événements distincts, survenus entre 10 500 à 8000 AA, et formant au passage plusieurs terrasses fluviales perceptibles dans la zone d'étude. Ce drainage du lac est possible grâce au changement des dynamiques hydrologiques où le régime lacustre est remplacé par un régime estuarien à partir de la rivière des Outaouais vers l'aval de Montréal. La période allant de 11 600 à 10 500 AA marque le début de l'émersion du niveau de 61-74m qui correspond à la terrasse de Rigaud. À ce moment, le mont Royal formait une île de forme ovale s'agrandissant à mesure que les rives nord et sud du plan d'eau lacustre se rapprochaient l'une de l'autre.

S'ensuit l'émersion de la terrasse de Montréal (20-40 m), vers 9 500-9 600 AA, qui marque par le fait même l'exondation progressive de notre zone d'étude. Le lac Lampsilis va en amont graduellement se fragmenter entre des îles, des îlots en formation et en divers chenaux confinant de plus en plus le plan d'eau entre ces îles (Arkéos Inc 2016, 16)

.La formation de ces systèmes de multiples chenaux répartis au sein des basses terres du Saint-Laurent va participer à l'exondation de la plaine de Montréal. Donc, dès le stade de Montréal, une importante partie du territoire de l'île de Laval va être libéré des eaux formant par le fait même un petit archipel (Hébert 1992, 11). L'aire d'étude, située à une altitude moyenne comprise entre 21 à 27 m d'altitude, est théoriquement libérée des eaux lors du stade de Montréal (20-40 m) ($\approx$ 9 500-9 600 AA) et plus particulièrement lors de la transition vers le stade de Saint-Barthélemy (15-20m) ($\approx$ 8 700-9 000 AA) (plan 2.3). Le début de l'habitabilité de notre zone coïncide avec le début de l'Holocène moyen (8000 AA à 4000 AA), considéré comme une période de climat relativement plus chaud comparativement à l'Holocène inférieur (11 500 AA à 8 000 AA), favorisant la colonisation des espèces végétales thermophiles. En effet, les terres fraîchement exondées de la région de Montréal sont colonisées par la sapinière à bouleau jaune bien pourvue en pin blanc et en chêne rouge ainsi que par les érablières (Richard et Grondin 2009, 6), ce qui confère une biomasse intéressante à cet environnement ayant pu être attrayant pour les groupes humains anciens.

Alors que le niveau de l'eau se situait à 15-20 m lors du stade de Saint-Barthélemy, le lac Lampsilis majoritairement exondé, laisse place au Proto-Saint-Laurent (8000 AA à 3000 AA), l'ancêtre du Saint-Laurent actuel (Richard et Grondin 2009, 16). Ainsi durant la période de transition entre le stade de Saint-Barthélemy et du Saint-Laurent actuel, le paysage de l'archipel montréalais commence alors à ressembler à celui que nous connaissons, en même temps que le système fluvial commence à s'organiser en divers chenaux au sein de l'archipel. Les rivières des Prairies et des Mille-Îles sont alors bien définies dans le paysage de Montréal. La grande majorité des terres de Laval sont émergées, excepté certains secteurs à l'est de l'île et quelques îles plus petites (Hébert, 1992 : 11). Suivant l'étape de Saint-Barthélemy, le niveau de l'eau sera cependant sujet aux cycles de régression-transgression et va ainsi diminuer ou augmenter au cours des huit millénaires suivants (Arkéos, 2016 : 16). Cette dynamique de fluctuation hydrique s'insère dans l'évolution du Proto-Saint-Laurent. Il faut attendre vers 5000 AA avant que le niveau actuel de l'eau soit semblable au niveau actuel dans la région du site d'étude. Divers ruisseaux, sources d'eaux souterraines et espaces lacustres pouvant fournir de l'eau potable et, pour certains, une voie navigable, prirent nais-

sance au fur et à mesure que les terres émergèrent. Le passage des glaciers a permis le creusement de cuvettes où certains espaces lacustres alimentés par les précipitations d'eaux et de neiges prirent place. Les ruisseaux et les sources que l'on retrouve à Laval étaient alimentés par ce même phénomène prenant une ampleur considérable lors de la fonte du printemps (Arkéos 2019b, 8).

3.3 Contexte d'occupation autochtone

La préhistoire du Québec méridional est subdivisée en trois grandes périodes (tableau 3.2) : le Paléoin-dien (13 000 - 9 500 AA), l'Archaïque (11 350 - 3 000 AA) et le Sylvicole (3 000 - 500 AA). La distinction entre ces périodes repose sur la culture matérielle comme les types d'outils fabriqués, sur les activités socio-économiques comme les modes de subsistances ainsi que les schèmes d'établissement. L'établissement de groupes humains s'effectuait dans des environnements pouvant assurer leurs subsistances (ressources animales, végétales, eau douce), sur des sols bien drainés à proximité d'une voie navigable.

Vers 9000 ans AA, alors que le niveau de l'eau se trouvait à environ 25 m d'altitude, il est vraisemblable que les terrains à l'étude étaient encore soumis aux crues saisonnières. C'est donc à ce moment qu'a pu débuter l'habitabilité de l'aire d'intervention, ce qui fait en sorte qu'il serait théoriquement possible d'y trouver des traces d'une occupation autochtone à partir du Paléoindien récent (11 000-9 000 AA).

3.3.1 *Occupation au cours de l'Archaïque (11 750 - 3 000 AA)*

La période Archaïque marque un changement des paramètres d'occupation du territoire. Une certaine forme de régionalisation s'instaure grâce à une meilleure connaissance des environnements propres à chaque région. Cela permet une exploitation des ressources mieux définie et circonscrite, qui s'accompagne d'une mobilité territoriale moindre, sous forme de nomadisme saisonnier, comparativement à la période Paléoindienne. Malgré un déplacement plus restreint, la diversité des ressources s'accroît, comme l'atteste la diversification des outils, des méthodes de fabrication et de leurs fonctions (Archéo-tec 2012b, 38). Les différentes matières lithiques utilisées par les groupes témoignent de l'ampleur des réseaux d'échanges et de communication de cette période.

Les données disponibles jusqu'à ce jour indiquent qu'au cours de l'Archaïque, l'intérieur des terres était essentiellement fréquenté lors de la période dite hivernale (incluant l'automne) pour la pratique de la chasse (cervidés, castors, ours, gibier, etc.) et pour se protéger des vents et de la poudrerie rencontrés sur les berges devenues inhospitalières avec l'arrivée du froid (Clermont et Chapdelaine 1982 : 46). Les sites de campement saisonnier, temporaire et les haltes lors de la période estivale (été et fin du printemps) étaient situés à proximité des rives à des endroits stratégiques permettant l'accès à des voies navigables et à des environnements riches en ressources halieutiques, cynégétiques et floristiques. En ce sens, la périphérie des zones marécageuses, les axes de circulations intérieures, les rapides et par conséquent, les zones de portage et d'accostage forment des milieux susceptibles d'avoir accueilli des sites d'habitation, et ce, jusqu'à la fin de la période du Sylvicole. La berge Couvrette, en marge des rapides du Cheval Blanc, se présentait comme un point stratégique de la rivière des Prairies. D'une part, en tant que lieu d'accostage et de portage et d'autre part, comme point d'accès au ruisseau intérieur Papineau-Lavoie.

Tableau 3.2 Chronologie et nature de l'occupation autochtone

Période	Chronologie		Mode de subsistance	Schème d'établissement
	Phase	AA* (avant aujourd'hui)		
Paléoindien	Ancien	12 500 – 11 200	- Exploitation du gros gibier (principalement caribou)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Paléorivage de lacs proglaciaires ; hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
	Récant	11 300 – 8 800	- Exploitation diversifiée d'espèces animales - Diversification graduelle des ressources exploitées (petit gibier, plantes, ressources marines)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
Archaïque	Ancien	11 300 – 8 800	- Exploitation saisonnière des ressources animales et végétales en fonction des disponibilités.	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Petits campements près de cours d'eau sur sols bien drainés.
	Moyen	8 800 – 6 800	- Chasse, pêche et cueillette	- Camps plus importants près de cours d'eau majeurs et de bons endroits de pêche - Sites de haltes temporaires
	Supérieur	6 800 – 4 500	- Exploitation des ressources animales et végétales avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers
	Terminal	4 500 – 3 000	- Chasse, pêche et cueillette	- Grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson (rapides et seuils) - Réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande
Sylvicole	Inférieur	3 000 – 2 400	- Diversité des ressources exploitées avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers
	Moyen	2 400 – 1 500	- Chasse, pêche et cueillette	- Sites d'hiver à l'arrière de la plaine laurentienne - Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants - Petits campements saisonniers réutilisés et camps semi-permanents
	Moyen tardif	1 500 – 1 000	- Apparition et développement de l'horticulture et de l'agriculture	- Villages semi-permanents loin des routes fluviales sur des élévations bien drainées
Historique	Supérieur	1 000 – 500	- Importance de la pêche et de la cueillette - La chasse devient complémentaire	- Camps saisonniers (station de pêche) - Camps temporaires
		500 – Aujourd'hui		-

*Note : L'abréviation AA signifie « avant aujourd'hui », soit avant 1950, par convention.

C'est lors de l'Archaïque supérieur (6000 ans AA à 4000 ans AA) que les premières manifestations pré-historiques se présentent sur l'île de Montréal, notamment avec le site BjFj-85 situé à Sault-au-Récollet en aval de la rivière des Prairies. L'île Jésus n'est pas exempte de sites Archaïque, ceux-ci se trouvent le long des rives de la rivière des Mille Îles et des Prairies. Le site de la pointe est de l'île Jésus (BkFj-2), stratégiquement situé à la confluence des rivières des Mille-Îles et des Prairies, a révélé une pointe de projectile de type Lamoka et deux gouges en pierres polies (Gaumond 1963). Mais c'est au sein de la portion sud-ouest de l'archipel de Sainte-Rose qu'a été découvert le site le plus ancien (BjFk-3). Une pointe de projectile à encoches pouvant être associée à des groupes culturels de l'Archaïque laurentien récent (5500 – 4200 AA) y a été documentée (Archéobec 1996). Une lance ou un couteau possiblement associé à l'Archaïque laurentien en transition vers le Sylvicole inférieur a été découvert de façon fortuite sur l'île Bélair (Balac 2004). Une découverte fortuite d'une tête de hache en pierre polie a été faite en 1976 à proximité de la berge des Mille Îles sur le site BjFl-1 dans le secteur du Rapide du Grand Moulin (Barré 1976). L'ensemble de ces découvertes soutiennent l'idée que les rives des Mille Îles et des Prairies étaient visités et occupés par les groupes de l'Archaïque.

La période suivante de l'Archaïque terminal (4500 ans AA à 3000 ans AA) est représentée sur l'île de Montréal par le site de la carrière de cornéenne (BjFj-97) qui est localisé sur le mont Royal. Dès l'Archaïque supérieur, une relation aux milieux humides d'eaux peu profondes (littoral de lac d'eau douce, rivière et ruisseau d'eau douce) et marécageuses, possiblement présents aux périodes précédentes, se perçoit dans les schèmes d'établissements. Il faut tenir compte du fait que la période Archaïque, dans son ensemble, n'est que très peu représentée sur l'île Jésus. Malgré cela, le passage de groupes archaïques le long de la rivière des Prairies et à l'intérieur via le réseau de cours d'eau secondaire n'est pas à exclure.

3.3.2 *Occupation au cours du Sylvicole (3 000 - 500 AA)*

La période chronologique suivante est désignée sous le terme de Sylvicole (3000 ans AA à 500 ans AA). On définit quatre subdivisions dans la vallée du Saint-Laurent pour cette période : Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA) ; Sylvicole moyen ancien (2400 à 1400 ans AA) ; Sylvicole moyen tardif (1400 à 950 ans AA) et le Sylvicole supérieur (950 à 500 ans AA). Cette dernière phase prend fin avec l'arrivée des premiers Européens en 1535 de notre ère. Les sites archéologiques préhistoriques connus jusqu'à présent pour l'île Jésus sont localisés à proximité des principaux axes hydrologiques ou légèrement en marge de ceux-ci, au sein de zones de confluences, de secteurs de rapides, sur les îles, les pointes, les plages et sur des terrasses bien drainées.

Quelques vestiges archéologiques témoignent du passage de groupes du Sylvicole, à commencer une fois de plus par le site de la pointe est de l'île Jésus (BkFj-2) qui a révélé la présence d'un fragment de pipe et de tessons de poterie datant du Sylvicole moyen ancien (2400 à 1400 ans AA). En amont de la rivière des Prairies sur la pointe sud-est de l'île Pariseau/Bigras (BjFl-g), des tessons de céramiques ont été découverts témoignant du passage de ces groupes au sein de cet axe hydrographique. L'analyse des motifs des tessons a permis de confirmer une datation pour le Sylvicole supérieure (950 à 500 ans AA) avec une affiliation culturelle aux groupes iroquoiens du Saint-Laurent (Rochefort, 2010). À moins d'un kilomètre de l'île Roussin, en amont du rapide du Grand-Moulin, se trouve le site BjFl-6 datant du sylvi-

cole moyen ancien (2 400 – 1 500 ans AA). Tout comme le site archaïque BjFl-1, il s'agit possiblement d'un site de portage pour contourner le Rapide du Grand Moulin.

3.3.3 Période de contact et débuts de la période coloniale (1535-1701)

C'est en 1535 que Jacques Cartier visite pour la première fois l'île de Montréal et le village d'Hochelaga, qu'il dépeint comme une petite bourgade palissadée située au pied du mont Royal. Entre la dernière visite de Cartier et la remontée graduelle du Saint-Laurent par les Européens vers 1580, les Iroquoiens du Saint-Laurent disparaissent, laissant derrière eux terres et villages abandonnés. À partir de ce moment, la région de Montréal semble moins occupée par les groupes autochtones que lors des périodes précédentes. Le territoire reste tout de même convoité par plusieurs groupes locaux pour ses ressources et comme lieu stratégique permettant le contrôle du commerce et des différents corridors fluviaux. C'est une grande partie du Saint-Laurent qui est alors inoccupée et ses principaux affluents ne sont plus désormais que des routes de guerre pour les Algonquins, les Montagnais, les Hurons et les Iroquois.

La carte de Vachon de Belmont de 1702, traitant de la description de l'île de Montréal et des côtes, permet de lire ce qui ressemble au terme algonquin-iroquois « Ottenraguay » dans la baie en aval des rapides du Cheval Blanc situé tout près de la zone d'étude (figure 3.1). Selon Arkéos, ce terme peut possiblement signifier « là où se trouve un village ». Cette baie devait servir de lieu de halte, de campement de pêche ou bien de portage lors des déplacements sur la rivière des Prairies ou bien de campement de pêche lors de la seconde moitié du 17^e siècle, voir même avant (Arkéos 2018, 47). L'explorateur et

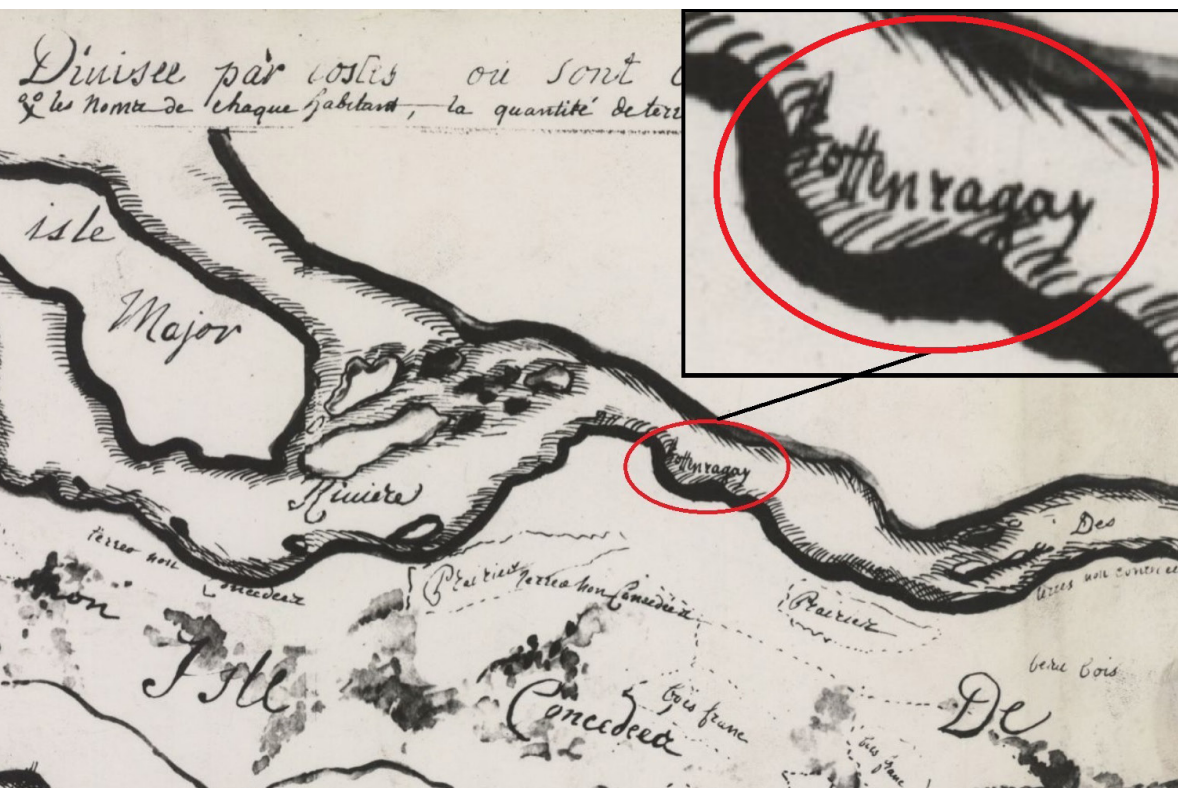


Figure 3.1

Extrait de la carte de Vachon de Belmont de 1702 montrant le lieu-dit Ottenragay (source : Archives de la ville de Montréal).

missionnaire jésuite Antoine Dalmas, qui remonte la rivière des Prairies en 1674 accompagné de deux canoteurs d'expérience de La Prairie, fait état de sa rencontre avec des groupes autochtones algonquins à deux endroits, soit, respectivement au nord de l'île Paton et à la pointe ouest de l'île Jésus.

3.4 Contexte d'occupation euroquébécoise

L'aire d'étude fait partie du territoire de l'ancienne ville de Sainte-Dorothée qui faisait auparavant partie de la paroisse Saint-Martin créée en 1774. L'île Jésus, d'abord appelée « île de Montmagny » sous l'administration de la Compagnie des Cent-Associés, est cédée aux Jésuites en 1636, qui la cèdent en 1672 à Louis Berthelot, alors secrétaire de Louis XIV (Dépatie 1988 : 30). Par la suite, la seigneurie passe entre diverses mains avant de devenir la propriété de monseigneur de Laval en 1675 qui la cède au Séminaire de Québec en 1680, qui en demeurera gestionnaire jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854.

Sous l'administration du Séminaire de Québec, l'île connaît un lent peuplement attribuable en partie aux guerres iroquoises. De sorte qu'à la toute fin du 17^e siècle, en 1698, on y compte seulement 13 colons. La pacification du territoire qu'apporte la Grande Paix de Montréal de 1701 sera propice à un véritable peuplement de l'île, de telle sorte qu'au 18^e siècle on notera une croissance notable de la population (Logette 2006 ; Dépatie 1988).

3.4.1 *Côte du sud (1740-1774), paroisse de Saint-Martin (1774-1869) et de Sainte-Dorothée (1869-1965)*

C'est en 1740 que sont concédées au long de la rivière des Prairies dans la côte du sud, les premières parcelles de terre à recouper le territoire de la future paroisse Sainte-Dorothée (l'usine à histoire(s) 2022, 8). Les résidents de cette partie de l'île Jésus relèvent alors de la paroisse voisine de Sainte-Geneviève sur l'île de Montréal (Despatie 1988, 45 cité dans l'usine à histoire(s) 2022, 8). Des traverses, à l'aide de barges ou de canots, ou l'hiver sur le lit gelé de la rivière, permettent de traverser sur l'île de Montréal un peu en amont des rapides du Cheval Blanc ou de relier l'île Bizard à l'Ouest. À partir de 1760, le peuplement s'étend un plus à l'intérieur des terres avec l'ouverture de la côte Saint-François, dont les parcelles longent l'actuelle rue Principale (Laurin 1969, 5 cité dans l'usine à histoire(s) 2022, 8).

En 1774, la paroisse de Saint-Martin, qui comprend le territoire de Sainte-Dorothée, est créée afin de desservir les habitants du centre et de l'ouest de l'île Jésus. Le noyau villageois de cette paroisse est localisé à l'intérieur des terres contrairement aux paroisses de Sainte-Rose, de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-François (Dorion, 2001). Au cours du 18^e siècle et durant la majeure partie du 19^e siècle, outre la pratique de l'artisanat et des professions libérales qui se concentrent dans les noyaux villageois (Dorion 2001, 80), l'agriculture de subsistance ou autarcique constitue la principale activité pratiquée par les habitants de l'île Jésus (figure 3.2). Les terres servent également de réserves de bois de chauffage (l'usine à histoire(s) 2022, 8).

Au cours de la première moitié du 19^e siècle, l'occupation des terres s'intensifie avec l'ouverture de nouveaux rangs au bord desquels les parcelles sont concédées et valorisées par les activités agricoles.



Figure 3.2 Extrait de la carte de Joseph Bouchette, 1831, montrant l'île Jésus, « Topographical Map of the District of Montreal, Lower Canada » (Séminaire de Québec)..

Les chemins de montée permettent de relier les rangs entre eux et donnent accès aux moulins, noyaux villageois, traverses et ponts. La municipalité de la paroisse de Saint-Martin est créée en 1855 et la municipalité de la paroisse Sainte-Dorothée (sa partie appelée Haut-Saint-Martin) s'en détache peu de temps après en 1869 (figure 3.3). Au 19^e siècle, la rive de la rivière des Prairies de la paroisse Sainte-Dorothée demeure peu densément bâtie et est majoritairement composée de terres agricoles situées au sud du chemin du Bord-de-l'Eau (James 1865) (figure 3.4). Les habitations sont surtout concentrées plus au nord, au cœur du noyau villageois, qui est accessible par la montée Gravel (Enclume 2020, 695).

Le noyau paroissial de Sainte-Dorothée, situé à l'intersection de la rue Principale et de la montée Gravel, accueille quelques commerces et certains services, dont, selon les années, un magasin général, une boulangerie, une auberge-hôtel et quelques artisans (boulangers, bouchers et ferblantiers, etc.). Une école est construite en 1903 à l'ouest de la montée Gravel. En 1906, une fabrique de conserves de tomates est inaugurée par la Sainte-Dorothée Canning Co. Ltd (détenue par des agriculteurs locaux), sur l'actuelle rue Renaud (anciennement rue de la Manufacture). Elle ouvre à Sainte-Dorothée et emploie de 125 à 140 ouvriers et ouvrières. Acquisée par la Dominion Cannery en 1915, elle ferme ses portes en 1927 (l'usine à histoire(s) 2022 ; Dorion 2001, 132).

À partir de la seconde moitié du 19^e siècle, les agriculteurs de Sainte-Dorothée commencent à se spécialiser vers la culture maraîchère et l'horticulture (Paquette 1976 : 100). Ainsi, selon Dorion (2001, 121), l'île Jésus devient alors reconnue comme « le Jardin de Montréal » grâce à sa culture maraîchère qui lui apporte des années de prospérité entre 1915 et 1950. Dans la première moitié du 20^e siècle, la technologie de la couche chaude et l'utilisation de serre (figures 3.5, 3.6 et 3.7) permettent d'allonger la période de croissance et renforcent ainsi, la productivité des terres (Dorion 2001, 127). Plus tard au cours du 20^e

Figure 3.3 Plan de la Paroisse de Sainte-Dorothée vers 1869 (ANQM, source : SHIJ/CAL, cote CAL-C1-L10_001).

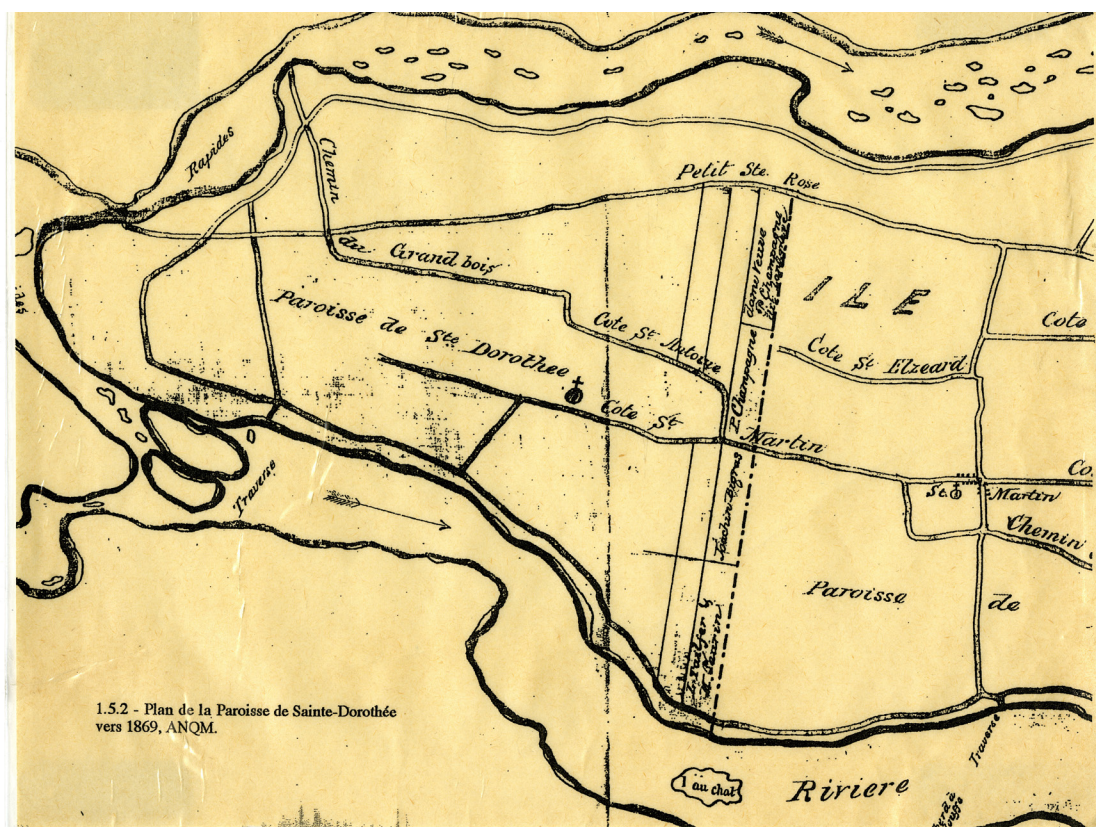


Figure 3.4 Extrait du plan Frontier of Canada East de Sir Henry James de 1865 recadré sur la zone d'étude (BAC-LAC).





Figure 3.5 Extrait d'un vidéo publié en 2020 par Histoire de Laval et réalisé Alexandre Legault issu d'un entretien avec Yves Labrosse « Récit # 6 : Souvenirs d'enfance et transformations de l'agriculture à Sainte-Dorothée »



Figure 3.6 Photo illustrant des serres chaudes dans des champs aux environs de Saint-Martin sur l'île Jésus devenue Ville de Laval, 1945, par Claude Décarie

Figure 3.7 Photo illustrant une serre aux environs de Saint-Martin sur l'île Jésus devenue Ville de Laval, 1945, par Claude Décarie.



siècle, les cultivateurs de Sainte-Dorothée se spécialisent également dans l'horticulture ornementale et écoulent leurs produits sur le marché montréalais. Dorion (2001, 191) mentionne dans son ouvrage quels sont les types de bâtiments qui étaient couramment érigés sur les terres des maraîchers et horticulteurs, soit la maison familiale, la grange-étable, l'entrepôt, le hangar, l'étable et les serres.

Dès la fin du 19^e siècle, mais surtout au cours de la première moitié du 20^e siècle, Sainte-Dorothée voit arriver de nombreux villégiateurs estivants qui établissent des chalets en bordure de la rivière des Prairies (figure 3.8). L'ouverture de la gare de Sainte-Dorothée en 1920 sur la ligne ferroviaire reliant Montréal à Deux-Montagnes facilite l'expédition des produits agricoles de Sainte-Dorothée vers le centre-ville et augmente la fréquentation des plages de l'île Jésus par les vacanciers qui viennent majoritairement de l'île de Montréal, tout en accélérant la construction de chalets (figure 3.9). La villégiature, qui atteint un sommet dans les années 1940, a pour effet de morceler les lots d'origine pour s'approprier les bandes riveraines, ce qui repousse l'agriculture vers le centre de l'île Jésus (Dorion 2001, 243). En 1947, le noyau villageois et les terres agricoles limitrophes se séparent de la paroisse de Sainte-Dorothée lors de la création de la municipalité (village) de Sainte-Dorothée au centre, qui est distinct de la municipalité de paroisse de Sainte-Dorothée à l'est et à l'ouest (Enclume 2020, 695). À partir des années 1950, la population de l'île Jésus s'accroît très rapidement en raison d'une immigration métropolitaine considérable (Baillargeon, Fortin, et Archambault 1977, 49). Comme un peu partout sur l'île Jésus, les agriculteurs vendent progressivement leurs terres à des promoteurs et des constructeurs qui vont réaliser des petits projets immobiliers constitués de maisons unifamiliales aménagées autour de terrasses centrales. Dès lors, on assiste à une densification démographique et résidentielle graduelle. La lancée du phénomène



Figure 3.8 Extrait d'une carte topographique du Canada montrant l'état de développement de la partie ouest de l'île Jésus au début du 20e siècle et l'étendue du ruisseau Papineau-Lavoie avant sa canalisation partielle (Department of Militia and Defence, 1909 : arpentage en 1907).



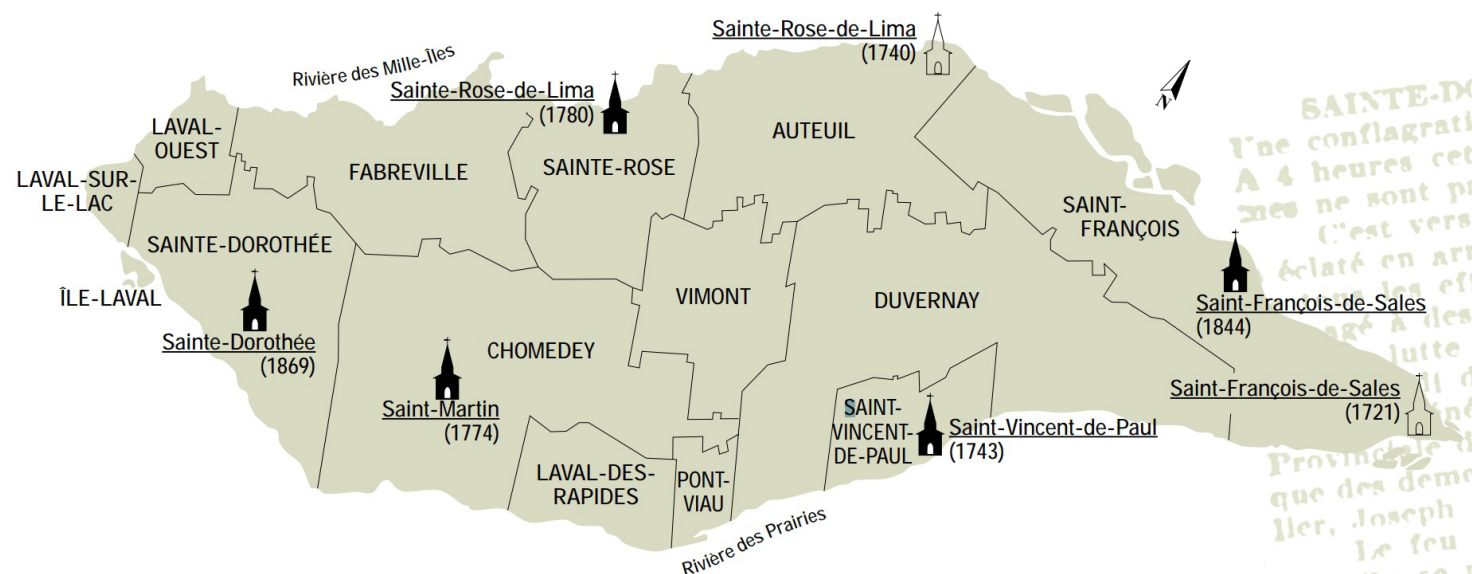
Figure 3.9 Extrait d'une carte topographique de 1934 arpentée en 1932, montrant le territoire de Sainte-Dorothée et les trois gares de train qui ont été aménagées dans l'ouest de l'île, incluant la gare de Sainte-Dorothée (Department of National Defence, source : BANQ).

Tableau 3.3 Évolution de la population dans les paroisses de Saint-Martin, de Sainte-Dorothée, et la municipalité de Sainte-Dorothée.

Période/date	Paroisse Saint-Martin	Sainte-Dorothée (paroisse)	Sainte-Dorothée (et village)	Source
1790	1 637			Paquette, 1976 : 28
1821	2 606			Paquette, 1976 : 31
1825	2 606			Logette, 2006 : 56
1831	3 022			Logette, 2006 : 56
1842	3 077			Logette, 2006 : 56
1851	3 764			Bélanger, 1977 : 11
1861	4 093			Bélanger, 1977 : 11
1871	2 747	989		Bélanger, 1977 : 11 ; Paquette, 1976 : 32, 46
1881	2 613	939		Paquette, 1976 : 34, 46
1901	2 331	876	881	Paquette, 1976 : 34, 43, 46
1911			900	Paquette, 1976 : 34, 43
1921			992	Paquette, 1976 : 43
1931			1 265	Paquette, 1976 : 43
1941			1 688	Paquette, 1976 : 43
1951			2 546	Paquette, 1976 : 43
1956			4 346	Baillargeon, et coll., 1977 : 50
1961			5 297	Paquette, 1976 : 43
1962			5 685	Baillargeon, et coll., 1977 : 50
1963			6 378	Baillargeon, et coll., 1977 : 50
1964			7 291	Baillargeon, et coll., 1977 : 50
1971			9 791	Paquette, 1976 : 43

de suburbanisation ne s'arrêtera plus par la suite et continuera de réduire les territoires agricoles. De 1951 à 1961, la population de Sainte-Dorothée est multipliée par six (croissance de 629,6 %). S'ensuivent des croissances de 7,3 % pour 1961-1962 et de 12,1 % pour 1962-1963. Dès lors, on assiste à une densification démographique et résidentielle graduelle (tableau 3.3). Accompagnant ce développement urbain, des changements institutionnels et administratifs surviennent également. La Ville de Sainte-Dorothée naît le 5 mars 1959, lorsqu'annexant le territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Dorothée le village inscrit son territoire en municipalité de ville et institue une corporation à cet effet¹. Le 6 août 1965, la Ville de Laval est fondée à la suite de la fusion des 14 municipalités présentes sur l'île Jésus dont Sainte-Dorothée fait partie (figure 3.10).

1 Statuts de la province de Québec, 7-8 Elizabeth II, chapitre 114). Voir Ville de Laval, Fonds de la ville de Sainte-Dorothée (M10).



Fondation des cinq premières paroisses de l'île Jésus et ex-municipalités de Laval avant la fusion en 1965. Ville de Laval.

Figure 3.10 Extrait de la figure tirée de Chapleau et al. (2001 : 44) montrant la fondation des premières paroisses de l'île Jésus en municipalités avant la fusion de 1965.

3.4.2 Berge et parc Couvrette

Dans le secteur de la berge et du parc Couvrette (tableau 3.4), les terres sont concédées à partir de 1740 sur la côte du Sud. La carte réalisée par le père Mathurin Jacrau en 1749 (Jacrau 1749) illustre la division des concessions seigneuriales qui sont orientées perpendiculairement ou obliquement à la rive de la rivière des Prairies. La carte ne présente toutefois pas le ruisseau Papineau-Lavoie ni son embouchure (figure 3.11). D'après le cadastre de 1749, les anciens lots 122 à 126 qui se trouvent dans les limites de l'aire d'étude ont tous été concédés en 1740 par le Séminaire de Québec dans la côte du Sud (Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus, 2017). La carte militaire de Murray de 1761 (Holland, 1761) montre que le secteur de la berge Couvrette accueille deux maisons d'établissements agrorésidentiels de chaque côté du ruisseau Papineau-Lavoie (figure 3.12).

Sur le plan réalisé d'après l'arpentage des années 1829 à 1831 (Anonyme 1831), le ruisseau Papineau-Lavoie apparaît cette fois très nettement. Le cours d'eau traverse plusieurs lots agricoles qui ont fait l'objet d'un morcellement partiel des concessions d'origine du 18^e siècle (figure 3.13).

Sur le « Plan de la Paroisse de Ste-Dorothée » de janvier 1877 réalisé par P. Garneau (1877), commissaire des terres de la Couronne, on distingue clairement le ruisseau. L'aire d'étude recoupe les numéros de lot 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 (figure 3.14). Une particularité intéressante à observer est que presque toutes les concessions aux abords du ruisseau Papineau-Lavoie enjambent littéralement ce dernier, de même que le chemin du Bord-de-l'eau. Des ponceaux aménagés à la limite des lots devaient permettre aux agriculteurs d'exploiter leurs terres qui se trouvaient à être alors divisées en deux par le cours d'eau.

Tableau 3.4 Chronologie des événements historiques de la berge et du parc Couvrette

Période/date	Événements	Berge Couvrette	Parc Couvrette	Source
1740	Concession des terres agricoles par le Séminaire de Québec		Début de l'occupation agricole, de la mise en culture des terres et du défrichage	<i>Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ), 2017</i>
1774-1855	Paroisse de Saint-Martin		Poursuite des activités agricoles. Le tracé du chemin du Bord-de-l'Eau et de la montée Gravel apparaissent pour la première fois sur un plan de 1829-1831	<i>Dorion, 2001.</i>
1855-1869	Municipalité de la paroisse de Saint-Martin			<i>Fortin et coll., 2008 : 130</i>
1869-1959	Municipalité de la paroisse de Sainte-Dorothée		Construction de la première église à Sainte-Dorothée et développement du premier noyau villageois. Intensification de la culture maraîchère et horticole	<i>Chapleau et al. 2001 : 40</i>
Avant 1930		Parcelles cultivées et petit boisé en bordure du ruisseau	Bâtiments de ferme et maison en bordure du ruisseau Papineau	<i>Photographie aérienne 1930</i>
1930-1948	Implantation du tourisme de villégiature à Laval au début du 20e siècle	Chalets de villégiature visibles du côté sud du chemin du Bord-de-l'Eau et sur la rive ouest du ruisseau Papineau-Lavoie		<i>Service d'urbanisme de la Ville de Laval, v.1985 ; Photographies aériennes de 1930 et de 1948</i>
1948 (1960 ?)-1961	Création de la ville de Sainte Dorothée en 1959 (jusqu'en 1965)		– Aménagement de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée qui coupe le futur parc Couvrette en deux. – Démolition des bâtiments de ferme et de la maison en bordure du ruisseau Papineau sur l'ancien lot cadastral 42.	<i>Plan de la ville de Sainte-Dorothée de 1960 (Desjardins et Sauriol) Photographies aériennes de 1948 et de 1961</i>

Période/date	Événements	Berge Couvrette	Parc Couvrette	Source
			- Au même endroit, la première station de pompage et le réservoir à eau sont construits au sud-ouest de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée - Construction résidentielle sur les anciens lots cadastraux 39 à 44 en bordure de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée, rue Huberdeau, rue Maisonneuve et rue de la Place George - Déviation et remblaiement de trois anciens méandres du ruisseau entre le boulevard Samson et la rue des Jardins-Sainte-Dorothée	
1961-1964	Prolongement du boulevard Samson du côté est du ruisseau Papineau		Les abords du boulevard Samson nouvellement construit sont aménagés au-dessus du ruisseau Papineau. Le boulevard Samson marque désormais la frontière physique entre le parc Couvrette (au sud) et le futur parc Sylvie (au nord).	<i>Plan de la ville de Sainte-Dorothée de 1964 (Gagnon) ; Photographies aériennes de 1961, de 1969 et de 1971</i>
1965	Fusion de la ville de Sainte-Dorothée à la Ville de Laval			
1964-1969	Inauguration du parc Couvrette en 1967	- Déviation et remblaiement d'un méandre de l'ancien ruisseau en bordure de la rivière des Prairies	Aménagement de la piscine, du premier terrain de tennis (terrain sud) et du premier terrain de baseball	<i>Plan de la ville de Sainte-Dorothée de 1964 (Gagnon) ; Photographies aériennes de 1961 et de 1969</i>
1971-1973			Construction du CHSLD Sainte-Dorothée	<i>Photographies aériennes de 1971 et de 1973</i>
1976-1978		- Démolition des chalets de villégiature du côté sud du chemin du Bord-de-l'Eau	Aménagement de l'actuel terrain de baseball Bantam	<i>Photographies aériennes de 1976 et de 1978</i>

Période/date	Événements	Berge Couvrette	Parc Couvrette	Source
		sur la rive ouest du ruisseau		
Après 1982	Création du parc Sylvie (à confirmer)	Rapport du ministère de l'Environnement du Québec, qui recommande la création d'un parc régional recoupant l'aire d'étude		<i>Gaudreau, Houle et Le Plattenier, 1982</i>
1983			Construction du manoir du ruisseau au nord du CHSLD Sainte-Dorothée	
1984-1993			Terrain de basketball visible à partir de 1984 (peut-être à partir de 1976-1978 ?)	<i>Photographies aériennes de 1983, de 1984, de 1987, de 1990 et de 1993</i>
1990-1993			Aménagement du terrain de soccer	<i>Photographies aériennes de 1990 et 1993</i>
1997				<i>Photographie aérienne de 1997</i>
2009-2010			Aménagement du terrain de tennis nord sur l'ancien terrain de baseball	<i>Photographies aériennes de 2007, 2009 et 2011</i>

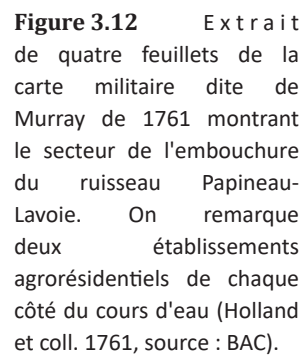
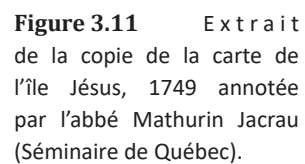




Figure 3.13 Extrait du plan cadastral de la seigneurie de l'Île Jésus fait d'après l'arpentage dans les années 1829, 1830 & 1831.

Figure 3.14 Extrait du plan de la Paroisse de Ste-Dorothée, 1877, par P. Garneau, commissaire des terres de la Couronne (Séminaire de Québec).



De tels ponceaux sont d'ailleurs visibles sur les photographies aériennes du secteur et se trouvaient aménagés à un intervalle de deux lots.

La carte de 1911 (Meunier 1911) permet encore une fois de constater l'évolution parcellaire du secteur du parc Couvrette (figure 3.15). La carte indique les noms des différents propriétaires ainsi que le ruisseau Papineau-Lavoie, avec les numéros de cadastre associés. La carte de 1931 (Duchesnay 1931) montre quant à elle (figure 3.16) peu de changements par rapport à celle de 1911. Les noms des propriétaires ne sont pas indiqués sur les terres, mais renvoient plutôt aux numéros de cadastre. Les données issues des cadastres des années 1749, 1854, 1911 et 1958 indiquant les numéros cadastraux et les noms des propriétaires ou occupants, est accessible en ligne pour l'ensemble de l'île Jésus.

La portion nord-est du parc Couvrette est recouverte par des boisés qui s'étendent tout au long du ruisseau Papineau-Lavoie, comme on peut le constater sur les photographies aériennes de 1930 et 1948. Il est probable que ces boisés aient été exploités comme lots de bois de chauffage par les agriculteurs de Sainte-Dorothée, entre le début de la période coloniale et le 20^e siècle. Au début du 20^e siècle, ces boisés apparaissent tout de même assez denses dans certains secteurs. Une partie du milieu forestier bordant le ruisseau va d'ailleurs se maintenir en plusieurs endroits tout au long du 20^e siècle. Une partie sera tout de même progressivement défrichée à partir des années 1930, pour aménager des routes, ou pour la construction de bâtiments résidentiels, commerciaux ou institutionnels.

Dans le secteur de la berge Couvrette, des chalets de villégiatures sont construits entre 1930 et 1948 au sud du chemin du Bord-de-l'Eau, sur une partie des anciens lots cadastraux 43 et 44. (figure 3.17). Ces premiers chalets disparaissent avant 1961, au moment où le ruisseau sera canalisé à son embouchure dans la rivière des Prairies, déplaçant ainsi son tracé un peu à l'est de son lit d'origine. Les autres chalets qui occupent la portion nord-ouest de la berge subsistent encore deux décennies jusqu'à être démolis vers 1978.

À partir des années 1950 et 1960, les terres agricoles sont loties pour accueillir des maisons unifamiliales, ce qui entraîne la création de quartiers résidentiels. Plusieurs ensembles résidentiels voient alors le jour à Sainte-Dorothée durant cette époque d'urbanisation rapide et durant les décennies qui vont suivre. Les abords de la berge Couvrette et de la portion sud du parc Couvrette sont les premiers secteurs à être transformés en quartiers résidentiels (figure 3.18). Les abords de la section nord-est du parc Couvrette commenceront surtout à se lotir à partir des années 1970, soit un peu après le prolongement du boulevard Samson du côté est du ruisseau Papineau (figure 3.19).

Cette transformation du paysage commence sur les abords de la rivière des Prairies pour ensuite s'étendre progressivement vers le nord. Des bâtiments de ferme et une maison sont d'ailleurs toujours visibles au début du 20^e siècle en bordure du ruisseau à l'extrémité sud-est de l'ancien lot 41 des cadastres de 1911 et de 1958 (anciennement partie du lot 124 du cadastre de 1749). Les propriétaires connus sont Hormidas Lauzon, en 1911, et Denis George, en 1958 (Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus, 2017). Les bâtiments de fermes vont être rasés entre 1948 (photographie aérienne) et 1960 (Desjardins et Sauriol).

[illegible]

Patrimoine Experts s.e.n.c. - 35

Légende	
Années de construction	
Noir	Avant 1900
Violet	1901-1945
Bleu	1946-1955
Brun	1956-1965
Orange	1966-1970
Jaune	1971-1975
Blanc	1976-1985

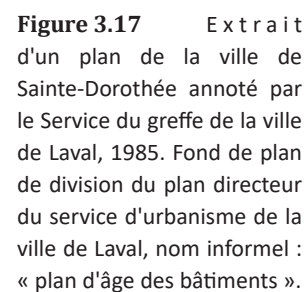


Figure 3.18 Extrait
du plan de la ville de Sainte-
Dorothée (source Desjardins
et Sauriol 1960)

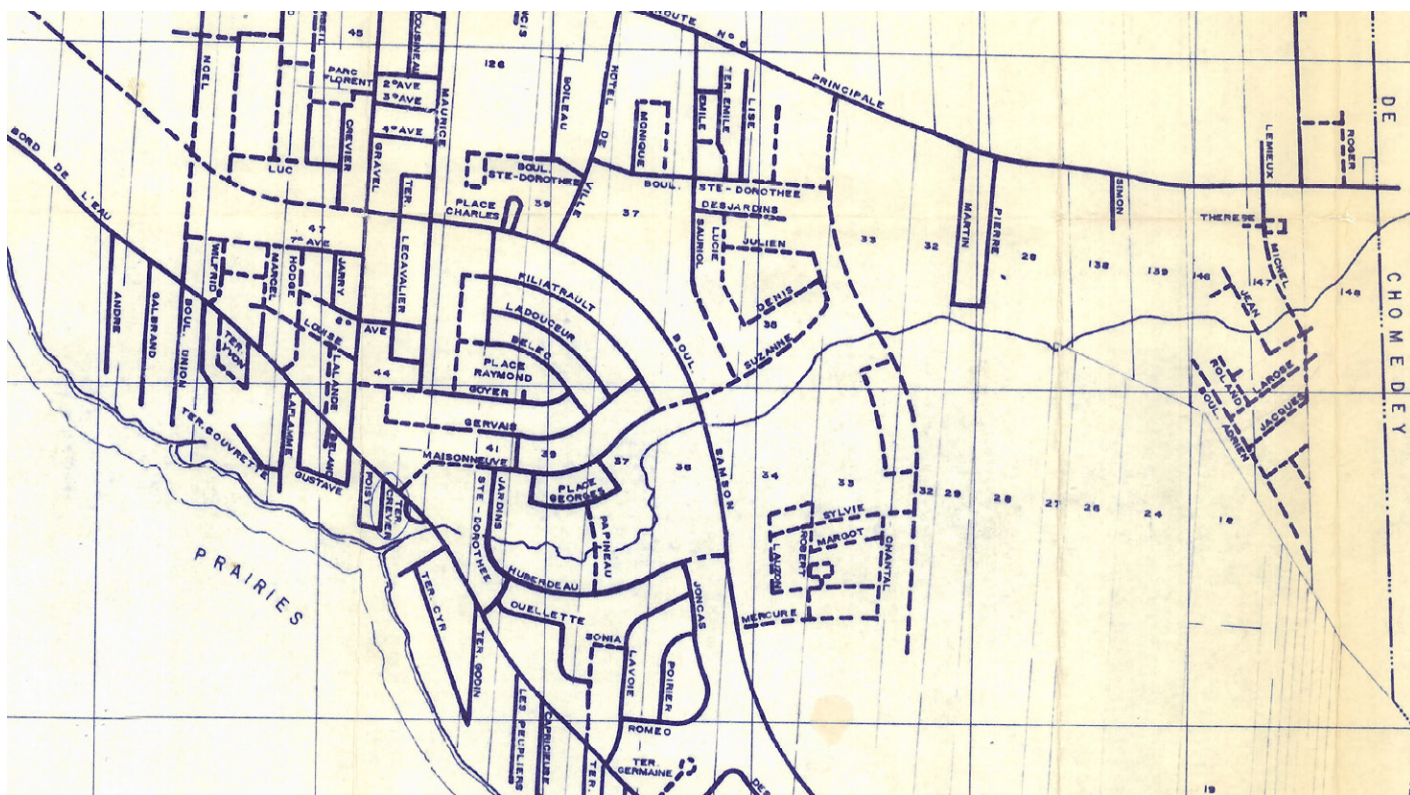


Figure 3.19 Extrait du plan de la ville de Sainte-Dorothée (source Gagnon 1964)

Le parc Couvrette est aménagé vers 1967. Il contient alors une piscine municipale, un petit terrain de baseball et ce qui semble correspondre à un premier terrain de tennis (actuels terrains sud). Le parc Couvrette est érigé sur un secteur remblayé entre 1948 et 1960, au-dessus d'un ancien méandre du cours d'eau. La rue des Jardins-Sainte-Dorothée est aménagée durant la même période et l'espace au sud-ouest fera également l'objet de remaniements importants lors de la construction de la première station de pompage et du réservoir à eau potable. Ces aménagements seront d'ailleurs construits dans l'emprise de l'ancienne ferme. Le parc Couvrette en tant que tel ne fera pas l'objet de travaux de déboisement ou de nivellement supplémentaires. Différents terrains de sports seront aménagés au fil du temps, affectant probablement l'intégrité des sols en place. Rappelons à cet effet que le périmètre déboisé du parc a probablement été passablement remanié lors du remblaiement du ruisseau et durant la démolition des anciens bâtiments de ferme.

Au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, bien que plusieurs quartiers résidentiels voient le jour dans le secteur du parc Couvrette, quelques projets de développement vont être abandonnés et resteront à l'étape du lotissement. C'est le cas du projet d'aménagement de la rue Papineau qui devait traverser le ruisseau homonyme entre la place George et la rue Huberdeau. Le tracé projeté de la rue apparaît sur les plans de la ville de Sainte-Dorothée datant de 1960 (Desjardins et Sauriol) et 1964 (Gagnon). Le projet de construction de la rue et des maisons qui devaient y être érigées en bordure ne verra toutefois jamais le jour. La rue et les lots résidentiels qui ont été divisés en prévision de cet ensemble résidentiel marquent cependant toujours leur empreinte dans le cadastre actuel. D'ailleurs, bien qu'elle n'ait pas abouti, une

partie de la rue Papineau a tout de même été partiellement aménagée et remblayée sur une partie de son tracé. Sur les photographies aériennes des années 1960 et 1970, on constate l'emprise du chemin qui a été défrichée puis remblayée, ainsi que le ponceau qui traverse le ruisseau en amont du terrain de baseball bantam est encore bien visible.

Le ruisseau Papineau-Lavoie a fait l'objet de canalisation sur une partie de son tracé (surtout plus en amont de l'aire d'étude), mais est demeuré plutôt inchangé depuis le début du 20^e siècle. Dans l'aire d'étude, le tracé du cours d'eau a surtout été modifié entre 1948 et 1961, où il se trouve alors canalisé au sud-est du parc Couvrette et au niveau de la berge Couvrette. Le cours d'eau apparaît aujourd'hui assez perturbé. L'analyse environnementale du ruisseau Papineau-Lavoie, réalisée en 2013 (Bellemare, 2015 ; Bellemare et al., 2013), révèle ainsi un niveau de dégradation élevé de la qualité de l'eau, en raison notamment de nombreuses conduites d'égouts pluviaux qui s'y déversent et aussi, entre autres, en raison des activités agricoles. Le cours d'eau pourrait toutefois être réhabilité, puisqu'il « regroupe les conditions gagnantes pour la réalisation d'actions et d'aménagements permettant d'améliorer la qualité de l'eau et maintenir la biodiversité, tout en assurant un écoulement des eaux plus optimal » (Bellemare et coll., 2013 : 19).

Au tournant du 21^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, le secteur à l'étude ne connaîtra pas de grandes modifications, à l'exception de la réfection de terrains de jeux et de l'agrandissement des terrains de tennis dans le parc Couvrette (voir le plan 1.1 de l'aire d'étude actuelle). Du côté sud-ouest de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée, la première station de pompage, ainsi que l'ancien réservoir à eau sont remplacés par de nouvelles installations qui ont été inaugurées en 2021 (Laval, 2021). Enfin, des infrastructures souterraines traversent la zone d'étude en plusieurs endroits.

3.5 État des connaissances en archéologie

3.5.1 *Historique des interventions archéologiques dans la zone d'étude*

En 1986, dans le cadre de la création d'un projet de parc naturel (Parc national de l'archipel) qui n'a finalement jamais vu le jour, la Ville de Laval a confié un mandat d'expertise archéologique à Bernard Hébert (1987) qui collaborait alors avec Ethnoscop. Dans le cas de l'île Jésus, l'objectif consistait à réaliser un inventaire archéologique sur cinq berges de l'île présentant un potentiel archéologique préhistorique ayant été préalablement identifié comme fort et moyen par une étude de potentiel réalisée par Ethnoscop (1983). La berge du parc Couvrette faisait alors partie des zones ayant été identifiées comme présentant un fort potentiel archéologique.

D'après le rapport d'Hébert (1987), l'inventaire a couvert l'emprise du stationnement qui est situé juste au sud du chemin du Bord-de-l'Eau, ainsi qu'un espace mal défini situé sur la berge du parc Couvrette qui recoupe les abords du ruisseau Papineau et de la rivière des Prairies. Ce secteur qui est décrit par Hébert, ne correspond toutefois pas à la zone identifiée sous le nom de Bernard Hébert dans les zones d'information archéologiques (ZIA) du MCC. Sur le plan 3.1, la zone associée à l'inventaire de Hébert se trouve vraisemblablement décalée d'au moins 500 mètres à l'ouest de la zone réelle de l'inventaire. Comme le rapport ne présente pas de plan de localisation très précis de la zone d'inventaire.

Ainsi, dans la zone d'inventaire, un total de 21 sondages manuels de 0,50 m de côté ont été excavés sur la berge du parc Couvrette, dont 13 sondages sur la future aire de stationnement (aujourd'hui aménagée au sud du chemin du Bord-de-l'Eau), tandis que huit autres sondages manuels ont été excavés en bordure de la rivière des Prairies et du ruisseau Papineau. Les sondages réalisés dans l'aire du futur stationnement ont révélé un sol non perturbé, constitué de couches naturelles, tandis que les secteurs bordant le ruisseau Papineau et la rivière des Prairies se sont avérés être assez fortement remaniés. Le secteur a vraisemblablement fait l'objet d'activités de remblayage au cours du 20^e siècle (Hébert 1987, 6). Les notes de terrain indiquent que certains sondages ont révélé des blocs de mortier jusqu'à une profondeur de plus de 0,50 m.

Bien que les sondages n'aient pas révélé de témoins matériels associés à la préhistoire, les interventions ont tout de même mis au jour des vestiges des chalets de vacanciers, remontant au 20^e siècle, qui étaient érigées sur la berge du parc Couvrette et qui ont aujourd'hui disparu.

3.5.2 *Sites archéologiques connus en périphérie de l'aire d'étude*

Bien qu'aucun site archéologique ne soit recensé jusqu'à présent sur le terrain à l'étude, l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) recense treize sites archéologiques et treize zones d'informations archéologiques dans un rayon de 10 km autour de la zone d'étude (tableau 3.5 ; plan 3.1). Plusieurs interventions ont été effectuées à Saint-Eustache sur un cimetière protestant (BjFI-3, voir Larocque 1999 ; Patrimoine Experts 2022a ; 2023), un cimetière catholique Arkéos (BjFI-4, voir 2004) ainsi que sur le site du moulin Légaré (BjFI-5, voir Archéophone 2013 ; Patrimoine Experts 2013 ; 2016 ; 2022 b). D'autres sites agricoles ou résidentiels (BiFk-14 et BjFk-9) sont également recensés dans l'ouest de l'île de Montréal (Arkéos 2018, 68-77, 143-55).

D'autres interventions portent sur des sites ruraux et agrorésidentiels des périodes euroquébécoise et autochtone ancien, dans l'archipel des îles de Sainte-Rose et à Montréal, dans les arrondissements Saint-Laurent et Dollard-des-Ormeaux. Les zones d'informations archéologiques sur l'île Jésus dans le tracé du REM, sur l'île Pariseau, sur les rives nord et sud de la rivière des Prairies à Saint-Dorothée et Dollard-des-Ormeaux, ainsi qu'à la jonction entre les autoroutes 13 et 440. La plupart des interventions témoignent de la présence euroquébécoise entre la fin du 18^e et le 20^e siècle et plus rares sont les découvertes d'artéfacts datés de la période autochtone ancienne.

En ce qui concerne le patrimoine bâti, un seul bâtiment d'intérêt patrimonial est recensé à proximité de l'aire d'étude, soit la maison Cyr. Elle est située au 602 chemin du Bord-de-l'Eau qui a été érigé sur l'ancien lot cadastral 42 vers 1924 (Patri-Arch 2018, 165-66).

3.5.2.1 BiFk-10, Poste Saint-Jean

Un inventaire archéologique a été réalisé du 8 au 11 septembre 2015 au poste Saint-Jean d'Hydro-Québec, situé au 3763 boulevard Saint-Jean à Dollard-des-Ormeaux. Hydro-Québec prévoyait excaver une tranchée pour raccorder des fils électriques sur une distance de 3 km. Les excavations ont été surveillées par un archéologue et s'en est suivi un inventaire archéologique menant à l'installation de huit sous-opé-

rations ou sondages manuels. Quatre d'entre elles présentaient des sols d'intérêt archéologique témoignant de l'utilisation du terrain d'une ancienne ferme, soit pour des activités domestiques et agricoles, s'étirant entre le milieu du 18^e siècle et la première moitié du 20^e siècle. Les niveaux archéologiques résiduels reposent à environ 90 cm sous la surface de circulation et les artefacts les plus anciens ont été découverts dans un remblai observé à moins de 50 cm sous la surface actuelle. Un niveau de sol organique témoignant de l'occupation ancienne avait aussi été documenté dans toutes les sous-opérations. Les découvertes comprenaient une assise de maçonnerie et des objets associés à la présence de l'ancienne maison rurale, ainsi que des vestiges en pierre calcaire et des poteaux de bois associés à la présence d'une ancienne grange. Les objets témoins de cette dernière datent principalement de la fin du 19^e siècle. Suivant les recommandations faites dans le rapport de 2016, un inventaire archéologique a été mené en 2018 pour fouiller un espace d'environ 20 x 20 m positionné dans le secteur de la grange (Arkéos 2019a ; 2016).

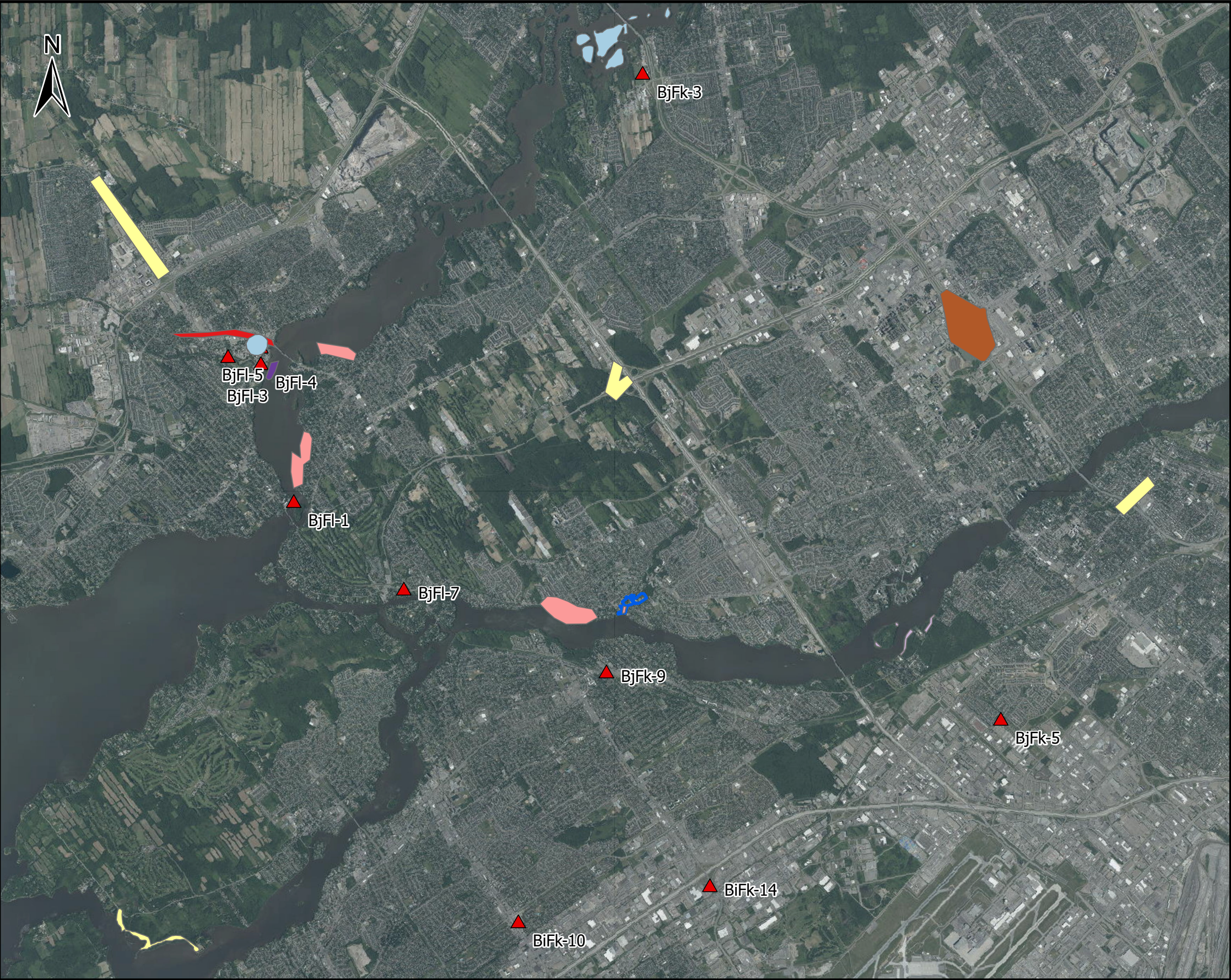
3.5.2.2 BjFk-3, rive nord de l'île Jésus dans l'archipel Sainte-Rose

Entre le 13 et le 31 mai 1996, le MCC, la Ville de Laval et Éco-Nature confiait le mandat de réaliser un inventaire archéologique sur certaines îles de l'archipel de Sainte-Rose dans le Parc de la rivière des Mille-Îles. Ce mandat comprenait également un volet de fouilles ouvertes au public. Le territoire visé englobait l'ensemble des îles situées à l'ouest du pont Gédéon-Quimet (Autoroute 15). Des interventions ont été réalisées sur les îles Locas (278 sondages négatifs), Chapleau (47 sondages négatifs), Clermont (3 sondages négatifs), Desroches (141 sondages négatifs), Lacroix (81 sondages négatifs) et sur l'île sans patronyme (19 sondages négatifs). Dans le cadre de cette intervention, la superficie de chaque île a été inventoriée au moyen de sondages archéologiques réalisés à la pelle et à la truelle. De plus, une inspection visuelle était appliquée afin d'identifier d'éventuels vestiges hors terre ou des indices culturels associés à une occupation humaine. Les sondages mesuraient 50 cm x 50 cm et leur profondeur était dictée par l'identification du sol naturel. Chaque sondage était distant l'un de l'autre de dix mètres et disposé sur une ligne de sondage. Les lignes étaient parallèles entre elles et distantes l'une de l'autre de dix mètres.

Le site archéologique BjFk-3 a été découvert sur la rive nord de l'île Jésus, face à l'île Lacroix. Face à la pointe sud-ouest de l'île Lacroix se trouvait un champ labouré qui contenait, sous la surface, à une altitude d'environ 22 m, plusieurs vestiges culturels témoignant d'une occupation autochtone ancienne. Les résultats ont identifié deux tessons de poterie autochtone, une pointe de projectile en chert de type Brewerton à encoches latérales et plusieurs éléments lithiques. Le sol était caractérisé par un limon contenant des inclusions ponctuelles de galets. Ces artefacts sont indicateurs du passage de groupes autochtones durant la période de l'Archaïque laurentien (ca 3000 – 2000 ans AA). Les tessons de poterie, quant à eux, présentent des traces de décoration (appliquée dentelée quadrangulaire) diagnostique de la phase tardive du Sylvicole moyen, c'est-à-dire entre l'an 650 et l'an 1000 de notre ère. Enfin, les éléments lithiques non diagnostiques correspondent à deux grattoirs triangulaires en chert et trois déchets lithiques en chert. Bien que le site ait été partiellement perturbé par les activités agricoles, il avait été recommandé qu'une évaluation archéologique soit faite à court terme.

Tableau 3.5 Sites archéologiques situés dans un rayon de 10 km autour de la berge et du parc Couvrette

Site/ZIA	Localisation informelle	Distance (km)	Type d'intervention	Évaluation partie résiduelle	Id. culturelle	Fonction du site	(Référence source ISAQ)
BiFk-10	3763 boulevard Saint-Jean à Dollard-des-Ormeaux	5,6	Inventaire	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18 ^e au 20 ^e siècle).	Domestique, agricole	(Arkéos 2019 : S06625 ; 2016 : 5901)
BiFk-14	À l'ouest d'une bretelle d'accès de l'autoroute 40/Boulevard des Sources à Pointe-Claire		Inventaire	NA	Euroquébécois (18 ^e au 20 ^e siècle).	Domestique, agricole	(Arkéos 2018 : S06334)
BiFI-17	Terrain gazonné avant du CÉGEP Gérard-Godin, arrondissement Île-Bizard-Sainte-Geneviève. Lot 3 678 955 ptie	6,09	NA	NA	Historique (détails à venir)	Vestige de mur	Rapport en cours, site en réservation
BjFI-1	Au nord-est des rapides qui séparent le lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Mille-Îles, au 4150, 1re Avenue à Laval-Ouest	5,8	Identification visuelle	Indéterminée	Archaïque moyen et supérieur (6000 à 3000 ans AA)	Une seule pièce hors contexte, indéterminé	Barré (1976 : S00020)
BjFk-3	Rivière des Mille-Îles, archipel de Sainte-Rose, rive nord de l'île Jésus, face à île Lacroix	8,9	Inventaire, sondages et fouilles publiques	Partiellement perturbé	Archaïque laurentien et Sylvicole moyen (3000 ans AA à 1000 ans d.n.è.)	Indéterminé	(Archéobec 1996 : S02546)
BjFk-5	3900-3902, chemin du Bois-Franc, arrondissement Saint-Laurent Montréal	6,5	Fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18 ^e -20 ^e siècles)	Domestique, agricole	(Ethnoscop 2014 S05515 ; Archéotec 2012 S05080)
BjFk-9	À l'ouest du boulevard Gouin et de la rue Meighin, à Pierrefonds-Roxboro)	4,86	Inventaire	NA	Euroquébécois (20 ^e siècle)	Domestique	(Arkéos 2018 : S06334)
BjFI-3	Cimetière anglican de la petite église de Saint-Eustache. Derrière le Centre d'art La Petite Église à Saint-Eustache	7,5.	Sondages et fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (19 ^e siècle) ;	Cimetière anglican	(Larocque 1999 ; Patrimoine Experts 2022a ; 2023)
BjFI-4	Bord de la rivière des Mille-Îles, église catholique de Saint-Eustache	7,3	Sondages et fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18 ^e -19 ^e siècle)	Cimetière Catholique, artisanal	Arkéos (2004 : S03417)
BjFI-5	Moulin Légaré, Saint-Eustache	7,9	Inventaire et surveillance	Site conservé au ¾	Euroquébécois (18 ^e -20 ^e siècle)	Moulin à eau, moulin à scie, artisanal et domestique	(Archéophone 2013 ; Patrimoine Experts 2013 ; 2016 ; 2022b)
BjFI-6	Municipalité de la Ville de Deux-Montagnes (lots 1 605 523 et 1 605 545), en bordure de la 9 ^e avenue et de la rivière des Milles Îles.	6,03	Inventaire	Site à moitié conservé	Amérindien préhistorique sylvicole moyen ancien (2 400-1 500 AA)	Produits de débitage cannel coal, couramment utilisé par la culture Hopewell, entre 2150-1450 AA	Arkéos (2018 : S06334)
BjFI-7	Quartier Sainte-Dorothée.	5,33	Inventaire	Indéterminée	Historique (1900-1950)	Bâtiment agricole et infrastructures du talus ferroviaire (1913-).	Arkéos (2022l : S07424)
BjFI-g	Île Pointe sud-est de l'île Pariseau/Bigras au bout du chemin du Mistral	3,36	Découverte fortuite ; Analyse	Indéterminée	Sylvicole supérieur (1000-400 AA)	Tessons de céramiques datés au Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA) avec une affiliation culturelle aux groupes iroquoiens du Saint-Laurent	Rochefort (2010 : S04851)



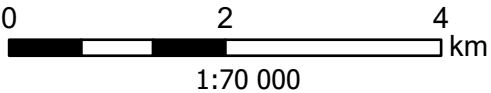
Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 3.1

Sites archéologiques
et zones d'informations
archéologiques situés à
proximité du lieu d'intervention

Légende

- ▲ Site archéologique
- ▭ Zones d'étude
- ▭ Archéobec, 1996
- ▭ Archéotec, 2010
- ▭ Archéotec, 2013
- ▭ Archéotec, 2017
- ▭ Bernard Hébert, 1987
- ▭ Daniel Chevrier, 1981
- ▭ Ethnoscop, 2012
- ▭ Ethnoscop, 2015
- ▭ Hélène Gauvin, 1990
- ▭ Marc Théorêt, 1977
- ▭ Patrimoine Experts, 2000
- ▭ Patrimoine Experts, 2001
- ▭ Robert Larocque, 1999



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023

D'autres vestiges de la période historique récente ont été découverts sur les îles Lacroix, Desroches, Langlois, Kennedy, Gendron, Chapleau et Darling. L'île Gendron présentait des vestiges datant peut-être de la fin du 18^e siècle et la plupart des vestiges sur les autres îles dataient de la deuxième moitié du 19^e au 20^e siècle (Archéobec 1996).

3.5.2.3 BjFk-5, Maison Robert-Bélanger, arrondissement Saint-Laurent

Ce site est aussi appelé « Maison Robert-Bélanger » et a été cité monument historique en juin 2009, en vertu de la Loi sur les biens culturels. En 2011, la maison devait être restaurée et en prévention des travaux, la ville de Montréal a demandé un inventaire archéologique. Les travaux ont été réalisés à l'automne 2011 et ont été divisés en neuf opérations manuelles sur le terrain, ainsi que dans la cave de la maison. Les résultats démontrent des vestiges liés aux activités domestiques de la ferme, notamment deux puits, trois sections de dallages de pierre, une canalisation en pierre et une base en pierre maçonnée qui pourrait être liée à un four à pain ou une annexe. Des niveaux de labours qui précèdent la construction de la maison ont aussi été dégagés (Archéotec 2012a).

Au printemps 2012, les travaux d'excavations se sont poursuivis dans la cave, aux abords immédiats de la maison et sur le terrain. Cette campagne s'est échelonnée sur deux années. L'inventaire s'est poursuivi en 2012 et les excavations mécaniques ont été supervisées en 2013, engendrant deux semaines supplémentaires de fouilles archéologiques. Ces interventions ont permis de mieux connaître les vestiges dégagés en 2011 et de découvrir les vestiges d'une écurie et un système de drainage et de canalisation des eaux. D'autres vestiges, visiblement plus anciens que la maison, dataient possiblement de la fin du 18^e et du début du 19^e siècle (Ethnoscop 2014).

3.5.2.4 BjFl-1, découverte fortuite à Laval-Ouest

Ce site a été découvert en 1976 sur un terrain privé localisé au 4150, 1^{re} Avenue à Laval-Ouest. Il est situé sur le bord de l'eau, immédiatement à l'est du rapide qui sépare le lac des Deux Montagnes et la rivière des Mille-Îles, face au Grand Moulin de Saint-Eustache. La propriétaire de l'époque a découvert une pierre polie en creusant son puits. L'outil avait été trouvé à trois pieds de profondeur (un peu plus de 60 cm), sous le sol remanié, à la surface de l'argile. Il était en pierre polie de couleur gris-bleu, et affilé comme une hache. C'est le témoin d'une occupation paléohistorique, datant de l'Archaique moyen à supérieur, dont la technologie est bien connue en Outaouais ($\pm$ 6000 à 3000 ans AA). Il s'agit d'une découverte fortuite et un archéologue avait alors visité les lieux et fait une prospection visuelle. Aucune autre intervention archéologique n'a été réalisée sur cette propriété depuis ce temps (Barré 1976).

3.5.2.5 BjFl-7, quartier Sainte-Dorothée

Le site BjFl-7 a été inventorié dans le cadre des travaux de prolongement du REM effectué au sud de la future station Ste-Dorothée, dans l'emprise de la voie ferroviaire du REM au nord du Chemin du bord de l'eau sur le lot du cadastre rénové : 1 850 396 ptie. L'inventaire et la fouille qui s'en est suivie ont mis au jour des vestiges de pierre et de bois, ainsi que des sols d'occupation, niveau d'abandon et de démolition.

tion d'un petit bâtiment secondaire en marge d'un domaine agricole. La fondation en maçonnerie sèche est formée d'un appareil à tout venant et témoigne d'une occupation à partir du dernier quart du 19^e siècle. Le bâtiment fait partie d'un ensemble de dépendances érigées en périphérie d'une maison de ferme située légèrement à l'est de l'actuelle. L'occupation ferroviaire a également permis de récupérer un caisson de bois à claire-voie, ayant possiblement réutilisé des pièces de bois (certaines étaient fichées de clous forgés) pouvant provenir d'une structure de bois érigée au début du 19^e siècle. Les analyses dendrochronologiques indiquent que le bois a été abattu après 1809, probablement vers le milieu du 19^e siècle (Arkéos 2022l).

3.5.2.6 BiFl-g, découverte fortuite sur l'île Pariseau/Bigras

Une résidente de l'île Pariseau/Bigras a découvert des tessons de céramique autochtone au bout du chemin du Mistral. Les objets ont fait l'objet d'une analyse par Frank Rochefort, qui les a datés au Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA) avec une affiliation culturelle aux groupes iroquoiens du Saint-Laurent (Rochefort 2010).

Chapitre 4: **Présentation et analyse des résultats des interventions archéologiques**

L'inventaire archéologique de la berge et du parc Couvrette (secteur d'intervention LVL23-22) devait permettre de vérifier si des ressources archéologiques étaient conservées dans les zones de potentiel de la berge Couvrette et du parc Couvrette, dans les limites prévues des travaux d'aménagement. Les sondages manuels et les tranchées mécaniques ont montré qu'une bonne partie du parc et de la berge Couvrette a fait l'objet d'importants travaux de rehaussement et de décapages. Malgré tout, certaines portions de l'ancien sol agricole et des horizons de sols naturels subsistaient en plusieurs endroits sous les remblais. Dans certains espaces, les remblais étaient trop épais pour permettre de vérifier la présence des sols cultivés ou des horizons pédologiques d'origine. Le tableau 4.1 énumère les sous-opérations et sondages qui ont été effectués lors de l'inventaire archéologique.

4.1 Berge Couvrette (LVL23-22, op. 1 et 4), zones de potentiel P-1.1 et H-1.1

La berge Couvrette (plan 4.1), qui recoupe les zones de potentiels autochtone P-1.1 et eurocanadienne H-1.1, a fait l'objet de quatre tranchées d'inventaire mécaniques et de 29 sondages manuels. Selon sa topographie, la berge peut être séparée entre sa portion boisée au nord-est qui borde le ruisseau Papineau-Lavoie (section 4.1.1), sa portion nord-ouest qui est gazonnée et qui accueille un stationnement, des sentiers et des aménagements de parcs (section 4.1.2), et sa portion sud qui borde le rivage et qui accueille quelques aménagements, dont un rond de foyer (section 4.1.3).

4.1.1 Tranchées d'inventaire mécanique 1A, 1B, 1C et 1D

L'inventaire de la berge Couvrette a commencé par l'excavation de quatre tranchées à l'aide d'une mini-excavatrice à l'emplacement présumé d'anciens chalets de villégiature situés dans la portion est du terrain. Les quatre tranchées ont été implantées dans la partie boisée de la berge bordant le ruisseau Papineau-Lavoie, dans le tracé préliminaire du futur émissaire pluvial. Un inventaire par le biais de tranchées mécaniques avait été préconisé dans ce secteur, étant donné les travaux de remblaiement qui

Tableau 4.1 Synthèse des sous-opérations et sondages archéologiques de la berge et du parc Couvrette (LVL23-22)

S-op. / sond.	Localisation	Objectifs	Long. (m)	Larg. (m)	Prof.	Som. Labour	Alti. sommet	Vestige
1A	Berge Couvrette, boisé est	Tranchée mécanique, zones P1.1 et H.1.1	2,50	1,05	1,19	N/A	22,94	
1B	Berge Couvrette, boisé est	Tranchée mécanique, zone P1.1	5,00	4,60	1,23	21,70	22,49	
1C	Berge Couvrette, boisé est	Tranchée mécanique, zones P1.1 et H.1.1	11,10	5,30	1,20	22,31	23,20	
1D	Berge Couvrette, boisé est	Tranchée mécanique, zones P1.1 et H.1.1	6,00	3,60	1,21	22,55	23,12	
1E	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,69	N/A	23,30	
1F	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,77	N/A	23,28	
1G	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,76	N/A	23,31	
1H	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,55	env. 21,50?	21,60	
1J	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,42	N/A	21,41	
1K	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,46	N/A	21,44	
1L	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,20	N/A	20,70	
1M	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,54	N/A	20,83	
1N	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,44	N/A	20,73	
1P	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,47	N/A	20,93	
1Q	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,46	N/A	20,64	
1R	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,55	N/A	20,84	
1S	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,50	N/A	21,16	
1T	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,45	N/A	21,30	
1U	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,40	N/A	21,47	
1V	Berge Couvrette, boisé est	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,68	N/A	21,54	
1W	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,45	23,74	24,19	
1X	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,57	23,40	23,80	
1Y	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,50	0,50	0,58	N/A	23,47	
1Z	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,46	N/A	23,35	
2A	Parc Couvrette, boisé sud-est	Sondage manuel, zone P2.1	0,45	0,45	0,36	N/A	22,54	
2B	Parc Couvrette, boisé sud-est	Sondage manuel, zone P2.1	0,40	0,40	0,60	N/A	22,51	
2C	Parc Couvrette, gazon sud-est	Sondage manuel, zone P2.1	0,45	0,45	0,56	N/A	23,50	
2D	Parc Couvrette, gazon sud-est	Sondage manuel, zone P2.1	0,43	0,43	0,33	N/A	23,67	

S-op. / sond.	Localisation		Objectifs	Long. (m)		Prof.	Som. Labour	Alti. sommet	Vestige
2E	Parc Couvrette, gazon sud-est		Sondage manuel, zone P2.1	0,45	0,45	0,53	N/A	23,56	
2F	Parc Couvrette, gazon sud-est		Sondage manuel, zone P2.1	0,45	0,40	0,46	N/A	23,65	
3A	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,56	N/A	24,38	
3B	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,60	N/A	24,60	
3C	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,43	N/A	24,65	
3D	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,55	N/A	24,69	
3E	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,66	24,35	24,53	
3F	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,80	24,57	24,78	
3G	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,65	N/A	24,60	
3H	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,60	24,09	24,79	
3J	Parc Couvrette, bord du ruisseau		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,20	N/A	24,64	
3K	Parc Couvrette, bord du ruisseau		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,20	N/A	24,64	
3L	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,40	0,40	0,55	N/A	24,55	
3M	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,40	0,40	0,55	N/A	24,23	
3N	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,40	0,40	0,57	24,02	24,56	
3P	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,38	N/A	24,56	
3Q	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,67	24,00	24,39	
3R	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,45	N/A	24,57	
3S	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,75	24,01	24,49	
3T	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,74	N/A	24,59	
3U	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,54	N/A	24,56	
3V	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,56	N/A	24,73	
4A	Berge Couvrette, gazon nord		Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,80	23,52	24,07	
4B	Berge Couvrette, gazon nord		Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,70	N/A	23,16	
4C	Berge Couvrette, gazon nord		Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	1,00	1,00	0,50	N/A	23,43	4C101
4D	Berge Couvrette, gazon nord		Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,75	22,49	22,89	
4E	Berge Couvrette, gazon nord		Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,50	23,46	23,73	

ont vraisemblablement bouleversé une partie du terrain, lors du redressement de l'ancien méandre du ruisseau qui a été décalé quelque peu à l'est de son emplacement d'origine.

Sous la litière forestière (1A1, 1B1, 1C1 et 1D1), les tranchées mécaniques ont mis au jour des couches de remblais de rehaussement d'une épaisseur de 0,50 à 0,70 m qui ont été vraisemblablement mis en place au cours du 20^e siècle (1C2, 1D2 et 1D3) possiblement lors de l'aménagement des chalets de vacanciers au cours de la première moitié du 20^e siècle et plus probablement subséquentement lors de l'aménagement en parc de la berge au cours des années 1970 (figure 4.1 ; photo 4.1). La sous-opération 1A (figure 4.2 ; photo 4.2), a révélé un niveau de démolition (lot 1A2) contenant des débris variés dont les restes d'un chauffe-eau, une boîte électrique, de la broche de cuivre, un support de remorque en acier, un tuyau de fer et un fragment d'égout sanitaire en fonte. Ces éléments témoignent de la période de villégiature de la berge et sont associés à l'abandon d'un ancien chalet ayant été démoli entre 1950 et 1961 (Patrimoine Experts 2021, tableau 6.1), qui était situé à l'emplacement de la sous-opération 1A (voir plan 5.6).

Les tranchées 1B et 1D dénotent la présence d'un niveau enfoui entre 0,60 et 0,70 m de profondeur de composition plus organique que les autres dépôts (couches 1B5 et 1D5) qui correspond à l'ancien sol agricole qui a été cultivé entre le 18^e siècle et les premières décennies du 20^e siècle (figure 4.3 ; photo 4.3 et figure 4.4 ; photo 4.4). Ce niveau (1B5 et 1D5) contenait des fragments de briques, des tessons de terre cuite commune locale et de terre cuite fine blanche vitrifiée (1840-aujourd'hui), un fragment de verre à vitre et un clou tréfilé (photo 4.5) dont la production à partir de 1890 (Labonté-Leclerc 2016, dans Métreau 2016, 249-55 ; Perry 2017).

4.1.2 Portion nord de la berge Couvrette : sondages manuels 1E, 1F, 1G, 1W, 1X, 1Y, 1Z, 4A, 4B, 4C, 4D et 4E

Les sondages manuels effectués sur la berge Couvrette ont couvert différents espaces, dont une aire gazonnée (photo 4.6) située dans la portion nord de la berge (sondages 1E, 1F, 1G, 1W, 1X, 1Y, 1Z, 4A, 4B, 4C, 4D et 4E). Le profil stratigraphique des sondages effectués dans ce secteur dont l'altitude de surface varie entre 24 et 22,50 m présente plusieurs particularités dans les horizons de sols supérieurs, ce qui tend à indiquer que le terrain a fait l'objet de remaniements en profondeurs dans certains espaces localisés et de manière générale de rehaussement et de nivellement afin de redresser le terrain. Plusieurs des sondages de ce secteur ont mis au jour des déchets récents de composition variée (métal ferreux, plastique, verre, etc.). Seule une partie des sondages manuels (sondages 1X, 4A, 4B, 4D et 4E) effectués dans cette portion de la berge ont permis d'atteindre le sol agricole entre des profondeurs de 0,30 et 0,70 m.

De manière générale, les sondages effectués dans ce secteur de la berge ont d'abord mis au jour une couche de sol plus ou moins organique sous la surface gazonnée (figures 4.5 et 4.6). Cette première couche a une composition variable selon les espaces sondés. Dans le cas des sondages 1E, 1F, 1G, 1W, 1Z, elle est décrite comme un limon sableux brun foncé et organique plutôt meuble, pouvant contenir du charbon de bois (1F1). Plus à l'ouest, elle se compose plutôt d'une couche de sable fin beige moyennement compact (1Y1, 4A1, 4B1, 4C1, 4B2, 4D1). Le sondage 1W a notamment livré un fragment de corps d'un contenant en terre cuite commune locale, un clou tréfilé (1890-) et un petit coquillage dans la



Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 4.1

**Berge Couvrette,
sous-opérations et
sondages des opérations 1 et 4**

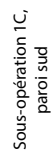
Légende

-  Zones d'étude
-  Sous-opération/sondage
-  Pierre

0 10 20
mètres
1:600



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023



1. Litière forestière. Limon sableux brun foncé, homogène, mi-meub. Inclusions: Brindilles, radouilles, racines et épinces de pin.
2. Sable limoneux gris-brunâtre, meuble friable. Inclusions: nodules de briques (moins 5 cm), nodules de mortier (plus ou moins 1 cm), éclats de maçonnerie, pierres brutes ou des champs subanguleuses et subarrondies.
3. Argile sableux brun-grisâtre, compact, homogène. Inclusions: pierres aérnisées, galets arrondis 5 cm.
4. Argile limoneux brun-grisâtre, très compact. Inclusions: gravillons subarrondis.

1. Litière forestière. Limon sableux brun foncé, homogène, mi-meubl. Inclusions: Brindilles, racines et épinés de pin.

2. Sable limoneux gris-brunâtre, meuble friable. Inclusions: nodules de briques (moins 5 cm), nodules de mortier (plus ou moins 1 cm), éclats de maçonnerie, pierres brutes ou des champs subanguleuses et subarrondies.

3. Argile sableux brun-grisâtre, compact, homogène. Inclusions: pierres arénisées, galets arrondis 5 cm.

4. Argile limoneux brun-grisâtre, très compact. Inclusions: gravillons subarrondis.

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1C,
paroi sud

Légende:

Altitude
NMM

○ Numéro de couche

— Ligne de dessin

— Limite de couche

--- Limite de fouille

— — Limite entre

--- Projection

Bois

Pierre

Brique

Particule / nodules mortier

32A100 Vestige de maçonnerie

Métal



Beton



0 50 cm

Ech. 1/10

Infographie: A. Perreault

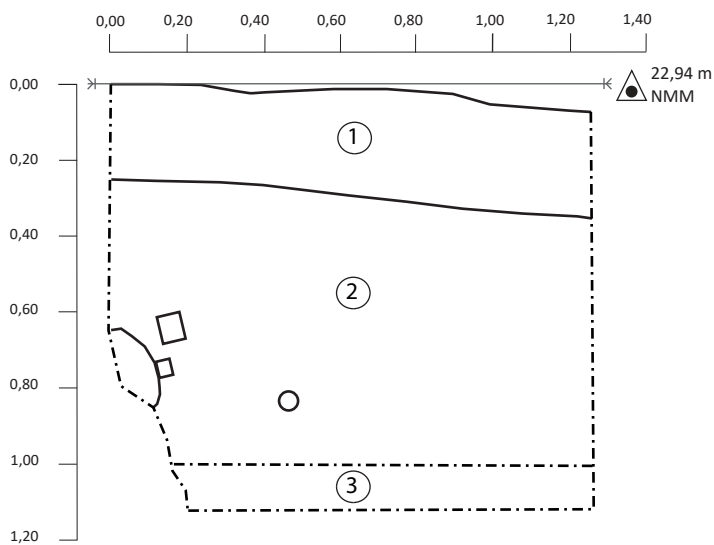


Photo 4.1 Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud de la tranchée 1C (photo PATR23N03_0038).



Photo 4.2 Berge Couvrette (LVL23-22), paroi nord de la tranchée 1A (photo PATR23N03_0006).

Sous-opération 1A,
paroi nord



Description des sols

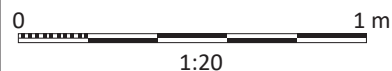
1. Gazon.
2. Sable limoneux brun foncé compact. Inclusion: charbon de bois, clou décomposé, gravier anguleux.
3. Limon argileux brun orangé texturé orange compact. Inclusion: pierres subanguleuses.

Berge Couvrette
LVL23-22

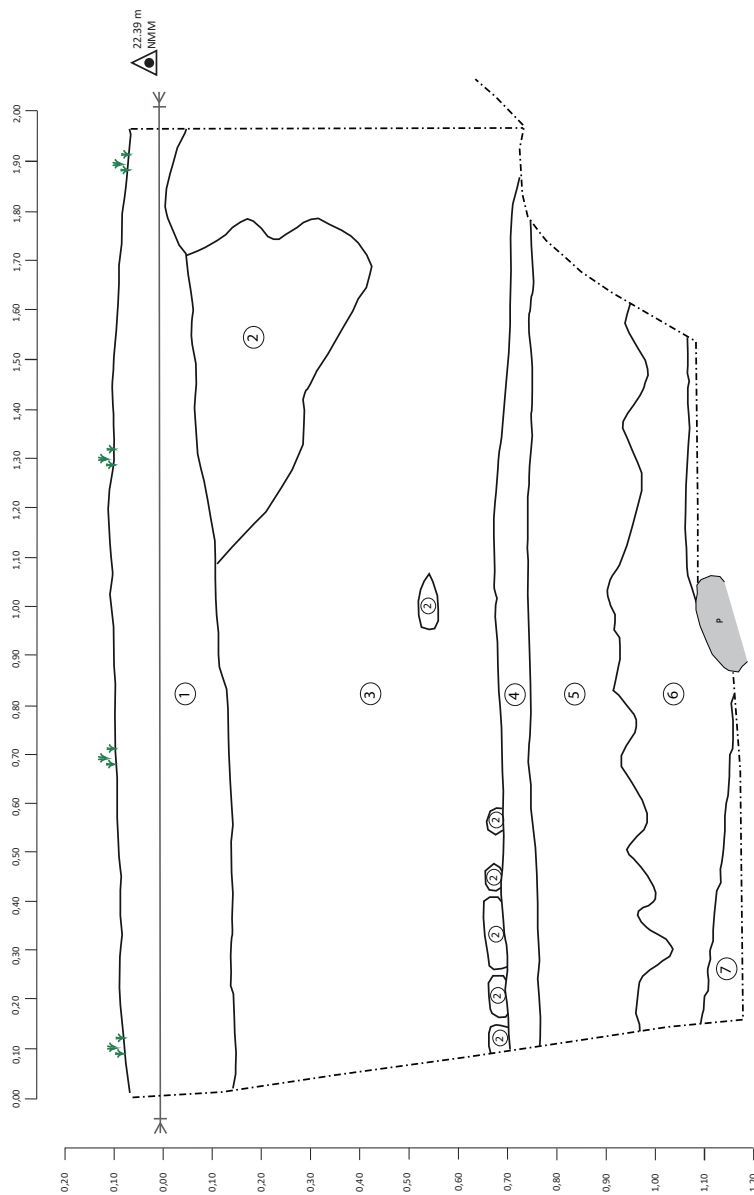
Stratigraphie
de la sous-opération 1A,
paroi nord

Légende:

- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 32A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Roc
- Herbes



Sous-opération 1B,
paroi sud



Description des sols

1. Limon sableux brun foncé plutôt meuble, organique et homogène. Inclusions: abondance de racines et quelques pierres subarrondis.
2. Limon argileux gris bleuté, moyennement compact. Inclusions: graviers calcaire anguleux et gravier arrondis, les lentilles à l'interface inférieure sont composées principalement d'argile.
3. Sable moyen brun blond marbré à brun orangé, meuble. Contient des lentilles du niveau 2. Inclusions: quelques pierres arrondies (14 cm et moins).
4. Limon sableux légèrement argileux, brun, plutôt compact, homogène. Inclusions: gravillons et quelques racines avec mortier blanc et abondance de sable, fragment de brique.
5. Limon légèrement sableux, brun foncé, légèrement plus compact, homogène. Inclusions: charbon de bois.
6. Sable légèrement limoneux, brun jaune avec interface supérieure orangé.
7. Limon argilo-sableux, couleur marbré de brun gris à brun orangé, meuble. Inclusions: abondance de pierres arrondies de 32cm et moins, plusieurs pierres arraisées et quartzite altéré.

Berge Couvrette
LVL23-22
Stratigraphie de la sous-opération 1B,
paroi sud

- Légende:
- Altitude
 - Numéro de couche
 - Ligne de dessin
 - Limite de couche
 - Limite de fouille
 - Limite entre parois
 - Projection
 - Bois
 - Pierre
 - Brique
 - Particule /modules mortier
 - Vestige de maçonnerie
 - Métal
 - Béton
 - Herbes



Photo 4.3 B e r g e
Couvrette (LVL23-22), paroi
sud de la tranchée 1B (photo
PATR23N03_0034).



Photo 4.4 B e r g e
Couvrette (LVL23-22), paroi
sud de la tranchée 1D (photo
PATR23N03_0044).



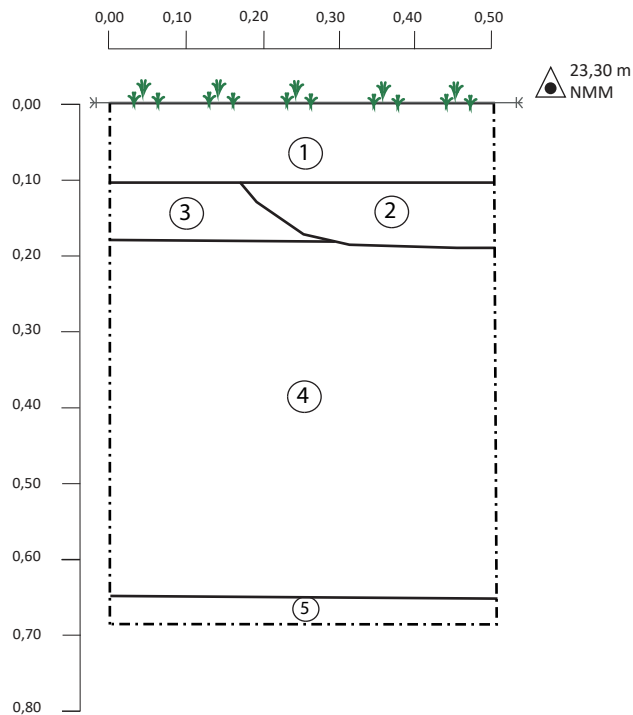
Photo 4.5 B e r g e
Couvrette (LVL23-22),
artéfacts récupérés dans
la couche 1D5, provenant
de l'une des tranchées
mécaniques excavée dans
la portion est de la berge
Couvrette (photo Mathieu
Mercier Gingras, _DSC1411).



Photo 4.6
Berge Couvrette (LVL23-22), excavation en cours
des sondages dans la
portion nord-ouest de la
berge Couvrette (photo
PATR23N04_0164).



Sous-opération 1E, paroi sud-est



Description des sols

1. Limon sableux brun foncé organique plutôt meuble. Sans inclusion.
2. Sable limoneux gris compact. Inclusions: gravier calcaire anguleux.
3. Limon gris foncé avec sable graveleux plutôt compact homogène. Sans inclusion.
4. Argile limoneuse brun tacheté orangé plutôt compact. Inclusions: pierres subanguleuses obliques, gravier.
5. Argile légèrement limoneuse plutôt compact brun marbrée bleuté. Inclusions: pierres subarrondis, arrainisé.



PATR23N03_0071

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1E, paroi sud-est

Légende:

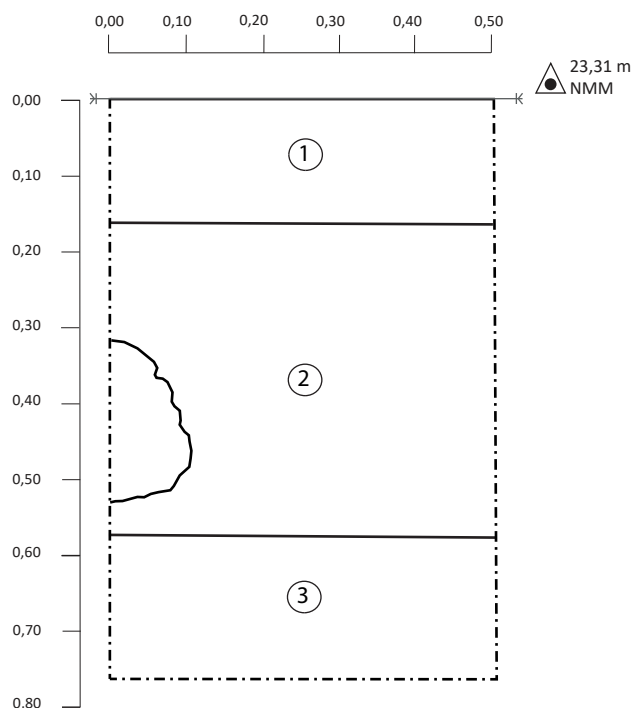
NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
■	Bois
P	Pierre
B	Brique
M	Particule /nodules mortier
32A100	Vestige de maçonnerie
■	Métal
○	Roc
✱	Herbes



0 50 cm

Ech. 1/10

Sous-opération 1G, paroi est



Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1G, paroi est

Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
■	Bois
P	Pierre
B	Brique
M	Particule /nodules mortier
32A100	Vestige de maçonnerie
■	Métal
○	Roc
🌿	Herbes

Description des sols

1. Limon sableux. Inclusion: plastique rouge et verre à vitre.
2. Limon sableux gris tâché orangé plutôt compact. Inclusions: abondance de pierres subarrondies, pierres arraisées. Lentille de charbon gris gravelleuse.
3. Limon sableux brun foncé plutôt compact. Inclusion: gravier et pierres.



PATR23N03_0080



0 50 cm

Ech. 1/10

première couche (1W1), ces éléments disparates pourraient provenir d'un lieu de prélèvement inconnu et auraient été déposés lors de la mise en place du remblai.

Des fragments de plastique (1F, 1G, 4A, 4B, 4C et 4D) ont été récupérés en plusieurs endroits de ce dépôt de surface. Les sondages 1E (1E3) 1F et 1G ont notamment livrés des fragments de polystyrène expansé (styromousse), des morceaux de plastique rouge ou jaune, de la peinture bleue écaillée, ainsi que des fragments de terre cuite fine blanche, dont un fragment orné d'un décor peint au chrome à motif végétal vert sur la surface intérieure et de ligne bleue sur le bord (photo 4.7). Ce décor était populaire entre les environs de 1830 et de 1860 (Samford et Miller 2002).

Les sondages 1E, 1F et 1G effectués à l'est du stationnement près de la rue ont mis au jour des remblais sur une profondeur importante dont la base a été atteinte entre 0,67 et plus de 0,77 m de profondeur (voir les descriptions des couches 1E4, 1F3, 1F4, 1G2 et 1G3). Un petit niveau de gravier calcaire concassé (1E2 et 1E3) observé au sommet du profil stratigraphique du sondage 1E pourrait marquer l'emprise d'un ancien sentier mis en place lors d'une période d'aménagement du parc ou durant la période de villégiature. Le sol naturel stérile n'a été observé qu'à la base du sondage 1E (couche 1E4). Il se compose d'argile légèrement limoneuse brune marbrée plutôt compacte et contient quelques pierres subarrondies. Cet horizon de sol naturel correspondrait à un till fluvio-glaciaire.

D'autres niveaux observés dans la portion nord-ouest de la berge témoignent d'un rehaussement ou d'un nivellement du terrain au cours du 20^e siècle. Les sondages 4A, 4D ont mis au jour des remblais de rehaussement de composition variable, soit un limon argileux gris-beige, observé entre 0,45 et 0,55 m de profondeur, dans le cas du sondage 4A (couche 4A2) ou un mélange hétérogène de sable beige pâle et d'argile gris bleuté et meuble observé entre 0,17 et 0,40 m de profondeur dans le cas du sondage 4D (4D2). Sous les remblais, les sondages 4A, 4D, 1W et 1X ont permis d'identifier le niveau de l'ancien sol agricole labouré. Les couches 1X3, 1W3 et 4A3 de l'ancien labour ont révélé quelques éléments de culture matérielle associés à l'occupation agricole du terrain au cours du 19^e siècle. L'assemblage inclut un clou découpé, dont l'usage était courant au cours du 19^e siècle avant 1890, en plus d'un fragment de



Photo 4.7 Tesson de terre cuite fine blanche retrouvé dans le sondage 1G, dans l'une des trois couches observée en paroi (photo B_Couvrette_1G_b).

bouteille à gin carrée en verre de couleur vert foncé présentant des lignes de moule verticale sur la surface extérieure. On compte également un fragment de verre à vitre ainsi qu'un fragment de rebord d'un contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée (peut-être une soucoupe ?) orné d'un décor moulé à motif indéterminé ayant été produit à une date inconnue après 1840 (Labonté-Leclerc 2016, dans Métreau 2016, 249-55).

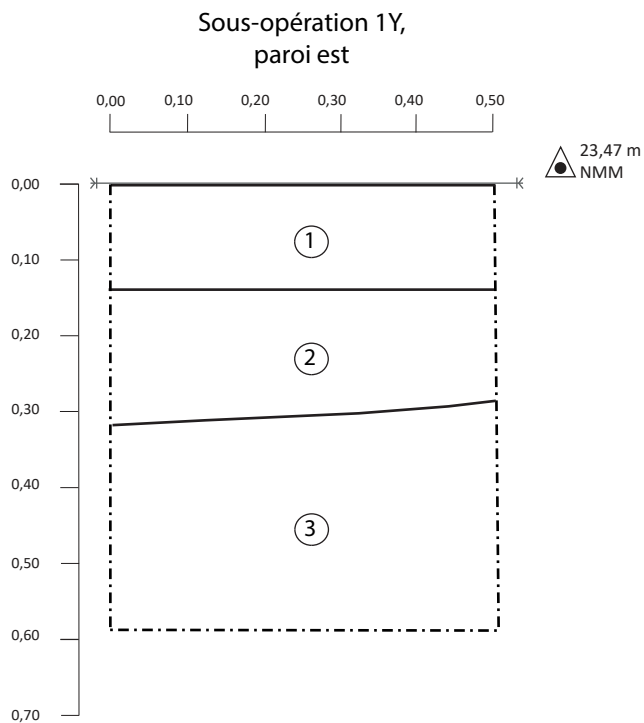
La portion nord-ouest de la berge recoupe l'emplacement d'anciens chalets construits entre 1930 et 1948 et démolis entre 1976 et 1978 (Patrimoine Experts 2021, tableau 6.1). Les sondages 1Y et 4C ont mis au jour des vestiges et artefacts associés à l'un de ces chalets. L'examen des parois du sondage 1Y (figure 4.7 Couvrette_1Y-paroi_Est) a révélé une pièce de bois placée en position horizontale du côté de la paroi sud (photo 4.8). Afin de documenter l'étendue de la pièce de bois, le sondage 1Y a été agrandi vers le sud par le biais du sondage 4C, qui mesure 1 m de côté. Ce dernier sondage a permis de dégager une petite section d'un vestige en pierre (4C101) orienté dans l'axe est-ouest qui devait former l'ancienne fondation sud du chalet localisé à cet endroit, tel que le révèlent les superpositions de photographies aériennes (voir la superposition des vestiges au développement polyphasé dans le chapitre 5, voir plan 5.6). Les pierres qui mesurent entre 0,20 et 0,50 m recouvrent des tiges d'acier de 1,5 cm de diamètre, qui pouvaient faire partie d'une ancienne armature de béton. Des fragments de verre à vitre, des clous tréfilés (1890-) dont certains fichés dans la pièce de bois ainsi que des fragments épars de béton et de mortier gris ont également été récupérés dans le niveau de démolition. Les pierres n'étaient pas liées entre elles par du mortier (photo 4.9). La fondation semble avoir été passablement perturbée lors de la démolition du chalet. D'autres artefacts plutôt récents ont été récupérés dans le niveau de démolition du chalet (1Y2 et 4C2), dont un fragment de la base d'un contenant en verre incolore fabriqué à la machine par la Consumers Glass company, entre 1962 et 1970, ce qui coïncide plutôt bien avec la fin de la période de villégiature au cours des années 1970 et la démolition des chalets entre 1976 et 1978. La couche observée au fond (1Y3 et 4C3) correspond au sol naturel non remanié.



Photo 4.8 Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud du sondage 1Y (photo PATR23N04_0161).

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie
de la sous-opération 1Y,
paroi est



Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
■	Bois
P	Pierre
B	Brique
M	Particule /nodules mortier
32A100	Vestige de maçonnerie
■	Métal
●	Roc

Description des sols

1. Sable fin beige moyen compact. Sans inclusion.
2. Loam limoneux beige brunâtre compact. Inclusions: nombreux graviers plats de pierres schisteuse, pièce de bois à l'horizontale en paroi sud.
3. Limon gris légèrement verdâtre plutôt compact et homogène. Inclusions: quelques pierres subanguleuses.



PATR23N04_0160



0 50 cm
Ech. 1/10

Photo 4.9 B e r g e Couvrette (LVL23-22), vue vers l'ouest d'une possible fondation de pierre d'un ancien chalet démolí au cours des années 1970 dans le sondage 4C (photo PATR23N04_0181).



Plus au sud, le sondage 4B recoupe également l'emprise d'un ancien chalet qui n'a toutefois pas révélé de vestiges en place. Les couches 4B3 et 4B4 ont permis de récupérer plusieurs objets de plastique et de verre qui seraient associés à la consommation de friandises, de boissons sucrées, de cannabis, d'alcool et d'autres stimulants. Sous le terreau de surface, composé de sable fin gris homogène d'une épaisseur de 9 cm, on retrouve une première couche de sable moyen beige brunâtre plutôt meuble comportant des fragments de plastique. Dessous, la couche 4B3 se compose de matière organique brune et meuble et contient de nombreux sacs de plastique, deux tubes ou flacons en verre teinté régulier vert (photo 4.10) et d'autres déchets variés tels que du polystyrène expansé (styromousse), un pansement adhésif de type diachylon, du tissu bleu vert et un couvercle en plastique de tasse en carton de style verre à café jetable. Plusieurs emballages plastiques ont été récupérés (23 frag., 10 obj.), parmi lesquels on compte un fragment d'un petit sachet avec une feuille verte de cannabis et un fragment orné de trèfles (photo 4.11). Une étiquette en plastique repliée sur elle-même présente une image de saxophone avec l'inscription suivante : « FABRIQUE PAR DJEEP/1-866-393-5337 ». L'indicatif téléphonique sans frais 866 serait en vigueur depuis le 29 juillet 2000 (Wikipédia, 2022)¹, ce qui tend à indiquer que ces éléments, dont une partie serait associée à la consommation de drogues et alcools, ont été enfouis à cet endroit au cours des années 2000 ou 2010 et ne seraient contemporains de la période de villégiature. Tout au fond, un niveau comportant de nombreuses pierres pourrait être associé à l'ancien chalet qui se trouvait à cet endroit (photo 4.12). Plusieurs fragments d'une possible conduite de drainage en terre cuite commune non glaçurée ont également été récupérés entre les pierres (photo 4.13). Les pierres n'étaient toutefois structurées, ce qui n'a pas permis de les identifier comme vestige ou les associer avec certitude à l'ancien chalet.

1 L'article de Wikipédia, qui sert de référence ne cite pas précisément la source de cette information. Il n'a pas été possible d'identifier d'autres sources pouvant permettre de corroborer cet article de l'encyclopédie en ligne.



Photo 4.10 Deux sachets de plastique récupérés dans la couche 4B3 (photo B_Couvrette_4B3_b).



Photo 4.11 Deux tubes ou petite fiole en verre provenant de la couche 4B3 (photo B_Couvrette_4B3_d).



Photo 4.12 Berge Couvrette (LVL23-22), vue en plan des pierres rencontrés au fond du sondage 4B (photo PATR23N04_0166).

Photo 4.13 B e r g e
Couvrette (LVL23-22),
fragments d'une conduite
en terre cuite commune
récupéré au fond du
sondage 4B sous la couche
de plastique 4B3 (photo
PATR23N04_0167).



Le sondage 4D est également situé à proximité d'un ancien chalet, mais n'a pas livré d'éléments structurés pouvant être directement reliés avec la période de villégiature. Sous la première couche de sable fin d'une épaisseur de 0,17 m (4D1), on retrouve un remblai de rehaussement ou un sol remanié composé d'un mélange hétérogène de sable beige pâle et d'argile grise bleutée meuble entre 0,17 et 0,40 m de profondeur (4D2). Dans cette dernière couche, seuls des fragments d'une tuile en porcelaine portant un décor blanc texturé sur la surface supérieure pourraient être associés à l'occupation de l'ancien chalet. La couche sous-jacente (4D3) qui est observée jusqu'à une profondeur de 0,75 m, se compose de limon légèrement sableux brun grisâtre compact et est traversée par plusieurs racines avec quelques pierres subanguleuses. Il s'agirait vraisemblablement de l'ancien labour.

4.1.3 *Portion sud de la berge Couvrette, sondages manuels 1H, 1J, 1K, 1L, 1M, 1N, 1P, 1Q, 1R, 1S, 1T, 1U, 1V*

Plus au sud, la zone boisée située en bordure du rivage était présumée moins remaniée et à plus fort potentiel étant donné qu'elle aurait pu servir de lieu d'accostage ou d'activités par les populations autochtones. Cette zone a fait l'objet de plusieurs sondages, dont certains, rapprochés au 10 m (1H, 1J, 1K, 1L, 1M, 1N, 1P, 1Q, 1R, 1S, 1T, 1U, 1V). Cet espace localisé au bas de la terrasse observée plus au nord de la berge se situe à une altitude comprise entre 21,60 et 20,40 m. Plusieurs sondages ont révélé des dépôts ou déchets mis en place dans la seconde moitié du 20^e siècle, incluant des couches de pierres anguleuses (voir photo 4.14), de gravier ou de criblure de pierre enfouie, des morceaux de bois incluant des petits



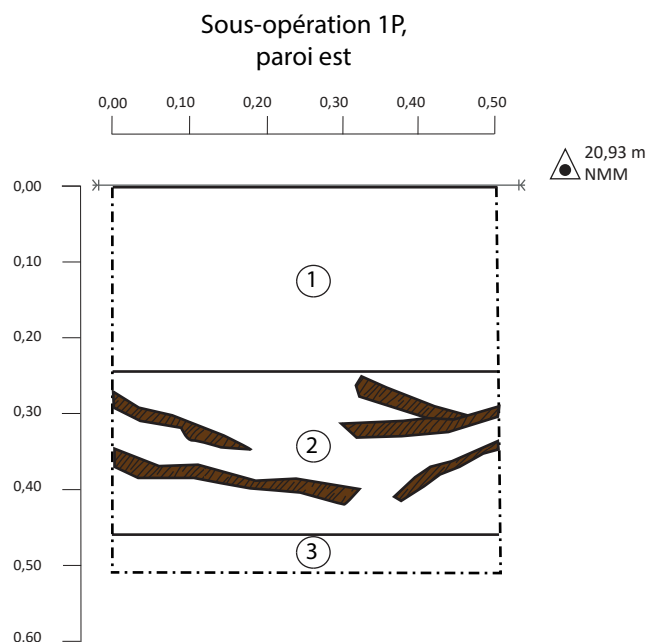
Photo 4.14 B e r g e
Couvrette (LVL23-22), paroi
nord du sondage 1K (photo
PATR23N04_0113).

madriers et du contreplaqué avec des clous tréfilés (figure 4.8) ou d'autres artefacts variés. C'est le cas des sondages 1M, 1N, 1P, 1Q et 1R qui ont permis de récupérer des matériaux de construction (figure 4.9) dont une tige en aluminium recourbée sur elle-même et formant un « U », des fragments de grès grossiers provenant d'une conduite d'égout dans la couche 1M3, du verre à vitre, un fragment possible de linoléum, des pièces de bois recouvertes d'un enduit blanchâtre sur un côté, des clous tréfilés (1890-), un ressort en métal ferreux et un fil en métal ferreux recouvert d'une gaine de caoutchouc noir. Plusieurs fragments de plastique (embout de cigarette, polystyrène expansé, objets indéterminés) retrouvés dans les niveaux de remblais indiquent que la berge a probablement servi de zone de rejets domestique et de construction au cours de la seconde moitié du 20^e siècle.

Les sondages 1H et 1V qui ont été effectués plus en recul près du bas de la terrasse montrent une séquence stratigraphique différente de ce qui est observé sur le rivage. Le sondage 1H montre une succession de sols plutôt organiques et homogènes ayant été épierrés et ne présentant pas d'inclusions (figure 4.10). Le sondage 1V montre une épaisse couche de sable entremêlé de matière organique (1V1) déposé au-dessus d'une couche de sable fin à moyen beige jaunâtre (1V2). Ces sols homogènes comportant de la matière organique pourraient attester de l'occupation agricole du terrain entre le 18^e siècle et les premières décennies du 20^e siècle. Les couches 1V1 et 1V2 ont permis de récupérer des fragments de contenants indéterminés en terre cuite commune locale à corps chamois et à glaçure verte dans le cas de 1V1 et un fragment à corps rouge orangé et glaçure incolore (Brune) dans le cas de 1V2. Le haut de la

Berge Couvrette LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1P, paroi est



Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
▨	Bois
P	Pierre
B	Brique
M	Particule /nodules mortier
32A100	Vestige de maçonnerie
■	Métal
●	Roc

Description des sols

1. Limon beige brunâtre, compact.
2. Limon beige brunâtre, compact. Inclusions: contreplaqué peinture, déchets de rivage.
3. Limon argileux gris légèrement bleuté, compact et graveleux/pierreux.



PATR23N04_0144

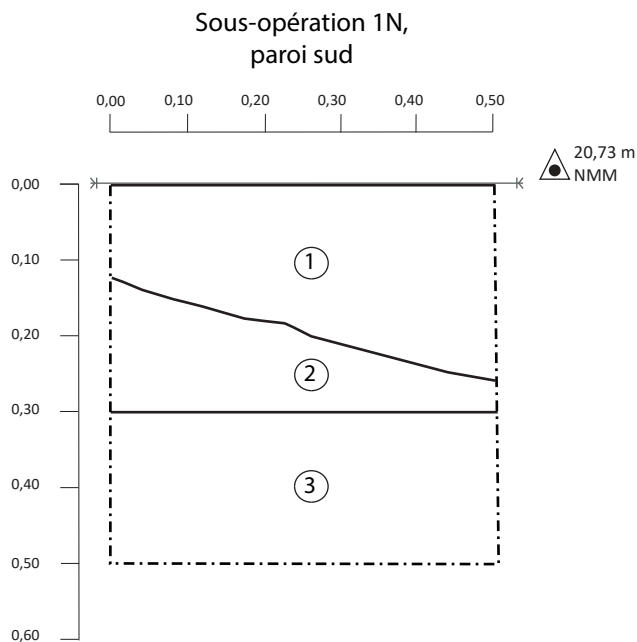


0 50 cm

Ech. 1/10

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie
de la sous-opération 1N,
paroi sud



Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
	Bois
	Pierre
	Brique
	Particule /nodules mortier
	Vestige de maçonnerie
	Métal
	Roc

Description des sols

1. Limon organique légèrement sableux brun moyennement compact. Inclusions: radicelles, racines et styromousse à la base.
2. Sable moyen, légèrement limoneux, beige grisâtre, plutôt compact. Inclusions: un peu de gravier calcaire, fragment de brique verdâtre.
3. Limon beige légèrement jaunâtre, compact. Inclusions: plusieurs gravier grossiers et petites pierres subarrondies dont calcaire schisteux/granites?



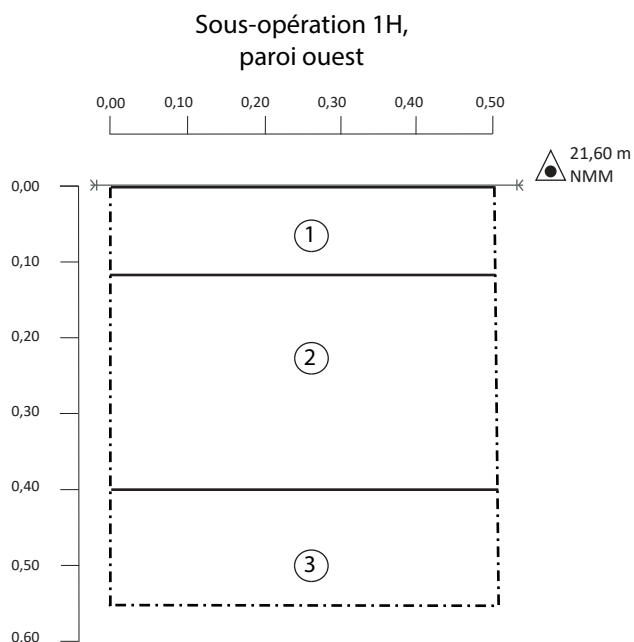
PATR23N04_0122



0 50 cm
Ech. 1/10

Berge Couvrette LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1H, paroi ouest



Légende:

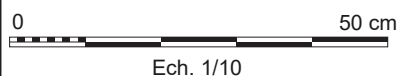
NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
■	Bois
P	Pierre
B	Brique
M	Particule /nodules mortier
32A100	Vestige de maçonnerie
■	Métal
●	Roc

Description des sols

1. Limon organique brun, plutôt compact. Inclusions: fragment de plastique.
2. Limon beige brunâtre, compact, interface inférieur et supérieur diffuses. Sans inclusion.
3. Sable fin à moyen, limoneux beige orangé moyennement compact, Sans inclusion.



PATR23N04_0110



couche 1V1 a également livré un fragment de bouteille de bière de marque Molson vraisemblablement daté des dernières décennies du 20^e siècle ou du 21^e siècle (figure 4.11).

À proximité du rivage, le sol naturel qui a été documenté à partir de 0,30 à 0,50 m de profondeur se compose d'un limon argileux de couleur beige légèrement jaunâtre à bleuté, de bonne compacité et comporte plusieurs graviers grossiers entremêlés avec des petites pierres subarrondies (1N3 et 1P3). Cet horizon de sol limono-argileux et pierreux correspond vraisemblablement à l'ancien rivage de la berge avant que le terrain ne soit légèrement rehaussé au cours de la seconde moitié du 20^e siècle. Plus au nord (notamment dans les sondages 1K, 1H, 1V), le sol naturel est moins pierreux et sa matrice limoneuse ou limono-argileuse beige-orangé correspond plus à ce qui a été observé dans la portion nord de la berge au haut de la terrasse.

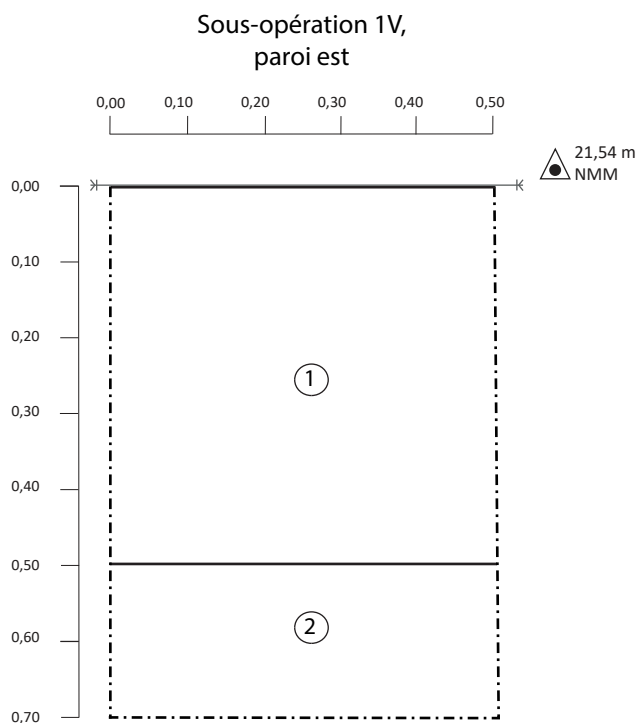
Plus récemment, des individus probablement issus du voisinage ont enterré un animal domestique sur la berge. Une petite croix de bois était plantée dans le sol à l'extrémité ouest du rivage (juste au nord du sondage 1M). Sur cette croix était inscrit le nom de l'animal : « Wheat Wheat », ainsi que des hommages qui ont probablement été laissés par les enfants de la famille (photo 4.15).



Photo 4.15 Berge Couvrette (LVL23-22), Croix d'une tombe d'animal de compagnie observé non loin du rivage de la berge Couvrette (photo PATR23N04_0117).

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie
de la sous-opération 1V,
paroi est



Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
■	Bois
P	Pierre
B	Brique
M	Particule /nodules mortier
32A100	Vestige de maçonnerie
■	Métal
●	Roc

Description des sols

1. Sable organique brun, plutôt meuble. Inclusions: nombreuses radicules.
2. Sable fin à moyen meuble beige jaunâtre orangé.



PATR23N04_0154



0 50 cm

Ech. 1/10

4.2 Parc Couvrette (LVL23-22, op. 2 et 3), zones de potentiel P-2.1, P-2.2 et H-2.2

Les interventions effectuées du côté du parc Couvrette se sont surtout concentrées sur le terrain de baseball (opération 3) et en bordure du ruisseau Papineau-Lavoie (opération 2), dans les espaces qui semblaient avoir été le moins perturbés et qui étaient accessibles pour effectuer des sondages manuels sans devoir nécessiter des excavations mécaniques. Les espaces minéralisés n'ont pas été couverts par l'inventaire archéologique.

4.2.1 *Zones de potentiel P-2.1 et H-2.2 : Abords du terrain de soccer et boisé bordant le ruisseau Papineau-Lavoie, sondages 2A, 2B, 2C, 2E et 2F*

La zone de potentiel autochtone P-2.1 se situe dans la portion sud-ouest du parc Couvrette. Les sondages manuels ont été effectués entre le terrain de soccer et le ruisseau. Ils recoupent le tracé présumé du futur émissaire pluvial entre la station de pompage de Sainte-Dorothée et la rivière des Prairies (plan 4.2). D'après la topographie du terrain, ce secteur peut être séparé en deux espaces distincts, soit une partie gazonnée située sur une terrasse artificielle, puis une partie boisée plus basse d'environ un mètre bordant le ruisseau Papineau-Lavoie.

La partie gazonnée qui longe le sentier de gravier au sud-est du terrain de soccer se situe à une altitude comprise entre 23,50 et 23,70 m NMM. Cette section a fait l'objet de quatre sondages manuels espacés aux dix mètres. Les sondages ont tous révélé des remblais de sable limoneux et de limon argileux contenant des pierres anguleuses, certaines d'assez grandes dimensions, sur plus de 0,50 m de profondeur (voir figure 4.12 et 4.13). Les artefacts qui ont été récupérés dans ces sondages (couches 2C2, 2C3, 2D2 et 2E2) combinent divers éléments, incluant des emballages de plastique, des fragments d'un contenant en verre incolore, un fragment de verre à vitre, un clou découpé, des fragments non décorés de contenants en céramique variée, dont de la terre cuite fine blanche, de la porcelaine fine dure, de la terre cuite commune à corps chamois blanchâtre et glaçure incolore d'aspect jaunâtre, un os de mammifère et une tige en métal ferreux recourbée.

La partie boisée est située sur une basse terrasse bordant le ruisseau, dont l'altitude du terrain se situe autour de 22,50 à 22,60 m. Cet espace n'a fait l'objet que de deux sondages manuels, puisque la présence d'herbe à puce en plusieurs endroits limitait le choix d'emplacement de sondages. L'examen du profil stratigraphique du sondage 2A (figure 4.14) montre que ce secteur n'a fait l'objet que d'un faible rehaussement de moins d'une dizaine de centimètres. L'ancien sol agricole, qui semble correspondre à la couche 2A3 est accessible à 8 cm de profondeur. Cette couche qui se décrit comme un limon sableux brun organique, compact et homogène, est dénué de pierre, ce qui indique que le sol a vraisemblablement été épierré. La couche sous-jacente (2A4) comporte quant à elle plusieurs pierres subarrondies. Le sondage 2B montre une séquence similaire au sondage 2A. La troisième couche (2B3) qui est interprétée comme l'ancien labour montrait en paroi à 0,43 m sous la surface une lentille de mortier comportant de nombreux nodules de chaux blancs.



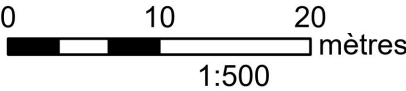
Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 4.2

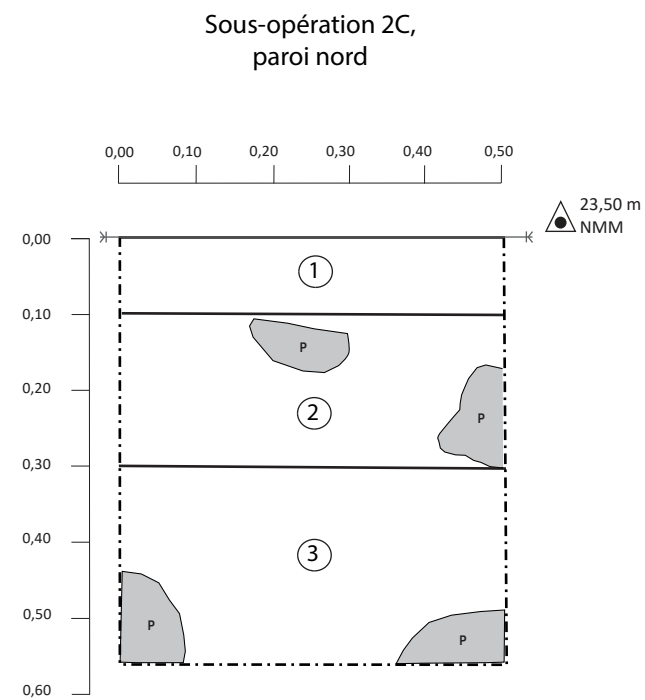
Parc Couvrette,
sondages de l'opération 2

Légende

- Zones d'étude
- Sous-opération/sondage
- Béton



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023

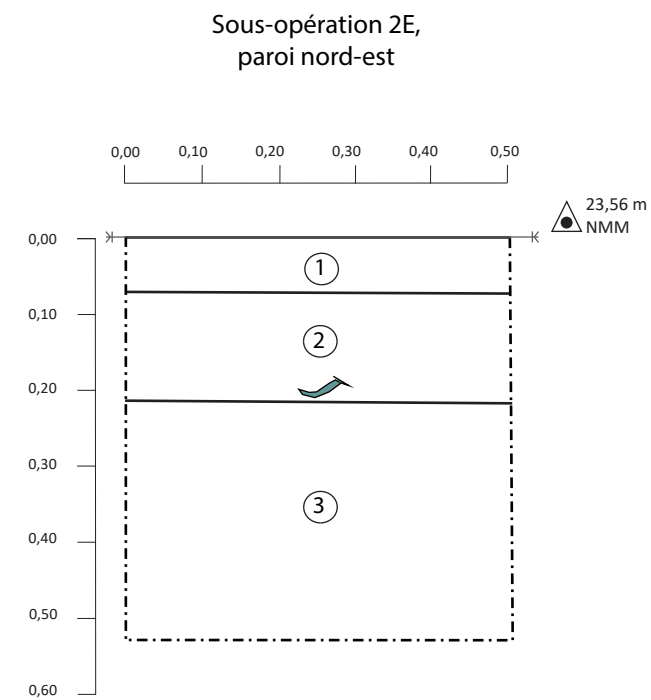
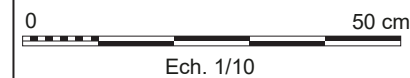


Description des sols

1. Sable limoneux brun foncé homogène organique.
2. Sable limoneux gris foncé plutôt compact. Inclusion: pierre anguleuse, fragment brique.
3. Limon argileux brun foncé plutôt compact. Inclusion: pierres anguleuses.



PATR23N03 0096

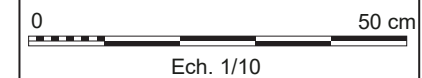


Description des sols

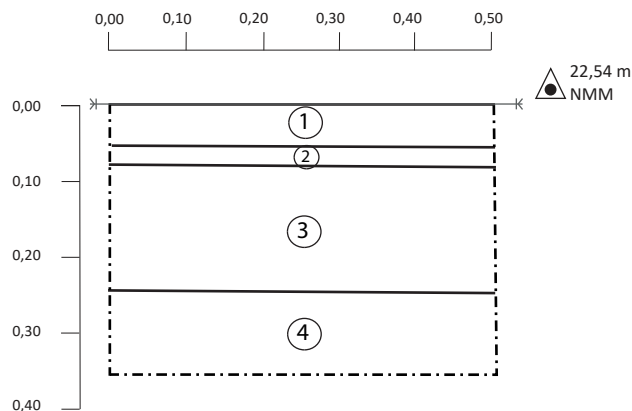
- | | |
|----|--|
| 1. | Gazon. |
| 2. | Sable limoneux brun foncé compact. Inclusion: charbon de bois, clou décomposé, gravier anguleux. |
| 3. | Limon argileux brun orangé texturé orange compact. Inclusion: pierres subanguleuses. |



PATR23N03 0103



Sous-opération 2A,
paroi est



Description des sols

1. Limon sableux organique moyennement compact.
2. Sable limoneux gris plutôt compact.
3. Limon sableux brun organique compact homogène.
4. Limon argileux compact. Inclusion: pierres subarrondis.



PATR23N03_0085

Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie
de la sous-opération 2A,
paroi est

Légende:

- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 32A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Roc
- Herbes



0 50 cm

Ech. 1/10

En bordure du ruisseau Papineau-Lavoie, derrière la station de pompage Sainte-Dorothée et non loin du ponceau de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée, une fondation de béton formant le coin sud d'un bâtiment a été arpenté après avoir été repéré lors d'une reconnaissance visuelle (photos 4.16, 4.17 et 4.18). Le vestige n'a pas été plus amplement documenté, étant donné qu'il se situe en dehors de l'emprise des travaux. Les superpositions des photographies aériennes indiquent que le bâtiment, probablement une dépendance agricole, a été construit entre 1930 et 1948, puis il fut abandonné et démoli avant 1960, lors de l'aménagement de la première station de pompage de Sainte-Dorothée.

Une reconnaissance visuelle effectuée dans le boisé situé entre l'actuelle station de pompage Sainte-Dorothée et le sondage 2B a permis d'identifier les restes d'une cabane qui a probablement été aménagée par un citoyen ou un groupe de citoyens du voisinage. Il s'agit d'une cabane pour enfant, qui devait à l'origine être perchée sur des poteaux de bois (photos 4.19, 4.20 et 4.21).

4.2.2 Zones de potentiel P-2.2 : Terrain de baseball du parc Couvrette, sondages 3A, 3B, 3C, 3D, 3E, 3F, 3G, 3H, 3J, 3K, 3L, 3M, 3N, 3P, 3Q, 3R, 3S, 3T, 3U, 3V.

Tel qu'indiqué dans l'étude de potentiel archéologique 2021, la portion sud de la zone de potentiel P-2-2 est occupée par divers aménagements de parc incluant des terrains de tennis, une piste cyclable et des bancs de parcs. La visite au terrain a permis de constater que ces espaces ont probablement été assez fortement perturbés et sont peu susceptibles de conserver des superficies importantes de sols en place. Ajoutons également qu'un ancien méandre aujourd'hui remblayé du ruisseau traversait une partie du secteur. C'est pour cette raison que les sondages manuels ont été concentrés plutôt sur le terrain de baseball.

Les sondages montrent que les portions centrales et sud du terrain de baseball ont été rehaussés de façon plus importante que les périphéries ouest et est (plan 4.3). De manière générale, le terrain de baseball montre un bombement qui se profile au centre dans un axe nord-ouest/sud-est (figures 4.15 et 4.16). L'altitude passe de 24,70 m en partant du fond du champ extérieur et atteint 25 m autour du marbre. La partie ensablée autour des quatre bases qui forme le champ intérieur se maintient entre des altitudes de 24,90 à 25 m. Les sondages 3B, 3C et 3D effectués à cet endroit n'ont pas permis d'atteindre les sols naturels en place. Sous le terreau organique de la surface gazonnée, ils ont révélé à partir de 0,15 m de profondeur, un remblai composé de limon gris beige contenant de nombreuses pierres et du gravier jusqu'à une profondeur maximale de 0,60 m (dans le cas du sondage 3B). Ce remblai a vraisemblablement été mis en place vers 1970 lors de l'aménagement du terrain de baseball. Tout indique qu'à cette époque cette partie du terrain a fait l'objet d'un rehaussement plus important qu'ailleurs, probablement afin de niveler la pente naturelle qui dirige vers le ruisseau.

L'arrière-champ gauche au nord et droit à l'est est plus bas et se situe autour d'une altitude de 24,40 m. Ce sont ces portions du terrain qui ont fait l'objet des rehaussements les moins importants. Ces espaces qui donnent accès aux sols naturels à partir de 0,20 à 0,40 m de profondeur ont fait l'objet d'un plus grand nombre de sondages, sans toutefois révéler de traces d'occupation autochtone. Les sondages 3P, 3Q, 3R, 3S, 3T et 3U ont mis au jour, sous le terreau organique de la surface gazonnée, un remblai simi-

Photo 4.16 Parc Couvrette (LVL23-22), vue vers le sud d'un vestige de béton (photo PATR23N04_0142).



Photo 4.17 Parc Couvrette (LVL23-22), parement extérieur sud-est de la fondation de béton (photo PATR23N04_0137).



Photo 4.18 Parc Couvrette (LVL23-22), profil de la fondation de béton qui devait soutenir le mur sud-est (photo PATR23N04_0139).





Photo 4.19 Parc Couvrette (LVL23-22), vue générale d'une cabane perchée abandonnée (photo PATR23N04_0135).



Photo 4.20 Parc Couvrette (LVL23-22), vue générale d'une cabane perchée abandonnée (photo PATR23N04_0131).



Photo 4.21 Parc Couvrette (LVL23-22), poteau-échelle de l'ancienne cabane perchée (photo PATR23N04_0133).



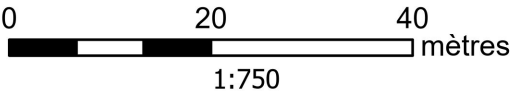
Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 4.3

Parc Couvrette,
sondages de l'opération 3

Légende

- Zones d'étude
- Sous-opération/sondage



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023



Figure 4.15 Vue générale du terrain de baseball du parc Couvrette vers le nord-est (photomontage de PATR23N04_0010 et 0011).



Figure 4.16 Vue générale du terrain de baseball du parc Couvrette vers le sud (photomontage de PATR23N04_0012 et 0013).

laire à celui observé dans le secteur des sondages 3B, 3C et 3D composé d'une couche de loam limoneux et graveleux beige grisâtre comportant des pierres subanguleuses, dont certaines de grandes dimensions ainsi que quelques blocs de béton.

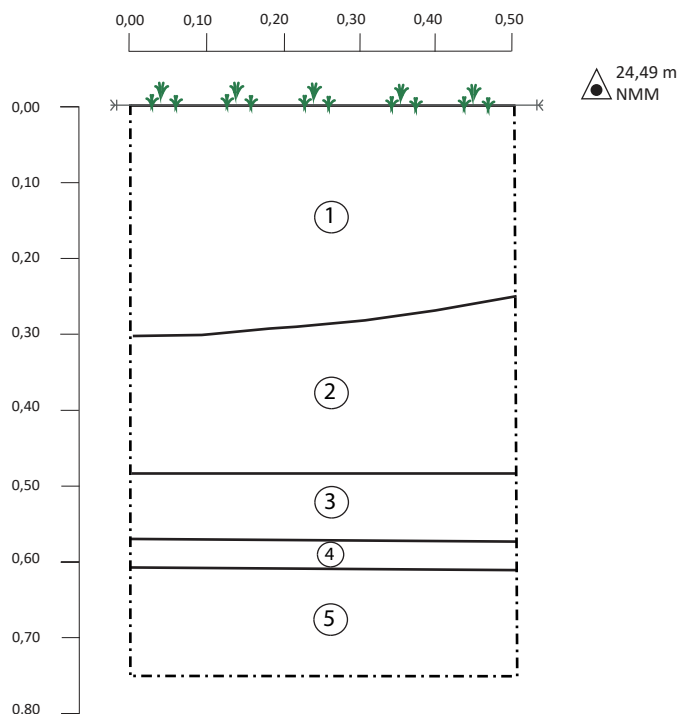
Dans ce secteur, on observe sous le remblai une couche de sol organique devant correspondre à l'ancienne litière forestière et à la couche organique (horizon Ah) du boisé qui existait avant l'aménagement du terrain en parc au cours des années 1970. Cette couche organique pouvait avoir été labourée à une certaine époque, mais était en friche au début du 20^e siècle. Certaines portions du secteur n'ont pas été remaniées en profondeur, ce qui est le cas des sondages 3S et 3Q. La stratigraphie du sondage 3S (figure 4.17 Couvrette_3S-paroi_Nord-Ouest) a révélé sous le remblai (3S1), des couches homogènes et bien stratifiées, ce qui confirme que la périphérie nord du terrain de baseball n'a pas fait l'objet d'un rehaussement très important. Une épaisse couche de sable fin à moyen beige clair (3S2), observé entre des profondeurs de 0,30 et 0,52 m, pourrait être associée à une crue exceptionnelle de la rivière, qui aurait causé un ensablement important. Dessous, les sols naturels (3S3 à 3S5) montrent une succession de fines couches d'alluvions qui alternent entre le limon, le sable et les couches plus organiques dont certaines comportent des fragments de bois. Ces minces couches d'alluvions, sableux et limoneux, alternées de résidus ligneux et organiques ont probablement été déposées par sédimentation lors des fortes crues, qui devaient être plus fréquentes aux périodes plus anciennes avec un terrain plus bas qu'aujourd'hui.

Les sondages 3P, 3R, 3T et 3U, montrent qu'une bonne partie du terrain a été remanié en profondeur, vraisemblablement lors du déboisement et de la mise en place du terrain de baseball au cours des années 1970. Le sondage 3R a révélé un imposant bloc de pierre qui empêchait d'atteindre les sols plus en profondeur. Le sondage 3P n'a quant à lui pas été excavé jusqu'au sol en place et s'est interrompu dans un remblai graveleux de forte compacité. Plus au sud, le sondage 3V n'a pas permis d'atteindre le sol naturel stérile, mais a plutôt révélé un remblai de limon beige jaunâtre sous le terreau organique.

Le sondage 3T (figure 4.18) a révélé des sols profondément remaniés, composé de deux niveaux de remblais de rehaussement observés jusqu'à 0,45 m de profondeur (3T1 et 3T2), surmontant une couche de sol hétérogène composé d'un mélange de sable fin à moyen et de limon compact (3T3). Un fragment de verre de couleur verte de type « 7up » a été récupéré dans cette couche. Ce dépôt remanié a probablement été prélevé dans les dépôts de sols naturels des environs. La couche sous-jacente composée d'un mélange de sable et de limon organique comporte plusieurs fragments de bois et pourrait résulter du déboisement du secteur au cours des années 1960 ou 1970, lors de l'aménagement du terrain de baseball avant le rehaussement du terrain. Cette couche a permis de récupérer un fragment d'une bande d'œilletons à chaussure en cuir blanc en forme de « U » dont le côté extérieur est découpé en chevrons. La bande est percée par 10 trous d'œilletons qui sont renforcés par des anneaux de fer-blanc.

Les dépôts observés dans les sondages 3F, 3L, 3M et 3N, confirment que l'arrière du champ extérieur du terrain de baseball n'a fait l'objet que d'un faible rehaussement. Le remblai de rehaussement (3F1) observé en paroi du sondage 3F (figure 4.19), qui sert également de terreau à la surface gazonnée du terrain de baseball n'a qu'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Ce dépôt a livré quelques artefacts récents, dont un fragment de contenant en verre incolore, un petit fragment de verre à vitre et un petit

Sous-opération 3S, paroi nord-ouest



Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 3S, paroi nord-ouest

Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
■	Bois
P	Pierre
B	Brique
M	Particule /nodules mortier
32A100	Vestige de maçonnerie
■	Métal
○	Roc
✱	Herbes

Description des sols

1. Remblai de sable gris brunâtre compact. Sans inclusion.
2. Sable fin à moyen beige clair, plutôt meuble, possible litage? Transition progressive avec la couche sous-jacente. Sans inclusion.
3. Sable moyen beige brunâtre moyen compact. Inclusions: matière organique.
4. Limon argileux gris bleuté, plutôt compact. Sans inclusion.
5. Sable moyen beige clair, moyen compact. Sans inclusion.



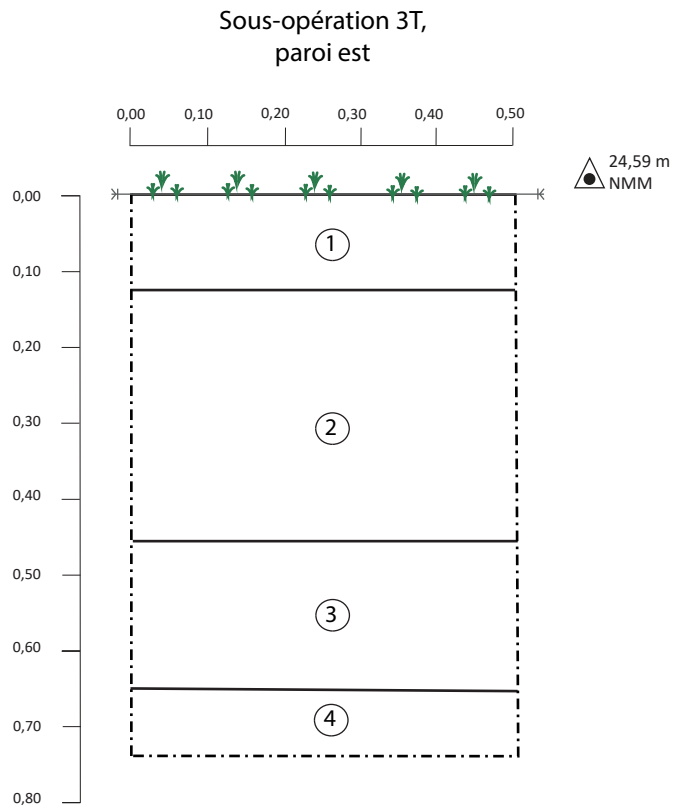
PATR23N04_0085



0 50 cm
Ech. 1/10

Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie
de la sous-opération 3T,
paroi est



Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
	Bois
	Pierre
	Brique
	Particule /nodules mortier
	Vestige de maçonnerie
	Métal
	Roc
	Herbes

Description des sols

1. Remblai de sable gris, compact, plutôt homogène. Sans inclusion.
2. Loam limoneux et graveleux fin. Inclusions: nombreuses pierres généralement arrondies, du béton.
3. Mélange hétérogène de sable fin à moyen beige brunâtre et de limon gris bleuté compact. Sans inclusion.
4. Sable et limon organique brun foncé, compact. Inclusions: beaucoup de fragment de bois.

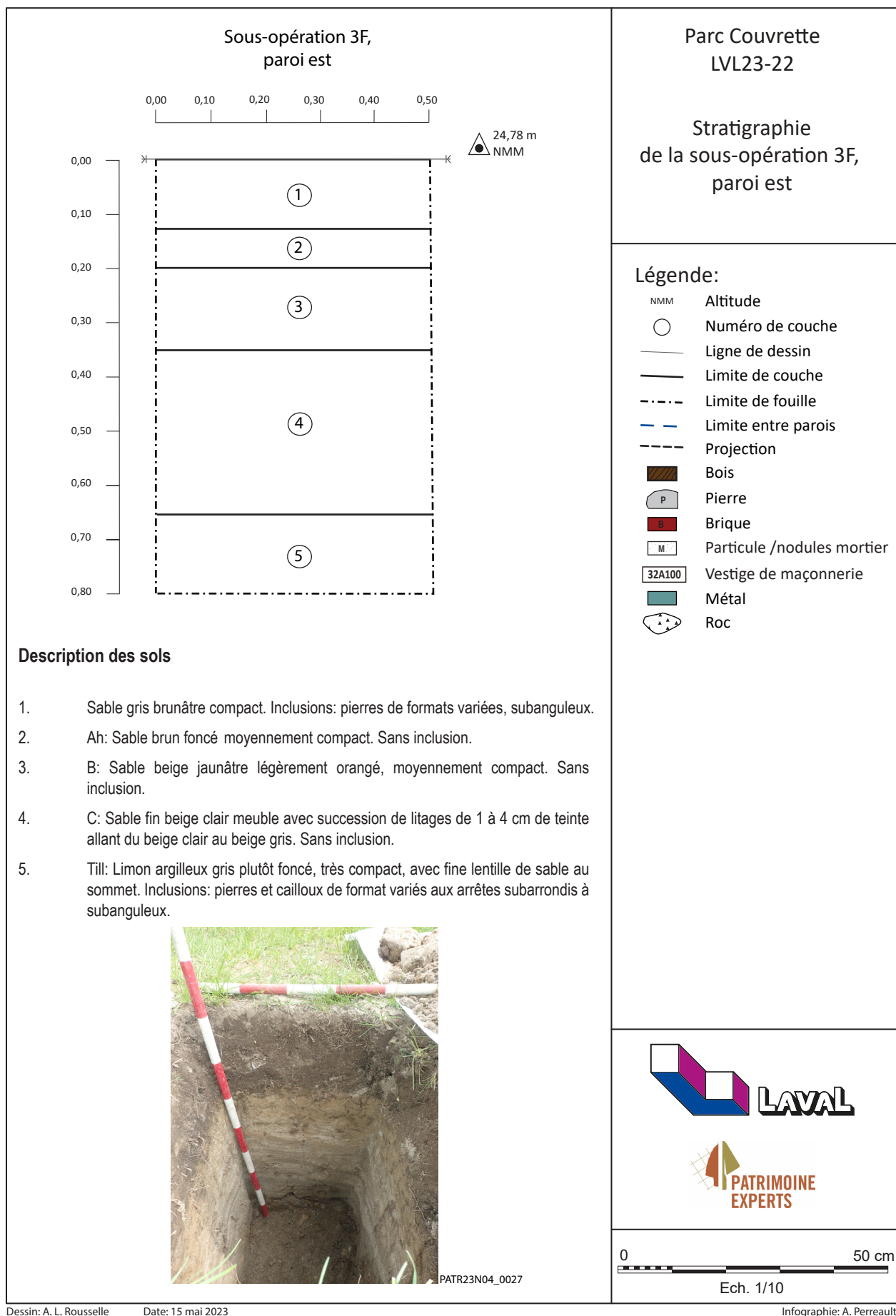


PATR23N04_0096



0 50 cm

Ech. 1/10



fragment de contenant en verre de couleur brune. Ce remblai surmonte l'ancienne couche organique de la litière forestière (3F2). Les horizons de sols naturels sous-jacents se composent d'une couche de sable beige jaunâtre (3F3, horizon B) de minces dépôts fins issus d'une déposition alluvionnaire (3F4, horizon C), probablement mis en place par le ruisseau actuel ou par des phases anciennes du cours d'eau. Tout au fond, à une profondeur de 0,65 m (24,13 m NMM), on observe une couche qui semble correspondre à un till fluvio-glaciaire (voir 3F5). Le profil stratigraphique du sondage 3M montre une séquence stratigraphique similaire à 3F, bien que l'épaisseur du remblai (0,20 m), du sol organique et des sols naturels diffère (figure 4.20).

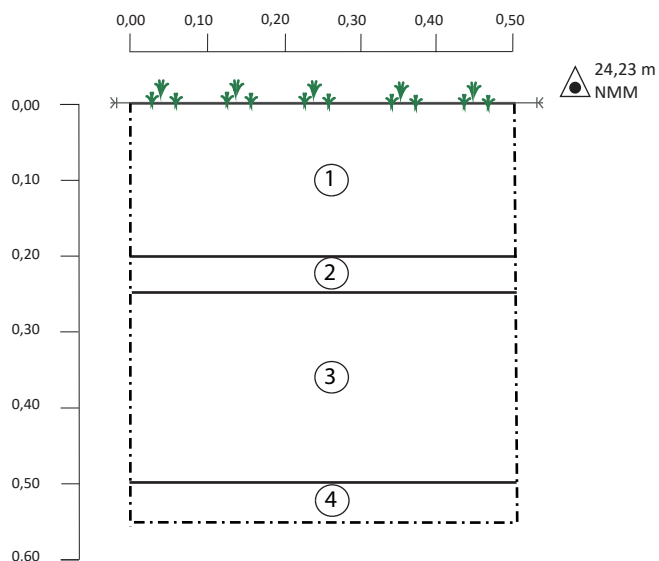
Du côté est du terrain de baseball, les sondages 3A (figure 4.21) et 3E (figure 4.22) montrent des séquences stratigraphiques similaires à ce qui est observé du côté des sondages 3F, 3L, 3M et 3N. Le terrain étant moins élevé à cet endroit, le remblai a une épaisseur de 0,17 à 0,20 m, et permet d'atteindre assez facilement l'ancien horizon organique (Ah) qui surmonte les horizons naturels sableux B et C.

À partir du sondage 3G (figure 4.23), on constate l'épaississement du remblai qui s'accroît encore plus vers les sondages 3H et 3J, ce qui coïncide également avec le profil du terrain qui est plus élevé à cet endroit et la présence du ruisseau canalisé. La couche 3G3 a permis de récupérer un fragment de canette d'aluminium, ce qui confirme que le dépôt a été déposé dans la seconde moitié du 20^e siècle. Les sondages 3J et 3K effectués en bordure du ruisseau Papineau-Lavoie montrent que le terrain a fait l'objet d'un important rehaussement possiblement associé à des travaux d'excavations dans ce périmètre (photo 4.22). Le sondage 3K a livré une capsule de bière de marque Budweiser, et un fragment de verre de couleur brune, possiblement un fragment de bouteille de bière. Les sols naturels n'ont pas pu être atteints à proximité du ruisseau, qui fut canalisé au cours des années 1940.

Photo 4.22 Parc Couvrette (LVL23-22), Paroi est du sondage 3K, montrant la présence de remblais sur 60 cm de profondeur (photo PATR23N04_0054).



Sous-opération 3M, paroi est



Description des sols

1. Limon sableux gris, compact, avec inclusions de gravier. Remblai de rehaussement, servant de terreau organique de surface (top-soil).
2. Sol organique sableux, brun et meuble.
3. Mélange de sable fin brun-orangé, argile grisâtre marbrée noire, hétérogène. Inclusions: pierres en décomposition, gravillons meuble, avec des lentilles de sable moyen.
4. Argile légèrement limoneuse gris foncé légèrement bleuté, friable et plutôt compact. Inclusions: petites pierres et gravillons.



PATR23N04_0046

Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 3M, paroi est

Légende:

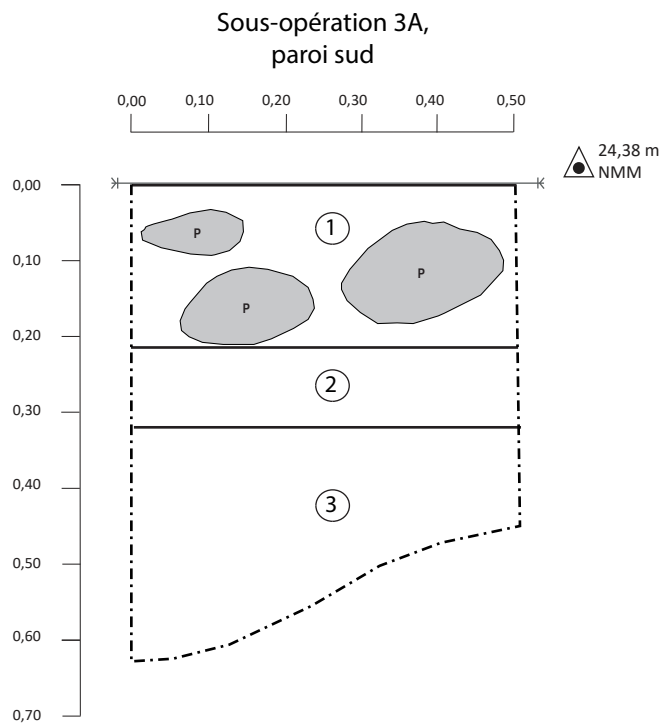
- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 32A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Roc
- Herbes



0 50 cm
Ech. 1/10

Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie
de la sous-opération 3A,
paroi sud



Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
—	Projection
	Bois
	Pierre
	Brique
	Particule /nodules mortier
	Vestige de maçonnerie
	Métal
	Roc

Description des sols

1. Limon sableux fin gris brunâtre, très compact. Inclusions: Grosses et moyennes pierres subanguleuses à subarrondies.
2. Sable fin beige brunâtre, compact. Inclusions: avec racines et radicelles et trace de petits charbons de bois.
3. Sable fin beige orangé, plutôt compact. Inclusions: moyen à gros gravier, petites pierres subarrondies en cours de décomposition.



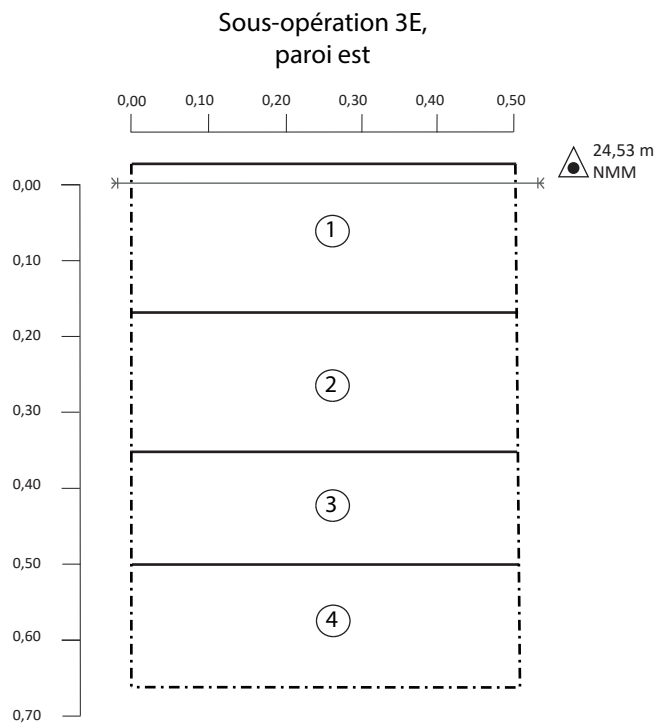
PATR23N04_0007



0 50 cm
Ech. 1/10

Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie
de la sous-opération 3E,
paroi est



Légende:

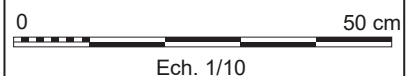
NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
	Bois
	Pierre
	Brique
	Particule /nodules mortier
	Vestige de maçonnerie
	Métal
	Roc

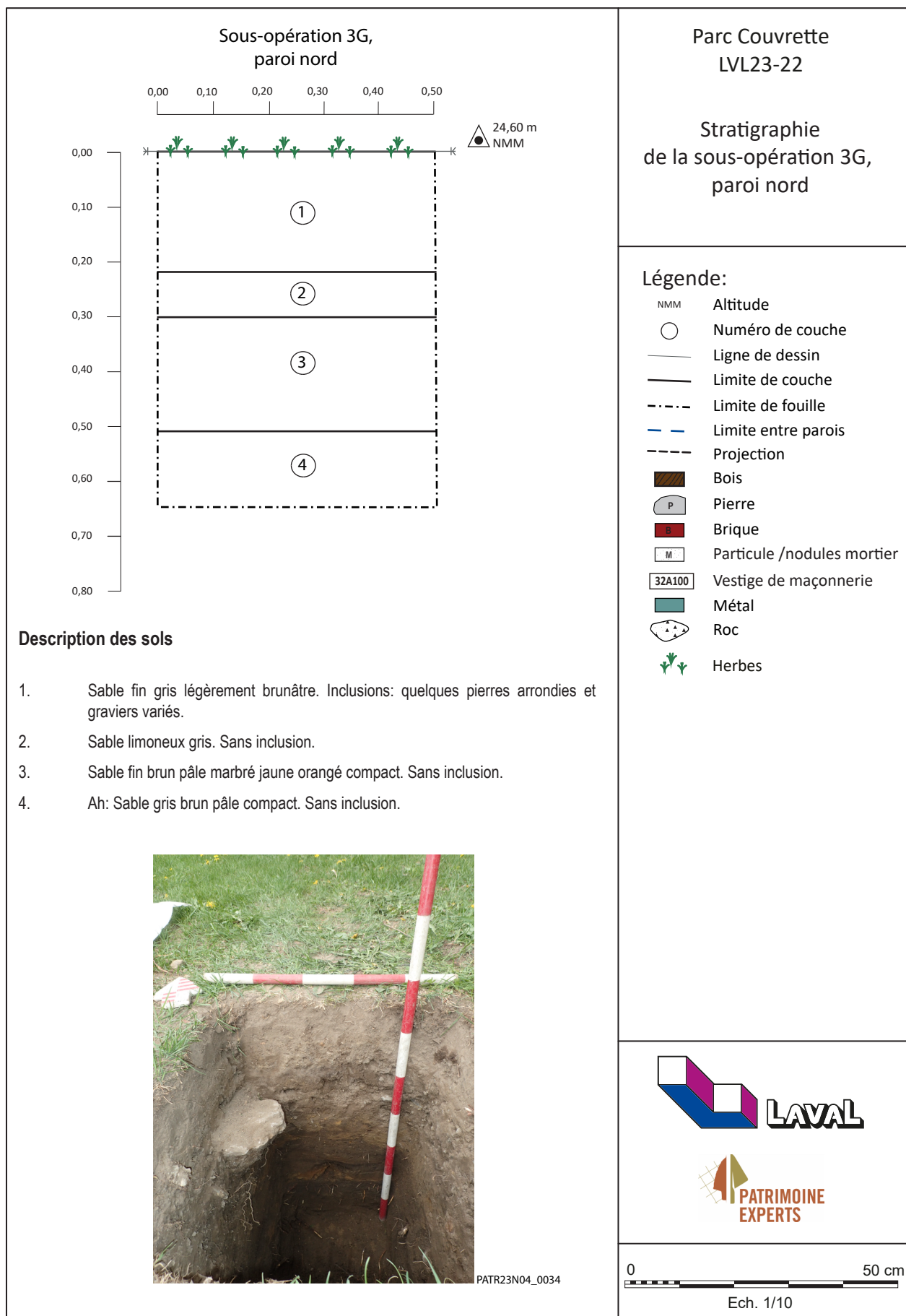
Description des sols

1. Sable fin gris légèrement brunâtre. Inclusions: quelques pierres arrondies et graviers variés.
2. Ah: Sable fin beige brunâtre plutôt compact. Inclusions: charbons de bois et racinelles.
3. Bf: Sable fin à moyen beige orangé, plutôt compact. Sans inclusion.
4. B ou C: Sable fin beige pâle, moyen compact. Inclusions: rare racicelle et lentilles plus foncées.



PATR23N04_0023





Chapitre 5: Discussion

L'inventaire archéologique effectué dans l'emprise des zones de potentiel P1.1/H1.1, P.2.1 et P.2.2, dans les limites des travaux projetés de la berge et du parc Couvrette, a permis de mieux comprendre l'évolution au cours du 20^e siècle des terrains situés abords du ruisseau Papineau-Lavoie. Les sondages effectués en plusieurs secteurs de la berge et du parc Couvrette ont permis d'atteindre les sols naturels sous les remblais modernes et de mieux comprendre la topographie d'origine du terrain. L'analyse de la stratigraphie permet également de déterminer l'épaisseur des remblais modernes et d'identifier des couches de sols naturels conservés en profondeurs, dont certaines ont été remaniées par les activités agricoles à partir du 18^e siècle.

La topographie actuelle du secteur à l'étude (plan 5.1) montre que la berge et le parc Couvrette se situent dans une zone de basse dépression à l'ouest du ruisseau Papineau-Lavoie devant être sujette aux inondations et aux débordements de la rivière des Prairies lors des crues printanières. La présence de fines couches d'alluvions observées en plusieurs endroits, sous les remblais de rehaussement et de nivellement du terrain de baseball et la couche organique de l'ancienne litière forestière, ayant été cultivée ou laissée en friche selon les secteurs indique que le secteur devait être encore plus fréquemment inondé lors de périodes plus anciennes. Après le retrait des eaux du lac Lampsilis de 10 500 à 8000 ans AA, les inondations plus fréquentes ont probablement eu cours lors de la période de stabilisation des cours d'eau dans l'archipel d'Hochelaga avant la croissance du couvert végétal, vraisemblablement au cours de l'Holocène moyen (8000 AA à 4000 AA).

La présence d'une zone de basse dépression par rapport au relief environnant pourrait également permettre d'expliquer pourquoi la portion nord de la zone d'étude, qui recoupe l'actuel terrain de baseball, était boisée au début du 20^e siècle. Bien qu'il soit possible que la zone ait déjà été défrichée à des périodes plus anciennes, les photographies aériennes dont les plus anciennes remontent à 1930 (plan 5.2) montrent que cette partie du terrain était sous couvert forestier au moins depuis plusieurs dizaines d'années au début du 20^e siècle. Le secteur est demeuré boisé jusqu'à l'aménagement du terrain de baseball bantam au cours des années 1970. Avant son rehaussement entre 0,15 et plus de 0,50 m, lors de l'aménagement du parc, cette zone devait être plus sujette aux inondations, voire située en zone humide,

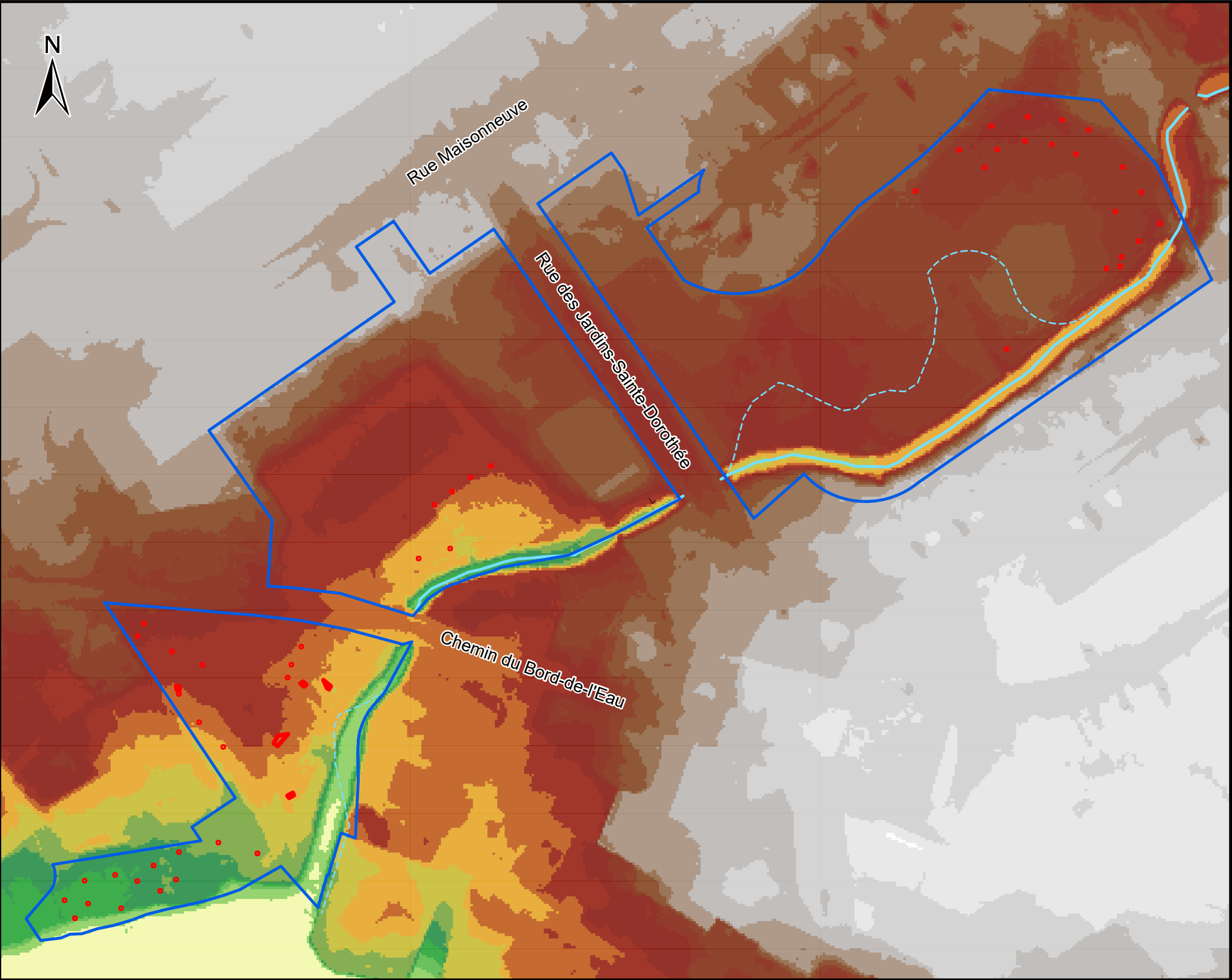
ce qui devait la rendre moins favorable à la mise en culture, puisqu'elle devait faire l'objet d'une préparation supplémentaire pour le drainage agricole. Ajoutons également qu'un ancien méandre du ruisseau Papineau-Lavoie qui fut canalisé entre 1948 (plan 5.3) et 1960 (plan 5.4) traversait auparavant la partie sud du terrain de baseball, ce qui devait contraindre encore plus l'espace réservé pour l'agriculture.

La nature des sols sableux documentés dans le secteur du terrain de baseball pourrait également expliquer que cette partie du terrain ait été laissée en friche. Les sols plus limoneux et limono-argileux de la berge et de la portion sud du parc Couvrette, auraient été préférés pour le type d'agriculture qui était pratiquée à Sainte-Dorothée au 20^e siècle. D'après la synthèse sur *l'Histoire agricole et horticole de l'île Jésus* ayant été produite par l'usine à histoire(s) (2023), les sols riches en argile et en terres noires des parties ouest et centre de l'île se prêtent mieux à la production de fruits et légumes vers laquelle s'orientent les agriculteurs à partir de la seconde moitié du 19^e siècle lorsqu'ils abandonnent les grandes cultures, comme le blé. Enfin, cette partie de l'ancienne parcelle agricole du lot 39 de 1911, étant possiblement moins productive et plus souvent inondée, servait peut-être également de réserve de bois de chauffage.

L'ancien sol organique cultivé ou qui a été laissé boisé ou en friche, dans la partie nord de la zone d'étude, a été rencontré à des profondeurs variables sous les remblais modernes. Du nord, vers le sud, cette couche organique passe d'une altitude comprise entre 24,57 et 24,01 m sous le terrain de baseball, puis atteint 22,46 et 22,29 m dans les sondages 2A et 2B dans la portion sud du parc Couvrette en bordure du ruisseau Papineau-Lavoie. Du côté de la berge Couvrette, l'ancien labour agricole a été observé entre 23,50 et 23,40 m dans la portion nord du terrain. Le profil de l'ancienne terre agricole diminue ensuite progressivement vers le sud pour atteindre entre 21,50 et 21,70 m dans le secteur des sondages 1B, 1H et 1V, qui se situent à la périphérie de l'ancien espace agricole. Certaines zones ayant fait l'objet d'un rehaussement plus important n'ont pas permis d'atteindre les sols naturels et de vérifier le potentiel archéologique autochtone.

Quant à la bande de terre qui borde le rivage, les sondages ont révélé que ce secteur de basse altitude a probablement servi pour le rejet ponctuel de déchets domestiques et de construction dans la seconde moitié du 20^e siècle, tout en faisant l'objet d'un rehaussement d'une trentaine de centimètres vers la fin des années 1960, ce que confirment les photographies aériennes ayant consulté pour cette période (voir étude de potentiel, Patrimoine Experts, 2021). L'ancienne berge devait être à l'origine beaucoup plus pierreuse et limono-argileuse qu'elle ne l'est aujourd'hui, depuis l'ajout des remblais.

La fondation de béton, qui a été arpentée juste au sud de la station de pompage à Sainte-Dorothée, forme le coin sud d'une dépendance agricole érigée entre 1930 et 1948, qui appartenait à la ferme de l'ancien lot 41. Le propriétaire du terrain en 1911 est Hormidas Lauzon. Il occupe probablement le terrain avec sa famille et y exploite la ferme. La ferme coexiste plusieurs décennies avec les chalets de vacanciers situés sur la berge Couvrette. En 1958, c'est désormais Georges Denis qui est propriétaire du terrain (Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ) 2017). Le bâtiment est démoli avant 1961, à la suite de la construction de la première station de pompage, de l'aménagement des rues et du parc urbain.



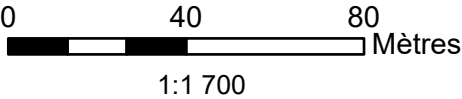
Étude de potentiel archéologique
Ville de Laval

Plan 5.1

Superposition de l'intervention
au modèle numérique de terrain

Légende

- Zones d'étude
- Sous-opération/sondage
- Cours d'eau
- Cours d'eau ancien
- Béton
- Pierre
- <toutes les autres valeurs>
- 55,274 - 16
- 16,001 - 17
- 17,001 - 18
- 18,001 - 19
- 19,001 - 20
- 20,001 - 20,5
- 20,501 - 21
- 21,001 - 21,5
- 21,501 - 22
- 22,001 - 22,5
- 22,501 - 23
- 23,001 - 23,5
- 23,501 - 24
- 24,001 - 24,5
- 24,501 - 24,75
- 24,751 - 25
- 25,001 - 25,5
- 25,501 - 26
- 26,001 - 27
- 27,001 - 28
- 28,001 - 29
- 29,001 - 30
- 30,001 - 97



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023
Forêt ouverte, 2022 (Gouv. Québec)



Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 5.2

Superposition de la photographie
aérienne de 1930 de la
berge et du parc Couvrette

Légende

- Zones d'étude
- Sous-opération/sondage
- Cours d'eau ancien
- Cours d'eau
- Béton
- Pierre

0 40 80 mètres
1:1 700



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023



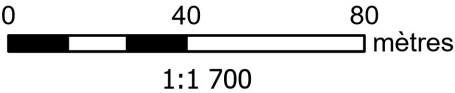
Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 5.3

Superposition de la photographie
aérienne de 1948 de la
berge et du parc Couvrette

Légende

- Zones d'étude
- Sous-opération/sondage
- Cours d'eau ancien
- Cours d'eau
- Béton
- Pierre



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023



Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 5.4

**Superposition de la photographie
aérienne de 1969 de la
berge et du parc Couvrette**

Légende

-  Zones d'étude
-  Sous-opération/sondage
-  Cours d'eau ancien
-  Cours d'eau
-  Béton
-  Pierre

0 40 80 mètres
1:1 700

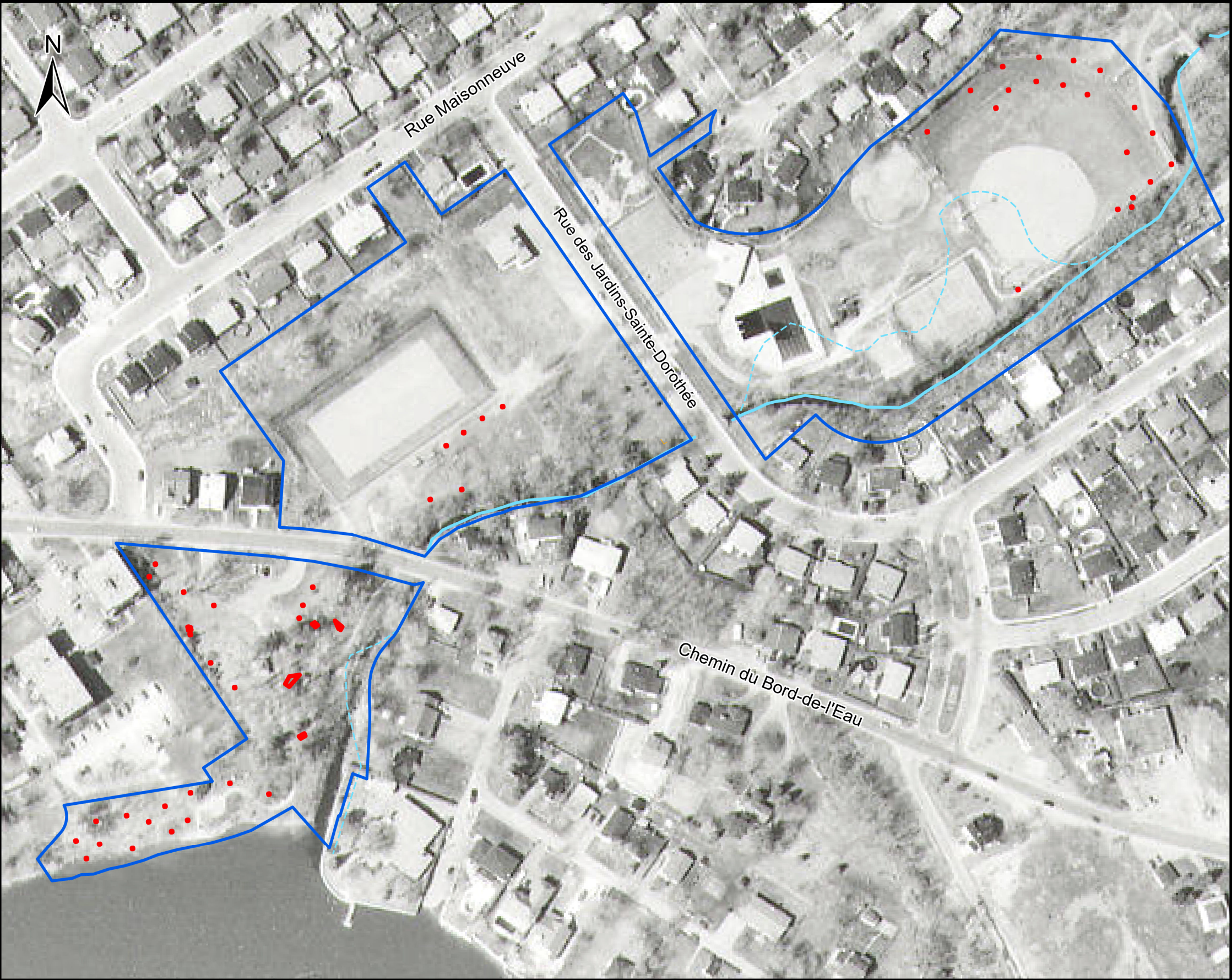


Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023

Les premiers chalets sont mis en place sur la berge Couvrette entre 1930 et 1948 au sud du chemin du Bord-de-l'Eau sur une partie des anciens lots cadastraux 43 et 44. Ils sont démolis entre 1976 et 1978 lors de l'aménagement de la berge en parc. Quelques-uns des sondages et tranchées qui ont été effectués sur la berge ont permis d'identifier les traces des anciens chalets. C'est le cas de la tranchée 1A qui a entre autres permis de mettre au jour les équipements (chauffe-eau, conduites d'égouts et tuyaux) d'un ancien chalet. Plus à l'ouest, le segment d'une fondation de pierre devant soutenir le mur d'un chalet a été dégagé dans le sondage 4C. D'autres éléments plus discrets semblent également témoigner de la période de villégiature dans les couches supérieures de la séquence stratigraphique, tels que des fragments de déchets variés, une conduite en terre cuite commune fragmentée, des concentrations de pierres, etc. Les interventions permettent de confirmer ce qui était déjà présumé, soit que les chalets étaient dénués de caves ou de sous-sol. Ils devaient cependant posséder un vide sanitaire. Les vestiges associés aux chalets ne semblent pas toutefois très intègres et ne justifient pas la poursuite d'interventions archéologiques.

D'anciens sentiers remontant à la période de villégiature (ap.1930/av.1948-v.1978) et au parc de la berge Couvrette (à partir du début des années 1980) pouvant être observée sur les photographies aériennes ont aussi été rencontrés dans certains sondages, notamment dans les sondages 1E (1E2) et 1K (1K2).

D'autres éléments contemporains à la période d'utilisation des parcs urbains (plans 5.5 et 5.6) ont également été observés. C'est le cas d'une croix marquant la sépulture d'un animal domestique, observée sur la berge, ainsi que les restes d'une ancienne cabane perchée observés dans un boisé bordant le ruisseau au sud du parc Couvrette, qui devait être à l'abandon depuis plusieurs années. La mise au jour d'une couche de déchets localisés dans un sondage (4C) semble également témoigner de la consommation de drogues et d'alcool.



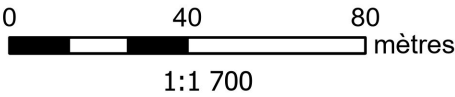
Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 5.5

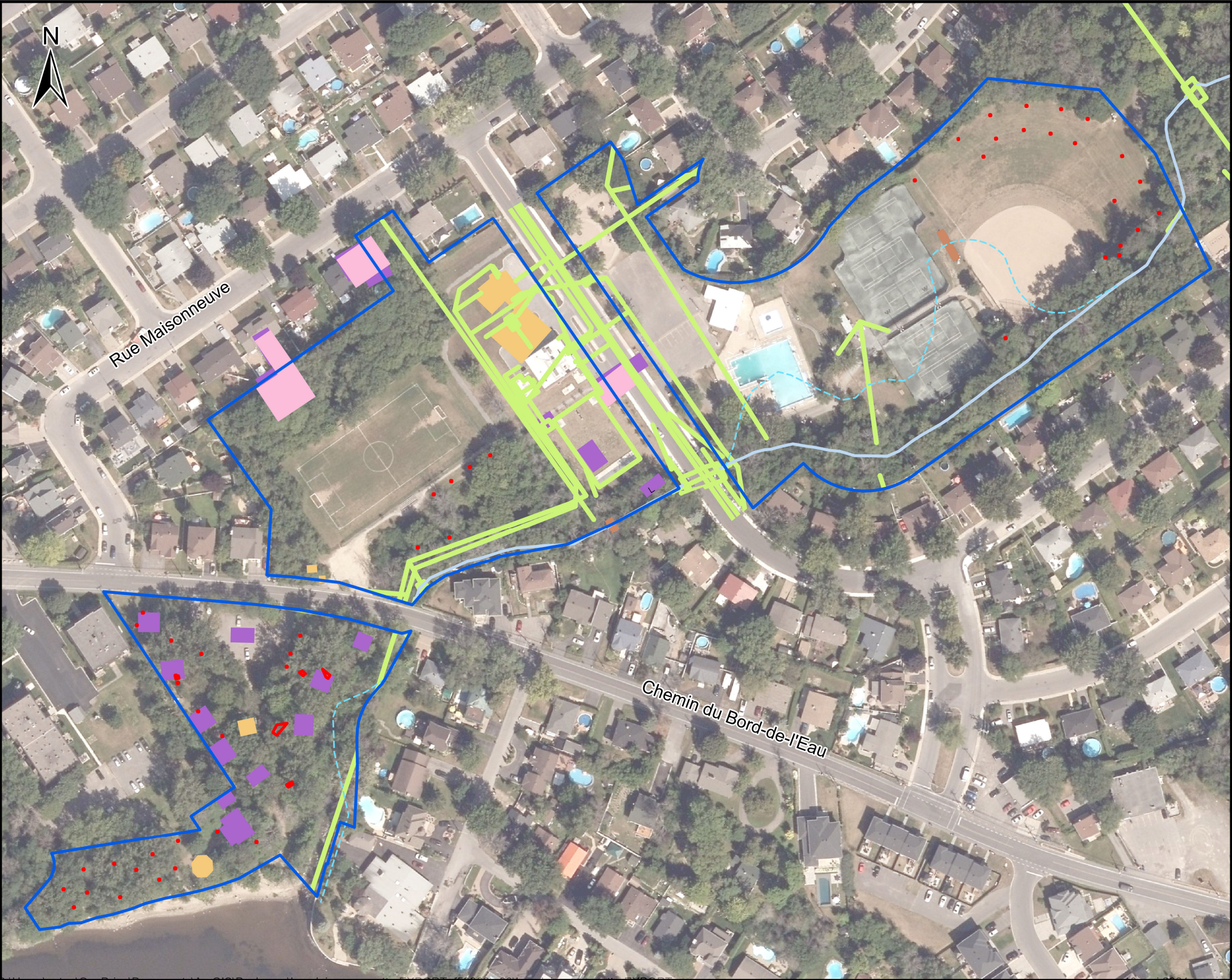
Superposition de la photographie
aérienne de 1993 de la
berge et du parc Couvrette

Légende

- Zones d'étude
- Sous-opération/sondage
- Cours d'eau ancien
- Cours d'eau
- Béton
- Pierre



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023



Étude de potentiel archéologique
Ville de Laval

Plan 5.6

Superposition de l'intervention au
plan de développement polyphasé
de la berge et du parc Couvrette

Légende

- Zones d'étude
- Sous-opération/sondage
- Batiments 1930
- Batiments 1948
- Bâtiments post 1950
- Ponceaux et chemins anciens
- Réseaux publics
- Cours d'eau
- Cours d'eau ancien
- Béton
- Pierre

0 40 80 Mètres
1:1 700



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Chapitre 6 : Conclusion et recommandations

En conclusion, l'inventaire archéologique réalisé en mai 2023 sur les zones à potentiel P-1.1, P-2.1, P-2.2 et H-1.1 n'ont pas mené à la découverte d'éléments significatifs justifiant la déclaration d'un site et la poursuite des interventions archéologiques. L'épaisseur des remblais et l'importance des remaniements anthropiques au cours de la seconde moitié du 20^e siècle ne laissent que peu d'espaces susceptibles ayant conservé des sols en place intègres pouvant être susceptibles de receler un potentiel archéologique autochtone ou eurocanadien. En ce qui concerne la zone de potentiel H-1.1, l'inventaire a permis de répondre aux objectifs de recherche, en permettant d'identifier des niveaux associés à l'occupation des chalets ainsi qu'à vérifier l'intégrité de potentiels vestiges.

Dans le cadre des travaux qui sont prévus dans le parc Couvrette et sur la berge Couvrette, il n'est pas recommandé de poursuivre les interventions archéologiques dans les limites des zones expertisées par l'inventaire réalisé en mai 2023. Si des travaux nécessitant des excavations profondes sont prévus dans les portions les moins perturbées du site, possiblement sous la partie centrale du terrain de baseball, là où l'épaisseur des remblais n'a pas permis d'atteindre de sols en place, il est recommandé de procéder à une réévaluation du potentiel archéologique de l'aire d'étude, qui pourrait conduire à un inventaire ou à une surveillance archéologique complémentaire, selon l'ampleur des travaux prévus.

6.1 Recommandations

L'inventaire archéologique de la berge et du parc Couvrette a été ciblé sur les espaces les moins remaniés de la zone d'étude, sans toutefois mettre au jour de trace d'occupation autochtone ancienne ou tout autre élément archéologique d'intérêt. Les travaux pourront être conduits sans contrainte à l'endroit du patrimoine archéologique sur l'entièreté des zones à potentiel P1.1/H1.1 et P2.1. La majeure partie de la zone à potentiel P2.2 peut également faire l'objet de travaux sans contrainte, à l'exception de certaines portions du terrain pour lesquelles il n'a pas été possible d'atteindre les sols en place en raison de la forte épaisseur et compacité des remblais. La partie boisée de la zone à potentiel P2.2 n'a également pas fait l'objet d'expertise archéologique, puisque les travaux ne prévoyaient pas de déboisement massif. Le plan 6.1 montre la portion résiduelle de la zone à potentiel archéologique P2.2 qui n'a pas été expertisée,

de même que les autres zones à potentiel qui n'ont pas encore été expertisées dans les parcs Couvrette et Sylvie.

En ce qui concerne la zone de potentiel H2.2, qui a mis au jour les vestiges affleurants d'une ancienne dépendance agricole, la nature du vestige, sa courte période d'existence couplée à sa période de construction assez récente entre 1930 et 1948, ne justifie pas la poursuite d'interventions archéologiques supplémentaires dans son emprise. De plus, l'excavation de bassin rétention de la station de pompage Sainte-Dorothée tout juste au nord-ouest semble avoir tronqué une partie du bâtiment. Il serait toutefois préférable de laisser le vestige en place, pour rappeler l'ancienne occupation agricole du terrain. Le vestige semble également jouer un rôle dans la protection de la berge, en faisant office de mur de soutènement.



Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 6.1

Potentiel archéologique résiduel
de la berge et du parc Couvrette

Légende

- Zones d'étude
- Zone de travaux prévus
- Zone de travaux prévus (tracé préliminaire)
- Zone de potentiel historique
- Zone de potentiel préhistorique



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023

Bibliographie

Ouvrages de référence

Archéobec.

1996. « Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel de Sainte-Rose, rivière des Prairies, Laval ». Inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose. Ministère de la Culture et des Communications.

Archéophone.

2013. « Inventaire archéologique, Parc du moulin Légaré (BjFI-5), Saint-Eustache, 2012 ». Saint-Eustache : Corporation du Moulin Légaré.

Archéotec.

- 2012a. « Maison Robert-Bélanger. 3900-3902, chemin du Bois-Franc, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal ». Montréal : Ville de Montréal.
- 2012b. « Poste de Francheville Inventaire archéologique dans le cadre de travaux de démantèlement des circuits 1499, 2356 et 2359 par Hydro-Québec entre Sorel et Trois-Rivières ». Montréal : Hydro-Québec.

Arkéos.

2004. « Inventaire archéologique sur le site de l'ancien cimetière de Saint-Eustache (BjFI-4). Projet de réaménagement des infrastructures urbaines et d'aménagement paysager près de l'église ». Ville de Saint-Eustache.

2016. « Poste Saint-Jean à 315-25 kV. Inventaire archéologique ». Hydro-Québec.
2018. « Réseau express métropolitain. Antennes Deux-Montagnes et Sainte-Anne-de-Bellevue. Inventaire archéologique. » CIMA+.
- 2019a. « Poste Saint-Jean à 315-25 kV. Inventaire et fouille archéologiques, site BiFk-10 ». Hydro-Québec.
- 2019b. « Site patrimonial du Mont-Royal Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges Site BiFj-138. Interventions archéologiques 2018. Rapport préliminaire ». Montréal : Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- 2022 I. « REM Antenne Deux-Montagnes, Interventions archéologiques 2021 - Zone P - 26/H-14 (BiFI-07), P-23 (BiFI-06), P-21, P-24, P-25/P-38, P-27/H-13, P-28, H-23, H-31, P-13 (MTL21-21-02), P-15 (MTL21-01-03) ». CIMA+.

Arkéos Inc.

2016. « Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport », 178.

Baillargeon, Denis, Denise Fortin, et Marie Archambault.

1977. « Évolution de l'infrastructure de l'île Jésus de 1636 à 1964 ». Thèse de doctorat, Montréal : Université de Montréal.

Balac, Anne-Marie.

2004. « Avis de découverte fortuite à Laval (BjFk-b) ». Québec : Ministère de la Culture et des Communications.

Barré, Georges.

1976. « Notes de terrain, BjFI-1. » MAC.

Bolduc, Andrée Monique, M Ross, Ruth Boivin, et Marco Boutin.

2001. Géologie des formations superficielles : Laval, Québec. Commission géologique du Canada.

Dépatie, Sylvie.

1988. « L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIIIe siècle ». Thèse de doctorat, Montréal : McGill.

Dorion, Jacques.

2001. L'histoire agricole et horticole de l'île Jésus. Laval.

Enclume.

2020. « Étude typomorphologique et préinventaire du patrimoine moderne, religieux et institutionnel de la Ville de Laval, Section 3 ». Laval : Ville de Laval, Patri-Arch.

Ethnoscop.

1983. « Étude du potentiel archéologique préhistorique. Projet Archipel ». Secrétariat Archipel.
2014. « Projet de restauration du monument historique cité maison Robert-Bélanger, arrondissement Saint-Laurent. Inventaire et surveillance archéologiques sur le site de la maison Robert-Bélanger (2012-2013) ». Montréal : Ville de Montréal.

Gaudreau, Léopold, Raymond Houle, et Catherine L'Eplattenier.

1982. « Quartier Sainte-Dorothée. Ville de Laval : proposition pour l'implantation d'un parc urbain ». Québec : Ministère de l'Environnement.

Gaumont, Michel.

1963. « Rapport sur les recherches effectuées sur la pointe est de l'île Jésus les 26, 27 et 28 août 1963 ». Québec.

Groupe de travail national sur les terres humides, B.G. Warner, et C.D.A Rubec.

1997. Système de classification des terres humides du Canada. Centre de recherche sur les terres humides, Université de Waterloo. Waterloo, Ontario.

Hébert, Bernard.

1987. « Berge du parc Couvrette, du parc Sainte-Rose, berge des Goélands, berge aux Quatre-Vents et du Grand Brochet ».
1992. « Étude de potentiel archéologique préhistorique de Ville de Laval ». Québec : Ministère des Affaires culturelles du Québec, Ville de Laval, Société d'histoire de l'île Jésus.

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

2009. « Carte pédologique - 31H12101 ». Québec : Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Lajoie, P., et R. Baril.

1956. « Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard dans la province de Québec. » 3M-21407-6-56. Ottawa : Service des fermes expérimentales, Ministère de l'Agriculture du Canada, Division des sols, ministère de l'Agriculture de Québec, École supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Université Laval, Collège Macdonald, Université Mg Gill.

Larocque, Robert.

1999. « Le cimetière de la petite église dans le Vieux Saint-Eustache (BjFI-3). Fouilles archéologiques et analyses des restes humains. » Ville de Saint-Eustache : Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Direction de Montréal.

L'usine à histoire(s).

2022. « Recherche fondamentale sur l'histoire et le patrimoine de Sainte-Dorothée ». Ville de Laval, Régie patrimoine - Division art et culture.
- .2023. « Histoire agricole et horticole de l'île Jésus ». Laval : Ville de Laval.

Métreau, Laetitia (dir.).

2016. Identifier la céramique au Québec. Cahiers d'archéologie du CÉLAT, 41. Québec, CÉLAT, s.p.

Paquette, Marcel.

1976. Histoire de l'île Jésus de 1636 à ville de Laval. Laval : Édition d'Antan.

108 - Berge et parc Couvrette (LVL23-22), secteur Sainte-Dorothée. *Inventaire archéologique 2023.*

Patri-Arch.

2018. « Inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval Fiches d'inventaire – Sainte-Dorothée ». Ville de Laval.

Patrimoine Experts.

2013. « Fouille archéologique avec le public, Parc du moulin Légaré (BjFI-5), Saint-Eustache, août 2012 ». Saint-Eustache : Corporation du Moulin Légaré.
2016. « Rapport de surveillance et d'inventaire archéologiques à la digue-barrage du moulin Légaré à Saint-Eustache ». Saint-Eustache : Ville de Saint-Eustache.
2021. « Étude de potentiel archéologique de la berge Couvrette, du parc Couvrette et du parc Sylvie aux abords du ruisseau Papineau-Lavoie dans le secteur Sainte-Dorothée à Laval ». Ville de Laval.
- 2022a. « Inventaire archéologique du printemps 2021 Centre d'art La petite église à Saint-Eustache (BjFI-3) ». L'Assomption : Ville de Saint-Eustache.
- 2022b. « Surveillance archéologique dans l'emprise du nouveau pont Joseph-Lacombe à Saint-Eustache (août 2021) ». Ville de Saint-Eustache.
2023. « Surveillance archéologique (2022-2023) à La petite église à Saint-Eustache, site BjFI-3 opération 3 ». L'Assomption : Ville de Saint-Eustache.

Richard, Pierre J.H, et Pierre Grondin.

2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Écologie forestière*, 170-76.

Rochefort, Frank.

2010. « Rapport d'expertise archéologique. Découverte fortuite sur la rivière des Mille-Îles. Remis à la Direction de Laval, Lanaudière et Laurentides, Laval. » Québec : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, direction de la coordination des programmes.

Documents électroniques et sites internet

Clark, T. H.

1972. « Région de Montréal - rapport géologique no 152 ». Ministère des richesses naturelles, service de l'exploration géologique. <https://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/examine/rg152/RG152.pdf>.

Duchesnay, A. J.

1931. « Comté de Laval (Île Jésus) construite d'après les plans du Cadastre ». Laval : Ministère de la colonisation, de la chasse et des pêcheries. BAnQ. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244842>.

Garneau, P.

1877. « Plan officiel de la Paroisse de St-Martin, île Jésus, comté de Laval ». Archives du Séminaire de Québec. Musée de la Civilisation du Québec. <https://collections.mcq.org/objets/312699>.

Gouvernement du Québec.

2019. « SIGÉOM | Système d'information géominière | Carte interactive ». 2019. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/l1108_afchCarteIntr.

Jacrau, Joseph-André-Mathurin.

1749. « Copie de la carte de l'île Jésus annotée par l'abbé Mathurin Jacrau, 15 décembre 1749 ». Fonds Séminaire de Québec. Musée de la Civilisation du Québec. <https://collections.mcq.org/objets/313638>.

James, Sir Henry.

1865. « Frontier of Canada East ». Southampton : Topographical Dept of the War Office. BAnQ. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244444>.

Logette, Jérôme.

2006. « Artisans et industries en milieu rural au Québec avant 1851 : l'exemple de l'île Jésus ». Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/3060/1/M9450.pdf>.

Perry, Kaleigh.

2017. « Welcome to the Jungle... of Nails ». MSU Campus Archaeology Program (blogue). 2017. <https://campusarch.msu.edu/?p=5621>.

Samford, Patricia, et George L. Miller.

2002. « Post-Colonial Ceramics ». Diagnostic Artifacts in Maryland. <https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/Post-Colonial%20Ceramics/index-PostColonialCeramics.htm>.

Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ).

2017. « Archives Histoire Laval : cartographie. Cadastres des années 1749, 1854, 1911 et 1958 ». 2017. <https://archives-histoire-laval.org/cartes/>.

Wikipédia.

2022. « Numéro sans frais dans le plan de numérotation nord-américain ». 2022. https://fr.wikipedia.org/wiki/Num%C3%A9ro_sans_frais_dans_le_plan_de_num%C3%A9rotation_nord-am%C3%A9ricain.

Documents cartographiques anciens

Anonyme.

1831. « Plan de la seigneurie de l'Île Jésus fait d'après arpentage dans les années 1829, 1830 & 1831 ». Musée de la Civilisation de Québec. <https://collections.mcq.org/objets/313617>.

Holland, Samuel.

1761. « General James Murray's map of the St. Lawrence ». 1 map : ms. col. (44 sections) ; various sizes. James Murray, Capt. Holland, Capt. Spry, Lieut. Montresor, Lieut. Peach, Lieut. Fuzer, Lieut. Haldimand, Ensn. Pittman. Bibliothèque et Archives Canada. <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4134077&lang=fra>.

Meunier, Jospeh.

1911. « Plandel'ÎleJésus ». BAnQ. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3393380>.

**ANNEXES
VOIR VOLUME 2**

Branchement Énergir, 29, rue Notre-Dame Ouest

Surveillance archéologique (MTL23-25-03)





Branchement Énergir, 29, rue Notre-Dame Ouest
Surveillance archéologique (MTL23-25-03)



Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1090

RÉSUMÉ

En mai 2023, Énergir a mandaté Arkéos afin d'effectuer une surveillance archéologique sous le trottoir et la chaussée de la rue située en façade du 29 rue Notre-Dame Ouest à Montréal.

Les travaux envisagés par Énergir prévoyaient l'ouverture d'une tranchée mécanique d'une largeur de 1,8 m sur +/- 7 m de long afin de permettre le branchement du 29 rue Notre-Dame Ouest au réseau déjà existant. Cet emplacement est situé à proximité des sites archéologiques BjFj-45, BjFj-116 et BjFj-119. Il correspond à la portion avant des parcelles n° 166 de l'ancien terrier de Montréal (1765) et n° 243 du deuxième terrier de Montréal (1792) ainsi qu'à la devanture du lot 118 du cadastre originaire (1868). Le potentiel archéologique identifié était essentiellement associé à la possibilité de mettre au jour des segments des murs de fondations de l'ancien front bâti (ca1704 - ca1850) et les contextes associés.

Les excavations, réalisées le 19 juin 2023, ont permis de documenter l'un des anciens rails de la voie de tramway (ca1892-1959) ainsi que son infrastructure au centre de la rue Notre-Dame. L'intervention a également permis d'observer les fondations souterraines de la maison-magasin Jean-Baptiste-Beaudry située au 29-35 rue Notre-Dame Ouest. Sous le trottoir actuel, les travaux d'excavation se sont butés à une ancienne chambre électrique (CT5143) désaffectée de 3,00 m de largeur en béton armée. La structure a dû être partiellement retirée afin de permettre l'installation de la nouvelle ligne de gaz.

La surveillance archéologique des travaux d'excavation effectués par Énergir face au 29 rue Notre-Dame à Montréal n'a pas permis de repérer de structures ou de niveaux archéologiques anciens. Aucun sol archéologique en place n'a pu être identifié et aucun matériel archéologique n'a été récupéré. Aucun vestige ou contexte archéologique nécessitant la mise en place d'une protection particulière n'a été mise au jour lors de cette intervention.

Une incertitude persiste toujours quant à la datation exacte du mur de fondation de façade de la maison-magasin Jean-Baptiste Beaudry. Il n'est pas impossible qu'il appartienne à l'un des bâtiments présents à cet endroit avant l'élargissement de la rue Notre-Dame en 1860. Malgré l'absence de contextes archéologiques à cet emplacement précis, nous recommandons que tous travaux d'excavation à effectuer à proximité de ce secteur de la rue Notre-Dame fassent l'objet d'une surveillance archéologique dans le futur.

TABLE DES MATIÈRES

Page

	RÉSUMÉ	i
	TABLE DES MATIÈRES.....	ii
	LISTE DES FIGURES	iii
	LISTE DES PHOTOS	iv
	LISTE DES PARTICIPANTS	v
1	INTRODUCTION	1
2	MÉTHODOLOGIE	3
3	SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES	7
3.1	Paléoenvironnement	7
3.2	Occupations autochtones	7
3.3	Occupations eurocanadiennes.....	11
3.3.1	Évolution cadastrale.....	11
3.3.2	La première moitié du XIX ^e siècle	12
3.3.3	La seconde moitié du XIX ^e siècle	19
3.3.4	La maison-magasin Jean-Baptiste-Beaudry	19
3.3.5	Le tramway	21
4	INTERVENTIONS ANTÉRIEURES	29
5	RÉSULTATS 35	
5.1	Transport : vestige de l'ancien tramway	35
5.2	Mur de façade de la maison Jean-Baptiste Beaudry	37
5.3	Aménagements récents : Chambre électrique et massif électrique	38
6	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	41
	OUVRAGES CONSULTÉS.....	43
	CARTES ANCIENNES	46
	SITES INTERNET	46

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Carte de localisation générale	2
Figure 2 - Relevé planimétrique de la zone visée par les travaux	5
Figure 3 - Positionnement des sites à composantes autochtones	9
Figure 4 - Évolution du secteur à l'étude au XVIII ^e siècle	13
Figure 5 - Évolution cadastrale dans l'emprise du site BjFj-119	15
Figure 6 - Évolution du secteur à l'étude au XIX ^e siècle	17
Figure 7 - Lavis à l'encre de John P. Drake de 1828, représentant la première église Christ Church	19
Figure 8 - Index de propriété de la Ville de Montréal, vol. n ^o 7, folio 3	20
Figure 9 - Évolution du secteur à l'étude au XX ^e siècle.....	23
Figure 10 - Façade de la maison-magasin Jean-Baptiste Beaudry vers 1891.....	25
Figure 11 - Extrait du plan de Plunket et Bradley de 1872	26
Figure 12 - Cinquante-quatre lignes de tramway sont en place à Montréal au début du XX ^e siècle .	27
Figure 13 - Un des tramways qui circulait sur la rue Notre-Dame (vers 1906)	27
Figure 14 - Synthèse des interventions (1999-2022)	31
Figure 15 - Sous opération 1A – Coupe stratigraphique C1, paroi est	36

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photo 1 - Sous-opération 1A – Vestiges de la voie ferrée du tramway sous la chaussée actuelle (MTL18-25-01-N1-001)	29
Photo 2 - Sous-opérations 2E, 7U et 8A – Murs de fondation de la glacière Gervaise (ST-4) – Vue vers l’ouest (BjFj-119-2007-N7-063)	34
Photo 3 - Sous-opération 1A – Ancien rail du tramway (ST-1) – Vue vers le nord (MTL23-25-03-N1-008)	35
Photo 4 - Sous-opération 1A – Traverses de bois et infrastructure de l’ancienne voie de tramway – Vue vers le sud (MTL23-25-03-N1-029)	37
Photo 5 - Sous-opération 1A – Mur de fondation (ST-3) et massif électrique (ST-4) face au 29 rue Notre-Dame Ouest – Vue vers le nord (MTL23-25-03-N1-056)	38
Photo 6 - Sous-opération 1A – Chambre électrique ST-2 – Vue en direction nord (MTL23-25-03-N1-019)	39
Photo 7 - Sous-opération 1A – Profil stratigraphique de la paroi est, au sud de la chambre électrique ST-2 – Vue vers le nord-est (MTL23-25-03-N1-022)	39

LISTE DES PARTICIPANTS

ÉNERGIR

Jérémie Dufort

Chargé de projets, Développement Construction CII

ARKÉOS INC.

Marie-Claude Brien

Archéologue, coordonnatrice

David Grégoire

Archéologue chargé de projet, rédaction du rapport

Mauricio Palacios

Cartographe

Louise Beaudoin

Adjointe administrative

Marie-Michelle Beauregard

Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

En mai 2023, Énergir a mandaté Arkéos afin d'effectuer une surveillance archéologique sous le trottoir et la chaussée de la rue située en façade du 29 rue Notre-Dame Ouest à Montréal (figure 1). Cette demande donne suite aux conditions imposées à Énergir par la Division du patrimoine du Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal (Étude 20232166).

Les travaux envisagés par Énergir prévoyaient l'ouverture d'une tranchée afin de permettre le branchement du 29 rue Notre-Dame Ouest au réseau déjà existant. Cet emplacement est situé à proximité des sites archéologiques BjFj-45, BjFj-116 et BjFj-119. Le potentiel archéologique identifié était essentiellement associé à la possibilité de mettre au jour des segments des murs de fondations de l'ancien front bâti (ca1704 - ca1850) et les contextes associés. D'autre part, le bâtiment (La maison-magasin Jean-Baptiste-Beaudry) est protégé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, en vigueur depuis le 19 octobre 2012. Il est situé dans le site patrimonial de Montréal (Vieux-Montréal) et est identifié aux documents d'évaluation du patrimoine urbain de la ville comme étant situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle.

Le présent rapport donne suite à la surveillance archéologique réalisée le 19 juin 2023 au 29 rue Notre-Dame Ouest à Montréal. Le permis archéologique émis par le ministère de la Culture et des Communications en lien avec cette intervention est identifié par le code 23-ARKE-09. Le code de site temporaire (MTL23-25-03) a été attribué au site par la ville de Montréal. Ce rapport fait état de la méthodologie privilégiée sur terrain ainsi que celle appliquée lors de la mise à jour de l'état des connaissances. Le chapitre 3 reprend très succinctement la synthèse des connaissances relatives au terrain à l'étude et aborde la paléogéographie du Vieux-Montréal, les données concernant les potentielles occupations autochtones, ainsi que celles relatives aux occupations eurocanadiennes. Le chapitre 4 fait un bref rappel des interventions archéologiques antérieures, tandis que les résultats de l'intervention archéologique sont révélés au chapitre 5. Le chapitre 6 est finalement composé d'une conclusion et de recommandations.



Légende

- Limites du site B[F]-119
- Limites du site patrimonial de Montréal
- Zone des travaux

Figure 1 - Carte de localisation générale

2 MÉTHODOLOGIE

L'intervention sur le terrain a eu lieu le 19 juin 2023. Elle a consisté en la supervision archéologique des travaux d'excavation. Comme prévu, les travaux ont nécessité l'ouverture d'une seule tranchée de mécanique d'une largeur de 1,8 m sur +/- 7 m de long (figure 2).

La chaussée ainsi que la dalle de béton sous-jacente de la rue ont été sciées puis fracturées à l'aide d'un marteau piqueur. Les excavations ont toutes été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique Kubota Super Series2 KX080-4 de 8,4 tonnes équipée d'un godet à dents de 18" de largeur (45,7 cm).

Les enregistrements au terrain ont été faits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées.

Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. En ce qui concerne la présente intervention, la zone excavée a reçu le numéro de sous-opération 1A.

Les enregistrements ont été effectués en utilisant le nord arbitraire de Montréal, d'usage courant et orienté selon l'axe du boulevard Saint-Laurent à partir duquel fut tracée la trame urbaine. Il est à noter que certains des enregistrements ont été réalisés depuis la surface, compte tenu de l'instabilité des remblais et de la grande profondeur des excavations. Un relevé planimétrique ainsi qu'une coupe stratigraphique schématique ont néanmoins été réalisés au cours de l'intervention et sont présentés dans ce rapport.

Mentionnons enfin qu'aucun relevé d'arpentage n'a été réalisé dans le cadre de ce mandat et, qu'en ce sens, aucune donnée altimétrique précise n'est disponible. Le traitement des données correspond à l'ensemble des activités de mise en forme, d'intégration et d'analyse des corpus recueillis. Il implique notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins le cas échéant, la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, menant, en bout de piste, à la production du présent rapport.

3 SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

Le site visé par les travaux d'excavation est situé dans le Vieux-Montréal, au centre d'un tronçon de la rue Notre-Dame Ouest encadré à l'est par le boulevard Saint-Laurent et à l'ouest par la rue Saint-Sulpice. Le site se trouve au cœur du site historique du Vieux-Montréal sur le versant sud de la colline du même nom, à une altitude de ± 26 m NMM¹.

3.1 Paléoenvironnement

Les modèles d'émersion des terres (Parent et Occhietti, 1988; Brown Macpherson, 1967; Parent *et al.*, 1985) pour la vallée du Saint-Laurent permettent de dresser un schéma de la transformation des paysages. Ces modèles intègrent une phase initiale caractérisée par une émersion très rapide jusqu'à environ 8 400-8 300 ans AA (7 500 ans BP), alors que le niveau de l'eau est passé d'un maximum autour de 200 m à un niveau d'environ 15-20 m.

Ainsi, les données disponibles montrent que la colline du Vieux-Montréal aurait commencé à émerger vers 9 500 ans AA, vers la fin de l'épisode du lac à *Lampsilis*. En ce sens, l'aire d'étude, située entre 25 et 26 m NMM, aurait émergé entre environ 9 500 et 9 400 ans AA. Entre 9 500 et 8 860 ans AA, la colline aurait été une île, alors qu'un chenal la contournait par le nord-ouest. La terrasse de la rue Saint-Paul aurait quant à elle émergé vers 9 000 ans AA. Au cours des millénaires suivants, le niveau de l'eau s'est progressivement abaissé jusqu'au niveau actuel, avec des fluctuations à la hausse et à la baisse (Lamarche, 2006). L'émersion de la colline du Vieux-Montréal et de l'aire d'étude a donc commencé durant l'épisode du lac à *Lampsilis*, pour être complétée durant l'épisode du proto-Saint-Laurent.

3.2 Occupations autochtones

Traditionnellement, les archéologues subdivisent l'occupation autochtone précoloniale du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien (13 000-8 800 ans AA), l'Archaïque (11 350-3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000-450 ans AA). Chacune de ces périodes, elles-mêmes subdivisées en sous-périodes, traditions ou phases, se distingue les unes des autres par une diversité des traits matériels, comme la présence d'un type particulier d'outils, ou encore par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

Selon les données paléoenvironnementales, l'aire d'étude aurait émergé au cours de la période de l'Archaïque, plus précisément au cours de l'Archaïque ancien (11 350-8 800 ans AA). Toutefois, selon les données archéologiques colligées à ce jour, les premières populations humaines ont foulé l'île

1 Les altitudes sont données par rapport au niveau marin moyen (NMM).

de Montréal à partir de l'Archaïque supérieur post-laurentien (4 500 à 3 000 ans AA). Leurs traces ont été repérées à quelques endroits sur l'île notamment sur la rive nord sous le parvis de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet (BjFj-85²) et sur la rive sud à la Maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85³) à Verdun. Ces groupes circulaient à l'intérieur de l'île comme en témoignent les quelques objets qui ont été mis au jour aux abords de l'ancien lac à la Loutre dans le quartier de Côte-Saint-Paul où une hache et une gouge⁴ en pierre bouchardée et polie, et une pointe de projectile de type Lamoka ont été récoltées par des collectionneurs (Ethnoscop, 2013 : 14).

La colline du Vieux-Montréal n'est pas en reste. À cette époque, elle prend des allures de petit îlot puisqu'elle était bordée au sud par le fleuve et ceinturée à l'ouest et au nord par des bassins lacustres peu profonds dont le niveau variait alors entre 12 et 13 m NMM. Trois emplacements situés sur le flanc sud de la colline du Vieux-Montréal (figure 3) ont livré des composantes datées de l'Archaïque. Sous la rue Saint-Éloi, un foyer a pu être daté entre 4 160 et 3 850 ans AA (BjFj-107, Ethnoscop, 2004 : 113-151); sous la rue Saint-Paul Est, un peu à l'ouest de la Place Jacques-Cartier, l'analyse d'échantillons de charbon de bois prélevés dans une structure de foyer aménagée par des Autochtones a généré une date comprise entre 4 414 et 4 160 ans AA (BjFj-196, Ethnoscop, 2021 : 105); et finalement le site du Versant-Sud (BjFj-18/49/200) a livré quatre pointes de projectile apparentées au type Lamoka caractéristique de cette période (Ethnoscop, 2005 : 100). Ces trois endroits ont en commun d'être positionnés à une altitude supérieure à 14 m NMM. Ces découvertes archéologiques faites sur la colline du Vieux-Montréal permettent de croire que celle-ci a supporté de petits campements à l'Archaïque supérieur post-laurentien.

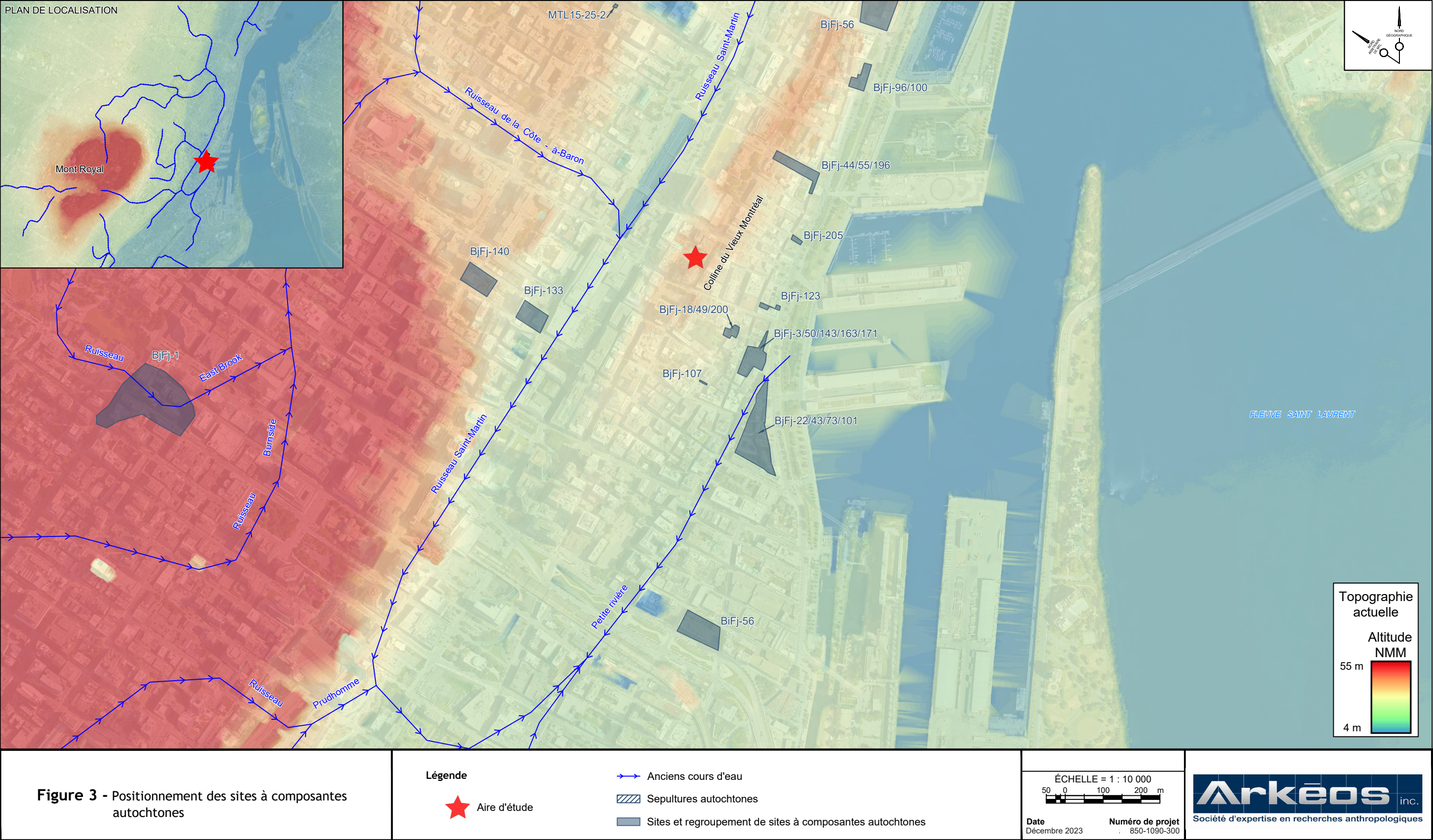
Les groupes fréquentant l'île au Sylvicole prolongèrent leur occupation du flanc sud de la colline du Vieux-Montréal en s'établissant durablement à certains emplacements et en les réoccupant de manière récurrente (voir figure 3). De l'ouest vers l'est, on en dénombre trois principaux à ce jour, soit : le Versant-Sud (BjFj-18/49/200) situé dans le quadrilatère formé par les rues Notre-Dame Ouest, Saint-Sulpice, Saint-Paul Ouest et Saint-François-Xavier; le Vieux-Sentier (BjFj-44/55/196) situé sous la Place Jacques-Cartier et les environs immédiats; le Pied-de-la-Butte (BjFj-96/100) situé dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Paul Est, Bonneau, de la Commune Est et Bonsecours.

L'embouchure de la Petite Rivière (voir figure 3), au pied de la colline du Vieux-Montréal, est un autre lieu ayant accueilli des campements à partir du Sylvicole moyen. Des groupes s'y sont installés sur sa rive gauche, aux environs de l'actuelle place Royale (BjFj-3/50/143/163/171), à l'intérieur du périmètre délimité par les rues Saint-Paul Ouest, Saint-Sulpice, de la Commune Ouest et de la Place d'Youville, et Saint-François-Xavier. Cette basse terrasse devait initialement supporter une

2 Une aire de combustion et une pointe de projectile de type lamokoïde en rhyolite ont été mises au jour à cet endroit (Arkéos, 1996 : 27-35 et Viau, 2012 : 52).

3 Deux foyers ont été mis au jour et leur datation au radiocarbone situe l'occupation entre 3 350 et 3 070 ans AA en âge calibré (SACL, 2010)

4 Les gouges sont généralement associées à l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont, 2003 : 171).



végétation associée au domaine de l'érablière à caryer et dominée par l'orme, le chêne et l'érable à sucre si l'on prend en considération le climat, le type de sol, l'importance des crues saisonnières et la hauteur de la nappe phréatique (Arkéos, 2003). La rive droite de la Petite Rivière, qui borde la pointe à Callière (BjFj-22/43/69/73/101), a été plus intensément occupée à partir du Sylvicole supérieur.

Les principales occupations datées du Sylvicole supérieur terminal n'ont toutefois pas été mises au jour sur la colline du Vieux-Montréal. C'est au pied du faciès abrupt du mont Royal, dans le quadrilatère formé par la rue Sherbrooke Ouest, Mansfield, De Maisonneuve Ouest et Peel, qu'ont été exposés les vestiges d'un ancien site villageois (BjFj-1, Ethnoscop, 2019 et Pendergast et Trigger, 1972). Deux sites (BiFj-137 et 138, Arkéos, 2020) ont récemment été découverts sur le flanc sud-ouest du mont Royal à proximité de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Cedar.

3.3 Occupations eurocanadiennes

3.3.1 Évolution cadastrale

Situé sur le flanc sud de la colline du Vieux-Montréal, le terrain sur lequel se trouve le site visé par les travaux est concédé dès les premières années suivant l'arrivée de Maisonneuve et des premiers colons venus fonder Ville-Marie. Cet espace sera rapidement morcelé et chaque parcelle ainsi formée sera occupée par différents propriétaires au fil des décennies et siècles suivants. Ces parcelles, bien qu'elles ne soient pas nommées expressément avant le milieu du XVIII^e siècle, sont néanmoins bien identifiables et circonscrites sur les plans dressés depuis le dernier quart du XVII^e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant. Divers bâtiments sont présents à cet endroit dès le tout début du XVIII^e siècle (figure 4).

L'ancien terrier, établi vers 1765 par le Séminaire de Saint-Sulpice, identifie pour la première fois chacune des parcelles du bourg de Ville-Marie. Selon cette numérotation, le site s'inscrit à l'intérieur de la parcelle 166 (figure 5). À peine une trentaine d'années plus tard, le Séminaire de Saint-Sulpice convient d'une nouvelle numérotation pour le parcellaire de l'ensemble de la seigneurie de Montréal. Désigné sous le nom du deuxième terrier de la seigneurie de Montréal, ce parcellaire est illustré en 1792 par l'arpenteur et notaire Louis Guy. Selon ce nouveau parcellaire, le site se trouve alors sur la parcelle 243 (voir figure 5).

Entre 1866 et 1868, le cadastre originaire de Montréal (ou cadastre officiel) se substitue au second terrier de la seigneurie de Montréal, clos dans les années qui ont suivi l'abolition du régime seigneurial en 1854. Cette nouvelle nomenclature, illustrée sur les plans d'assurance-incendie du dernier quart du XIX^e siècle, montre les grandes modifications opérées au parcellaire du Vieux-Montréal au cours des 75 dernières années. La zone visée par les travaux se trouve alors sur le lot 118 (voir figure 5).

Cette désignation cadastrale va perdurer plus d'un siècle. Seule la numérotation des numéros civiques, établie minimalement depuis la décennie 1850, est modifiée en partie au milieu des années 1860 et entre 1912 et 1940. En 1994, la Direction générale du cadastre (DGC) du ministère des Ressources naturelles (MRN) entame le programme de réforme cadastrale du Québec. Rénové en 1998, l'emplacement du site visé par les travaux correspond aujourd'hui aux lots 1 180 957 (29-35 rue Notre-Dame Ouest) et 1 182 679 (portion de la rue Notre-Dame Ouest) du cadastre du Québec.

3.3.2 La première moitié du XIX^e siècle

Le plan de Louis Charland, dressé vers 1804-1805 et déposé aux archives du Musée de la civilisation du Québec, illustre avec beaucoup de précision l'évolution et l'état du parcellaire du noyau primitif de la ville. Il met en exergue l'emprise au sol des anciennes fortifications, l'espace libéré par le retrait des murs défensifs et le projet d'élargissement de la rue Saint-Jacques en son front nord. Le parcellaire est précisé et l'ancrage du lotissement dans la ville correspond à peu de choses près à celui qui sera fixé dans les décennies suivantes.

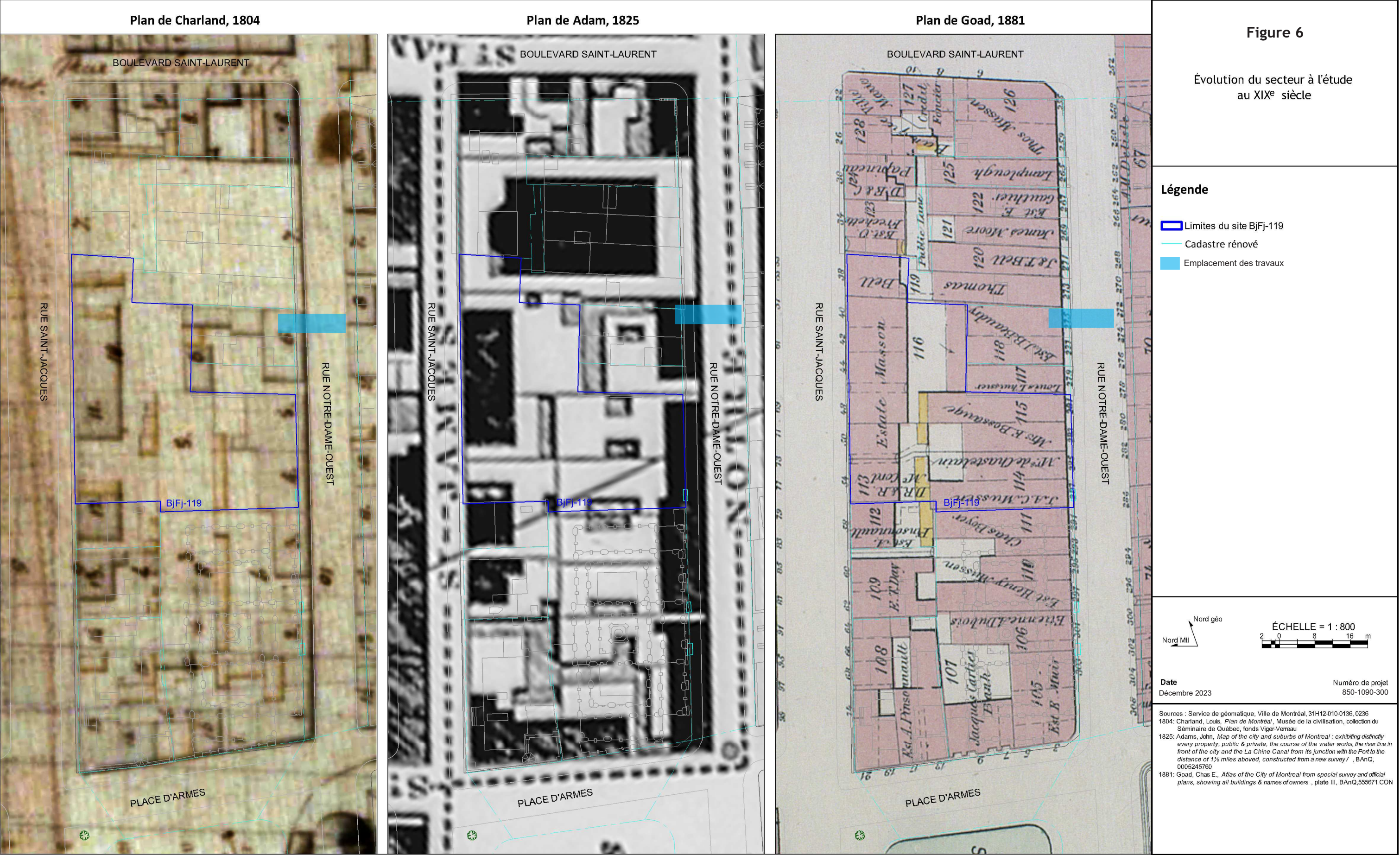
Sur le plan de Louis Charland, cinq bâtiments distincts sont représentés sur le lot 243. L'ensemble comprend un bâtiment de pierre rectangulaire qui fait front sur la rue Notre-Dame ainsi que quatre bâtiments secondaires qui s'articulent autour d'une cour centrale (figure 6). Ces bâtiments peuvent avoir servi de hangars, d'écuries ou encore de remises. À l'ouest du bâtiment principal, un passage, sans doute une porte cochère, donne accès à cet espace.

Une vingtaine d'années plus tard, sur le plan d'Adams daté de 1825, les différents bâtiments présents dans la cour intérieure ont été rassemblés à l'intérieur d'un seul ensemble en forme de L auquel s'ajoute un nouveau bâtiment au centre de la cour. Le front bâti de la rue Notre-Dame est alors représenté un peu plus au sud. Il est probable qu'il s'agisse uniquement du manque de précision du plan d'Adams, car aucune mention relative au renouvellement du cadre bâti n'a été recensée dans les actes notariés. Le bâtiment de pierre rectangulaire est vraisemblablement le même.

Le plan de 1825 démontre que, outre la cathédrale Christ Church illustrée sur la parcelle voisine (lot 235) à l'est de l'aire d'étude, relativement peu de modifications ont été apportées au cadre bâti de l'aire d'étude au cours du premier quart du XIX^e siècle (voir figure 5). Construite entre 1805 et 1821, l'église, devenue cathédrale en 1850, elle est détruite par un incendie en 1856.

Un dessin au lavis à l'encre de John P. Drake réalisé en 1828 offre une vue de l'église Christ Church avec, en prime, le profil nord de la rue Notre-Dame, la basilique et la Place d'Armes en arrière-plan (figure 7). L'œil averti saura reconnaître les maisons en pierre des lots 241, 242 et 243 (premier bâtiment après l'église). Avec ses murs coupe-feu et ses cheminées intégrées aux pignons, le bâti des habitations nous rappelle l'influence de l'architecture vernaculaire de la Nouvelle-France.





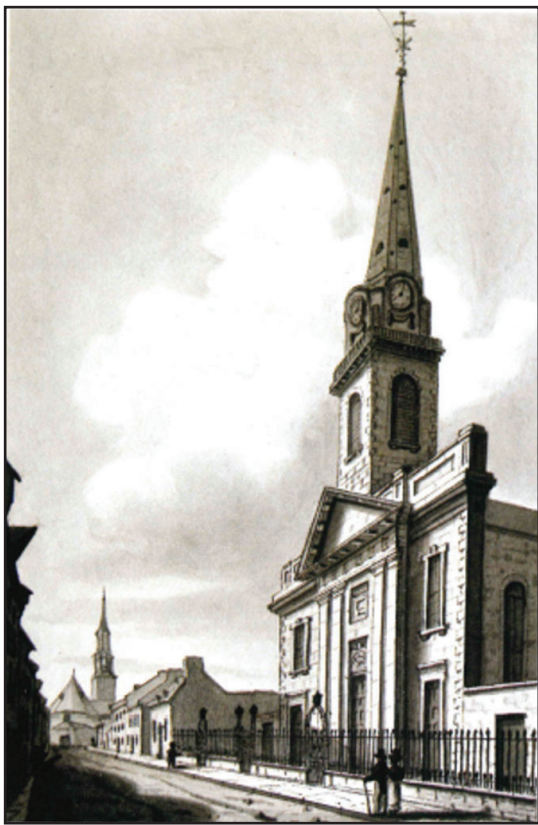


Figure 7 - Lavis à l'encre de John P. Drake de 1828, représentant la première église Christ Church. Ce dessin fait partie de *Panorama de Montréal*, rassemblé par Jacques Viger. L'album est déposé au Musée de la civilisation du Québec.

3.3.3 La seconde moitié du XIX^e siècle

Au début de la décennie 1860, la trame urbaine est appelée à être rectifiée pour s'harmoniser avec le développement de la ville qui se densifie, particulièrement dans son noyau d'origine. Ainsi, de 1860 à 1865, le front nord de la rue Notre-Dame, entre la Place d'Armes et la rue Saint-Lambert (actuel boulevard Saint-Laurent), fait l'objet d'une série d'expropriations en vue d'élargir l'emprise de la voie de circulation (figure 8). Il en va de même pour le front est de la rue Saint-Lambert et pour le front nord de la rue Saint-Jacques qui est rectifié vers le nord à partir de 1868. L'emprise de la rue Saint-Jacques rejoint ainsi l'alignement proposé par Charland sur son plan de 1804 et reprend la même amplitude latérale que le segment à l'ouest de la Place d'Armes.

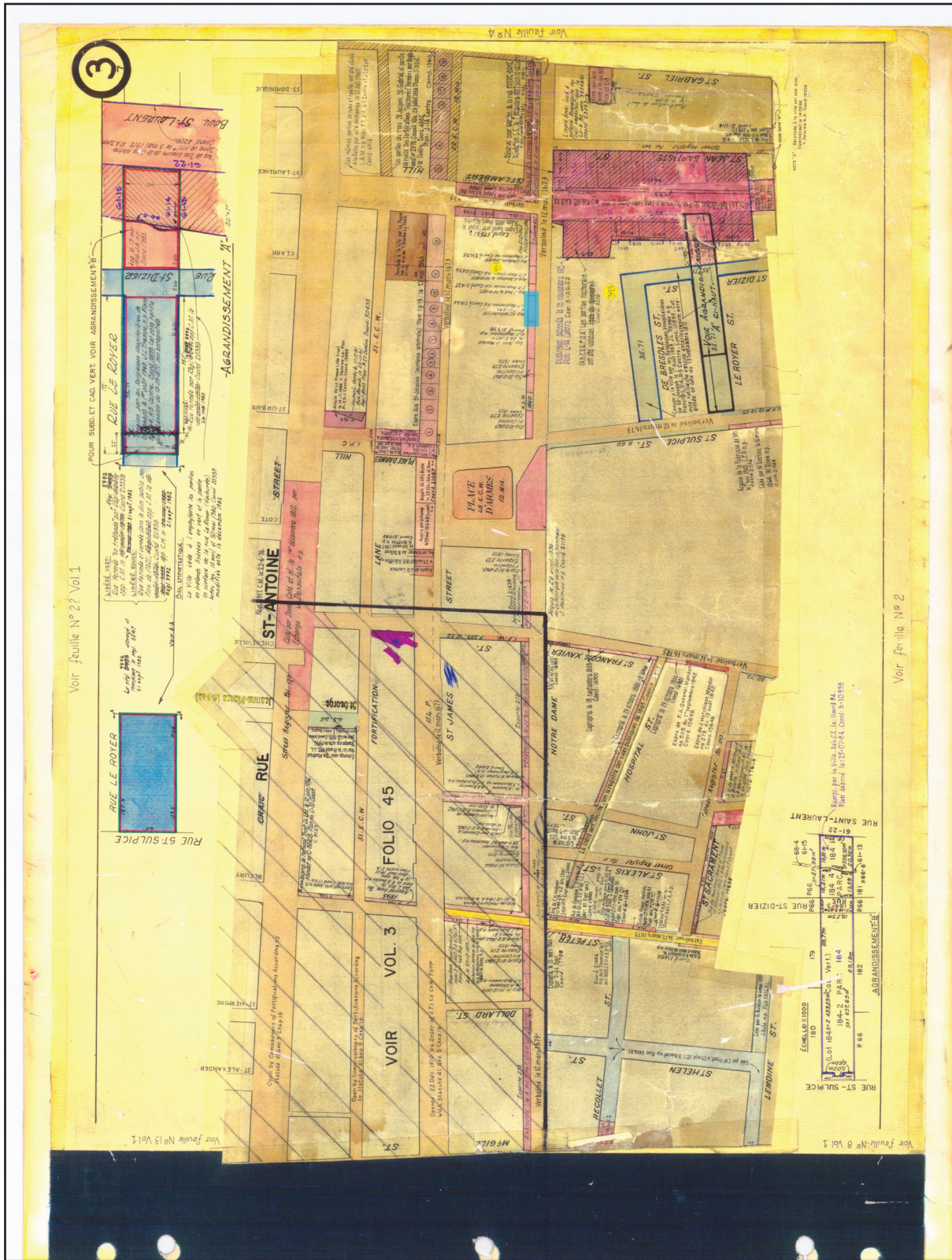
Le registre des propriétés de la Ville de Montréal nous informe que la portion du lot 243 située dans l'axe de l'élargissement du front nord sur la rue Notre-Dame est cédée par voie d'acquisition et non d'expropriation le 17 novembre 1859 (voir figure 8). Nous ignorons si l'ensemble du cadre bâti alors présent en front de la rue Notre-Dame est alors simplement reculé ou entièrement remplacé entre

1854 et 1860-1865. Les plans de Canes (1846), de Plunkett & Brady (1872) et de Hopkins (1879) illustrent un cadre bâti trop peu détaillé pour en tirer des informations probantes à ce sujet.

Chose certaine, du côté nord, la ligne de construction a été reculée de vingt pieds : de quarante pieds de largeur, la rue est élargie à soixante pieds. Les bâtiments qui seront construits à partir de 1859 suivent cette nouvelle ligne de façade.

3.3.4 La maison-magasin Jean-Baptiste-Beaudry

L'ancien site de la cathédrale anglicane Christ Church incendié en 1856 est renommé *Cathedral Block* quelques années plus tard. Entre 1859 et 1860, huit nouvelles unités sont alors construites sur ce tronçon de la rue Notre-Dame Ouest (numéros civiques 7 à 39). Bien que ce projet de construction ait été le fruit de plusieurs investisseurs, les huit unités sont rassemblées en trois sous-ensembles et présentent une harmonie architecturale certaine.



Parallèlement aux travaux d'élargissement de la rue Notre-Dame, le ministère des Terres de la Couronne crée un bureau du cadastre entre 1866 et 1868. La division du second terrier adopté en 1792 migre alors vers une nouvelle nomenclature : le cadastre originaire de la Ville de Montréal. Le plan de Goad de 1881 rend notamment compte du nouveau découpage cadastral et des transformations du réseau viaire du secteur (voir figure 6). En front de la rue Notre-Dame, l'ancien lot 243 est désormais associé aux lots 117 et 118 du cadastre originaire.

L'unité construite sur le lot 118 appartient alors au commerçant Jean-Baptiste-Beaudry (1809-1892). Dessiné par la firme d'architectes William Spier & Son, c'est un bâtiment en pierre grise de 3 étages. À partir de 1881, les différents plans illustrent à cet endroit un bâtiment divisé en deux unités comprenant chacune un magasin au rez-de-chaussée et des logements aux étages (voir Goad 1881, voir figure 6 et figure 9).

Le bâtiment porte alors les numéros civiques 275 (aujourd'hui le 29) et 277 (le 35). Entre 1860 et 1930, plusieurs occupants se succéderont à cette adresse. À partir des années 1870, c'est une succursale de la maison d'édition D. & J. Sadlier qui occupe les lieux (figure 10). D'origine irlandaise, Sadlier emménage peu de temps après la construction du nouveau bâtiment. La compagnie délaisse alors ses anciens bureaux qu'elle occupait un peu plus à l'est au 179 Notre-Dame depuis 1846.⁵ Ce sont des relieurs, des éditeurs qui se dédient spécifiquement à une clientèle catholique d'origine irlandaise, française et allemande. D. & J. Sadlier occupera les lieux pendant plusieurs années partageant le rez-de-chaussée du bâtiment tantôt avec un bureau de tabac, tantôt avec un tailleur. Une compagnie d'équipement d'optique la *Consolidated Optical Co.* loue le 35 rue Notre-Dame entre 1910 et 1930. Pendant les années 1950, le bâtiment sera occupé par une succursale de la Commission des liqueurs du Québec.

Le bâtiment d'origine a été modifié à au moins une reprise en 1924 alors qu'un étage est ajouté. La corniche en encorbellement est conservée, mais la mansarde disparaît. Comme il n'y avait pas de mansarde à l'origine, il faut supposer qu'une mansarde avait déjà été ajoutée quelque part entre 1860 et 1890 (Site Web officiel du Vieux-Montréal, 2023).

3.3.5 Le tramway

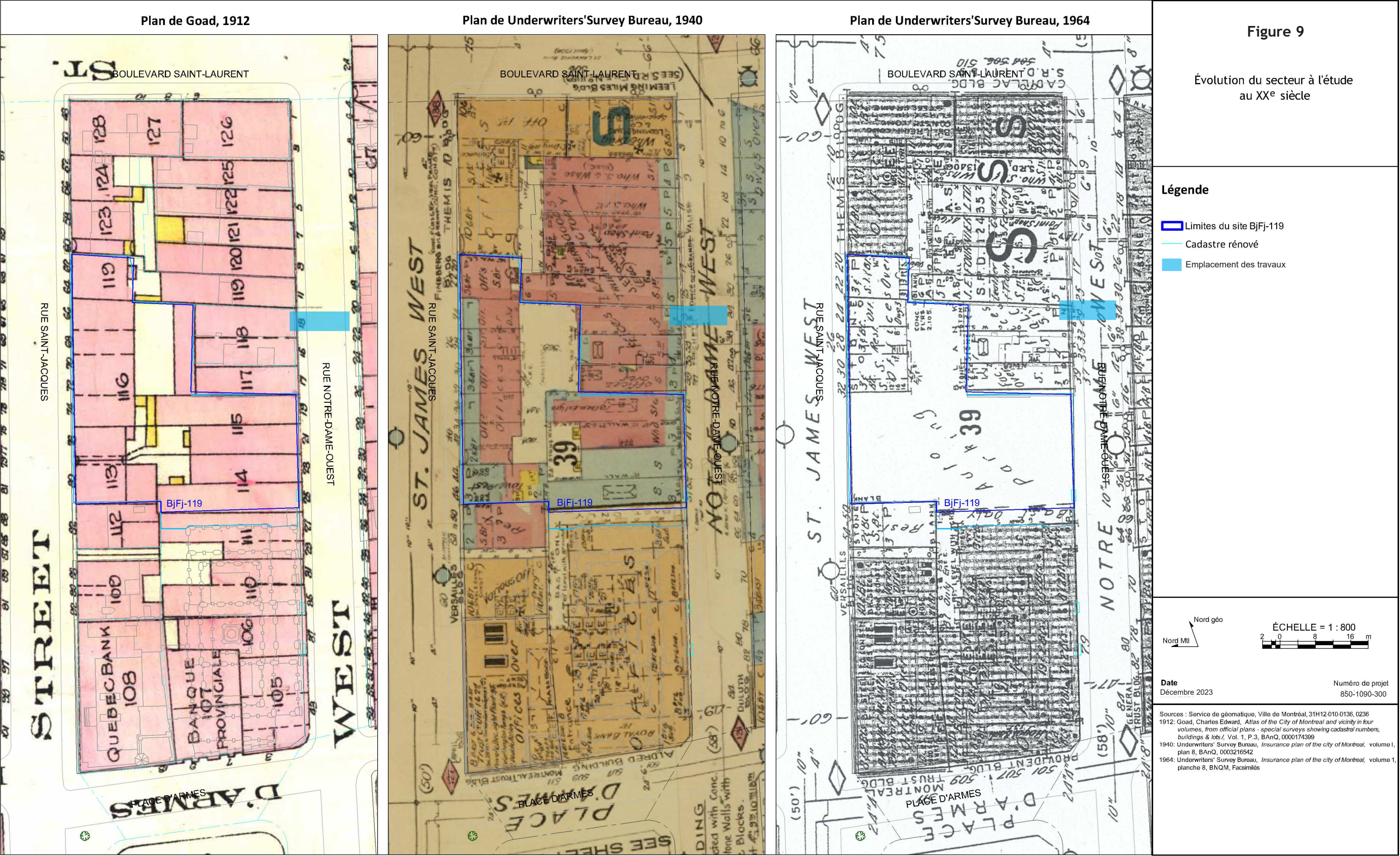
Le tout premier service de transport en commun de Montréal est inauguré le 27 septembre 1861 (Société de transport de Montréal, 2023). Le circuit dessert la rue Notre-Dame entre les rues McGill et du Havre. C'est un service de tramways essentiellement tirés par des chevaux. La voie de tramway est déjà bien visible sur le plan de Plunkett et Brady (1872) (figure 11).

5 (En ligne : <https://xroads.virginia.edu/~Hyper/SADLIER/Husband.htm>)

La majeure partie de l'électrification du réseau est réalisée dans la dernière décennie du XIX^e siècle. À partir de l'automne 1892, la rue Notre-Dame accueille alors un service de tramway électrique opéré par la *Montreal Street Railway*. On en profite pour enfouir les différents réseaux électriques et de téléphonie. À plusieurs endroits le long de la rue Notre-Dame, une double voie de tramway remplace alors la voie simple qui existait dans cette rue avant l'exécution des travaux d'élargissement. L'achalandage double en l'espace de deux ans, passant de 10 à 20 millions de déplacements par an. En 1907, ce sont les lignes 16 et 17 qui desservent la rue Notre-Dame (figures 12 et 13).

À partir de 1911, la *Montreal Tramways Company* (MTC) entame l'acquisition des autres compagnies de transport présentes sur l'île. Entre 1910 et 1930, le réseau explose. La Place d'Armes, le Square Victoria et le Terminus Craig sont alors au cœur d'un immense réseau qui dessert les rues Notre-Dame, McGill, Bleury et Saint-Laurent pour ne citer que celles-ci. Dix-huit lignes de tramway s'articulent autour de la Place d'Armes.

Le réseau de la MTC est nationalisé en 1951. Le parc de tramway est alors en fin de vie utile et la décision est prise de le remplacer par des autobus, jugés plus flexibles. Les différentes voies de tramways sont progressivement retirées entre 1951 et 1958.



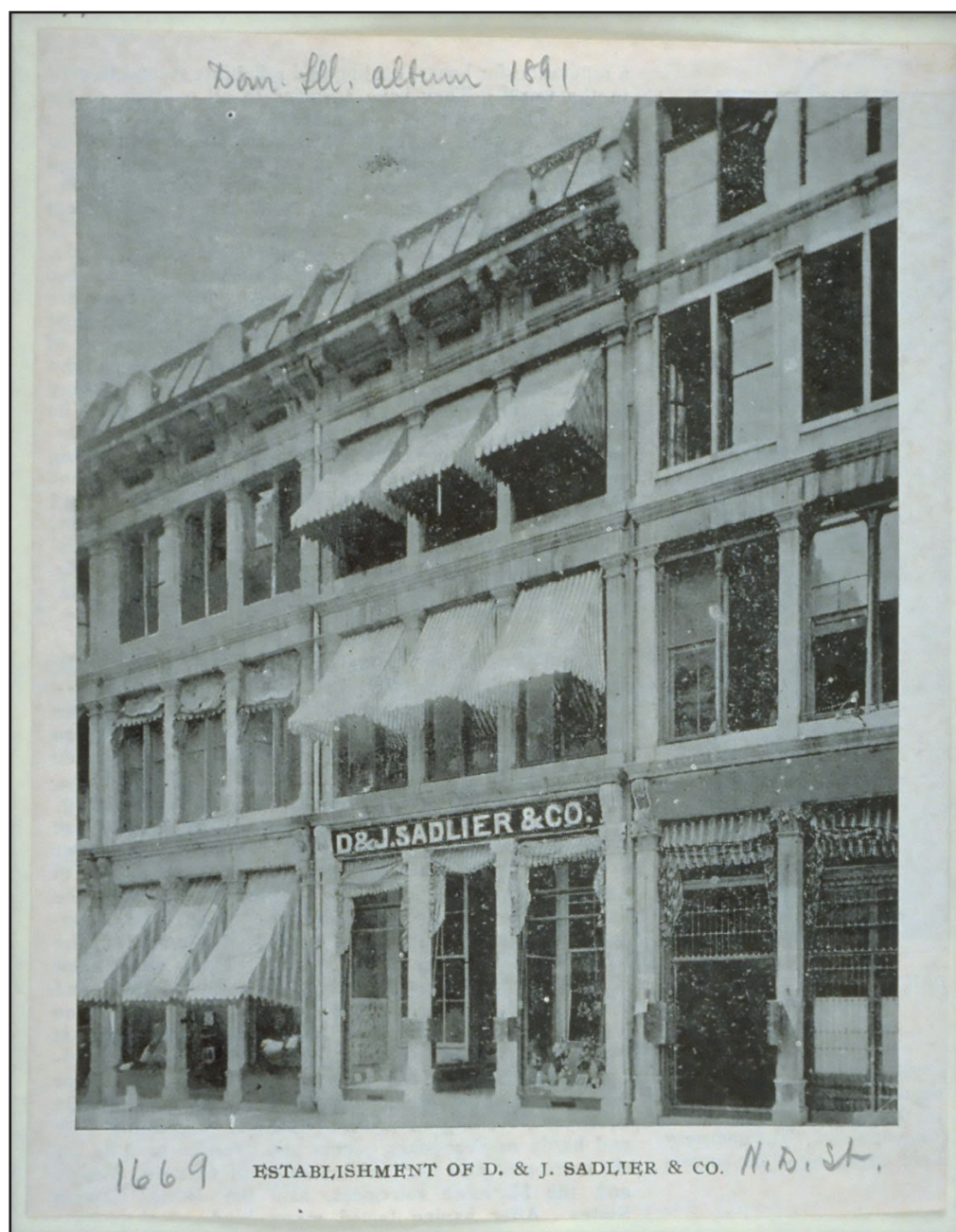


Figure 10 - Façade de la maison-magasin Jean-Baptiste Beaudry vers 1891



Figure 11 - Extrait du plan de Plunket et Bradley de 1872. La voie de tramway est déjà en place au centre de la rue Notre-Dame. Le rectangle rouge localise la zone d'étude

1 AMHERST	13 ST. CATHERINE	24 ST. CATHERINE	36 ST. CATHERINE	47 PARKVIEW
2 ST. CATHERINE	14 ST. CATHERINE	25 ST. CATHERINE	37 PARK LAFORTAINE COMMERCIAL VICTORIA	48 PARKVIEW
3 BEAVER HALL	15 MOUNTAIN BELT LINE	26 ST. DENIS	38 WINDSOR & ST. LAWRENCE	49 ST. CATHERINE
4 ST. CATHERINE	16 NOTRE DAME	27 ST. DENIS	39 WINDSOR & ST. LAWRENCE	50 SPECIAL
5 ST. CATHERINE	17 NOTRE DAME	28 ST. DENIS	40 WINDSOR & ST. LAWRENCE	51 OUTREMENT
6 CENTRE ST.	18 ONTARIO	29 MILE END	41 ST. CATHERINE	52 ST. CATHERINE
7 ST. CATHERINE	19 ONTARIO	30 ST. ETIENNE	42 AMHERST	53 ST. CATHERINE
8 ST. CATHERINE	20 ST. CATHERINE	31 ST. HENRY	43 ST. CATHERINE	54 ST. CATHERINE
9 TOWN OF ST. PAUL	21 ST. CATHERINE	32 ST. CATHERINE	44 ST. CATHERINE	
10 ST. CATHERINE	22 ST. CATHERINE	33 WELLINGTON	45 ST. CATHERINE	
11 GLEN AVE	23 ST. CATHERINE	34 WELLINGTON	46 ST. CATHERINE	

Figure 12 - Cinquante-quatre lignes de tramway sont en place à Montréal au début du XX^e siècle
Source : Société de Transport de Montréal



Figure 13 - Un des tramways qui circulait sur la rue Notre-Dame (vers 1906)
Source : Société de Transport de Montréal

4 INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

Selon l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et le Géo-portail du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP), le secteur à l'étude ne recoupe aucun site archéologique connu. Toutefois, de nombreuses interventions archéologiques ont eu lieu à proximité de la zone d'étude (figure 14).

Un tronçon de la rue Notre-Dame compris entre la place d'Armes et la place Jacques-Cartier a fait l'objet d'une étude en 1999 dans le cadre de travaux de construction de massifs et puits d'accès de la CSEM sous les trottoirs (MTL99-06-1 ; Ethnoscop, 2000). Les relevés réalisés à cette occasion indiquaient que ce secteur, notamment la portion sud de la rue, a fait l'objet de travaux de dérasement (XX^e siècle) qui auraient à toutes fins utiles éradiqué les contextes archéologiques anciens.

Une supervision archéologique (MTL04-25-18) a été réalisée en novembre 2004 par Arkéos, dans le cadre de travaux de raccordement du bâtiment sis au 17, rue Notre-Dame Ouest au réseau enfoui de Bell Canada. Une tranchée étroite (0,85 m) a ainsi été excavée entre la façade de l'édifice, située du côté nord de la rue, et le massif localisé aux abords du trottoir sud. L'excavation a atteint une profondeur moyenne d'au plus 1,05 m. Dans la moitié sud de la rue, cette intervention a permis la mise au jour des vestiges du tramway ainsi que de la tranchée d'implantation d'une conduite de gaz naturel, qui se trouvait directement sous l'ancien rail. On y estimait alors que la présence de ces nombreux services dans la moitié sud de la rue rendait « peu probable, surtout si on considère les données recueillies en 1999, que des dépôts d'intérêt persistent dans ces espaces recoupés par de nombreux services publics massifs et enfouis en profondeur » (Arkéos, 2006b).



Photo 1 - Sous-opération 1A – Vestiges de la voie ferrée du tramway sous la chaussée actuelle (MTL18-25-01-N1-001)

Une surveillance a aussi été réalisée à l'automne 2019 face au 30-35 rue Notre-Dame Ouest. Ces travaux ont mené à la réalisation d'une tranchée d'environ 6,6 m de long et d'un peu plus de 2 m de profondeur. Cette intervention a permis de documenter la présence de plusieurs aménagements datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Ainsi, un segment des rails et traverses de bois du réseau de tramway (1861-1959) a été mis au jour sous la chaussée, à l'extrémité nord de l'excavation (photo 1). Les conduites d'aqueduc (ca 1868) et d'égout en brique (ca 1886), toujours actives, y ont également été

localisées. Sous et à proximité du trottoir, deux massifs de béton de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) et des services de télécommunication ont été mis au jour. La tranchée du premier est notamment venue tronquer l'horizon supérieur du sol naturel, dont la surface apparaît toujours en place sur une mince bande d'environ 0,30 m, entre ce massif et la tranchée d'aménagement du mur de façade (1892-1893) du bâtiment existant (Arkéos, 2014).

BjFj-45

Les interventions réalisées le long de la rue Saint-Laurent ont révélé la présence de vestiges archéologiques d'intérêt documentant plusieurs phases d'occupations et d'aménagements antérieurs à l'ouverture de ce segment du boulevard en 1912-1914. Il s'agit de dépôts propres à documenter la topographie d'origine et ses modifications du versant sud de la colline du Vieux-Montréal. Il s'agit également de vestiges du cadre bâti commercial (maison-magasin, entrepôts, hangar et latrines McArthur, vers 1822-1912; magasins-entrepôts Masson, 1854-1914) qui bordait les rues Saint-Paul et de la Commune à compter de la fin du premier quart du XIX^e siècle jusqu'en 1912-1914 (sites BjFj-12 et BjFj-45). À ces vestiges immobiliers s'ajoutent également ceux des édifices conventuels (édifice et apprentis des 2^e et 3^e maisons-mères de 1683-1844 et l'aile nord du pensionnat de 1836) et des autres aménagements (deux générations de mur de soutènement, mur de propriété arrière, canalisation en pierre de 1768-1844, niveaux de circulation des cours et du jardin) des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame qui occupa la portion nord du secteur à l'étude de 1690 à 1913 (site BjFj-45). D'autre part, l'intervention a permis la préservation in situ de la plupart des vestiges immobiliers documentés grâce au rehaussement ou au déplacement des équipements de la CSEM à construire.

BjFj-116

Ce site comportait de nombreux vestiges et contextes archéologiques liés au cadre bâti des XVIII^e et XIX^e siècles (Ethnoscop, 2009), qui ont été largement perturbés, voire retirés par l'aménagement du sous-sol et lors de travaux réalisés dans le bâtiment en 2003-2004 (Arkéos, 2017).

BjFj-119

La valeur archéologique de ce site a d'abord été mise en lumière au début des années 1980 dans le cadre d'une vaste étude d'évaluation archéologique couvrant l'ensemble du Vieux-Montréal (Sallaün et Tétreault, 1982). C'est d'ailleurs dans le cadre de cette étude que le terrain s'est vu attribuer l'appellation 4B.

L'étude du site BjFj-119 s'est ensuite poursuivie à partir de 2002 dans le cadre du programme d'inventaire de plusieurs terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal,

aujourd'hui le site patrimonial de Montréal. Ce programme visait à mieux caractériser les emplacements dont les contextes archéologiques de diverses époques étaient susceptibles d'être préservés. En 2002, Arkéos reçoit donc le mandat d'effectuer une évaluation du potentiel du terrain vacant 4B correspondant à un grand stationnement depuis les années 1960 (Arkéos, 2006 : annexe 1). Bien que succinct, cet exercice a permis de documenter plus en détail ce secteur occupé de façon continue depuis plus de 350 ans et possiblement fréquenté par les Autochtones au cours des siècles, voire des millénaires précédents. Cet exercice a en outre amorcé la documentation archéologique de ce terrain vacant et a mené à plusieurs interventions archéologiques.

Le terrain 4B fait rapidement l'objet de deux inventaires archéologiques au début des années 2000 (Arkéos, 2006). Le premier, réalisé au mois d'août 2002, a consisté en l'excavation de neuf tranchées mécaniques (sous-opérations 1A à 1J), dont deux ont fait l'objet de sondages manuels (sous-opérations 2A à 2E), menant à la découverte d'une vingtaine de vestiges associés à diverses époques. Toutes les tranchées réalisées dans l'emprise des bâtiments principaux des rues Saint-Jacques et Notre-Dame ont révélé la présence de sous-sols profonds (2 m et plus). Les résultats ont également permis de confirmer que les sols archéologiques étaient toujours en place dans la partie centre-ouest du terrain 4B, et ce, à une profondeur de 0,40 et 1,45 m. Les sols d'intérêt archéologique sont associés aux périodes d'occupation allant de la fin du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle. Ces interventions ont permis de repérer l'horizon supérieur du sol naturel, ainsi qu'une structure enfouie correspondant à une glacière abandonnée vers le milieu du XVIII^e siècle.

Le second inventaire, réalisé au mois de juillet 2003, s'est concentré dans les sous-sols de deux des bâtiments en front sur la rue Saint-Jacques (sous-opérations 3A et 3B) avec l'objectif d'examiner les parements des murs de fondation et de déceler des éléments associés aux premières générations de bâtiments érigés en bordure de la rue Saint-Jacques. Ces activités n'ont pas mené à la mise au jour de vestiges architecturaux et de sols d'occupations antérieurs au milieu du XIX^e siècle. De fait, les bâtiments de dernière génération avaient vraisemblablement été construits « à neuf » à l'aide de nouveaux matériaux sans qu'aucune fondation plus ancienne ne soit incorporée dans la maçonnerie des nouveaux édifices. Suite aux inventaires de 2002 et de 2003, le code Borden BjFj-119 est attribué au terrain 4B et une fouille est recommandée pour la portion centre-est du terrain.

C'est au cours de l'été 2007 qu'Arkéos a procédé à la fouille de la partie centre-est du site BjFj-119 (Arkéos, 2012). Cette intervention a mené à l'ouverture mécanique des opérations 4 et 5, ainsi qu'à la fouille manuelle des opérations 6 à 8. Elle a permis de mettre au jour les vestiges de plusieurs structures secondaires comprenant une glacière, des latrines, des fosses à déchets, le mur arrière d'un hangar érigé au milieu du XIX^e siècle, ainsi que des trous de poteaux associés à des bâtiments des XVIII^e et XIX^e siècles (photo 2). Une fouille ciblée a été réalisée à l'été 2020 dans la portion est de cour arrière (Arkéos, 2021).



Photo 2 - Sous-opérations 2E, 7U et 8A — Murs de fondation de la glacière Gervaise (ST-4) — Vue vers l'ouest (BjFj-119-2007-N7-063)

Celle-ci a consisté en l'ouverture mécanique de l'opération 9, ainsi qu'en la fouille manuelle des opérations 10 et 11. Elle a permis de poursuivre la documentation de la séquence stratigraphique de la cour arrière du lot 116 du cadastre du Québec, tout en mettant au jour 26 nouveaux vestiges, dont plusieurs trous de poteaux des latrines et des fosses à déchets.

Un inventaire complémentaire est réalisé dans la portion centre-ouest du terrain à l'été 2021 (sous-opérations mécaniques 12A à 12C, opérations manuelles 13, 14 et 15; Arkéos, 2022). L'objectif de cette intervention était de confirmer ou d'infirmer la présence de ressources archéologiques à cet emplacement peu investigué par le passé et d'en évaluer la nature, l'état de préservation et la situation spatiotemporelle. Cette intervention a été complétée par la supervision archéologique des excavations mécaniques de sept tranchées exploratoires (sous-opérations 16A à 16G) visant à caractériser les fondations des bâtiments adjacents.

Différentes interventions archéologiques ont aussi été réalisées par un consultant de WSP à l'été 2022 (opérations 17 à 29). Les données relatives à la nature, aux objectifs et aux emplacements de ces interventions n'ont pas pu être consultées au moment d'écrire ce rapport. Ces données restent donc à être intégrées à la compréhension globale de l'occupation du site BjFj-119 dans un futur proche.

Finalement, à l'automne 2022, Services publics et approvisionnement Canada (SPAC) a mandaté Arkéos pour effectuer la supervision de tranchées (sous-opérations 30A à 30C) devant être excavées mécaniquement dans la partie sud du site BjFj-119 en vue de la construction du nouveau complexe judiciaire de Montréal (Arkéos, 2023). Ces travaux ont notamment permis de documenter la nature et l'épaisseur des remblais présents à l'intérieur de la portion sud-ouest du site. Il a aussi été possible d'observer que les fondations ouest de l'immeuble est de l'ensemble Masson étaient encore en place.

5 RÉSULTATS

L'intervention archéologique réalisée pour le compte d'Énergir consistait en la supervision archéologique d'une tranchée mécanique de 1,80 m de large sur 7,00 m de long. Cette excavation devait permettre le branchement du n° 29 rue Notre-Dame Ouest au réseau préexistant. Selon le croquis de branchement fourni par Énergir, la conduite principale était localisée au centre de la rue Notre-Dame Ouest, à environ 1,50 m de profondeur sous la chaussée. Ces travaux étaient susceptibles de mettre au jour des vestiges appartenant à l'ancien front bâti de la rue Notre-Dame Ouest avant son élargissement en 1860.

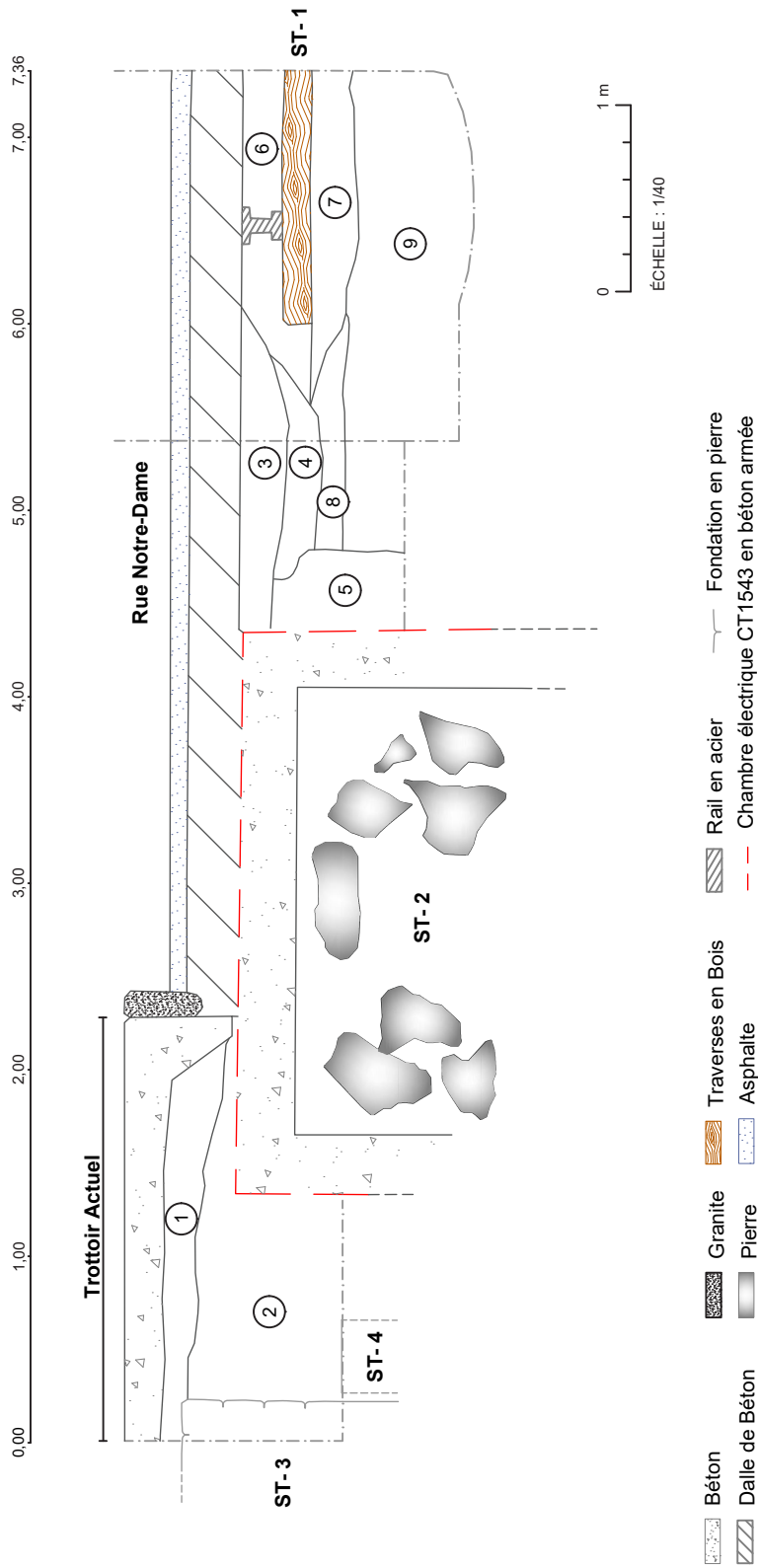
Cette excavation associée au code temporaire MTL23-25-03 a reçu le numéro d'opération 1A (voir figure 2). Les sous-sections suivantes font la synthèse des données issues de la supervision archéologique. Notons d'emblée que les travaux ont permis de documenter l'un des rails de l'ancienne voie de tramway ainsi que d'observer la séquence stratigraphique de cette portion de la rue Notre-Dame (figure 15). Il a aussi été possible d'observer une portion du mur de fondation du n° 29 rue Notre-Dame. Outre ces éléments, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques ainsi que les nombreux travaux de génie civil qui ont eu lieu à cet emplacement tout au long des XIX^e et XX^e siècles le long de la rue Notre-Dame ont éradiqué tout contexte d'occupation antérieur. En effet, les dépôts observés correspondent essentiellement à des comblements des tranchées de services d'utilités publiques constitués de divers remblais hétérogènes.

5.1 Transport : vestige de l'ancien tramway

Au centre de la rue Notre-Dame, sous l'infrastructure en béton de la surface asphaltée, la surveillance a permis d'observer l'un des rails (ST-1) de l'ancien tramway (photo 3). Orienté est-ouest, le rail était pris dans une gangue de rouille. On estime ses dimensions à environ 0,14 m de largeur pour un



Photo 3 - Sous-opération 1A – Ancien rail du tramway (ST-1) – Vue vers le nord (MTL23-25-03-N1-008)



Description

1. Gravier 3/4 net. Infrastructure du trottoir actuel.
2. Gravier 0-3/4, gris foncé. Fragments de pierres, plastique. Comblement de tranchée du massif électrique ST-4.
3. Sable grossier, brun foncé, hétérogène et compact. Remblais contemporains de l'installation de la chambre électrique ST-2.
4. Sable moyen jaune, marbré brun, hétérogène, sans inclusion. Remblais contemporains de l'installation de la chambre électrique ST-2.
5. Criblure de pierre, gris foncé, sans cohésion. Comblement de tranchée d'installation de la chambre électrique ST-2.
6. Gravier et sable brun-gris, hétérogène, très compact. Remblai de nivellement contemporain de l'abandon du tramway ?
7. Sable moyen à grossier limoneux, brun à brun clair. Gravier et fragments de pierre anguleuses de dimensions variées. Infrastructure de la voie de tramway.
8. Sable limoneux, brun beige, hétérogène, compact. Éclats de pierres, graviers. Remblai de nivellement contemporain de la construction du tramway.
9. Sable légèrement limoneux, brun, compact. Gravier arrondis, pierres de 10-40 cm de diamètre, fragments de mortier blanc. Remblai indéterminé (contemporain des travaux de canalisation).

Figure 15 - Sous opération 1A – Coupe stratigraphique C1, paroi est



Photo 4 - Sous-opération 1A – Traverses de bois et infrastructure de l'ancienne voie de tramway – Vue vers le sud (MTL23-25-03-N1-029)

peu plus de 0,15 m de haut. Le rail était situé à 6,5 m au sud de la façade du 29 rue Notre-Dame Ouest et correspond au rail nord de la voie de tramway, le second rail se trouvant peut-être encore en place au sud des limites de l'excavation.

Le rail a pu être observé sur toute la largeur de la tranchée soit 1,80 m. Cinq traverses en bois étaient encore visibles, mais la plupart d'entre elles étaient lourdement endommagées (photo 4). Les traverses de bois reposaient sur un lit de graviers et de fragments de pierre dont l'épaisseur varie entre 0,20 et 0,30 m (C1-7). Les interstices entre les traverses étaient comblés d'un mélange de gravier et sable très compact de couleur brun-gris (C1-6).

La portion basse du profil stratigraphique de ce secteur n'a pu être observée qu'indirectement ; la profondeur des excavations excédant 1,20 m il n'a pas été possible d'y accéder de façon sécuritaire. C'est un sable limoneux brun, chargé de graviers et de pierres dont le diamètre atteint parfois 0,40 m. Ce remblai est vraisemblablement contemporain de l'installation des services anciens, dont la canalisation en terre cuite à l'intérieur de laquelle se trouvait la ligne de gaz d'Énergir.

L'ensemble du vestige ST-1 incluant une portion du rail et son infrastructure a été scié et retiré afin d'accéder à la canalisation de gaz existante et de permettre le branchement.

5.2 Mur de façade de la maison Jean-Baptiste Beaudry

À l'extrémité nord de la sous-opération 1A, à l'aplomb du mur de façade actuelle du 29 rue Notre-Dame Ouest, la portion enterrée d'un mur de fondation (ST-3) a pu être observée sur un peu plus



Photo 5 - Sous-opération 1A – Mur de fondation (ST-3) et massif électrique (ST-4) face au 29 rue Notre-Dame Ouest – Vue vers le nord (MTL23-25-03-N1-056)

de 0,80 m de hauteur (photo 5). Le vestige marque un décalé de près de 0,50 m par rapport à l'élévation actuelle du bâtiment. Le trottoir ainsi que son infrastructure de gravier (C1-1) viennent s'appuyer directement sur ce décalé.

Dans l'ensemble, la maçonnerie de pierre ainsi que son liant sont encore en très bon état. Sur les quatre assises observées, les joints sont propres et réguliers et ont été réalisés à l'aide d'un mortier de chaux et de sable gris. La maçonnerie est en blocs de calcaire gris bleu, les assises sont d'une hauteur irrégulière, mais réglée. La base du mur de fondation n'a pas été atteinte et le mur se poursuit vraisemblablement à l'arrière du massif de la CSEM (voir aménagements récents).

5.3 Aménagements récents : Chambre électrique et massif électrique

Sous le trottoir actuel, les travaux d'excavation se sont butés à une ancienne chambre électrique (ST-2) désaffectée de 3,00 m de largeur en béton armée (voir figure 2 et photo 6). L'épaisseur des parois atteignait 30 cm et la voûte de la chambre avait été renforcée à l'aide de poutrelles en acier (*H beam*) coulées directement dans la masse. La tranchée d'installation de la chambre était bien visible du côté sud (voir figure 14). La tranchée avait été successivement comblée de criblure de pierre et de sable propre (C1-4 et C1-5) (photo 7).

La chambre a dû être entièrement fracturée sur toute sa longueur afin de permettre le passage du nouveau branchement de gaz. L'intérieur de la chambre électrique avait été partiellement comblé de gravier et de pierres de dimensions variées au moment de son abandon. Compte tenu de la faible emprise de la tranchée mécanique à cet endroit, il n'a pas été possible d'observer la longueur ou



Photo 6 - Sous-opération 1A – Chambre électrique ST-2 – Vue en direction nord (MTL23-25-03-N1-019)

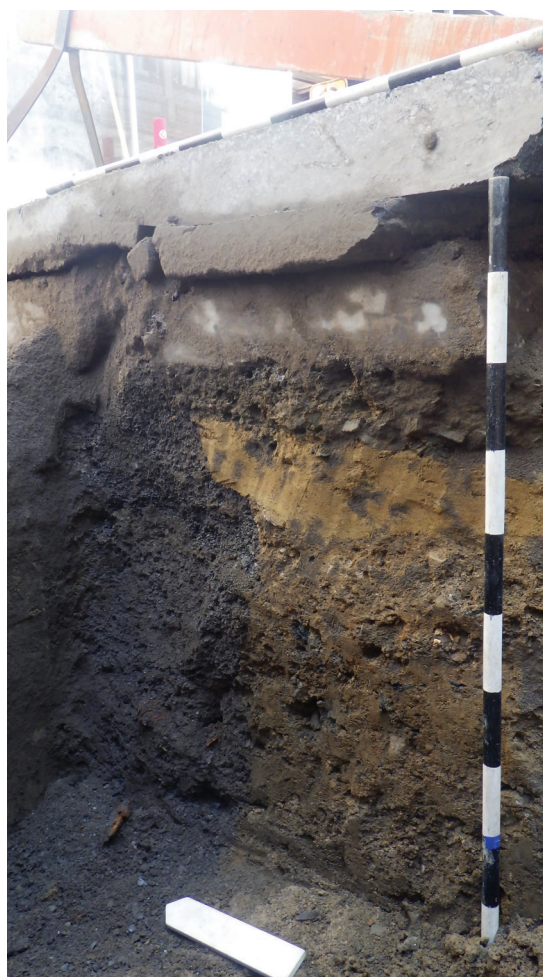


Photo 7 - Sous-opération 1A – Profil stratigraphique de la paroi est, au sud de la chambre électrique ST-2 – Vue vers le nord-est (MTL23-25-03-N1-022)

la profondeur exacte de la chambre. Les plans de localisation des équipements fournis par la CSEM permettent cependant de situer la sous-opération 1A non loin de l'extrémité est de la chambre.

Notons aussi qu'un massif électrique en béton de la CSEM (ST-4) serpente au pied du mur de fondation (ST-3) sur lequel il vient prendre appui à une profondeur de 1,31 m sous la surface actuelle (voir photo 5). Les travaux d'excavation liés à l'installation de ce massif et de la chambre électrique voisine ont fait disparaître l'ensemble des niveaux anciens qui auraient pu permettre de mieux cerner la date de construction de ce mur de fondation.

6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport avait pour objectif de présenter les résultats de l'intervention archéologique effectuée le 19 juin 2023 face au 29 rue Notre-Dame Ouest. L'intervention visait à assurer la supervision archéologique d'une tranchée mécanique dans le cadre d'un projet de branchement d'Énergir. Ces travaux prenant place dans l'emprise du site patrimonial de Montréal et à proximité des sites archéologiques BjFj-45, BjFj-116 et BjFj-119, la Division du patrimoine du Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal a imposé à Énergir qu'une supervision archéologique soit réalisée lors des travaux d'excavation. L'emplacement est situé au sommet de la colline du Vieux-Montréal, en plein cœur de l'ancienne ville fortifiée. On y retrouve un potentiel archéologique autochtone et eurocanadien. Compte tenu de l'emplacement des travaux à proximité de l'ancien front bâti de la rue Notre-Dame, d'anciens vestiges étaient susceptibles de s'y trouver.

Les excavations ont permis de documenter l'un des anciens rails de la voie de tramway (ca1892-1959) ainsi que son infrastructure au centre de la rue Notre-Dame. L'intervention a également permis d'observer les fondations souterraines de la maison-magasin Jean-Baptiste-Beaudry situé au 29-35 rue Notre-Dame Ouest. La fondation marque un décalé de plus de 50 cm par rapport à l'élévation du bâtiment actuel. Sous et à proximité du trottoir, un massif de béton de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) ainsi qu'une chambre électrique désaffectée occupent l'essentiel de l'espace.

Aucun sol archéologique en place n'a pu être identifié et aucun matériel archéologique n'a été récupéré. En somme, aucun vestige ou contexte archéologique nécessitant la mise en place d'une protection particulière n'a été mis au jour lors de cette intervention. Notons toutefois que l'incertitude persiste toujours quant à la datation exacte du mur de fondation de façade de la maison-magasin Jean-Baptiste Beaudry. Il n'est pas impossible qu'il appartienne à l'un des bâtiments présents à cet endroit avant l'élargissement de la rue Notre-Dame en 1860.

Malgré l'absence de contextes archéologiques à cet emplacement précis, nous recommandons que tous travaux d'excavation à effectuer à proximité de ce secteur de la rue Notre-Dame fassent l'objet d'une surveillance archéologique dans le futur.

OUVRAGES CONSULTÉS

ARKÉOS (1996)	Paroisse Visitation de la bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologique. Réfection du parvis. Site BjFj-85 – Ville de Montréal, 49 p. et annexes.
ARKÉOS (2003)	Inventaire et fouille archéologique. Tronçon A-1 d'un oléoduc existant, parc d'Oka – Consortium CIMA.
ARKÉOS (2006)	Programme d'inventaire archéologique des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques, terrain 4B, BjFj-119, 2002-2003 – Ville de Montréal/MCCQ.
ARKÉOS (2006b)	Interventions archéologiques (2004-2005). Sites MTL04-25-2, MTL04-25-18, MTL04-23-3, MTL05-04-1, MTL -05-04-3 – Ville de Montréal.
ARKÉOS (2012)	Fouille archéologique au site BjFj-119 (terrain vacant 4B), 2007. Quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, Place d'Armes, Saint-Jacques et le boulevard Saint-Laurent, arrondissement historique du Vieux-Montréal – Ville de Montréal/MCCCF.
ARKÉOS (2014)	Interventions archéologiques dans le cadre du projet de réaménagement de la place d'Armes et ses environs - Phases I et II, Montréal, 2009-2011. Place d'Armes (MTL09-25-10), rue Notre-Dame (BjFj-112, BjFj-18, MTL09-25-9 et MTL10-25-2), rue Saint-Jacques (BjFj-154, MTL10-25-1 et MTL10-25-2) – Ville de Montréal.
ARKÉOS (2017)	22-26, rue Notre-Dame Ouest, Montréal. Supervision archéologique, site BjFj-116 – Ruccolo + Faubert Architectes inc.
ARKÉOS (2019)	Raccordement du système de gicleurs au 30-34, rue Notre-Dame Ouest. Supervision archéologique., Immobilier Core inc., rapport inédit, 15 p.
ARKÉOS (2020)	Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique – Ville de Montréal, 134 p. et annexes.
ARKÉOS (2021)	Nouveau complexe judiciaire de Montréal, Site BjFj-119 - Site patrimonial de Montréal - Fouilles archéologiques - 2 volumes – SPAC.
ARKÉOS (2022)	Nouveau complexe judiciaire de Montréal, Site BjFj-119 - Site patrimonial de Montréal - Inventaire complémentaire et supervision archéologiques 2021-2022– SPAC.

ARKÉOS (2023)	Nouveau complexe judiciaire de Montréal, Site BjFj-119 - Site patrimonial de Montréal - Inventaire complémentaire et supervision archéologiques 2022— SPAC.
BROWN MACPHERSON, J. (1967)	Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland —Cahiers de géographie de Québec — Vol. 11 (23) : 343-360.
CLERMONT, N. (2003)	« Les objets en pierre polie », tiré de L'Île aux Allumettes, l'Archéique supérieur dans l'Outaouais, sous la direction de N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-Mars — Paléo-Québec, vol. 30, p. 171-186.
ETHNOSCOP (2000b)	Analyses de potentiel et interventions archéologiques, 1997, 1998, 1999. Contrats 880, 885, 889, 894, 895, 896, 910 et 940 — CSEM.
ETHNOSCOP (2004)	Interventions archéologiques 2000-200 l. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTLOO-06-5, MTLO1-01-1, MTL01-06-8, MTLO1-06-12, MTL01-06-14, MTLO1-06-15 — CSEM, 293 p.
ETHNOSCOP (2005)	Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj 18), 2001 — La Société R.O. International inc., 190 p. et annexes.
ETHNOSCOP (2013)	Parc des Rapides, arrondissement Lasalle, Implantation d'une œuvre d'art. Étude de potentiel, surveillance archéologique et dossier iconographique de la centrale de Lachine — Ville de Montréal, 54 p. et annexes.
ETHNOSCOP (2009)	Programme de subvention à la restauration et rénovation de bâtiments à valeur patrimoniale. Étude de potentiel et inventaires archéologiques BjFj-116, 2002. 22-26, rue Notre-Dame ouest. Arrondissement historique de Montréal — Ville de Montréal
ETHNOSCOP (2019)	Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke. Supervision archéologique, inventaire et fouille BjFj-1. Projet Promenades urbaines, été 2016 au printemps 2017 — Ville de Montréal, 163 p et annexes.
ETHNOSCOP (2021)	Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul. Interventions archéologiques 2018 et 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205, MTL18-25-04 et MTL19-25) — Ville de Montréal, 5 volumes, Volume 1, 500 p.
LAMARCHE, L. (2006)	« Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène » — Dans Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac St-Pierre (auteurs : L.Lamarche, M. Garneau, M. Lamothe, M. Larocque, J. Loisel, S. Pellerin, P. J. H. Richard, É. Rosa et S. Van Bellen) — UQAN, INRS, Université de Montréal, Jardin Botanique de Montréal.

- PARENT, M, J.-M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE (1985) « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP » – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 15 (1-2) : 17-37.
- PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1988) « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Quebec » – Géographie physique et Quaternaire –Vol. 42 (3) : 215-246.
- PENDERGAST, J. F. et B. G. TRIGGER (1972) Cartier's Hochelaga and the Dawson Site – McGill-Queen's University Press, 375 p.
- SALAÜN, J. ET M. TÉTRAULT (1982) Étude de potentiel archéologique du Vieux-Montréal. Ville de Montréal.
- SOCIÉTÉ D'ARCHÉOMATIQUE CHRONOGRAMME-LAUVERBEC (SACL) (2010) Fouilles archéologiques, Maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site (BiFj-85) – Société d'Habitation du Québec, ministère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal.
- VIAU, R. (2012) « L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier » tiré d'Histoire de Montréal et de sa région, tome 1- Des origines à 1930, sous la direction de Dany Fougères – Collection les régions du Québec no 21, Les Presses de l'Université Laval, p. 41 à 70.

CARTES ANCIENNES

- 1704 LEVASSEUR DE NERÉ, *Plan de la Ville de Montréal levé en l'année 1704*. Centre des archives d'outre-mer (France). Fonds du dépôt des fortifications des colonies. Cote : 03DFC 468A.
- 1752 FRANQUET, L., *Plan de la ville de Montréal dans la Nouvelle-France, 1752*. Service historique de l'armée de terre. Château de Vincennes.
- 1825 ADAMS, J., *Map of the city and suburbs of Montreal : exhibiting distinctly every property, public & private, the course of the water works, the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the Port to the distance of 1½ miles aboved, constructed from a new survey*. Bibliothèque et Archives Canada, NMC 145696.
- 1872 PLUNKETT & BRADY. *Plan of the City of Montreal*. Archives nationales à Québec. E21,S555,SS1,SSS21,P4.
- 1890 GOAD, C.E., *Atlas of the City of Montreal ; from special survey and official plans, showing all buildings & names of owner*. Plate VIII, Montreal : Chas. E. Goad, civil Engineer, 1890. BanQ : G/1144/M65G475/G6/1890 CAR.
- 1912 GOAD, C.E., *Insurance plan of the city of Montréal, Qué., volume 1, planche 8*. Collection Centre canadien d'architecture / Canadian Centre for Architecture, Montréal. 0003699649.
- 1940 UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. Insurance plan of the city of Montreal, volume I, planche 8. 0003216542.
- 1950 UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. Insurance plan of the city of Montreal, volume I, planche 8. 0003699649.

SITES INTERNET

Société de Transport de Montréal

Histoire des tramways (consulté le 25 août 2023)

<http://www.stm.info/fr/a-propos/decouvrez-la-STM-et-son-histoire/histoire/histoire-des-tramways>

Site web officiel du Vieux-Montréal

Maison-magasin Jean-Baptiste Beaudry (consulté le 25 août 2023)

http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?sec=r&num=14

Rapport d'intervention archéologique

M A I 2 0 2 4



Surveillance archéologique : Vérification de l'état des
fondations de la maison Pierre-Lefebvre, Trait-Carré de
Charlesbourg, 2023 (CfEt-7)

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

**SURVEILLANCE ARCHEOLOGIQUE : VERIFICATION DE L'ETAT
DES FONDATIONS DE LA MAISON PIERRE-LEFEBVRE, TRAIT-
CARRE DE CHARLESBOURG, 2023 (CFET-7)**

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie

275 rue Prénovau

Québec (Québec) G2N 2G1

418-928-4242

info@gaia-arch.com

www.gaia-arch.com

Rapport soumis à la Ville de Québec

Mai 2024

Cette intervention archéologique a été réalisée grâce à la collaboration de la Ville de Québec.

Page couverture : Maison Pierre-Lefebvre (CfEt-7-16-022)

© 2024
Ville de Québec
Tous droits réservés

Résumé

Au printemps 2023, des travaux de vérification de l'état des fondations de la maison Pierre-Lefebvre, située au 7985 Trait-Carré Est, ont été réalisés. Comme il s'agit d'une maison patrimoniale bâtie en 1846 dans le site patrimonial du Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7), la Ville de Québec a mandaté GAIA, coopérative de travail en archéologie, afin de réaliser une surveillance archéologique des travaux. L'excavation a consisté en une tranchée de 1,90 m sur 1,10 m longeant le mur nord du bâtiment. Cette tranchée de faible profondeur n'a pas permis de déceler de contextes archéologiques. Vu le potentiel archéologique élevé du secteur, il est néanmoins recommandé de procéder à un inventaire archéologique préalable à d'éventuels travaux, ou minimalement à une surveillance accompagnant ceux-ci.

Table des matières

Résumé	i
Table des matières	ii
Liste des figures.....	iii
Liste des tableaux	iii
Équipe de réalisation	iv
1. Introduction et mandat.....	5
2. Méthodologie.....	7
3. État des connaissances.....	2
3.1. Cadre environnemental.....	2
3.2. Cadre paléohistorique	3
3.3. Contexte historique.....	4
3.4. Interventions archéologiques antérieures	11
4. Résultats	15
5. Conclusions et recommandations	19
Bibliographie	20
Annexe A : Catalogue photo	23

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention sur une carte topographique.	6
Figure 2 : Localisation du site archéologique CfEt-7 et de la zone des travaux.	1
Figure 3 : Plan de la <i>Seigneurie de Notre-Dame-des-Anges</i> en 1754 par Ignace Plamondon, copié par J. McCarthy en 1788.	6
Figure 4 : Extrait de la <i>Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mesuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy, 1685-1686</i> , illustrant la première chapelle (no. 23) dans la Commune palissadée.	7
Figure 5 : Plan anonyme de <i>l'Emplacement du presbytère et de l'église de Charlesbourg</i> vers 1730 illustrant la division de la Commune du Trait-Carré et du carré institutionnel par les Jésuites.	8
Figure 6 : Extrait du plan <i>Insurance plan of Quebec vol. II : vicinity & North Shore</i> par C. E. Goad en 1898. La maison Pierre-Lefebvre y est représentée à l'est de l'église, dans le cerle rouge.	10
Figure 7 : Plan de localisation de la sous-opération CfEt-7-16A.	16
Figure 8 : Vue générale de la sous-opération CfEt-7-16A en fin d'excavation. Vue vers l'ouest.	17
Figure 9 : Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CfEt-7-16A.	17
Figure 10 : Paroi nord de la sous-opération 16A.	18
Figure 11 : Tesson de terre cuite fine jaune retrouvé dans le lot 16A2.	18

Liste des tableaux

Tableau 1 : Interventions archéologiques antérieures – Site du Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7).	14
---	----

Équipe de réalisation

GAIA, coopérative de travail en archéologie

<i>Olivier Lalonde</i>	Chargé de projet, responsable d'intervention, rédaction du rapport
<i>Antoine Guérette</i>	Archéologue, rédaction du rapport
<i>Marie Fournier</i>	Cartographie

Ville de Québec

<i>Manon Goyette</i>	Archéologue, Service de la culture et du patrimoine, Division du Patrimoine et des relations internationales
----------------------	--

1. Introduction et mandat

Une excavation a été réalisée au printemps 2023 le long de la fondation nord de la maison patrimoniale Pierre-Lefebvre, située au 7985 Trait-Carré Est, dans l'arrondissement de Charlesbourg (lot 1 150 574) (figure 1). Ces travaux visaient à vérifier l'état des fondations en pierre de la maison. Comme le terrain adjacent à la maison Pierre-Lefebvre présentait un potentiel archéologique associé à son occupation remontant à 1846 et que le secteur se trouvait dans le site patrimonial de Charlesbourg et le site archéologique du Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7), la Ville de Québec a mandaté GAIA, coopérative de travail en archéologie, afin d'assurer la surveillance archéologique des travaux.

Le mandat consistait plus précisément à

- Effectuer la supervision archéologique d'une excavation mécanique le long du mur nord du bâtiment;
- Documenter la stratigraphie;
- Prélever tous les artefacts et écofacts lors de l'intervention sur le terrain;
- Nettoyer et inventorier les artefacts et écofacts selon les normes en vigueur à la Ville de Québec;
- Analyser et interpréter les données recueillies lors de l'intervention;
- Identifier la présence de vestiges et prévenir leur destruction;
- Produire un rapport de recherche incluant les résultats de l'intervention archéologique, ainsi que des recommandations pour la protection des ressources archéologiques *in situ*, le cas échéant.

L'intervention a été menée le 31 mai 2023 par l'archéologue chargé de projet, sous le numéro de permis de recherche archéologique 23-GAIA-06.



Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention sur une carte topographique.

2. Méthodologie

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20^e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans le quadrant CfEt, auquel s'ajoutent les numéros de sites archéologiques spécifiques. Conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur à la Ville de Québec et en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot). Dans le cas présent, le numéro d'opération 16 a été utilisé pour la présente intervention sur le site CfEt-7 (figure 2). La sous-opération 16A a été positionnée à partir du coin nord-ouest, et du mur nord de la maison Pierre-Lefebvre.

Les données ont été consignées dans un carnet d'arpentage sous la forme d'observations de terrain, de croquis stratigraphiques et de croquis de sous-opérations. Les photographies ont été enregistrées dans un catalogue photo (annexe A) et les photos originales sont transmises à la Ville de Québec. Les croquis stratigraphiques ont été mis au propre numériquement et intégrés à ce rapport. Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique à la Ville de Québec et au MCCQ. Aucun artefact n'a été collecté lors de l'intervention.



Figure 2 : Localisation du site archéologique CfEt-7 et de la zone des travaux.

3. État des connaissances

3.1. Cadre environnemental

Le secteur à l'étude se trouve à une altitude d'environ 105 mètres ANMM (au-dessus du niveau moyen de la mer). Le socle rocheux sur lequel il repose est constitué de shale calcaireux et de schiste argileux des formations d'Utica et de Grondines. À plus grande échelle, ces roches ordoviciennes appartiennent à la plate-forme du Saint-Laurent (SIGEOM 2022).

La région de Québec a été déglacée il y a environ 13 000 ans AA (avant aujourd'hui). Lors du passage de la masse glaciaire laurentidienne au nord du détroit de Québec, les eaux de la mer de Goldthwait ont envahi les basses terres du Saint-Laurent, donnant naissance à la mer de Champlain. L'environnement terrestre sur le pourtour de ces mers glaciaires était particulièrement inhospitalier. Bien que les données paléoenvironnementales soient rares pour cette période, on estime que la formation végétale dominante aux abords de la mer de Champlain était la toundra (Richard 1985 : 46). La mer de Champlain aurait atteint une altitude maximale d'environ 210 mètres sur la rive nord du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988). Au maximum de cette transgression, une grande partie de la région, y compris la zone d'étude, s'est retrouvée sous l'eau.

Le recul du glacier vers le centre de la péninsule du Québec-Labrador dans les millénaires qui suivirent permit tranquillement à la croûte terrestre de se relever, et donc au niveau de la mer de s'abaisser jusqu'à celui que l'on connaît aujourd'hui. Le secteur à l'étude aurait émergé aux alentours de 10 000 ans AA. Les dépôts sédimentaires qui marquent le terrain sont décrits comme des sédiments glaciomarins littoraux ou pré-littoraux (SIGEOM 2022). Ils ont ainsi été mis en place par la mer de Champlain sous forme de plages au moment de son retrait. La déglaciation a également favorisé la mise en place de conditions climatiques plus favorables à la biodiversité et par conséquent à l'établissement humain sur le territoire. Vers 6 000 ans AA, le climat était sensiblement similaire à l'actuel et déjà, une végétation très semblable à celle d'aujourd'hui occupait la vallée du Saint-Laurent (Richard 1995).

Aujourd'hui, le Trait-Carré de Charlesbourg se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (Gouvernement du Québec 2019). Localement toutefois, il s'agit d'un secteur fortement urbanisé qui a connu de nombreux aménagements dans le passé.

3.2. Cadre paléohistorique

L'occupation humaine dans la région de Québec remonte à plus de 10 500 ans, au moment où la mer de Champlain occupait encore la vallée du Saint-Laurent. La rivière Chaudière, dont l'embouchure se trouve pratiquement en face de notre secteur d'étude, jouait un rôle central dans la colonisation du territoire. On y retrouve les plus vieilles traces d'incursions humaines dans la région, qui se manifestent par de petites aires d'occupations situées sur des sommets rocheux. Des pessières à cladines auraient commencé à coloniser le paysage à partir de 11 000 ans AA, mais devaient se limiter aux dépressions et aux endroits abrités des forts vents qui déferlaient dans le détroit (Pintal 2012 : 5). Suivant la déglaciation, le promontoire de Québec aurait été habitable à partir d'environ 10 000 ans AA, soit durant la période culturelle paléoindienne (12 500 à 9 000 AA). Toutefois, l'environnement du côté nord du détroit de Québec aurait été toujours fortement influencé par la présence du glacier qui se trouvait sur le plateau laurentien, restreignant ainsi l'implantation des groupes humains. Il a fallu attendre plusieurs centaines d'années pour qu'une forêt d'épinettes noires s'implante et que les écosystèmes se stabilisent.

L'occupation dans le secteur de l'actuelle ville de Québec est devenu par conséquent plus importante à partir de la période Archaïque (10 000 à 3 000 AA), mais peu de sites de cette période sont documentés. Des occupations plus récentes ont été décrites sur les basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent, notamment à Place-Royale (CeEt-9) et à Sillery (CeEt-5), où des sépultures remontant au Sylvicole inférieur (3000 à 2 400 AA) et au Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ont été découvertes. Durant la paléohistoire récente, au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), des groupes iroquoiens ont occupé la région de Québec et se rassemblaient dans des villages parfois palissadés pouvant compter plusieurs centaines de personnes. Les Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec pratiquaient un mode de subsistance mixte, incluant la culture du maïs, la chasse et la pêche (Tremblay 2006). Nous savons par les sources

historiques qu'au milieu du 16^e siècle, un village important, Stadaconé, se trouvait sur les bords de la rivière Saint-Charles, mais aucune trace de ce dernier n'a été découverte à ce jour.

Bien qu'aucun site de nature paléohistorique n'ait été découvert à proximité du Trait-Carré, un certain potentiel demeure présent. En effet, dès son émergence vers 10 000 ans AA, le secteur aurait pu être fréquenté par des groupes humains s'aventurant du côté nord de la mer de Champlain. Le site CeEv-5 à Saint-Augustin-de-Desmaures par exemple, localisé sur une terrasse de 110 mètres ANMM et daté entre 10 190 et 9 860 ans cal. AA, offre un comparatif intéressant du genre de site que l'on pourrait trouver dans le secteur (Pintal 2007).

3.3. Contexte historique

L'histoire du Trait-Carré de Charlesbourg est presque aussi vieille que celle de l'occupation euro-américaine de la Ville de Québec. Elle commence en 1626, alors que les Jésuites se voient concédés des territoires à l'est de la rivière Saint-Charles. Toutefois, ce n'est vraiment qu'à partir de 1660 qu'il s'y organise un établissement permanent (Simoneau 2004 : 3). Depuis, le Trait-Carré de Charlesbourg est occupé en continu et il possède une histoire riche, décrite en détail dans une multitude de rapport archéologiques produits dans les deux dernières décennies (Simoneau 2004 ; Cloutier 2006 ; Ethnoscop 2008 ; Rouleau 2014 ; Goyette 2015).

Le village de Charlesbourg est reconnu pour le plan d'établissement si particulier du Trait-Carré, découlant de l'ingéniosité des Jésuites devant la nécessité de protéger les colons. La colonie au 17^e siècle s'établit dans un climat d'hostilité avec les nations anglaises et iroquoises, et le roi Louis XIV demande aux habitants de la Nouvelle-France de se regrouper en bourgs et bourgades afin de mieux se protéger. Cette demande est formulée en 1663 sous la forme d'un arrêt du roi et les Jésuites établissent un plan de lotissement de leurs terres en conséquent (Cloutier 2006 : 11). Ils s'affairent à distribuer les terres en février 1665, et lorsque le nouvel intendant Jean Talon débarque à Québec six mois plus tard, il décide d'appliquer ce schème d'établissement à plusieurs nouveaux bourgs et bourgades projetés aux alentours de Québec (Trudel 1991). Toutefois, deux villages seulement suivront le modèle du Trait-Carré : celui de

Bourg-Royal et celui de Petite-Auvergne. Ce dernier prend la forme d'une demi-étoile puisqu'il se situe très près du Trait-Carré, au nord, et que son expansion en a été restreinte (figure 3).

Le village en étoile établi par les Jésuites s'articule autour d'un chemin principal d'où la bourgade tire son nom, le Trait-Carré. L'ensemble est composé d'un chemin carré délimitant d'une part une place centrale de 25 arpents nommée la Commune et d'autre part les 40 terres de 40 arpents distribuées en rayons autour de cette place centrale. Les habitants étaient tenus de s'établir à proximité de la Commune, concentrant ainsi la population autour d'un point central et formant par la même occasion un village. L'avantage défensif de ce type d'établissement découle de la sécurité offerte par la Commune : cette dernière est palissadée et elle est accessible à tous, les habitants pouvaient s'y réfugier en cas d'attaque et rassembler leurs bêtes la nuit afin de les protéger. Dès l'implantation du village, une petite bande de terrain située entre la Commune et les terres distribuées est réservée à la circulation et on y verra apparaître le chemin du Trait-Carré peu de temps après la naissance du village. Ce Trait-Carré est traversé dans un axe nord-sud par la route de Québec et dans un axe est-ouest par la route de la Jeune-Lorette (figure 4), correspondant aujourd'hui respectivement à la 1^{re} Avenue et au boulevard Louis-XIV.

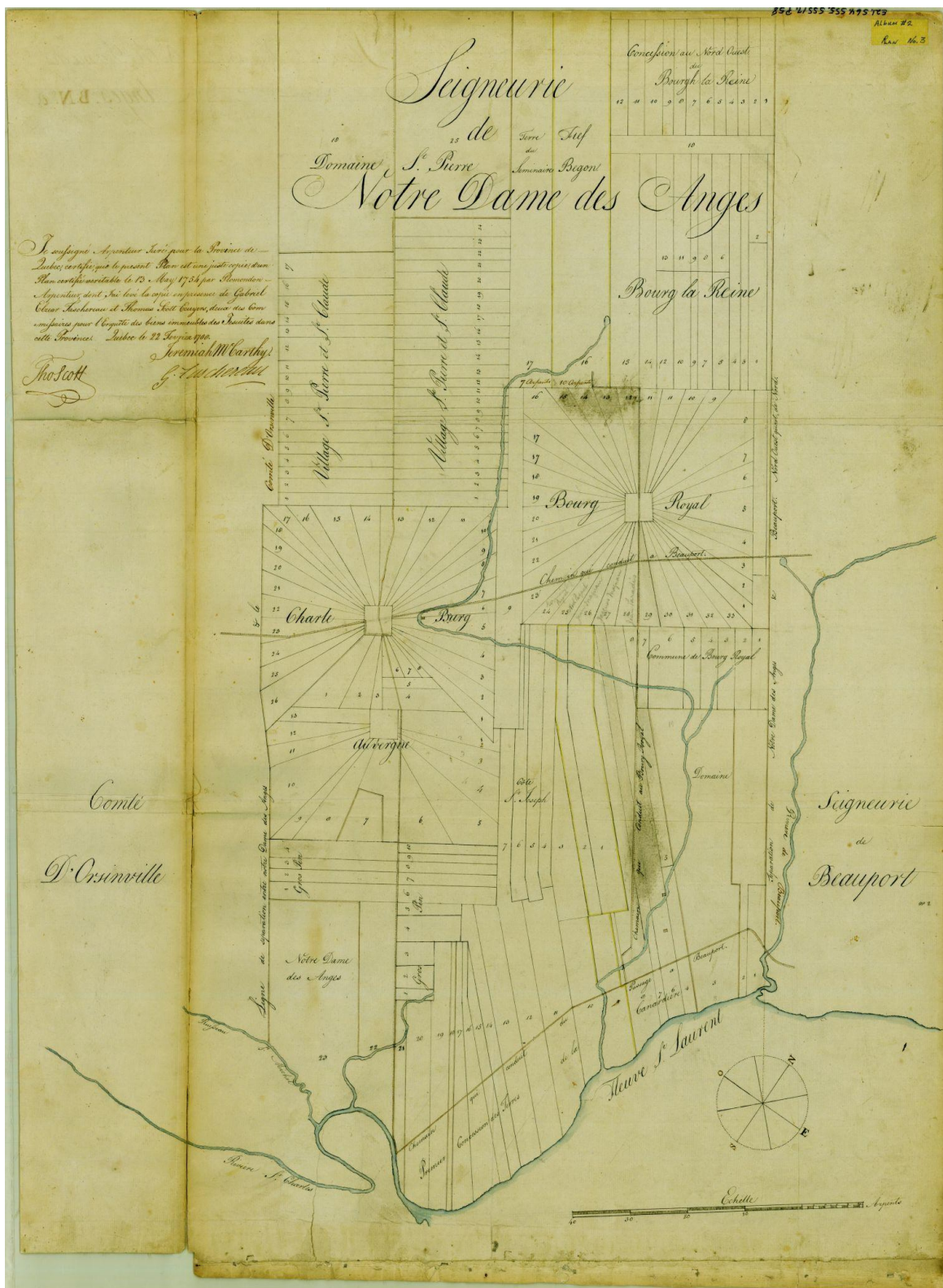


Figure 3 : Plan de la Seigneurie de Notre-Dame-des-Anges en 1754 par Ignace Plamondon, copié par J. McCarthy en 1788.

BAnQ, E21 ministère des Terres et Forêts/Biens des Jésuites no. 58.)



Figure 4 : Extrait de la *Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mesuré sur Le Lieu Très Exactlyement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy, 1685-1686*, illustrant la première chapelle (no. 23) dans la Commune palissadée.

BNF, département des Cartes et plans, extrait; GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4).

Les Jésuites prennent soin de réserver un espace de 5 arpents en plein centre de la Commune afin de former un noyau institutionnel, lui-même palissadé, si l'on en croit la légende du plan de 1685¹. Ce noyau est réservé au lieu de culte, au cimetière et au presbytère (figure 5). Une première chapelle fait son apparition au cœur de la Commune en 1666 près de l'emplacement actuel de l'église, donc possiblement au sud du chemin de la Jeune-Lorette. Elle aurait été bâtie en colombage bousillé puis lambrissé et couverte d'un toit de chaume (Villeneuve 1984 dans Simoneau 2004 : 4). Il semble que ce type de construction, inspiré du nord-ouest de la France, soit peu propice au climat canadien (Goyette 2015 : 3). Quoi qu'il en soit, malgré une série de travaux de réfection sur le bâtiment, la chapelle est fréquentée jusqu'en 1697 avant d'être remplacée par une église, construite au nord du chemin de la Jeune-Lorette. Cette église, construite de murs de pierre couverts de crépis et coiffée d'un toit de bardeaux de cèdre, servit de lieu de culte jusqu'en 1836 avant d'être détruite (Simoneau 2004 : 4-5). Le terrain, alors

¹ Le plan de Villeneuve n'illustre pas que le carré institutionnel est muni d'une palissade. L'information provient seulement de la légende du plan.

disponible, servira de cimetière. Une dernière église est construite au sud du chemin de la Jeune-Lorette, entre 1827 et 1833, et elle s'y trouve encore aujourd'hui sous le nom d'église St-Charles-Borromée. Finalement, la communauté religieuse du village de Charlesbourg occupe un premier presbytère installé à l'ouest de la route de Québec. Il est mentionné pour la première fois sur le plan anonyme de 1730 et il aurait été occupé au plus tard jusqu'en 1846 (Goyette 2015 : 3), alors qu'un nouveau presbytère, soit le presbytère actuel, est construit au même endroit cette année-là.

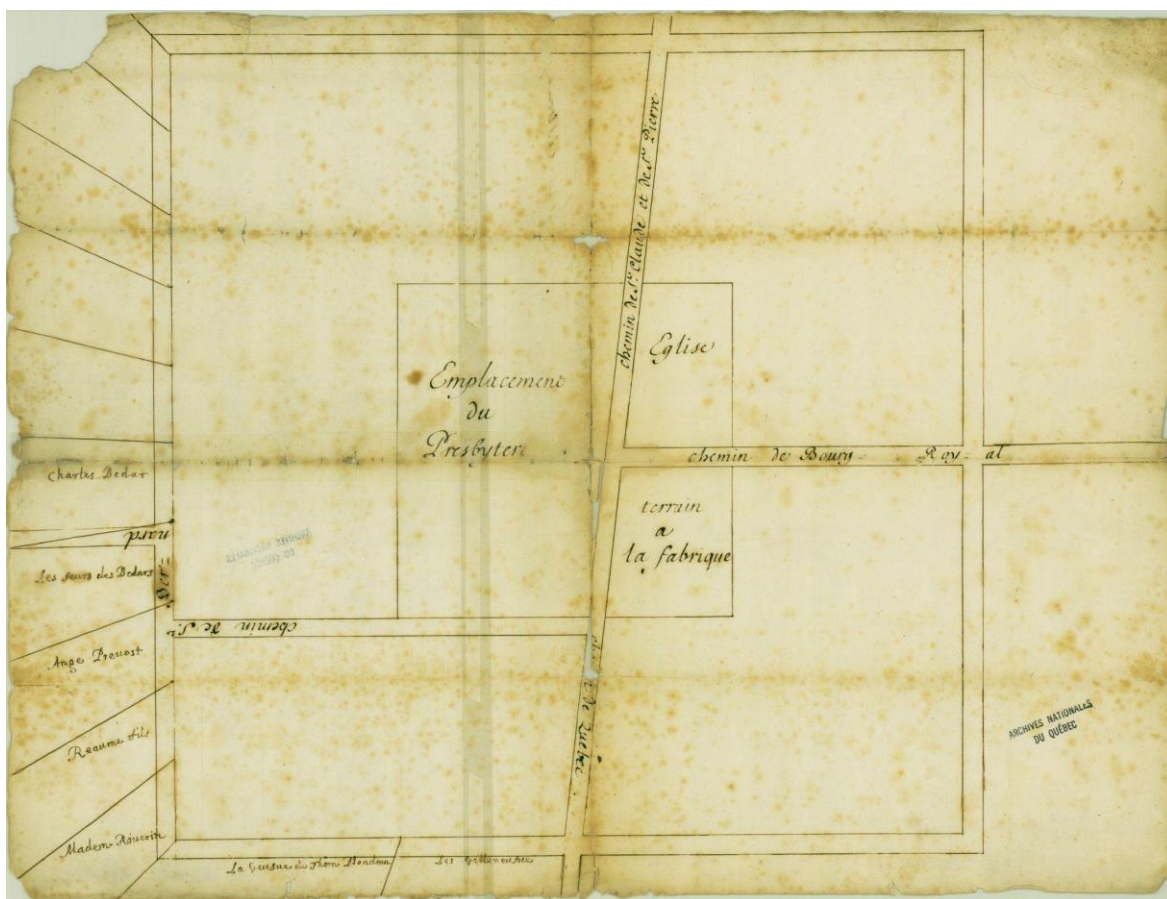


Figure 5 : Plan anonyme de l'Emplacement du presbytère et de l'église de Charlesbourg vers 1730 illustrant la division de la Commune du Trait-Carré et du carré institutionnel par les Jésuites.

BAnQ, E21 ministère des Terres et Forêts/Bien des Jésuites, no. 31

Le terrain occupé par la maison Pierre-Lefebvre se trouve en bordure nord-est du noyau institutionnel. Alors que le carré institutionnel a conservé sa vocation religieuse jusqu'à aujourd'hui, le terrain de la Commune, devant à l'origine servir à mettre le bétail à l'abri pour la nuit, devient source de contention rapidement. En effet, des disputes entre les censitaires font

en sorte qu'une ordonnance datée du 1^{er} juin 1709 met fin à la fonction initiale de la Commune pour être fragmentée par les Jésuites et prête à être lotie. Toutefois, malgré cette prise de décision survenant tôt dans le 18^e siècle, il semble qu'il faille attendre la fin du siècle avant de voir ces terrains occupés. Ce qu'il advient réellement de l'espace commun durant le 18^e siècle demeure à ce jour indéterminé mais on peut supposer qu'il conserve à peu près sa fonction établie au siècle dernier. Au 19^e siècle, il semblerait que ce soient surtout des artisans et autres fournisseurs de services qui s'installent à l'intérieur du Trait-Carré, notamment des forgerons, des cordonniers et un docteur, pour n'en nommer que quelques-uns (Lachance 1991; Simoneau 2004 : 4).

Selon le site du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, la maison Pierre-Lefebvre aurait été érigée en 1846 (figure 6). Ce secteur semble ne pas avoir été bâti jusqu'à la fin du 18^e siècle, bien que certaines sources suggèrent qu'une maison en bois debout pourrait avoir été bâtie sur le terrain de la maison Pierre-Lefebvre dès le 17^e siècle, ainsi que des dépendances situées à la limite nord du terrain (Simoneau 2004 : 13). La maison arbore aujourd'hui une vocation culturelle et récréative, hébergeant la Société artistique de Charlesbourg. Construite en pièce sur pièce, elle présente les premiers signes caractéristique d'adaptation d'un modèle typique de maison rurale aux conditions climatiques du Québec. En effet, son toit à deux versants présente une pente moins aiguë que les maisons plus anciennes, et possède un larmier (Lachance 1992). Son revêtement extérieur est fait de planches verticales.

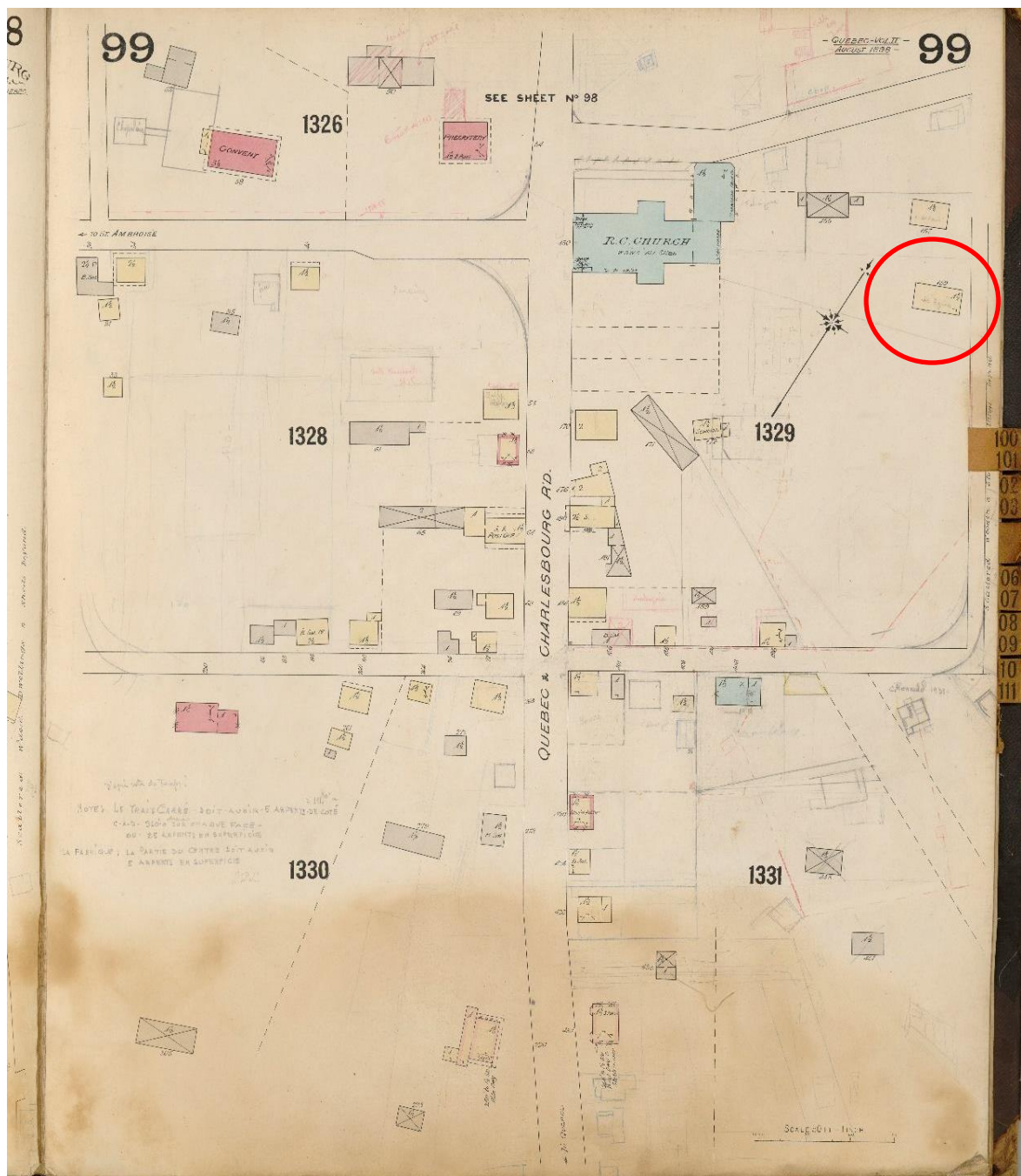


Figure 6 : Extrait du plan *Insurance plan of Quebec vol. II : vicinity & North Shore* par C. E. Goad en 1898. La maison Pierre-Lefebvre y est représentée à l'est de l'église, dans le cerle rouge.

BAnQ 0003657010

3.4. Interventions archéologiques antérieures

L'intérêt archéologique pour le site du Trait-Carré de Charlesbourg a commencé à la fin des années 1970, lors d'une intervention menée en 1978 par Michel Gaumond sur le site de l'atelier du potier Ampleman à proximité du quadrilatère historique (tableau 1). Ce fut l'occasion pour Gaumond de monter un premier dossier historique sur l'occupation du secteur et de le déposer au ministère de la Culture et des Communications.

Ce n'est par la suite qu'en 1986 qu'une première intervention est effectuée à l'intérieur du Trait-Carré. Celle-ci, prenant la forme d'une surveillance lors de travaux de réaménagement du carrefour situé devant l'église Saint-Charles-Borromée, a permis de confirmer le potentiel archéologique du lieu. L'archéologue Mona Laflamme (1986) fit la découverte de plusieurs vestiges associés notamment au premier presbytère et au mur d'enceinte du cimetière, le tout associé à des niveaux d'occupation du Régime français. Des traces de bois découvertes le long du mur nord de l'église Saint-Charles-Borromée pourraient représenter les vestiges de la première chapelle construite à cet endroit.

En 1987, d'autres travaux sont effectués autour de l'église et de nouvelles traces de bois sont découvertes le long du mur nord du bâtiment. Cette fois, elles sont interprétées comme des restes d'échafaudages utilisés lors de la construction de l'église (Vérronneau 1987).

En 2001, un décapage réalisé dans un stationnement à proximité du presbytère permet d'identifier de nouveaux vestiges en lien avec le premier presbytère ainsi que des niveaux archéologiques indiquant un fort potentiel (Fiset 2003). Ces découvertes vont dans le sens de celles faites une quinzaine d'années plus tôt par Laflamme (1986).

Dans les années qui suivirent, la Ville de Québec procéda à plusieurs interventions dans le Trait-Carré. D'abord, un inventaire mené par Daniel Simoneau (2004) dans les secteurs de la maison Pierre Lefebvre et de la cour de l'école Saint-Charles permit d'identifier un seul niveau d'occupation confirmant le potentiel du secteur, bien que peu de résultats émanèrent des six tranchées ouvertes. Des superpositions de plans anciens ont cependant permis à Simoneau de

situer l'emplacement probable de la palissade entourant la commune et le carré institutionnel du village. Selon cette superposition, la palissade délimitant le carré institutionnel dans lequel se trouvait l'église, le presbytère et le cimetière, serait passée tout près des murs sud et ouest de l'actuelle salle Pierre-Garon.

Au cours de l'été 2004, c'est au tour de l'archéologue Louis-Philippe Picard d'intervenir sur le terrain de l'église Saint-Charles-Borromée lors d'une surveillance pour le compte de Gaz Métro (Picard 2005). Hormis quelques témoins de la démolition du mur d'enceinte sud de l'ancien cimetière, cette intervention n'apporta pas d'éléments interprétatifs d'envergure pour le secteur.

En 2005, des travaux de réfection des rues et des réseaux souterrains du secteur ouest du Trait-Carré sont accompagnés d'une importante intervention par l'archéologue Céline Cloutier. Lors de cette surveillance, de nombreux vestiges furent découverts, dont un système d'adduction d'eau par gravité formé par des canalisations en bois et associé au premier aqueduc de Charlesbourg. Également, plusieurs vestiges d'habitations des 18^e et 19^e siècle, et des contextes anthropiques anciens dont un pieu de bois pouvant s'associer une palissade du 17^e siècle ont été décrits.

L'année suivante, Serge Rouleau a effectué de nouveau une surveillance lors de travaux d'enfouissements de réseaux souterrains dans le secteur sud du Trait-Carré (Rouleau 2008). Il y a découvert des vestiges associés à des bâtiments domestiques des 18^e et 19^e siècles, des murets et autres contextes ponctuels qu'il réussit à associer à la succession de différents propriétaires des terrains. De façon plus singulière, deux ou trois sépultures isolées sont découvertes entre deux lotissements longeant le boulevard Louis-XIV.

C'est dans ce contexte que le paléoanthropologue Robert Larocque a été mandaté pour effectuer un inventaire visant à identifier la présence d'autres sépultures dans le parc du Sacré-Cœur, et à préciser l'emplacement et les limites du deuxième cimetière paroissial. Les travaux de Larocque (2006) permirent de mettre au jour une dizaine de sépultures.

En 2007, la firme Ethnoscop est à son tour mandatée pour effectuer des fouilles systématiques dans le parc du Sacré-Cœur dans le but de mettre en valeur les vestiges de la première église (Ethnoscop 2008). Les travaux permirent de documenter son évolution architecturale, en plus de découvrir dix-huit nouvelles sépultures, pour la plupart d'enfants.

En 2013, Désirée-Emmanuelle Duchaine a supervisé des travaux d'excavation dans le stationnement de l'église Saint-Charles-Borromée et de la bibliothèque Paul-Aimé Paiement. Les multiples tranchées passaient près de l'église située à l'ouest, puis couvraient une partie du terrain au nord de l'ancien collège des Frères maristes pour se rendre jusqu'à la maison Samuel-Bédard, tout juste à l'ouest de la bibliothèque. Malgré l'ampleur des travaux, aucun témoin archéologique n'a été observé lors de la surveillance (Duchaine 2014).

En raison du potentiel archéologique important dans le parc du Sacré-Cœur, une surveillance est confiée à Serge Rouleau en 2014 pour accompagner la pose de conduites électriques (Rouleau 2014). Cette intervention ne mena pas à la découverte de nouveaux éléments.

En 2014 et 2015, la coopérative GAIA a dirigé une supervision archéologique dans le cadre de la pose d'un repère commémoratif dans le coin sud-ouest du parc de la Commune, donc près du Trait-Carré ouest. La pose du socle s'effectue en 2014, suivi du creusement d'une tranchée électrique en 2015. On y observe potentiellement une couche de labour. Selon la datation des artefacts qu'on y a trouvé, elle pourrait peut-être dater du 17^e siècle (GAIA 2015).

En 2015, Manon Goyette a dirigé la supervision archéologique d'excavations menées lors de changements de panneaux signalétiques partout dans le Trait-Carré. Aucun vestige ou contexte significatif n'a été observé durant cette intervention.

Finalement en 2021, la coopérative GAIA a réalisé deux supervisions archéologiques dans le secteur du noyau institutionnel du Trait-Carré (GAIA 2022). L'une d'elle concernait des travaux de réimperméabilisation de l'entièreté des fondations de la salle paroissiale Pierre-Garon, et la seconde une vérification de l'état des fondations de l'ancien collège des Frères maristes, aujourd'hui intégré à la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement. Ces travaux n'ont pas mené à

l'identification de vestiges ni de contextes archéologiques. Seule une couche associée à la construction de la salle communautaire Pierre-Garon a été observée.

Tableau 1 : Interventions archéologiques antérieures – Site du Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7)

Chargé de projet	Année	Descriptif
Gaumont, M.	1978	Inventaire archéologique et dossier historique à l'atelier Ampleman, à proximité du Trait-Carré.
Laflamme, M.	1986	Réaménagement du carrefour devant l'Église Saint-Charles-Borromée. Découverte de plusieurs vestiges dont plusieurs associés au premier presbytère, possiblement des traces de la chapelle en bois et des vestiges de l'ancien mur d'enceinte du cimetière.
Véronneau, F.	1987	Supervision de travaux de rénovation sur l'Église Saint-Charles-Borromée. Découverte d'échafaudages en bois.
Fiset, R.	2001	Surveillance archéologique dans le stationnement du presbytère actuel. Vestiges et autres traces archéologiques du premier presbytère.
Simoneau, D.	2003	Inventaire pour vérifier le potentiel archéologique du Trait-Carré. Potentiel excellent mais peu de traces archéologiques.
Picard, L-P	2005	Pose de conduites de gaz naturel sur le terrain de l'Église Saint-Charles-Borromée. Aucune découverte majeure.
Cloutier, C.	2005	Supervision de travaux de réfection des rues et des réseaux souterrains dans le secteur ouest du Trait-Carré. Plusieurs découvertes : dépôts associés au premier presbytère, une maison du XIX ^e siècle, d'anciennes canalisations en bois, une dépendance en maçonnerie sèche, les fondations de l'ancien enclos du cimetière et des restes possibles d'un ancien charnier.
Rouleau, S.	2006	Surveillance de travaux d'enfouissements de réseaux souterrains. Plusieurs découvertes dont des vestiges de bâtiments à vocation domestique et 2 à 3 sépultures.
Larocque, R.	2006	Inventaire archéologique dans le parc du Sacré-Cœur pour attester du potentiel paléanthropologique du secteur. Découverte de 10 sépultures.
Ethnoscop	2007	Fouille systématique du parc précédant un projet de mise en valeur de la première église. Découverte de 18 sépultures, la plupart de jeunes enfants disposés autour du périmètre de l'église.
Rouleau, S.	2014	Surveillance au parc du Sacré-Cœur lors de la pose de tranchées électriques. Aucune découverte, intervention visant à protéger les vestiges connus.
Duchaine D-E.	2014	Supervision lors de travaux de réaménagement dans le stationnement de l'église Saint-Charles-Borromée. Aucune découverte.
Goyette, M.	2015	Supervision lors du changement de panneaux signalétiques partout dans le Trait-Carré. Aucune découverte, l'intervention visant à minimiser l'impact des travaux sur le matériel archéologique potentiel.
GAIA	2015	Supervision lors de la pose d'une œuvre dans la portion ouest du site. Aucune découverte d'importance outre peut-être un labour du XVII ^e siècle
GAIA	2021	Supervision lors des travaux de vérifications et de réimperméabilisation des fondations de la salle paroissiale Pierre-Garon et de la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement.

4. Résultats

L'intervention archéologique à la maison Pierre-Lefebvre a consisté en la supervision d'une excavation le long de la fondation nord du bâtiment (figure 7 et 8). Cette excavation mécanique, mesurant 1,90 m sur 1,10 m, a été désignée comme la sous-opération 16A. Une profondeur maximale de 0,69 m a été atteinte.

Deux niveaux de sols ont été observés dans la sous-opération 16A (figure 9 et 10). Le premier correspondait à un limon sableux brun foncé peu compact, d'une épaisseur de 0,42 m. Cette couche contenait des cailloux arrondis, des racines et quelques fragments de verre à vitre. La seconde couche, creusée sur 0,27 m d'épaisseur, consistait en un limon argileux brun clair à orangé et ne contenait aucune inclusion. En plus de quelques fragments de verre à vitre, seul un tesson de terre cuite fine jaune a été observé dans cette couche, et a été élagué (figure 11).

Si la première couche correspond vraisemblablement à un niveau d'aménagement de surface moderne, il est hasardeux d'émettre une interprétation claire pour la seconde couche compte-tenu que son fond n'a pas été atteint, et que trop peu de données ont été récoltées. La présence de terre cuite fine jaune permet cependant de proposer une date de mise en place de ce possible remblai entre 1850 et 1930.

En somme, aucun contexte archéologique n'a été mis au jour lors des travaux de vérification de l'état des fondations de la maison Pierre-Lefebvre.



Figure 7 : Plan de localisation de la sous-opération CfEt-7-16A



Figure 8 : Vue générale de la sous-opération CfEt-7-16A en fin d'excavation. Vue vers l'ouest.
CfEt-7-16-014

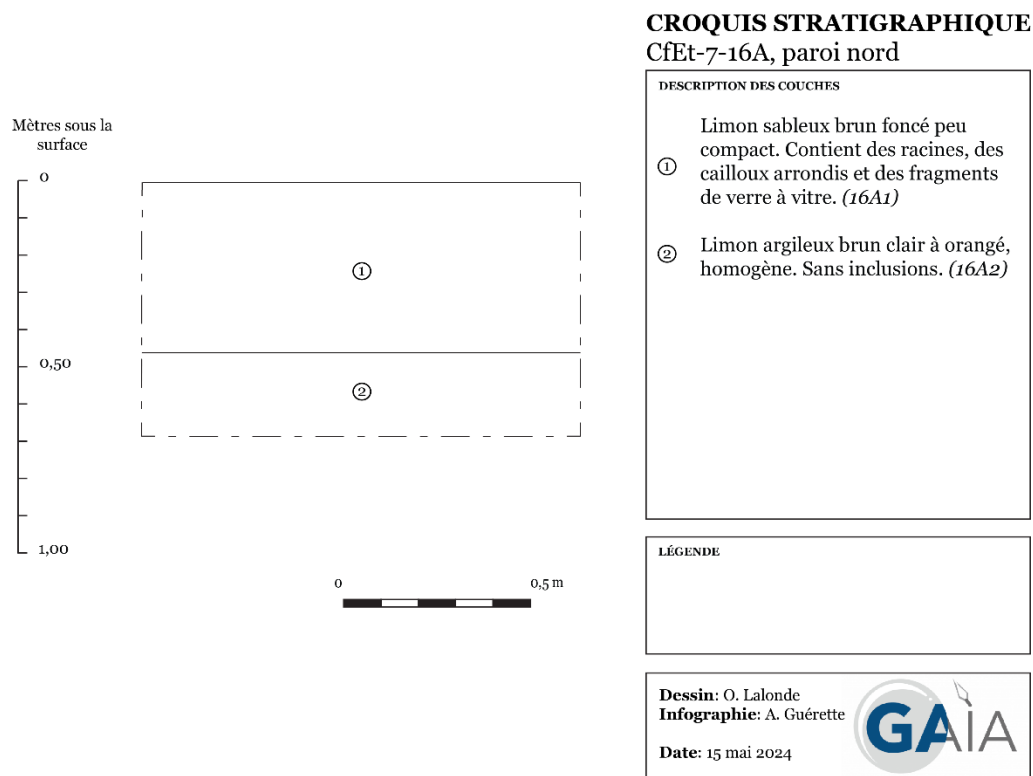


Figure 9 : Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CfEt-7-16A



Figure 10 : Paroi nord de la sous-opération 16A.

CfEt-7-16-009



Figure 11 : Tesson de terre cuite fine jaune retrouvé dans le lot 16A2.

CfEt-7-16-016

5. Conclusions et recommandations

La supervision archéologique menée dans le cadre des vérifications de l'état des fondations de la maison Pierre-Lefebvre, dans le site patrimonial du Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7) n'a pas menée à la découverte de contextes archéologiques. L'excavation a permis de révéler deux niveaux de sol d'origine anthropique ne présentant pas de potentiel archéologique. Compte-tenu du potentiel élevé du secteur, il est tout de même recommandé de procéder à une supervision archéologique dans le cas d'éventuels travaux aux alentours de la maison Pierre-Lefebvre et en périphérie. Un inventaire archéologique préalable permettrait également d'obtenir les données nécessaires pour juger du potentiel réel du terrain.

Bibliographie

- Cloutier, Céline. 2006. *Surveillance archéologique, Trait-Carré de Charlesbourg*. Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design et du patrimoine.
- Duchaine, Désirée-Emmanuelle. 2015. *Surveillance archéologique (automne 2013). Projet de réaménagement du pourtour de l'église Saint-Charles-Borromée, de la maison Samuel-Nédard et de la bibliothèque de Charlesbourg, Trait-carré de Charlesbourg (CjEt-7)*. Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Ethnoscop. 2008. *Fouilles archéologiques : Parc du Sacré-Cœur (CjEt-7), Arrondissement de Charlesbourg*. Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Fiset, Richard. 2003. *Surveillance archéologique dans le stationnement du presbytère de Saint-Charles-Borromée (CjEt-7)*. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Gaumont, Michel. 1978. *L'atelier de Philippe Ampleman (141-QU), Québec*. Ministère de la Culture et des Communications.
- GAIA. 2015. *Inventaire et surveillance archéologiques dans le cadre du projet d'installation de repères commémoratifs aux sites patrimoniaux de Beauport (CjEt-5), de Sillery, de Charlesbourg (CjEt-7) et du Vieux-Québec (CeEt-621)*. Rapport soumis à la Ville de Québec.
- GAIA. 2022. *Surveillance archéologique dans le Trait-Carré de Charlesbourg (CjEt-7), 2021*. Rapport soumis à la Ville de Québec.
- Gouvernement du Québec. 2019. Classification écologique du territoire Québécois. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. URL : <https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/> (consulté en avril 2022).
- Goyette, Manon. 2015. *Surveillance archéologique dans le Trait-Carré (CjEt-7) et au moulin des Jésuites de Charlesbourg (CjEt-15)*. Ville de Québec, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement du développement urbain.
- Lachance, Johanne. 1991. *Charlesbourg, 1831-1871 : contributions à l'étude des relations villes-campagnes*, mémoire déposé à l'Université Laval, Québec.
- Lachance, Johanne. 1992. « Le Vieux-Charlesbourg ». *Continuité*, no. 54, pp. 28-34

- Laflamme, Mona. 1986. *Rapport de surveillance archéologique des travaux exécutés dans l'arrondissement historique de Charlesbourg, Québec*. Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine.
- Larocque, Robert. 2007. *Le Trait-Carré de Charlesbourg : Inventaire archéologique sur le site de la première église et du second cimetière (CfEt-7)*. Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Parcs Canada. 2005. *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0*, Parks Canada, Canada.
- Parent, Michel et Serge Occietti. 1988. « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, no 3, pp. 215-246
- Picard, Louis-Philippe. 2005. *Surveillances archéologiques, Vieux-Québec et Charlesbourg : Travaux de Gaz Métro 2004*. Déposé aux bureaux de Gaz Métropolitain et du Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Pintal, Jean-Yves. 2007. *Fouille archéologique du site CeEv-5 : Halte routière de Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40, Saint-Augustin-de-Desmaures*. Rapport remis au ministère des Transports du Québec.
- Pintal, Jean-Yves. 2012. « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of the Strait of Quebec », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast*, College Station: Texas A&M University Press.
- Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 15, no. 1-2, pp. 39-56.
- Richard, Pierre J. H. 1995. « Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans BP : essai ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 49, no. 1, pp. 117-140.
- Rouleau, Serge. 2008. *Interventions archéologiques 2006. Surveillance des aménagements au Trait-Carré est de Charlesbourg, à l'Hôpital-Général-de-Québec, à l'église Saint-Louis-de-Courville, rue Marie-de-l'Incarnation et construction des réservoirs Anse-à-Cartier, Roc-Amadour et Victoria*. Ville de Québec
- Rouleau, Serge. 2014. *Surveillance archéologique au parc du Sacré-Cœur de Charlesbourg (CfEt-7) et au moulin à vent de l'Hôpital-général-de-Québec*. Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design et du patrimoine.
- Simoneau, Daniel. 2004. *Rapport d'inventaire archéologique. Le Trait-Carré de Charlesbourg*. Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine, Service de l'aménagement du territoire.

Swannack, Jervis D. 1973. *Manuel de fouille archéologique*, Ottawa, Service des lieux historiques nationaux, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1973.

Système d'information géominière du Québec (SIGEOM). 2021. Carte interactive. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr, page consultée le 6 mai 2022.

Tremblay, Roland. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : Peuple du maïs*. Pointe-à-Callières, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les Éditions de l'Homme, Montréal.

Trudel, Marcel. 1991. Notes de recherche, Le village en étoile, Innovation des Jésuites et non de Talon, *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 44(3) : 397-406.

Véronneau, François. 1987. *Rapport de surveillance archéologique à l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg, Québec*. Ministère de la Culture et des Communications.

Annexe A : Catalogue photo

# catalogue	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-7-16-001	16	Excavation en cours	O	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-002	16	Excavation en cours	SO	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-003	16	Excavation en cours	SE	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-004	16	Intérieur du vide sanitaire de la maison	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-005	16	Intérieur du vide sanitaire de la maison	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-006	16	Intérieur du vide sanitaire de la maison	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-007	16	Intérieur du vide sanitaire de la maison	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-008	16	Paroi nord	N	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-009	16	Paroi nord	N	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-010	16	Paroi nord	N	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-011	16	Fin excavation	O	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-012	16	Fin excavation	O	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-013	16	Fin excavation	SO	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-014	16	Fin excavation	O	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-015	16	Artéfact élagué	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-016	16	Artéfact élagué	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-017	16	Fondations du bâtiment- béton	S	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-018	16	Fondations du bâtiment- béton	S	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-019	16	Fondations du bâtiment- béton	SO	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-020	16	Fondations du bâtiment- béton	SO	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-021	16	Maison Pierre-Lefevbre	N	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-022	16	Maison Pierre-Lefevbre	N	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-023	16	Maison Pierre-Lefevbre	N	31-05-2023	OL

Rapport d'intervention archéologique

M A I 2 0 2 4



**Supervision archéologique : Stationnement au sud du pavillon
Camille-Roy, Séminaire de Québec (CeEt-32), 2023**

GAIA, Coopérative de travail en archéologie



Rapport d'intervention

Supervision archéologique : Stationnement au sud du pavillon Camille-Roy, Séminaire de Québec
(CeEt-32), 2023

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie

275 rue Prénoveau

Québec (Québec) G2N 2G1

418-928-4242

info@gaia-arch.com

www.gaia-arch.com

2024

Société québécoise des infrastructures

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Société québécoise des infrastructures

<i>Alexandre Lebrasseur</i>	Directeur de projets
<i>Catherine Maboux</i>	Directrice de projets
<i>Jean-Éric Vezeau-Croteau</i>	Chargé de projet

GAIA, coopérative de travail en archéologie

<i>Olivier Lalonde</i>	Archéologue chargé de projet, responsable d'intervention et rédaction du rapport
<i>Anne-Marie Faucher</i>	Archéologue, technicienne de laboratoire, révision du rapport
<i>Antoine Guérette</i>	Archéologue, infographie
<i>Anne Laberge</i>	Archéologue, technicienne de laboratoire et technicienne de terrain
<i>Myriam Renaud</i>	Archéologue, assistante en culture matérielle et inventaire archéologique
<i>Antoine Lepage</i>	Archéologue, technicien de terrain
<i>Alexandre Morissette</i>	Arpenteur, production de plans

Nation Huronne-Wendat

<i>Thiéfaine Terrier</i>	Coordonnateur, agent de liaison en archéologie
<i>Xavier Daigle</i>	Agent de liaison en archéologie
<i>Dylan Gros-Louis</i>	Agent de liaison en archéologie
<i>Émanuel Picard</i>	Agent de liaison en archéologie
<i>Jaaka Lajeunesse-Romain</i>	Agent de liaison en archéologie

Macogep – Gestion de projets

<i>Maggy Desgagnés</i>	Gestionnaire de projet
------------------------	------------------------

Manexco – Entrepreneur en construction

<i>Justin Deschênes</i>	Chargé de projet
-------------------------	------------------

Institutions

<i>MCC</i>	Laboratoire et réserve archéologique du Québec
------------	--

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce projet a été possible grâce à la bonne collaboration avec la SQI, le Séminaire de Québec et tous les intervenants qui y ont participé à leur façon. Nous tenons à remercier les membres de l'équipe de GAIA pour leur soutien tout au long du projet.

RÉSUMÉ

Durant l'été 2023, le pavillon Camille-Roy situé au 3 rue de la Vieille-Université, a fait l'objet d'importants travaux de réfection dans le cadre d'un projet de réaménagement. Ces travaux impliquaient des excavations dans la portion sud du stationnement au sud du bâtiment, pour lesquelles un inventaire et une fouille archéologiques ont eu lieu en 2022 (La horde patrimoine appliqué 2023). À l'issue de cette intervention, la supervision archéologique a été préconisée, accompagnée de sondages manuels ponctuels. GAIA, coopérative de travail en archéologie a été mandatée pour mener cette surveillance qui s'est déroulée du 30 mai au 10 juillet 2023.

L'intervention avait pour objectif d'assurer la protection et l'enregistrement des données archéologiques d'importance qui auraient échappé à l'inventaire archéologique de l'année précédente. Cet objectif a été atteint : la supervision a permis d'appuyer les données déjà récoltées en inventaire et en fouille et aucune structure ou couche de sol essentielle à la compréhension du site n'a été rencontrée. Quelques témoins lithiques paléohistoriques, ainsi que des projectiles associés à la Guerre de Conquête ont été collectés, bonifiant les interventions précédentes menées dans l'aire à l'étude. Des témoins de la transformation du terrain en aire de jeu au 19^e siècle ont aussi été observés et décrits. Finalement, l'intervention a mis au jour une concentration d'artéfacts témoignant d'activités domestiques du 18^e siècle et s'étendant jusqu'au 20^e siècle, près de la butte communément appelée le parc du préau. Elle pourrait correspondre à une aire de rejet et la poursuite de la recherche dans ce secteur pourrait contribuer à répondre à cette question. Un inventaire archéologique accompagné d'une fouille, au besoin, ainsi que des analyses de sédiments sont recommandés pour les futures interventions sur le site archéologique.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation.....	i
REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ.....	iii
Table des matières	iv
Liste des figures	vi
LISTE DES PHOTOS	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	x
1. Introduction.....	1
1.1. Contexte d'intervention.....	1
1.2. Mandat et objectifs.....	2
1.3. Méthodologie	3
2. État des connaissances	6
2.1. Contexte environnemental.....	6
2.1.1. Environnement actuel.....	6
2.1.2. Environnement ancien.....	6
2.2. Contexte culturel paléohistorique	8
2.3. Cadre culturel historique	9
2.3.1. La ferme Hébert et Couillard.....	9
2.3.2. Le Séminaire de Québec.....	13
2.4. Interventions archéologiques antérieures	21
3. Résultats de l'intervention.....	23
3.1. Phase 0 : Sol naturel.....	23

3.2. Phase 1 : Occupation autochtone paléohistorique (avant 1617) et Phase 2 : Occupation domestique des Hébert/Couillard (1617-1668).....	27
3.3. Phase 3 : Séminaire de Québec (17 ^e et 18 ^e siècle)	29
3.3.1. Possible aire de rejet liée au jardin.....	29
3.3.2. Guerre de Conquête	37
3.4. Phase 4 : Séminaire de Québec (19 ^e et 20 ^e siècle)	39
3.4.1. Piliers de soutènement d'un jeu de balle	39
3.4.2. Aménagement de briques moderne	41
3.4.3. Arasement et nivellement du secteur pour l'aménagement du stationnement	43
4. Conclusion et recommandations	44
5. Bibliographie.....	46
Annexe A : Croquis stratigraphiques.....	48
Annexe B : Catalogue photo.....	59
Annexe C : Inventaire de la culture matérielle	70

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Vue générale de la Haute-Ville de Québec. L'emplacement approximatif de l'intervention de 2023 est marqué d'une pastille verte. Orienté vers le nord.	2
Figure 2 : Plan de localisation du site archéologique CeEt-32 et de l'intervention archéologique de 2023.	3
Figure 3 : Plan de localisation des opérations 25 et 26.	5
Figure 4 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.	7
Figure 5 : Extrait du <i>Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660</i> par Jean Bourdon.	11
Figure 6 : Extrait du <i>Véritable plan de Québec en 1663</i> , attribué à Jean Bourdon. La flèche bleue indique le nord.	12
Figure 7 : Extrait du plan anonyme <i>La ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France</i> de 1670. La flèche bleue indique le nord.	12
Figure 8 : Extrait du <i>Plan de la ville et chasteau de Québec, fait en 1685, mesurée exactement, par le Sr de Villeneuve</i> . Orienté vers le nord.	14
Figure 9 : <i>Plan du séminaire de Kebec en Canada 1714</i> , anonyme. Le jardin est alors orienté en fonction des bâtiments du séminaire. Le secteur d'intervention approximatif est encadré de bleu.	15
Figure 10 : Vue des jardins du Séminaire vers 1875, par L.P. Vallée.	16
Figure 11 : <i>Insurance plan of the City of Quebec, Canada</i> par C.E. Goad en 1898. Un terrain de jeu est aménagé dans la portion sud du stationnement.	17
Figure 12 : <i>Insurance plan of the city of Quebec</i> par Underwriters's Survey Bureau en 1957. Le terrain de jeu présent dans la portion sud du terrain s'est agrandi vers le nord.	18
Figure 13 : Jardins du Séminaire de Québec en 1871. Le jeu de balle n'est pas encore construit. Vue vers le sud.	19
Figure 14 : Jardins du Séminaire de Québec en 1876. La plateforme pour le jeu de balle apparaît au sud de la maison du jardinier. Vue vers le sud.	20

Figure 15 : Jardins du Séminaire de Québec en 1904. On peut voir, sous la plateforme du jeu de balle, les piliers sur lesquels elle repose. Vue vers le sud-est.	21
Figure 16 : Extrait du Plan de localisation des opérations 25 et 26 modifié pour illustrer la concentration d'artéfacts à l'extrémité nord-est du secteur d'intervention.	30
Figure 17 : Photo du jardin du Séminaire en 1863 sur laquelle on peut voir la cabane du jardinier ainsi que la butte du préau en arrière, cette dernière se poursuivant plus loin vers le sud. Vue vers l'est. ...	35
Figure 18 : Jardin et jeu de balle du Séminaire de Québec en 1904. À gauche du jeu de balle, on peut voir un monticule couronné d'arbres qui pourrait correspondre à une aire de rejet des jardins.	36
Figure 19 : Plan d'intervention de l'inventaire et de la fouille de 2022, illustrant l'emplacement des piliers du jeu de balle.	40

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Paroi nord de la tranchée 25B, dans laquelle la surface du roc sain n'a pas été atteinte à 3,00 m de profondeur.....	25
Photo 2 : Paroi nord-ouest de 25C, où l'on voit le sol naturel stérile, orangé à cet endroit, au-dessus du roc.	26
Photo 3 : Paroi sud de 25A, où l'on peut voir l'épaisse couche de schiste concassé près de la surface.	26
Photo 4 : Paroi est de l'excavation 26A. En arrière-plan se trouve le parc du préau, couvert de végétation. Vue vers l'est.....	27
Photo 5 : Sondage et tamisage en cours, sous-opération 26B, dans l'objectif de trouver du matériel lithique ou des artefacts associés aux premières occupations euro-canadiennes du secteur. Vue vers l'ouest.	28
Photo 6 : Paroi est de 26B, à l'extrémité nord. Les artefacts proviennent surtout de la couche sous le niveau riche en brique rouge.....	31
Photo 7 : Emplacement général de la concentration d'artefacts trouvée dans le secteur nord-est de 26B. On peut voir le préau dans la photo. La butte est à gauche tout juste hors de la photo.	31
Photo 8 : Artefacts associés au Régime français provenant de la concentration près du préau. En haut : TCG Saintonge, TCG d'Italie du Nord, faïences blanches. En bas : Faïence brune, faïence blanche.	32
Photo 9 : Artefacts associés au Régime britannique provenant de la concentration près du préau. En haut : grès fin blanc à glaçure saline, terre cuite grossière de Staffordshire et terre cuite grossière du nord-est de l'Angleterre. En bas : faïences blanches anglaises.	33
Photo 10 : Artefacts de la deuxième moitié du 19 ^e siècle et du 20 ^e siècle provenant de la concentration près du préau. En haut : terre cuite fine blanche vitrifiée, verre teinté vert. En bas : terre cuite fine blanche, verre coloré transparent vert foncé.....	33
Photo 11 : Photo des excavations du secteur nord. À gauche se trouve la cabane du jardinier et au fond le parc du préau actuel.	37

Photo 12 : Boulets de 24 lb, trouvés dans 26B99 et 26C99.....	38
Photo 13 : Fragment d'une bombe trouvé dans 26A99.	38
Photo 14 : Surface de piliers de jeu de balle, sous-opération 26B.	39
Photo 15 : Surface du vestige 26C100.....	41
Photo 16 : Vestige de brique 26C100, vue en coupe, vers le nord-est.	42
Photo 17 : Emplacement du vestige de briques 26C100, en paroi. Vue vers le nord-est.....	42

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AA : avant aujourd'hui

ANMM : au-dessus du niveau moyen de la mer

ANOM : Archives nationales d'Outre-Mer

BAC : Bibliothèque et Archives Canada

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

c. : circa

LRAQ : Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec

MCCQ : ministère de la Culture et des Communications du Québec

SQI : Société québécoise des infrastructures

TCF : terre cuite fine

TCG : terre cuite grossière

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte d'intervention

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique réalisée dans le stationnement du Séminaire de Québec en 2023 dans le cadre de travaux de rénovation du pavillon Camille-Roy, au 1 rue des Remparts (Figure 1). En 2021, un projet intitulé « Espace bleu de la Capitale-Nationale » a été mis sur pied et le bâtiment susmentionné a été choisi pour l'accueillir. Ces travaux incluent un remplacement complet du système de chauffage et de climatisation du bâtiment, et c'est la technologie géothermique qui a été préconisée. Cela implique plusieurs excavations dans le stationnement au sud et nécessite donc une présence archéologique. Une première phase d'interventions archéologiques a eu lieu en 2022, comprenant un inventaire et une fouille (La Horde patrimoine appliqué 2023). À l'issue de cette intervention, il a été recommandé de poursuivre l'excavation en supervision archéologique. GAIA, coopérative de travail en archéologie, a été chargée de cette supervision archéologique sous le numéro de permis 23-GAIA-07. Le terrain s'est étalé sur une partie de l'été, débutant le 30 mai et se terminant le 10 juillet 2023.

L'intervention s'est déroulée à l'intérieur des limites du site archéologique du Séminaire de Québec, portant le numéro de site CeEt-32 (Figure 2), lui-même situé dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec. Le site est d'abord fréquenté par les Autochtones, puis est occupé par les Euro-canadiens dès l'arrivée des premiers colons au 17^e siècle. Avec l'achat du terrain par Monseigneur de Laval en 1668, le secteur prend alors une vocation académique qu'il conserve jusqu'en 2022. Le secteur du site concerné présente un potentiel archéologique qui a été exploité et mis de l'avant en 2022 durant l'inventaire et la fouille archéologique.

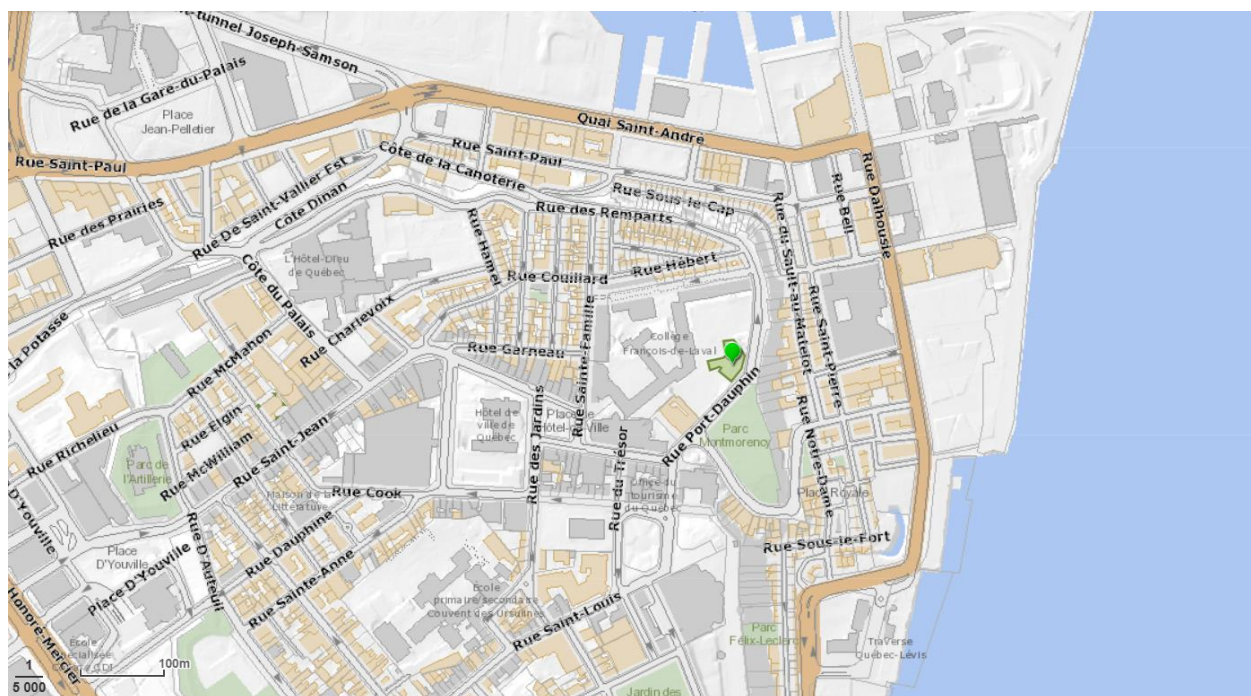


Figure 1 : Vue générale de la Haute-Ville de Québec. L'emplacement approximatif de l'intervention de 2023 est marqué d'une pastille verte. Orienté vers le nord.

Carte interactive de la Ville de Québec, 2024

1.2. Mandat et objectifs

Le mandat de GAIA était d'assurer la supervision des travaux d'excavation dans le secteur d'intervention visé en tenant compte des recommandations formulées par la Horde patrimoine appliqué à l'issue de leur inventaire archéologique de 2022. Lors de l'intervention de 2023, cela s'est traduit par une supervision constante des excavations, plusieurs sondages positionnés aléatoirement dans toute l'aire concernée, ainsi que par un tamisage des sols. L'intervention visait aussi à assurer le dégagement des vestiges et des couches stratigraphiques et à décrire les découvertes archéologiques faites durant l'intervention. Dans l'éventualité où des vestiges et contextes archéologiques importants étaient découverts, l'archéologue devait assurer leur protection et leur conservation. Si la destruction s'avérait nécessaire, une décision devait être prise de concert entre GAIA, la Société québécoise des infrastructures (SQI) et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) quant à la procédure à suivre.

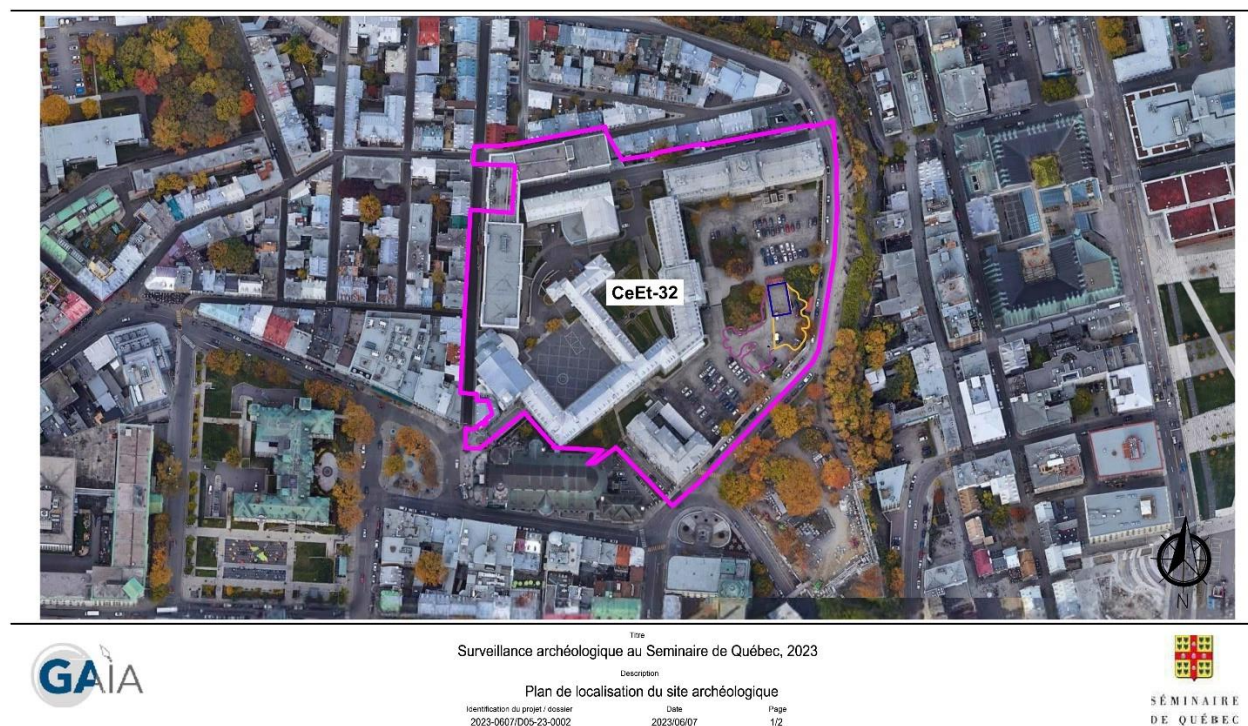


Figure 2 : Plan de localisation du site archéologique CeEt-32 et de l'intervention archéologique de 2023.

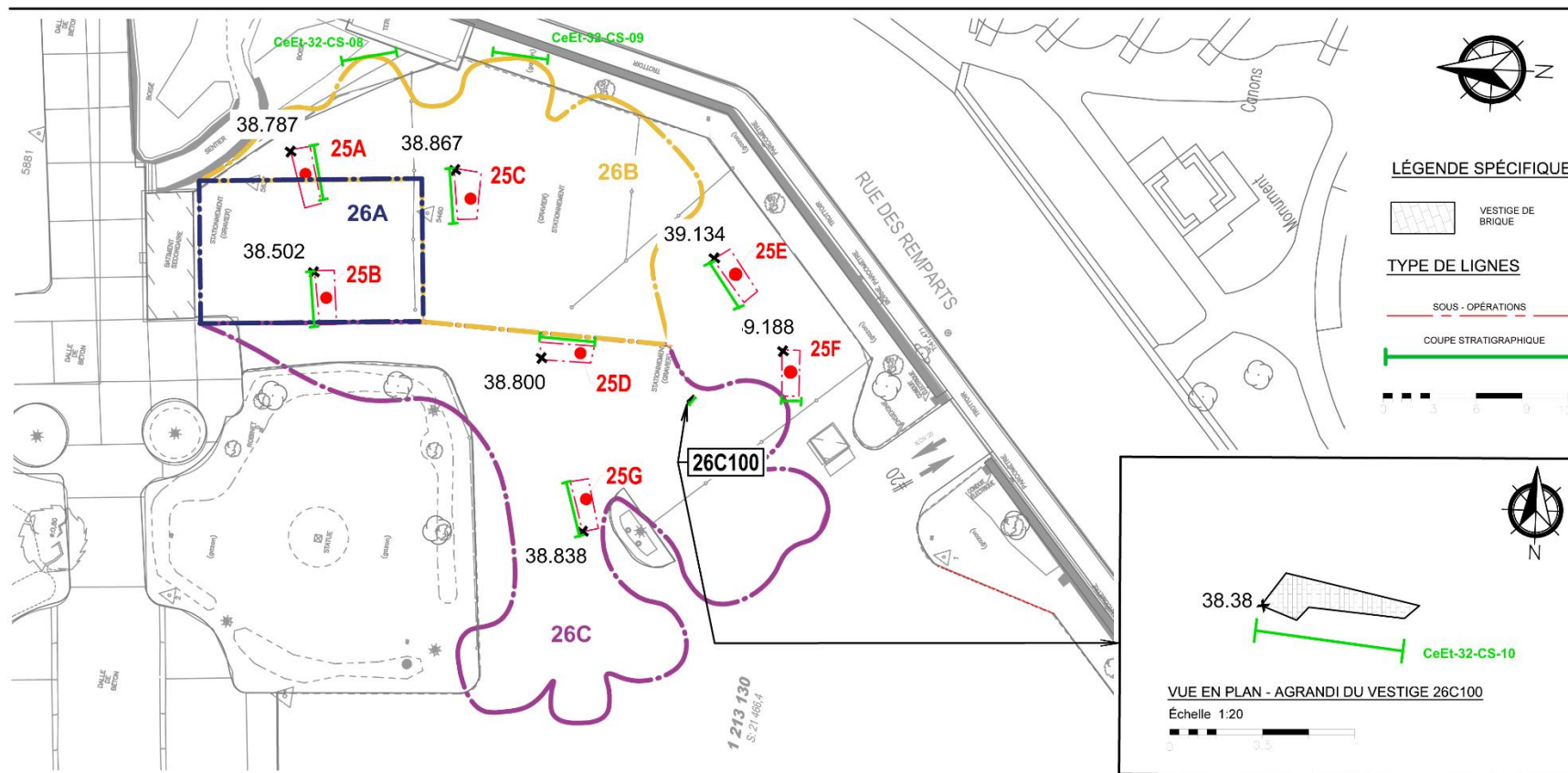
1.3. Méthodologie

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20^e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans le quadrant CeEt, auquel s'ajoute numéro de site archéologique spécifique. Pour cette intervention, le code Borden attribué au site est CeEt-32. Conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot).

Dans le cas présent, l'intervention a été divisée en deux opérations distinctes. La première consistait en une série de tranchées mécaniques creusées afin de caractériser les sols et la roche-mère avant les travaux de grande ampleur. Les tranchées, au nombre de sept, portent les numéros de sous-opération 25A à 25G. Elles ont été creusées avant les travaux d'excavation majeurs et elles ont donc servi à décrire et à localiser plusieurs séquences stratigraphiques avant ces travaux. Ensuite, puisque les

travaux ont pris la forme d'une seule grande excavation, cette dernière a été divisée en trois secteurs qui portent les numéros de sous-opération 26A, 26B et 26C. La sous-opération 26A est associée au creusement d'une chambre de géothermie, tandis que les sous-opérations 26B et 26C correspondent aux creusements des puits géothermiques qui devaient être branchés à cette chambre. Les excavations pour les puits géothermiques ont été divisées arbitrairement en portion est (26B) et en portion ouest (26C).

Des croquis stratigraphiques des parois jugées représentatives (Annexe A) viennent compléter la prise de notes sur le terrain. Chaque découverte d'importance a été relevée et géoréférencée par un arpenteur (Figure 3). Les données altimétriques et planimétriques sont consignées dans un carnet d'arpentage. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe B) et les photos originales sont transmises à la Société québécoise des infrastructures. Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique à la SQI et au MCCQ. Les artefacts et écofacts collectés lors de l'intervention ont été lavés et inventoriés, puis déposés au Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec (LRAQ). Une copie de l'inventaire des artefacts se trouve à l'annexe C.



2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1. Contexte environnemental

2.1.1. Environnement actuel

Le secteur d'intervention se trouve à l'extrémité nord-est de la Colline de Québec, surplombant directement la pointe de Québec à une élévation variant entre 30 et 45 m ANMM. Cette situation en fait l'un des points culminants de la géographie régionale, permettant un point de vue autant sur la vallée de la rivière Saint-Charles à l'ouest, la pointe de Lévis à l'est et le chenal nord de l'île d'Orléans au nord-est. La colline de Québec, unité de paysage correspondant à la haute-ville et s'étendant jusqu'à la rivière Cap-Rouge, est formée de pierres sédimentaires appartenant à la province des Appalaches. Localement, on y trouve principalement des calcaires argileux de la formation de la Ville de Québec. Dans la falaise bordant le côté nord et est du site CeEt-32, on observe également des affleurements de chert provenant de l'olistostrome de la formation de la Citadelle. Pierre St-Julien (1995 : 43) décrit cette formation comme un mélange de « shales noirs chaotiques contenant des cailloux, des galets et des blocs "mous" de calcarénites, de calcaires argileux, de shales calcareux et de shales provenant, sans doute, de la Formation de la Ville de Québec [...] ». Elle contient également « [...] des blocs exotiques de cherts à radiolaire entourés de shales noirs, de calcaires dolomitiques, de calcaires blancs ou d'un gris pâle et de conglomérats calcaires. ». La formation de la Citadelle affleure dans la Côte Dinan et dans la Côte de la Montagne, où elle a vraisemblablement été exploitée durant la paléohistoire (Duval 2009, Cérane 1994). Bien que la zone visée par les travaux se trouve en milieu fortement urbanisé, elle se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (Gouvernement du Québec 2019).

2.1.2. Environnement ancien

Le retrait glaciaire a été suivi dans la région d'étude d'une transgression marine qui a atteint environ 210 mètres ANMM. À ce moment, toute la colline de Québec était submergée par la mer de Champlain. Par la suite, le rebond isostatique a fait émerger tranquillement les terres bordant le fleuve

Saint-Laurent, y compris notre secteur d'étude qui a été exondé environ entre 10 000 et 9 500 ans AA (Figure 4). Alors que le glacier se retire au cœur du plateau laurentien, la végétation du secteur d'étude passe tranquillement d'une toundra forestière à un environnement boréal (Richard 1985 : 47).

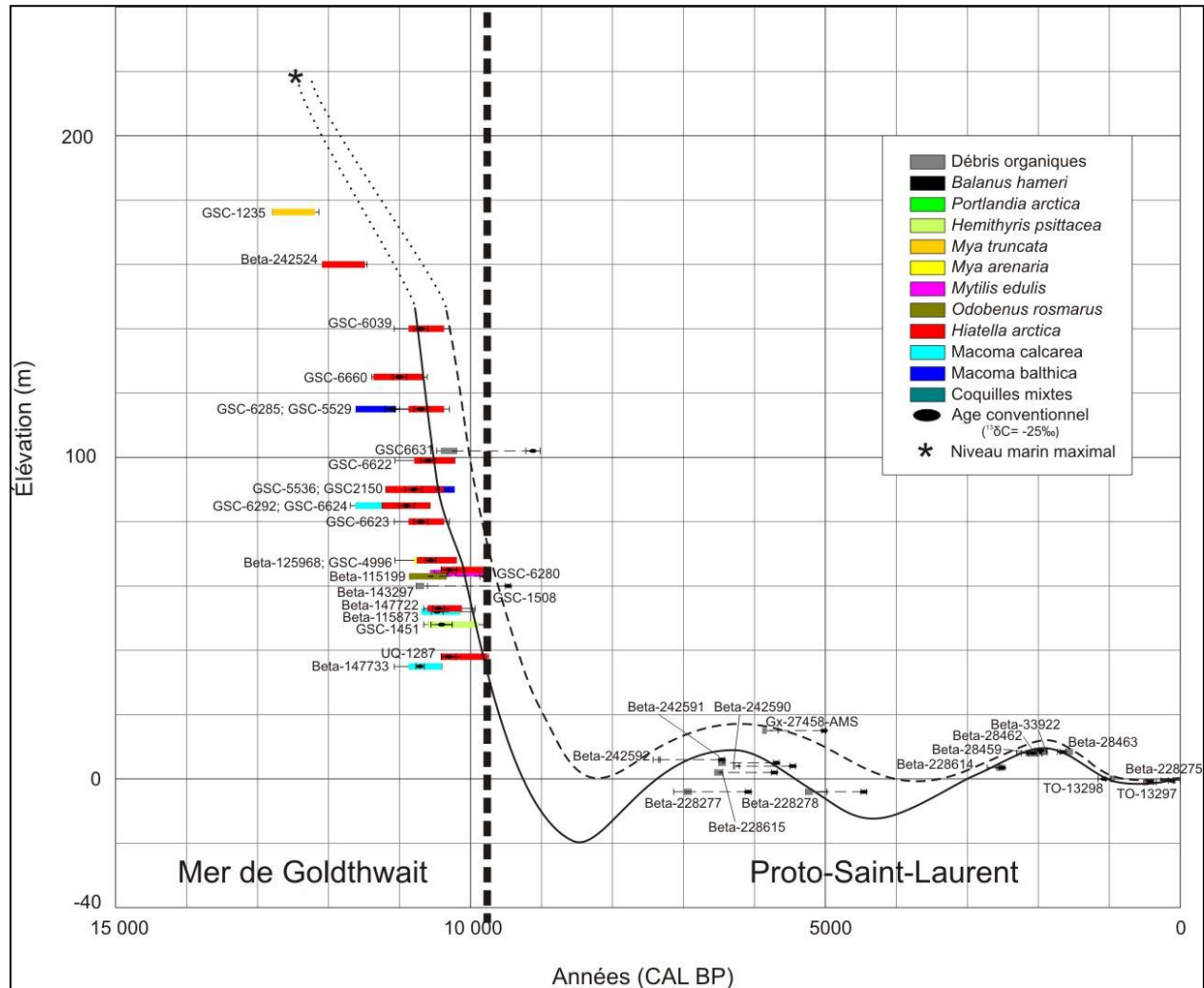


Figure 4 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.

(Source : Lamarche 2011 : 87)

Entre 7 000 et 6 000 AA, le NMR (niveau marin relatif) de l'estuaire et du Proto-Saint-Laurent serait descendu à près de 10 mètres sous le niveau actuel (Dionne 2004). Il est ensuite remonté à 15 m ANMM entre 6 000 et 3 200 ans cal. AA (Lamarche 2011 : 134).

Enfin, entre 2 600 et 1 900 ans cal. AA, une dernière transgression fera remonter le Saint-Laurent jusqu'à 5 m ANMM. Cette dernière transgression est à l'origine des basses terrasses bordant le fleuve

Saint-Laurent et que l'on désigne comme le rivage Mitis. Dans la région de Québec, ce rivage se trouve entre 2 et 4 m ANMM (Verville 2010 : 3). Enfin, le niveau marin redescendra à celui que l'on connaît aujourd'hui au cours des deux derniers millénaires (Dionne 1987 : 242).

2.2. Contexte culturel paléohistorique

L'occupation humaine dans la région de Québec remonte à plus de 10 500 ans, au moment où la mer de Champlain occupait encore la vallée du Saint-Laurent. À divers endroits sur le plateau de Québec et en basse-ville, on trouve des indices isolés de la présence humaine à la période Archaique (9 000 à 3 000 ans AA), bien que celles-ci demeurent toujours peu diagnostiques. Un site s'associant possiblement à l'Archaique moyen (7 000 à 6 000 AA) (CeEt-884) se trouve dans le secteur de la rue Langelier dans le quartier Saint-Sauveur (Rouleau et Fortier 2011). Pour l'Archaique récent (6 000 à 3 000 AA), un des seuls exemples d'une occupation paléohistorique découverte *in situ* sur le plateau de Québec provient du site CeEt-387, à la place d'Youville (Groupe Harcart 1988). Sur ce site ont été trouvés une centaine de témoins lithiques, principalement des éclats de chert vert à radiolaires, et un cercle de charbon de bois qui a été daté à $3\,960 \pm 70$ années radiocarbone AA (4 412 ans cal. AA).

Des occupations plus récentes ont été documentées sur les basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent, notamment sur la pointe de Québec où se trouve le site de Place-Royale (CeEt-9) et à Sillery (CeEt-5), où des sépultures remontant au Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) et au Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ont entre autres été découvertes. Les sites de la maison Hazeur (CeEt-201) et de la rue Sous-le-Fort (CeEt-601), localisés à 11 m ANMM, ont livré des témoins et des niveaux en place associés à des occupations du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) (Cérane 1994). L'analyse du matériel archéologique et de leur contexte, en contrebas de la côte de la Montagne, a démontré une exploitation *in situ* d'une source de chert qui se trouve dans l'escarpement.

Durant la paléohistoire récente et jusqu'à la période historique, la pointe de Québec continue d'être occupée. Au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA), des groupes iroquoiens occupent la région de Québec et se rassemblent dans des villages parfois palissadés pouvant compter plusieurs centaines de personnes. Les niveaux d'occupations autochtones paléohistoriques et de la période de Contact de

Place-Royale (CeEt-9) ont été localisés entre 9,10 m et 9,80 m ANMM (Mandeville et Séguin 1976, Mandeville 1980).

Pour le secteur du site du Séminaire, malgré la découverte d'artéfacts lithiques témoignant de la présence humaine durant la paléohistoire, aucune datation radiométrique n'a permis de dater précisément les contextes d'occupation. Les travaux menés en 1991 (Hébert 1992), 1993 (Plourde 1993), 1994 (Plourde 1995) et en 2022 (La Horde 2023) ont tous permis de récolter des éclats et objets en pierre taillée sur le site. Les assemblages sont dominés par le chert de Québec, mais on y trouve également du quartz, du quartzite, et même certains matériaux exotiques comme le jaspe rouge. La découverte d'une pointe de projectile de type *Madison*, associé au Sylvicole supérieur récent (600 à 400 AA) permet de proposer une occupation du secteur par des groupes iroquoiens durant la paléohistoire tardive, bien que cet artéfact provienne d'une couche de remblai et a donc probablement été déplacé de son contexte d'origine (Plourde 1995 : 3).

À partir d'études palynologiques conduites à la suite des fouilles archéologiques menées dans la cour du séminaire en 1994 (Rouleau et Desgagné 1995), il fut possible de déterminer que l'environnement du promontoire de Québec au tout début de la colonisation française était caractérisé par une alternance de secteurs herbacés et boisés (sous-bois d'arbustes) parsemés de crêtes de schistes. Cette configuration du couvert végétal pourrait être attribuable des occupations humaines répétées sur le site, ayant formé des clairières et des zones déboisées. Dans certaines de ces dépressions, il est probable que de petites mares d'eau à fond argileux aient existé (Garneau 1994 : 20). Les analyses archéobotaniques ont permis d'identifier dans le niveau naturel la présence de graines de sureau, de framboisier, de petit merisier, d'aralie et de pimblina (Fortin 1994 : 16).

2.3. Cadre culturel historique

2.3.1. La ferme Hébert et Couillard

L'utilisation de l'espace aujourd'hui occupé par le stationnement du pavillon Camille-Roy est bien documentée dès lors que le Séminaire en prend possession. Cela n'est toutefois pas le cas pour la période précédente, alors que les familles Hébert et Couillard en sont propriétaires. L'information

concernant cette période du 17^e siècle qui est parvenue jusqu'à nous provient surtout des récits du frère récollet Gabriel Sagard (1976), de Samuel de Champlain (Giguère 1973), ainsi que de quelques communications des Hébert et des Couillard. Daniel Simoneau (1995a) fait un recensement détaillé de ces documents et devrait être consulté pour une histoire complète de l'utilisation par les Hébert et les Couillard de la terre sur laquelle se trouve le secteur d'intervention. Ce rapport s'en tient donc plus strictement aux données pertinentes au secteur d'intervention.

Louis Hébert arrive à Québec en 1617 accompagné de sa famille et s'installe aussitôt sur le fief qui lui est concédé en 1623. Nommé fief du Sault-au-Matelot, il est constitué de terres sur le cap Diamant et en Basse-Ville. Sagard signale qu'au moment de la concession, la famille Hébert y a déjà fait construire des bâtiments, sans spécifier leur emplacement ni leur nombre (Sagard 1976). En 1634, le fief est partagé entre les héritiers de Louis Hébert, et ce nouveau lotissement signifie vraisemblablement la construction de nouveaux bâtiments. Si l'emplacement exact de la plupart de ces bâtiments reste un mystère, quelques-uns ont été trouvés en fouille archéologique. Les plans de Bourdon (Figure 5 et Figure 6) n'illustrent aucune de ces installations, mais le plan de 1670 (Figure 7) indique qu'un noyau de bâtiments se trouverait au nord-ouest du secteur d'intervention. Ce sont probablement les fondations de certains de ces bâtiments qui ont été décrites en 1991 par la Ville de Québec (Ville de Québec 1996). Si l'on n'exclut toutefois pas la possibilité que des bâtiments liés à la ferme Hébert/Couillard se soient trouvés dans le secteur d'intervention, il semble que l'espace ait avant tout servi à des fins agricoles.

Sagard et Champlain décrivent tous deux le type d'exploitation que les familles Hébert/Couillard font de leur terre en détail (Giguère 1973 : 235, Sagard 1976 : 37). Ils mentionnent du bétail, du blé, un pommier, des vignes et une multitude de légumes tous venus d'Europe. Sagard rapporte aussi que la culture de plantes indigènes sert au commerce de la fourrure, alors qu'« on y sème aussi tous les ans force blé d'Inde et des pois que l'on traite par après aux Sauvages pour des pelleteries » (Sagard 1976 : 37). La seule source historique qui nous livre un peu d'information quant à l'endroit où l'on exploitait ces ressources est le plan de 1670 (Figure 7) qui illustre des terres exploitées quelque part entre le secteur d'intervention et les bâtiments de ferme au nord-ouest. Il est impossible de dire si l'auteur du plan a intégré toutes les structures alors présentes sur les terres ou si certaines n'ont pas retenu son attention (Simoneau 1995a : 6).

Les Autochtones mentionnés par Sagard peuvent correspondre à plusieurs communautés différentes. On pense d'abord à la communauté huronne-wendat qui, après une première moitié du 17^e siècle tumultueuse, quitte le lac Ontario pour se diriger, entre autres, vers Québec. Avant de s'établir définitivement à Wendake, ces derniers seront relocalisés à plusieurs reprises à Québec et dans les alentours, et un de ces arrêts est près des terres des Hébert et des Couillard comme en témoignent les plans de Bourdon de 1663 et de 1660 (Figure 5 et Figure 6). Le gouverneur Louis d'Ailleboust de Coulonge fait construire un fort que plusieurs familles wendates occupent de 1656 à 1667 (Labelle 2014). Le fort disparaît du plan de 1670 (Figure 7). La description de Sagard est cependant plus vieille que l'arrivée de cette communauté précise, et les récits de voyage de Cartier font état de différentes communautés fréquentant le Saint-Laurent. Il est donc vraisemblable que ces échanges aient pu durer durant toute l'occupation des Hébert et des Couillard.

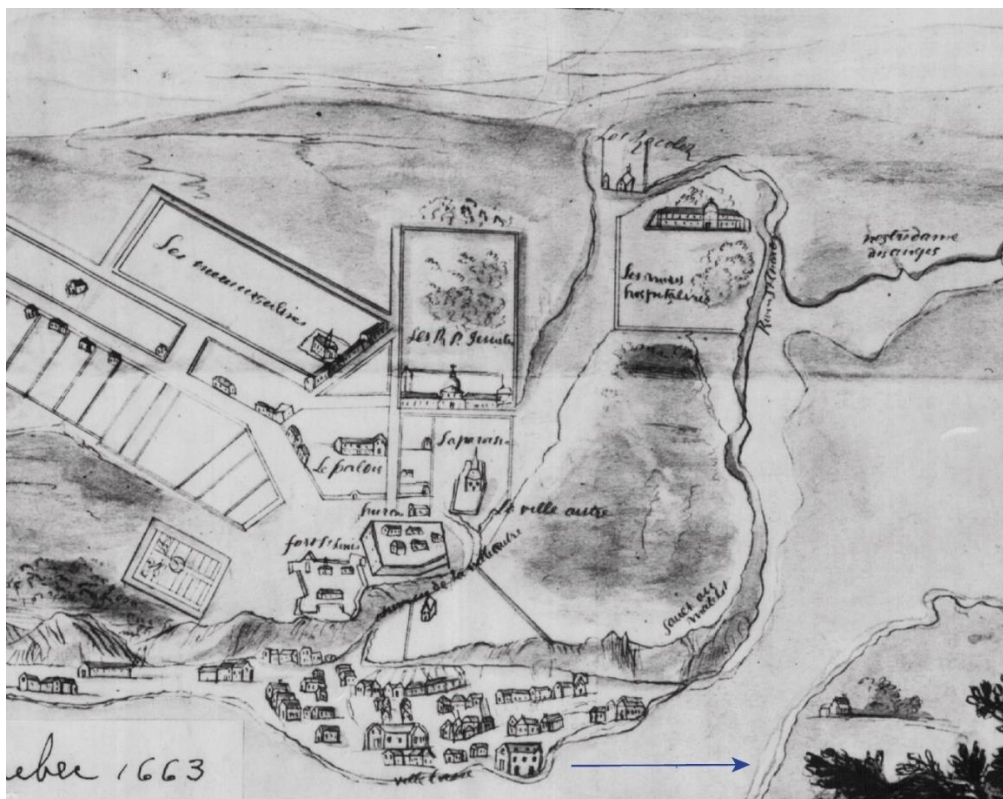


Figure 6 : Extrait du *Véritable plan de Québec en 1663*, attribué à Jean Bourdon. La flèche bleue indique le nord.
BAnQ P600S4,SS2,D653



Figure 7 : Extrait du plan anonyme *La ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France* de 1670. La flèche bleue indique le nord.

BAC 4128647

2.3.2. Le Séminaire de Québec

En 1668, Monseigneur de Laval fait l'acquisition du terrain englobant le secteur d'intervention pour y bâtir le séminaire. La vocation originale de l'institution est l'enseignement de la langue et de la culture française aux Autochtones, mais sa mission s'étend rapidement à tous les jeunes voulant faire des études. Le noyau institutionnel prend forme avec la construction du Petit Séminaire en 1677 puis de l'aile de la Procure en 1681 (Figure 8 et Figure 9), près de la Basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, tandis que le secteur d'intervention est aménagé en jardin où l'on fait pousser fruits et légumineuses (Simoneau 1995a : 7). À l'origine, ce jardin est orienté dans le même axe que les bâtiments, perpendiculairement à l'aile de la Procure. L'orientation ne change pas immédiatement après la construction de l'aile de l'université Laval en 1856, aujourd'hui le pavillon Camille-Roy (Figure 10). Plus tard, ils sont réaménagés parallèlement au grand bâtiment.

Finalement, le jardin du séminaire perd progressivement sa vocation potagère dans la deuxième moitié du 19^e siècle et devient un espace de villégiature. Dans la portion sud du jardin, on aménage des aires récréatives telles que des terrains de jeux de balle (Figure 11) et de tennis. Cette aire de jeu gagne progressivement du terrain aux dépens des jardins (Figure 12), avant de disparaître à son tour à partir des années 1960 pour faire plus de place au stationnement (Simoneau 1995a : 8). Une imposante plateforme accompagnée d'un mur pour jeu de balle sont érigés dans la portion sud du secteur d'intervention entre 1871 et 1876 (Figure 13 et Figure 14). Cette structure repose sur des piliers de pierres (Figure 15), lesquels ont été découverts et décrits lors de l'intervention de la Horde patrimoine appliqué (2023).

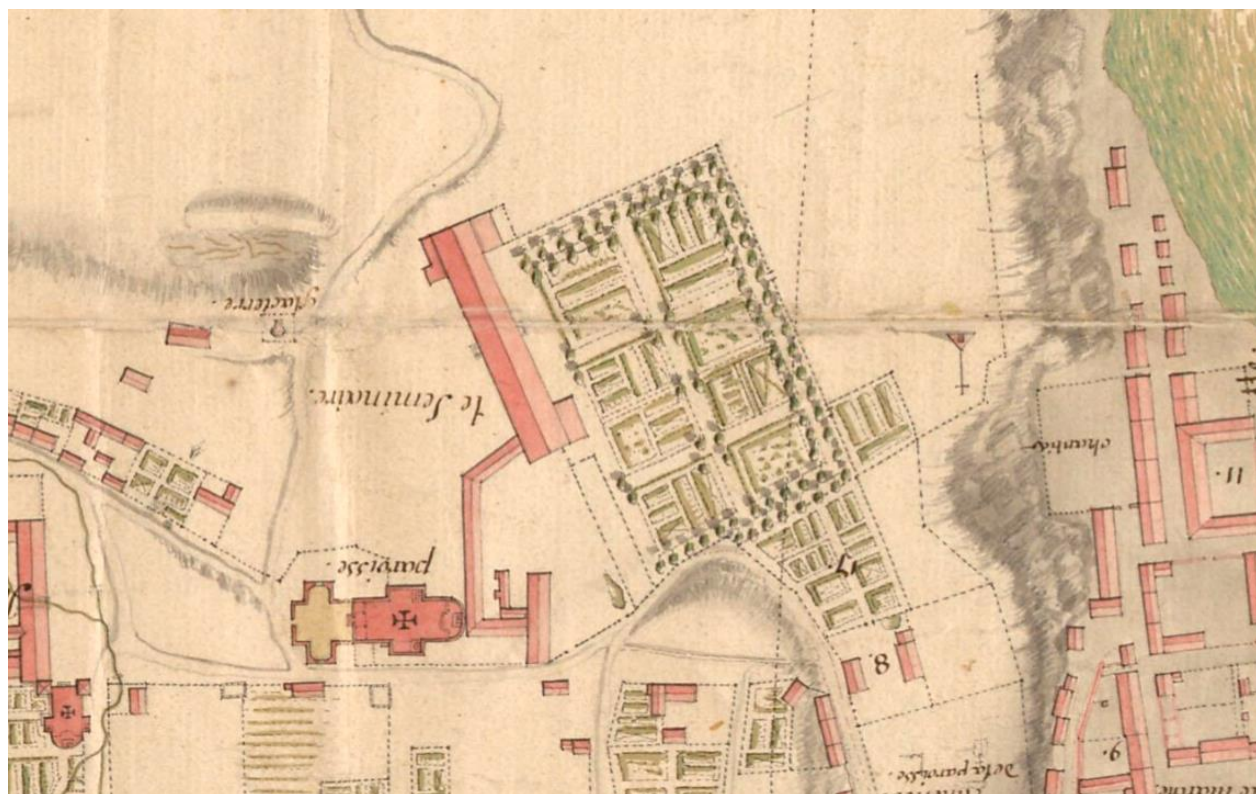


Figure 8 : Extrait du *Plan de la ville et chasteau de Québec, fait en 1685, mesurée exactement, par le Sr de Villeneuve*. Orienté vers le nord.

ANOM, 3 DFC B 349, II

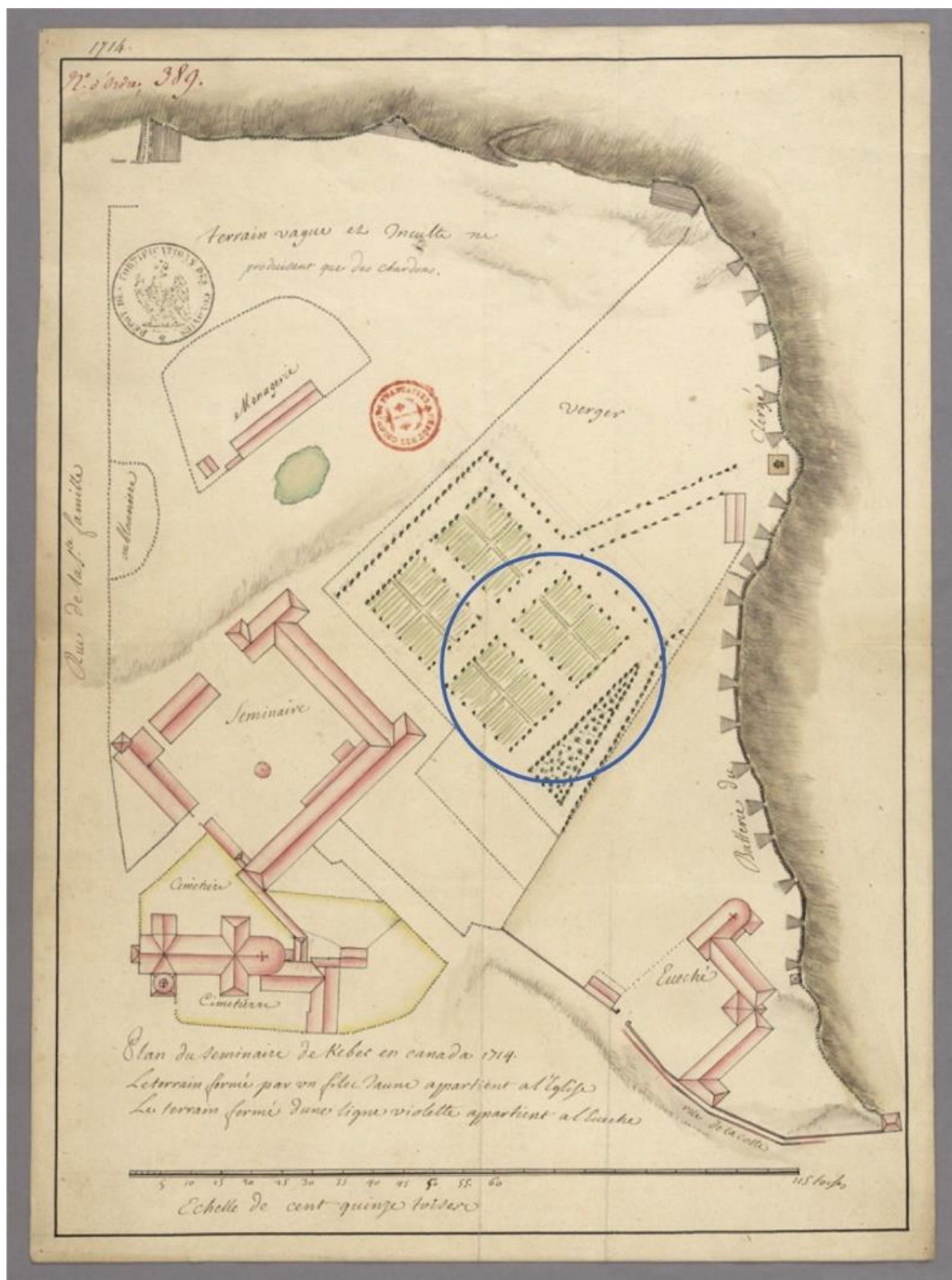


Figure 9 : Plan du séminaire de Kebec en Canada 1714, anonyme. Le jardin est alors orienté en fonction des bâtiments du séminaire. Le secteur d'intervention approximatif est encerclé de bleu.

ANOM, 3 DFC 389C



Figure 10 : Vue des jardins du Séminaire vers 1875, par L.P. Vallée.

Tiré de Simoneau 1995a : 66. ANQ, fond initial, GH 470-49



Figure 11 : Insurance plan of the City of Quebec, Canada par C.E. Goad en 1898. Un terrain de jeu est aménagé dans la portion sud du stationnement.

BAnQ 0003028680

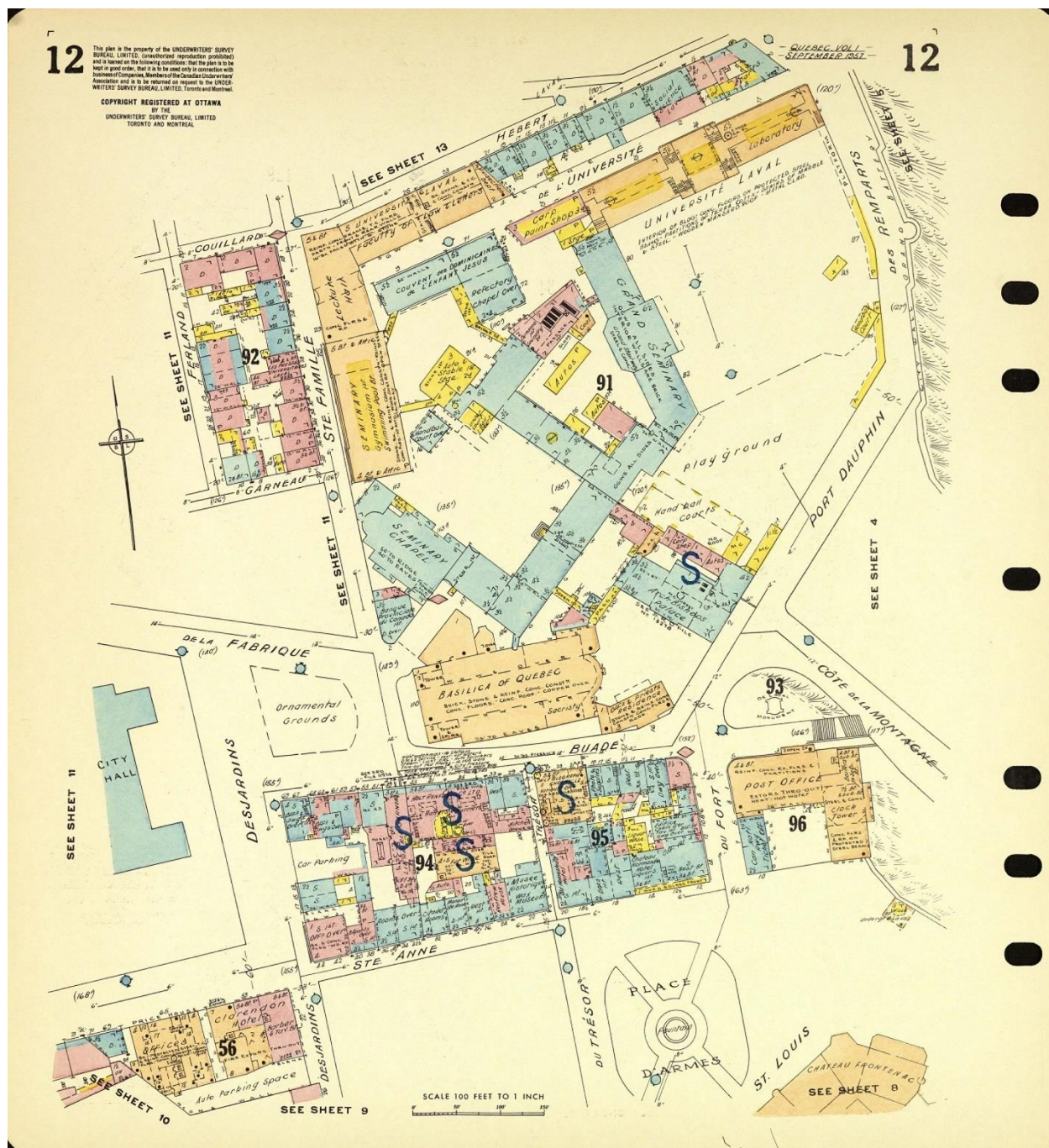


Figure 12 : Insurance plan of the city of Quebec par Underwriters's Survey Bureau en 1957. Le terrain de jeu présent dans la portion sud du terrain s'est agrandi vers le nord.

BAnQ 0000174294



Figure 13 : Jardins du Séminaire de Québec en 1871. Le jeu de balle n'est pas encore construit. Vue vers le sud.
Fonds Séminaire de Québec. PH1998-3240



Figure 14 : Jardins du Séminaire de Québec en 1876. La plateforme pour le jeu de balle apparaît au sud de la maison du jardinier. Vue vers le sud.

Fonds Séminaire de Québec. PH1998-3238

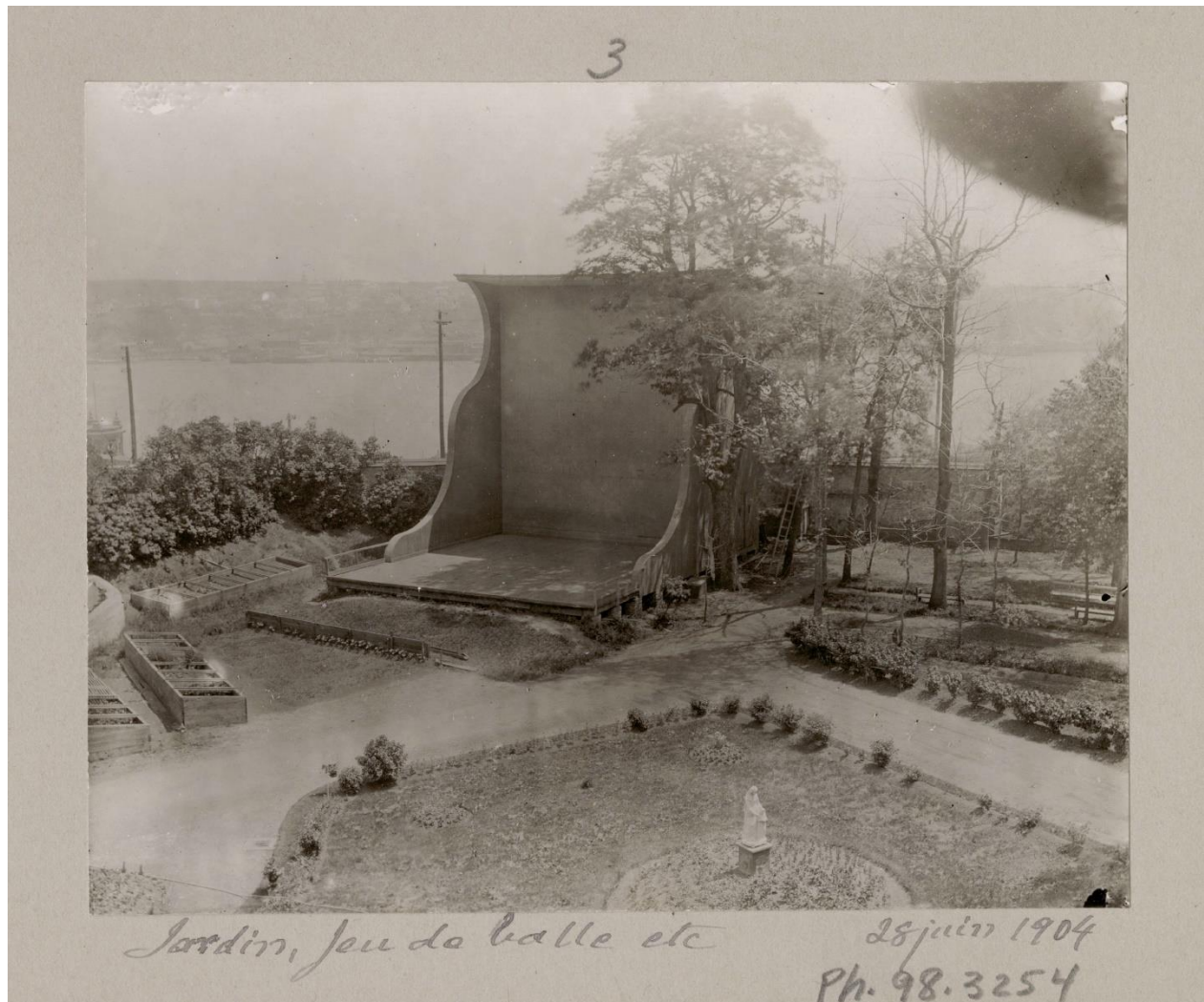


Figure 15 : Jardins du Séminaire de Québec en 1904. On peut voir, sous la plateforme du jeu de balle, les piliers sur lesquels elle repose. Vue vers le sud-est.

Fonds Séminaire de Québec. PH1998-3254

2.4. Interventions archéologiques antérieures

Le secteur des jardins du Séminaire, où a eu lieu l'intervention de 2023, a fait l'objet de deux grandes phases d'aménagements. La première a lieu dans les années 1990 en aval de la construction du gymnase au nord du secteur d'intervention (Simoneau 1995a, 1995b; Rouleau et Desgagnés 1995) et la deuxième est celle dans laquelle s'insère l'intervention de 2023, soit la rénovation du pavillon Camille-Roy pour la création d'un Espace bleu (La Horde patrimoine appliqué 2022a, 2022b, 2023). Avant ces grands travaux, une surveillance archéologique a été menée par la Ville de Québec en 1986 lors de la réfection

d'une partie du mur d'enceinte du stationnement. Les excavations ont atteint une profondeur de 0,50 m et l'intervention archéologique n'a donné aucun résultat (Simoneau 1995a : 4).

Dans les années 1990, le collège François-de-Laval prévoyait construire un gymnase souterrain dans la portion nord du stationnement, près du pavillon Camille-Roy. Un inventaire archéologique a été mené en 1993 afin d'explorer le potentiel archéologique important du stationnement sous la forme de six sondages manuels, dont deux ont été creusés dans l'aire visée par les travaux de 2023 (Simoneau 1995a). À la suite de l'inventaire, on a constaté que les couches archéologiques étaient préservées et qu'elles permettaient de décrire autant l'occupation des Hébert et des Couillard que l'utilisation de l'espace comme jardin par le Séminaire. Des fouilles archéologiques ont recommandé avant la construction du gymnase et ont été réalisées en 1994 (Rouleau et Desgagnés 1995). Les résultats de l'intervention portent surtout sur les jardins du Séminaire. Finalement, la même année, la Ville de Québec a creusé une tranchée de 23,00 m le long de la face est du mur d'enceinte du stationnement (Simoneau 1995b). Les fondations d'un ancien mur d'enceinte y ont été dégagées.

En 2021 débutent les travaux d'aménagements dans les jardins du Séminaire en lien avec la création d'un Espace bleu. Une surveillance archéologique a lieu lors de travaux pour une nouvelle entrée du pavillon Camille-Roy, donnant sur le stationnement (La Horde patrimoine appliqué 2022a). Le constat est que le secteur a été fortement perturbé par la construction du gymnase. Ensuite, en prévision des travaux majeurs dans la portion sud du stationnement, on procède à une caractérisation environnementale et géotechnique du secteur. La surveillance archéologique des travaux ne donne pas de résultat, l'exercice se prêtant mal à la collecte de données archéologiques (La Horde patrimoine appliqué 2022b).

Puis, en 2022 a eu lieu un inventaire archéologique accompagné de la fouille d'une zone névralgique du secteur à l'étude. L'intervention mènera à la découverte de matériel lithique paléohistorique et d'artéfacts associés aux familles Hébert et Couillard (La Horde patrimoine appliqué 2023). Aucun outil de pierre taillée n'a été recueilli et il a été impossible de déterminer à quelle période culturelle cette occupation était associée.

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

L'inventaire et la fouille effectués dans le secteur d'intervention en 2022 (La Horde patrimoine appliqué 2023) ont permis une collecte intensive des données archéologiques matérielles et stratigraphiques. La supervision archéologique de 2023 s'inscrit dans la suite directe de ces interventions et les résultats qui en sont issus sont majoritairement décrits et interprétés en complément aux conclusions de l'inventaire archéologique de 2022.

3.1. Phase 0 : Sol naturel

Étant donné la nature de l'intervention, il a été nécessaire d'atteindre le roc presque partout lors de l'excavation. En général, la surface du roc sain est atteinte à une profondeur qui varie entre 1,20 m et 2,10 m sous la surface, les profondeurs les plus importantes se situant dans la portion sud du secteur d'intervention, autour des tranchées exploratoires 25D et 25E. La seule donnée d'exception a été observée dans la tranchée 25B où, malgré une profondeur de 3,00 m sous la surface (Photo 1), l'on n'a pas atteint le roc. Puisqu'aucun puits géothermique ne devait être installé à cet endroit précis, il a été décidé de cesser le creusement avant l'atteindre du roc.

Dans la tranchée exploratoire 25B, à environ 0,50 m de la surface, on atteint une couche de limon brun-beige riche en plaquettes de schiste d'une épaisseur de 0,40 m (25B3), qui pourrait correspondre à un sol d'origine anthropisé. En dessous, on note une séquence de trois couches, en commençant avec un limon brun pâle sans inclusion d'une épaisseur de 0,44 m (25B4). Ensuite, on observe un limon argileux beige orangé de 0,60 m d'épaisseur (25B5), et finalement on creuse dans une couche de roc friable d'une épaisseur de plus de 1,00 m dont la base n'a pas été atteinte (25B6). Ces trois dernières couches ne présentaient aucune trace anthropique et sont probablement naturelles et stériles. S'il s'agit bien d'un processus naturel, il peut s'agir d'un processus géologique ou hydrologique, par exemple. L'analyse palynologique de Garneau en 1994 (Garneau 1994 : 20) suggère la présence de petites mares d'eau entre les crêtes rocheuses sur ce terrain. Considérant la proximité d'une telle crête rocheuse au

nord-est, aujourd'hui communément appelé le parc du préau, il est possible que cette dépression témoigne de ce type d'accumulation d'eau.

Si la surface du roc sain est plutôt irrégulière dans tout le secteur d'intervention, la profondeur de la surface du sol naturel d'origine varie moins. Presque partout, le sol naturel correspond à un limon argileux beige orangé à gris jaunâtre contenant des inclusions de schiste dont le pourcentage dans la couche varie en fonction de l'épaisseur de la couche et de son emplacement (exemple : Annexe A : CeEt-32-CS-03-25C-OUEST, Photo 2). Une différence notable est néanmoins observée dans le coin nord-est de l'aire d'intervention.

En effet, tel qu'observé lors de l'inventaire de 2022 (La Horde patrimoine appliqué 2023 : 70), le coin nord-est du secteur d'intervention, donc autour de la tranchée exploratoire 25A, diffère beaucoup du reste du secteur. À cet endroit, au lieu d'un sol limoneux, on atteint une couche d'une épaisseur maximale de 0,75 m et presque entièrement formée de plaquettes schistes à seulement 0,35 m sous la surface du sol (Photo 3). Ce qu'on appelle aujourd'hui le parc du préau consiste en une butte rocheuse couverte de végétation (Photo 4). Des murets et escaliers y ont été construits au 19^e siècle pour mieux en définir les limites et sa forme d'origine a pu être altérée, ses pentes réduites ou oblitérées. La présence de cette épaisse couche de schiste près de la surface du sol dans la portion nord-est de l'aire d'intervention est vraisemblablement associée à cette butte.



Photo 1 : Paroi nord de la tranchée 25B, dans laquelle la surface du roc sain n'a pas été atteinte à 3,00 m de profondeur.

CeEt-32-2023-NUM1-011



Photo 2 : Paroi nord-ouest de 25C, où l'on voit le sol naturel stérile, orangé à cet endroit, au-dessus du roc.

CeEt-32-2023-NUM1-015



Photo 3 : Paroi sud de 25A, où l'on peut voir l'épaisse couche de schiste concassé près de la surface.

CeEt-32-2023-NUM1-002



Photo 4 : Paroi est de l'excavation 26A. En arrière-plan se trouve le parc du préau, couvert de végétation. Vue vers l'est.

CeEt-32-2023-NUM1-072

3.2. Phase 1 : Occupation autochtone paléohistorique (avant 1617) et Phase 2 : Occupation domestique des Hébert/Couillard (1617-1668)

Suivant les recommandations issues de l'inventaire de 2022, une multitude de sondages manuels ont été creusés partout dans le secteur d'intervention (Photo 5) dans l'espoir de localiser de nouvelles concentrations d'artéfacts paléohistoriques, et peut-être même des outils lithiques. En effet, lors de l'inventaire de 2022, c'est 355 éléments lithiques qui ont été récupérés dans le sol d'origine dit naturel (La Horde patrimoine appliqué : 13). Plusieurs types de matière première ont été identifiés, mais aucun outil diagnostique n'a été collecté et on n'a donc pas pu associer cette occupation à une période culturelle précise. Toutefois, malgré un inventaire manuel rigoureux, seuls quelques blocs de chert ont été trouvés et ils ne correspondaient pas à des rebuts de taille. Il ne fut donc pas possible de bonifier

les données de 2022 ni de préciser les conclusions qui ont été présentées pour cette période d'occupation.

Il en va de même pour la période d'occupation associée aux Hébert et aux Couillard avant la vente du terrain à Monseigneur de Laval. Les traces archéologiques de cette période sont ténues et se résument principalement à la culture matérielle puisqu'aucun vestige associé à cette période n'a été identifié dans le passé. L'inventaire archéologique mené en 2022 fait état d'une collection de menus objets, mais les résultats de l'intervention de 2023 sont encore une fois décevants, même avec le tamisage des sols. Au plus, la supervision archéologique a permis de confirmer qu'aucune structure associée à cette époque ne se trouvait dans le secteur à l'étude.



Photo 5 : Sondage et tamisage en cours, sous-opération 26B, dans l'objectif de trouver du matériel lithique ou des artefacts associés aux premières occupations euro-canadiennes du secteur. Vue vers l'ouest.

CeEt-32-2023-NUM1-258

3.3. Phase 3 : Séminaire de Québec (17^e et 18^e siècle)

3.3.1. Possible aire de rejet liée au jardin

L'aire d'intervention était aménagée en jardins du début de l'occupation du secteur par le Séminaire jusqu'à l'époque moderne. Avant le 19^e siècle, il s'agissait avant tout d'une aire cultivée pour laquelle nous n'avons pas identifié de traces archéologiques. Les archives ne font mention d'aucune structure à cet endroit et les couches archéologiques qui pourraient être associées à ces jardins n'ont pas livré beaucoup d'artéfacts. Au plus, la présence de matières organiques dans les sols observés dans la portion ouest du secteur témoigne-t-elle peut-être de cette phase.

Il existe toutefois une concentration d'artéfacts qui peut livrer davantage d'informations concernant la gestion de l'espace durant cette période. En effet, au coin nord-est du secteur près de la butte du préau, se trouve une concentration d'artéfacts aux fonctions domestiques représentant une longue période (Figure 16, Photo 6 et Photo 7). La concentration se poursuit vers le nord-est, donc vers la butte du préau, et plus d'artéfacts pourraient d'ailleurs s'y trouver. Les plus vieux objets récoltés ont été produits possiblement au 17^e siècle et les plus récents vers la fin du 19^e siècle. Dans ce secteur, la séquence stratigraphique est composée de cinq couches de sols archéologiques (Annexe A, CeEt-32-CS-08-26B-NORD). En partant avec l'événement le plus récent, on rencontre d'abord un niveau de gravier gris de type 0-3/4 de pouces (26B1). Ensuite, on observe un sable limoneux brun pâle avec des inclusions de galets de schiste, d'une épaisseur moyenne de 0,20 m (26B2). Cette couche couvre presque l'entièreté du secteur d'intervention. En dessous se trouve une mince couche de 0,06 m de sable et de mortier en nodules, contenant de gros morceaux de briques et des traces de charbons de bois (26B3). Cette couche est précédée d'un sable limoneux brun avec des inclusions de schiste, de mortier et de briques, d'une épaisseur moyenne de 0,19 m (26B4) et finalement d'un niveau de plaquettes de schiste (26B5) correspondant au roc friable. Les artéfacts proviennent majoritairement de la couche 26B4.

Dans cette concentration, ce sont 104 artéfacts qui ont été collectés, pour la plupart des objets en terre cuite (n = 98). Dans cette catégorie, on identifie une très grande variété de types de céramiques, la plupart des objets étant des contenants. Les dates entre parenthèses correspondent à la période approximative durant laquelle la production des objets ou de types de décors particuliers est la plus grande. Pour ne nommer que les plus nombreux et les plus diagnostiques, la concentration contenait

un fragment de contenant de porcelaine fine dure orientale (c. 1695- c. 1797), un fragment de contenant de grès fin blanc à glaçure saline (c. 1750 – c. 1775), un encier de grès grossier de type Derbyshire, plusieurs terres cuites fines dont trois fragments d'un bol à glaçure jaune clair (c. 1830 – c. 1945), des fragments de plusieurs contenants et assiettes de TCF vitrifiée dont un possède un décor de blé (c. 1860 – début du 20^e siècle), ainsi que des fragments de TCF blanche d'un bol (c. 1850 – 20^e siècle), d'un couvercle, d'une assiette (c. 1829 – c. 1880) et d'un contenant indéterminé. Ensuite, la couche contient quatre fragments de contenants en *creamware*, ainsi qu'une multitude de fragments de terre cuite commune provenant de bols, d'un pot à plante, de jattes ou terrines et d'autres contenants à fonction indéterminée. Les productions de ces terres cuites communes sont locales, anglaises, françaises et italiennes. Finalement, on trouve dans la couche un fragment de contenant de faïence brune, ainsi que 26 fragments de faïence blanche correspondant à des assiettes et d'autres types de contenants indéterminés. Ces faïences blanches sont probablement majoritairement de production anglaise, mais au moins un d'entre eux est une production française. À ces artefacts de terre cuite s'ajoutent un objet de métal correspondant possiblement à un élément de quincaillerie, une possible boucle de chaussure en laiton, un bouchon de verre de type *Club sauce* et trois fragments de bouteilles de verre vertes.

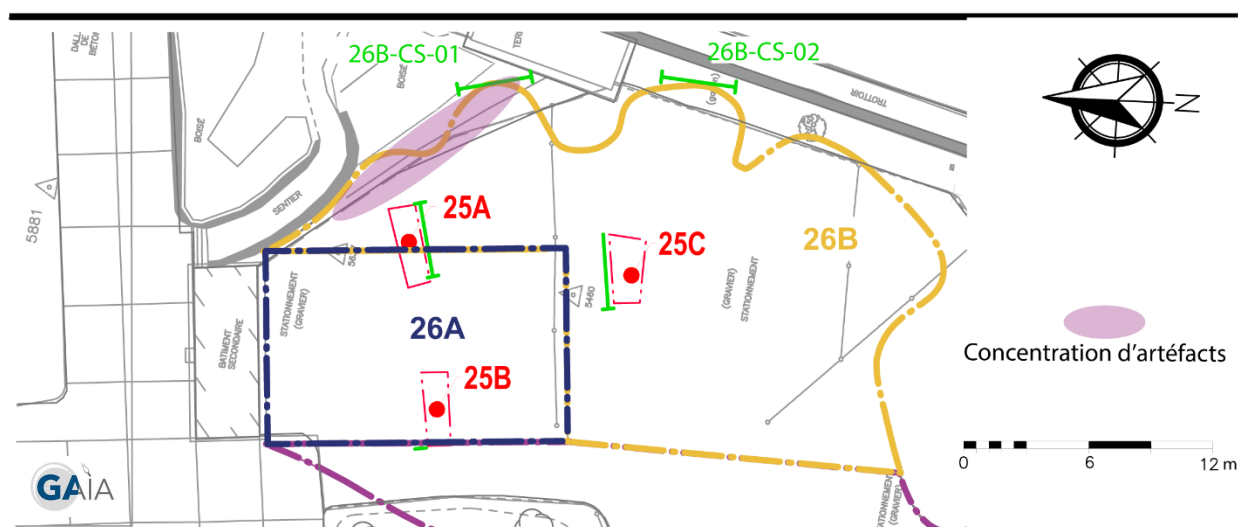


Figure 16 : Extrait du Plan de localisation des opérations 25 et 26 modifié pour illustrer la concentration d'artefacts à l'extrémité nord-est du secteur d'intervention.



Photo 6 : Paroi est de 26B, à l'extrémité nord. Les artefacts proviennent surtout de la couche sous le niveau riche en brique rouge.

CeEt-32-2023-NUM1-103



Photo 7 : Emplacement général de la concentration d'artefacts trouvée dans le secteur nord-est de 26B. On peut voir le préau dans la photo. La butte est à gauche tout juste hors de la photo.

CeEt-32-2023-NUM1-104

La particularité de cet assemblage réside dans la variété de matières rencontrées, d'époques représentées et dans la fonction presque entièrement domestique des artefacts. Le Régime français des 17^e et 18^e siècles est représenté par des tessons de faïences, de la terre cuite grossière de Saintonge et de la terre cuite grossière d'Italie du Nord (Photo 8). Les artefacts couvrent aussi la période du Régime britannique durant les 18^e et 19^e siècles avec, par exemple, du grès fin blanc à glaçure saline, des terres cuites grossières du Staffordshire et du nord-est de l'Angleterre et des faïences blanches (Photo 9). La concentration d'artefacts contient même des objets produits vers la fin du 19^e siècle et durant le 20^e siècle, tels que des terres cuites fines blanches et tessons de verre (Photo 10).



Photo 8 : Artefacts associés au Régime français provenant de la concentration près du préau. En haut : TCG Saintonge, TCG d'Italie du Nord, faïences blanches. En bas : Faïence brune, faïence blanche.

Photo : M. Renaud



Photo 9 : Artéfacts associés au Régime britannique provenant de la concentration près du préau. En haut : grès fin blanc à glaçure saline, terre cuite grossière de Staffordshire et terre cuite grossière du nord-est de l'Angleterre. En bas : faïences blanches anglaises.

Photo : M. Renaud

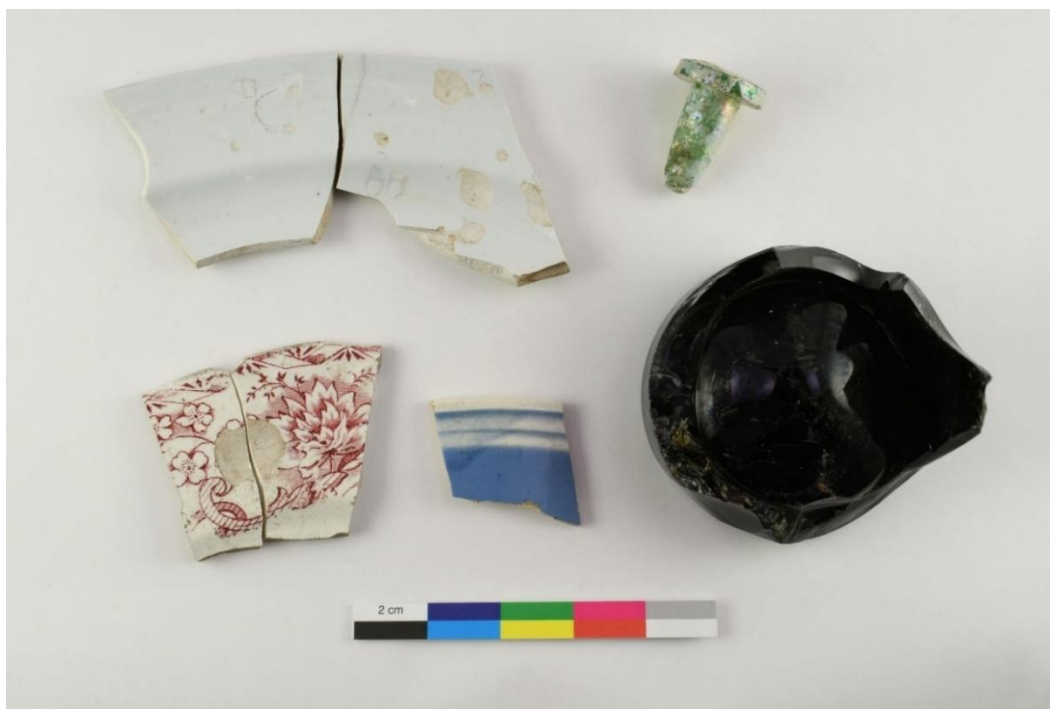


Photo 10 : Artéfacts de la deuxième moitié du 19^e siècle et du 20^e siècle provenant de la concentration près du préau. En haut : terre cuite fine blanche vitrifiée, verre teinté vert. En bas : terre cuite fine blanche, verre coloré transparent vert foncé.

Photo : M. Renaud

L'assemblage de culture matérielle hétérogène pourrait correspondre à un remblai ayant servi à couvrir le terrain ou à le rehausser, mais l'hypothèse la plus probable est tout autre. En effet, sur la photo de 1863 (Figure 17), on peut voir la maison du jardinier placée au même endroit qu'aujourd'hui et derrière elle, à l'est, se trouve une butte couronnée d'arbres aujourd'hui appelée le parc du préau. Ce bosquet s'étend vers le sud au-delà des limites de la photographie. On peut voir la continuation de la butte en question sur une photo de 1904 (Figure 18), où elle s'étend beaucoup plus loin vers le sud qu'elle ne le fait aujourd'hui (exemple : Photo 11). On sait que la butte actuelle est composée de roc puisqu'il y est visible à la surface par endroits encore aujourd'hui, mais on sait également, grâce à l'excavation de cette année, que la butte rocheuse ne se poursuit pas au sud du préau actuel. En effet, des sols naturels ont été observés à cet endroit et indiquent que le terrain y était relativement plat, à l'instar du reste du secteur d'intervention. Ainsi, si la portion sud de la butte n'est pas une formation naturelle rocheuse, elle pourrait être anthropique.

Les jardins et champs cultivés sont généralement accompagnés d'aires de rejet, de dépotoirs ou de compost où jeter tout type de matériaux naturels et anthropiques. Il est fort possible qu'on ait tiré profit de la butte naturelle présente dans la portion nord-est du secteur d'intervention pour jeter ces déchets à proximité, résultant, au travers des siècles, en la longue bande qu'on peut voir sur la photo de 1904 (Figure 18). Cette bande surélevée a été arasée durant le 20^e siècle, effaçant du même coup la plupart des traces archéologiques pouvant confirmer ou infirmer cette hypothèse. Cependant, il est fort probable que la concentration d'artéfacts décrite ci-dessus soit l'une des dernières traces de rejets de déchets dans les jardins du Séminaire. Si c'est bien le cas, une intervention dans la portion sud de la butte du préau devrait pouvoir confirmer cette hypothèse.



Figure 17 : Photo du jardin du Séminaire en 1863 sur laquelle on peut voir la cabane du jardinier ainsi que la butte du préau en arrière, cette dernière se poursuivant plus loin vers le sud. Vue vers l'est.

Fonds du Séminaire de Québec. PH1998-3258

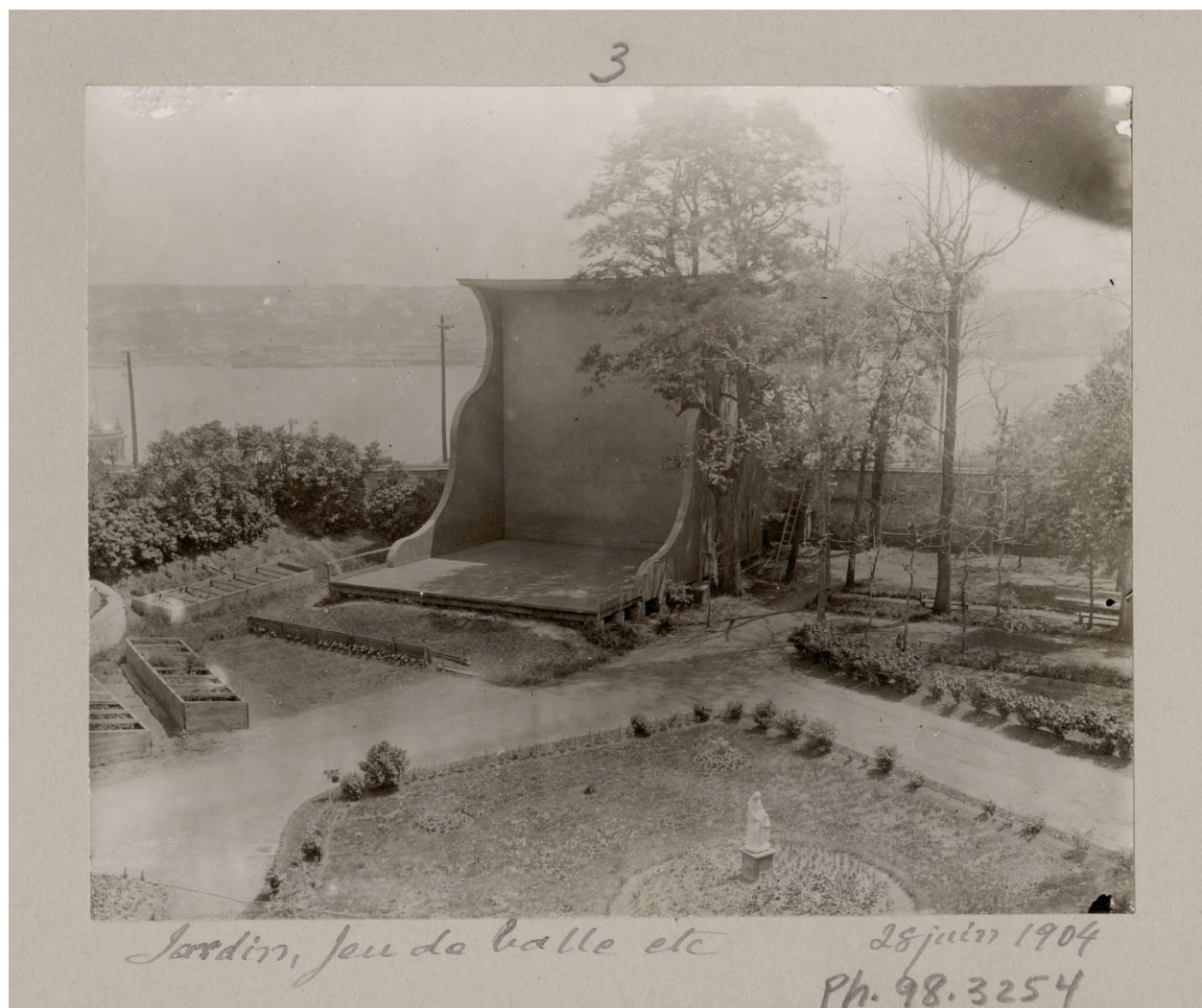


Figure 18 : Jardin et jeu de balle du Séminaire de Québec en 1904. À gauche du jeu de balle, on peut voir un monticule couronné d'arbres qui pourrait correspondre à une aire de rejet des jardins.

Fonds Séminaire de Québec PH1998-3254



Photo 11 : Photo des excavations du secteur nord. À gauche se trouve la cabane du jardinier et au fond le parc du préau actuel.

CeEt-32-2023-NUM1-059

3.3.2. Guerre de Conquête

L'événement ponctuel de la guerre de Conquête de 1754-1760 a laissé quelques traces archéologiques dans l'aire couverte par l'intervention. Elles prennent la forme de projectiles, soit deux boulets (Photo 12) et un fragment de bombe (Photo 13). Les boulets pèsent 10,2 kg et 11 kg, avec un diamètre d'environ 5,5 pouces. Ils correspondent à des boulets de 24 lb, un type de munition commun autant dans l'arsenal français que britannique. Le fragment de bombe, quant à lui, pèse 25,1 kg, ou 55,34 lb et avait probablement un diamètre de 13 pouces. Aucun des trois projectiles n'a été associé à une couche archéologique et ils ne peuvent donc servir de marqueur chronologique pour cette intervention.



Photo 12 : Boulets de 24 lb, trouvés dans 26B99 et 26C99.

Photo : M. Renaud



Photo 13 : Fragment d'une bombe trouvé dans 26A99.

Photo : M. Renaud

3.4. Phase 4 : Séminaire de Québec (19^e et 20^e siècle)

3.4.1. Piliers de soutènement d'un jeu de balle

Le tissu archéologique du secteur d'intervention est marqué par la construction d'un jeu de balle entre 1870 et 1873 (La horde patrimoine appliqué 2023 : 24). Ce jeu de balle consiste en une plateforme érigée sur pilotis avec des bases de pierres supportant la structure (Figure 18). Ces bases ont été trouvées et documentées lors de l'inventaire de la Horde en 2022 (Figure 19), puis redécouvertes lors de la surveillance en 2023 (Photo 14). Elles consistent en des assemblages de pierres équarries liées d'un mortier blanc. Leur surface aurait été arasée dans les années 1960.



Photo 14 : Surface de piliers de jeu de balle, sous-opération 26B.

CeEt-32-2023-NUM1-115

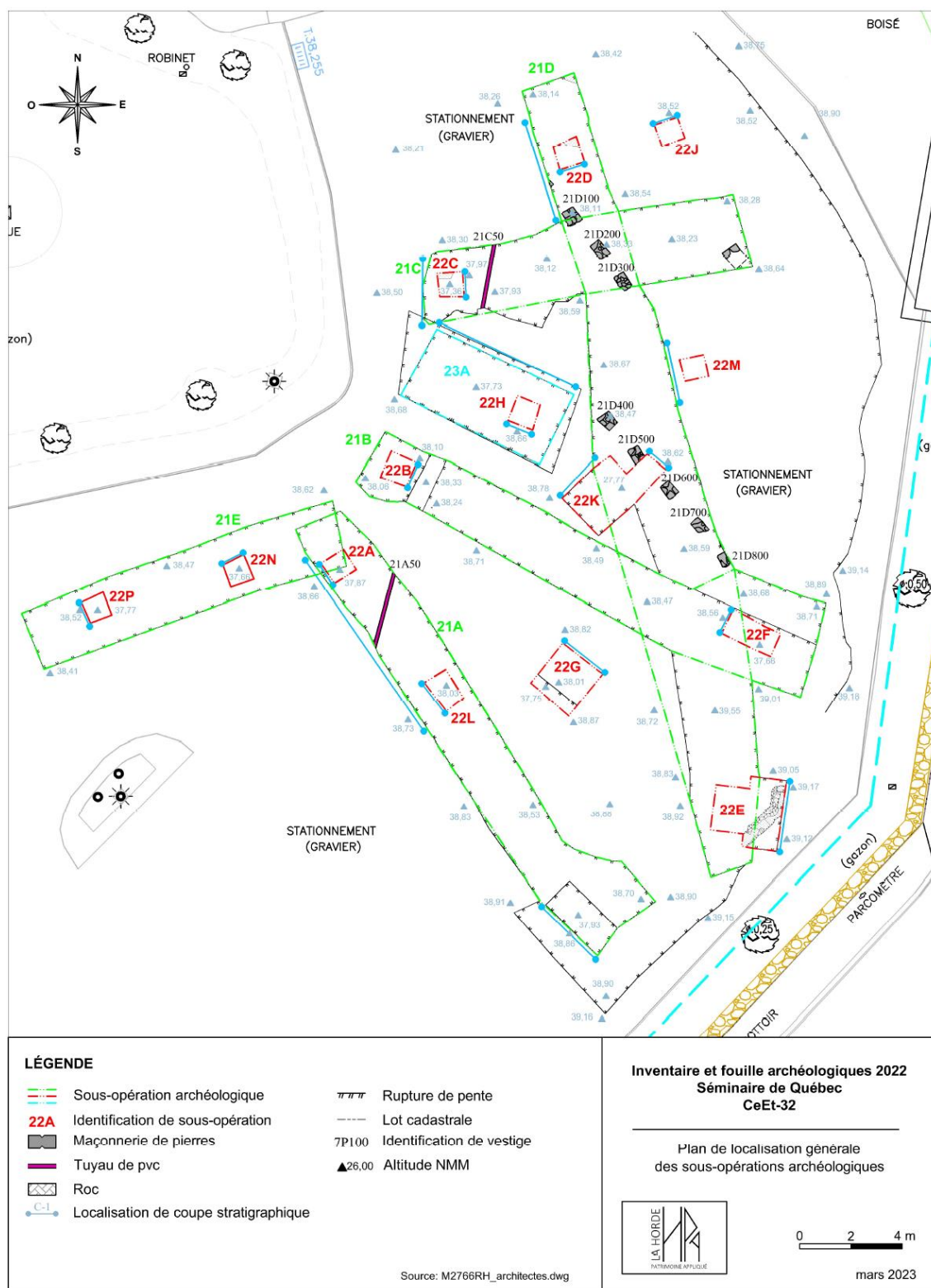


Figure 19 : Plan d'intervention de l'inventaire et de la fouille de 2022, illustrant l'emplacement des piliers du jeu de balle.

3.4.2. Aménagement de briques moderne

Dans la portion sud du secteur à l'étude (Figure 3) se trouve un vestige de briques (26C100, Photo 15 et Photo 16). Il s'agit d'un assemblage de briques et de mortier gris-beige formant le coin nord d'une structure. Il est composé de deux sections, une première orientée dans un axe sud-est vers le nord-ouest et mesurant 0,30 m de largeur et 0,91 m de longueur, et une deuxième orientée du sud-ouest vers le nord-est, mesurant 0,20 m de largeur et 0,55 m de longueur. L'ensemble a une hauteur moyenne de 0,30 m et a visiblement été arasé. Il a été découvert en préparant des pentes pour rendre l'excavation sécuritaire et a probablement été partiellement démoli lors de cette opération (Photo 17). Aucun artefact n'a été découvert en association avec ce vestige. Puisqu'il est couvert d'une couche de scories (26C1) probablement associée au remblaiement du secteur en vue de l'aménagement du stationnement, on peut déduire qu'il était visible lors de cet aménagement ou qu'il a été arasé en même temps que le reste du secteur. Sa fonction reste indéterminée, mais la structure peut avoir servi de base à un des nombreux d'aménagements de surface observables sur les photos anciennes tels que des clôtures, des bancs et des poteaux divers (exemple : Figure 18).



Photo 15 : Surface du vestige 26C100.

CeEt-32-2023-NUM1-238



Photo 16 : Vestige de brique 26C100, vue en coupe, vers le nord-est.

CeEt-32-2023-NUM1-252

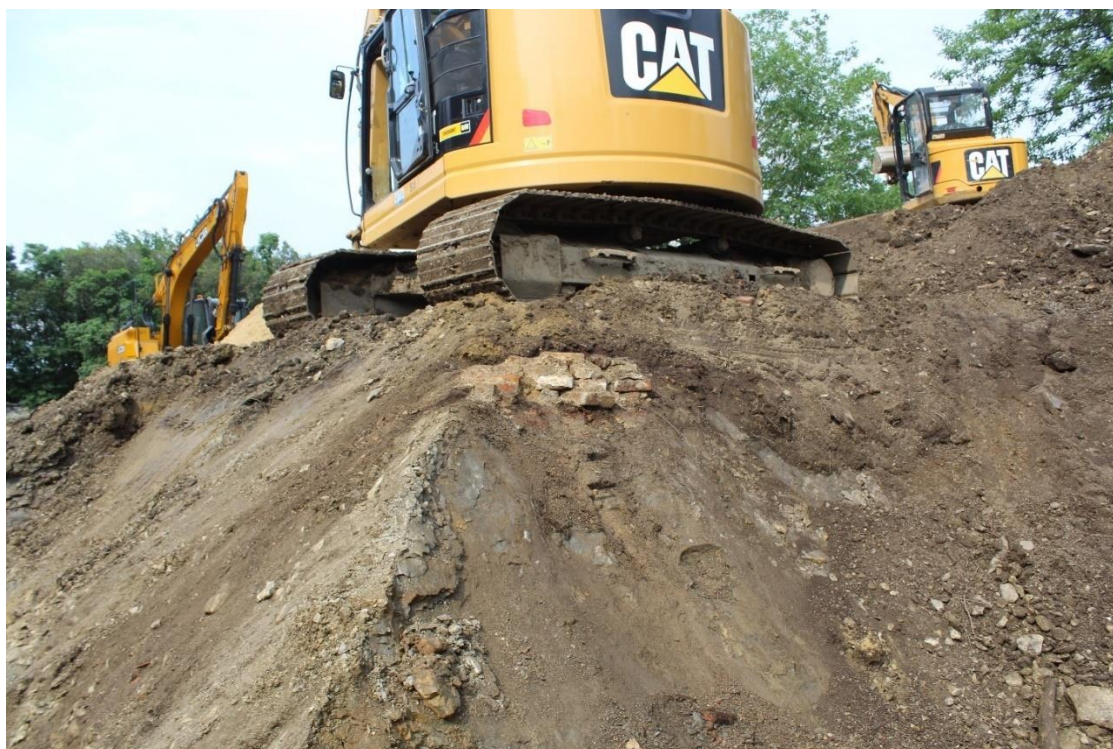


Photo 17 : Emplacement du vestige de briques 26C100, en paroi. Vue vers le nord-est.

CeEt-32-2023-NUM1-248

3.4.3. Arasement et nivellement du secteur pour l'aménagement du stationnement

Dans la portion sud-est du secteur d'intervention, entre les tranchées exploratoires 25C et 25E, se trouve une couche associée à un événement d'incendie. Cette couche de 0,02 m d'épaisseur se compose de charbons de bois, de matières organiques noires, de bois et d'une multitude de clous tréfilés (26B9, pas visible sur les croquis stratigraphiques). Outre les clous, aucun artefact n'a été noté. À partir de la surface, on trouve une couche de pierre grise correspondant à la surface du stationnement (26B1), puis un remblai de nivellement composé de limon sableux brun couvrant l'entièreté du secteur d'intervention (26B2) et un niveau composé de scories et de rebuts de combustion (26B8). La couche d'incendie, 26B9, est située sous la couche 26B8.

En plus de la plateforme du jeu de balle, les photos anciennes de ce secteur illustrent des bacs de jardinage (Figure 17 et Figure 18). Puisque la couche d'incendie se situe directement sous les niveaux de remblais associés à l'aménagement du stationnement, on peut proposer qu'il s'agit probablement du dernier événement survenu dans le secteur avant sa transformation en stationnement. Lorsqu'il fut temps de niveler le terrain, on a peut-être décidé d'éliminer les rebus tels que les bacs de jardinage ou même des éléments du jeu de balle en les brûlant, avant de couvrir le tout d'un remblai. La présence exclusive de clous tréfilés indique que les éléments incendiés sont associés au 20^e siècle. Les bacs de jardinage et le jeu de balle apparaissent sur certaines photos prises alors que les clous tréfilés n'étaient pas encore communs, mais ces structures peuvent avoir été rénovées ou reconstruites plus tard.

À quelques endroits dans le secteur d'intervention (voir 25C4 et 26B3), on trouve une mince couche d'environ 0,06 m d'épaisseur composée de sable et de mortier avec des inclusions de morceaux de briques et de charbons de bois. À l'instar des éphémères couches de scories (26B8) et d'incendie (26B9) décrites dans le paragraphe ci-dessus qui sont présentes à plusieurs endroits dans l'aire d'intervention, cette couche est probablement associée à l'événement d'arasement, de démolition ou de nivellement précédant la pose du remblai avant l'aménagement du stationnement.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2023, une supervision archéologique a eu lieu dans la portion sud du stationnement au sud du pavillon Camille-Roy (1 rue des Remparts). Cette intervention s'inscrivait à la suite d'un inventaire accompagné d'une fouille archéologique qui a eu lieu en 2022 dans le même secteur. Les objectifs de l'intervention étaient de collecter toutes les informations archéologiques mises au jour lors des travaux d'excavations, ainsi que de vérifier si des concentrations d'artéfacts paléohistoriques se trouvaient encore dans l'aire d'intervention. C'est dans cette optique que GAIA a dirigé la supervision archéologique dans le stationnement du Séminaire, du mois de mai au mois de juillet 2023.

Les objectifs de recherche ont été atteints. D'abord, des sondages manuels exploratoires ont été creusés dans tout le secteur et les sols ont été tamisés. Aucune trace d'occupation paléohistorique n'a été découverte, ce qui a permis aux travaux d'excavations de se poursuivre comme prévu. Finalement, une supervision archéologique en continu des excavations a permis de collecter des données bonifiant l'inventaire archéologique mené l'année précédente.

Les données archéologiques recueillies lors de l'intervention sont peu nombreuses. Durant la majorité de la période historique, l'aire d'intervention a été cultivée, d'abord par les familles Hébert et Couillard au 17^e siècle, puis par le Séminaire de Québec. Une concentration d'artéfacts localisée près du parc du préau, au nord-est de l'aire d'intervention, vient néanmoins bonifier les résultats. L'hypothèse retenue pour l'interprétation de cette concentration est qu'elle constitue la dernière trace d'une aire de rejets qui pourrait avoir servi durant la période d'occupation du jardin, entre le 17^e et le 19^e siècle. La vocation du jardin se transforme au courant du 19^e siècle avec l'aménagement d'aires de jeux. La supervision a d'ailleurs permis de retrouver des bases de pilier d'une plateforme de jeu de balle érigée entre 1870 et 1873.

Le secteur d'intervention a été creusé jusqu'au roc et est maintenant libre de ressources archéologiques. Toutefois, le reste du stationnement pourrait receler des traces de la période Hébert/Couillard, ainsi que des objets lithiques pouvant enfin permettre d'associer les découvertes faites dans ce secteur à une phase culturelle. De manière générale, puisque le tissu archéologique sur le site est mince et que les traces anthropiques sont ténues, cela rappelle un contexte rural plutôt qu'urbain. Dans de telles

circonstances, la méthodologie archéologique se doit d'être adaptée et une supervision archéologique n'est pas adéquate pour la collecte des données. Pour cette raison, et puisque le potentiel archéologique du site est très élevé, **tous travaux menés dans un secteur du site archéologique n'ayant pas fait l'objet d'une intervention archéologie préalable doivent être précédés au minimum d'un inventaire archéologique et au besoin, de fouilles archéologiques.** Finalement, puisque l'espace a été longtemps cultivé, des analyses archéobotaniques, archéoentomologiques et de sédimentologie sont nécessaires à la compréhension du site et de son évolution à travers le temps. Il est donc recommandé de prévoir une stratégie d'échantillonnage et un budget aux fins d'analyses lors de futures interventions sur le site.

5. BIBLIOGRAPHIE

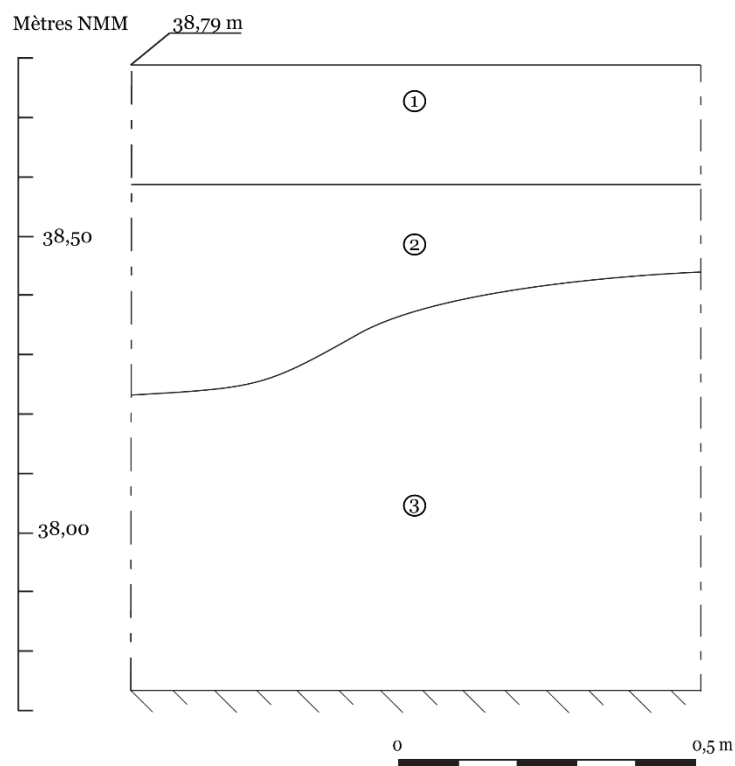
- CÉRANE. 1994. *Fouilles archéologiques de la Maison Hazeur et Analyse des Données Préhistoriques des Sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec*. Société générale des Industries culturelles du Québec, 141 p.
- Dionne, Jean-Claude. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, vol. 29, pp. 233-244.
- Dionne, Jean-Claude. 2004. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 56, No. 1, pp. 33-44.
- Duval, Isabelle. 2009. *Caractérisations géochimique et pétrographique : Les matériaux lithiques du site archéologique Cartier-Roberval, Cap-rouge, Québec*. Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi.
- Fortin, Catherine. 1994. *Analyse paléoethnobotanique du site du Séminaire de Québec (CeEt-32, fouilles de 1994)*. Dans Rouleau et Desgagné (1995), 32 p.
- Garneau, Michelle. 1994. *Analyses palynologiques complémentaires aux fouilles archéologiques effectuées dans la cour du Séminaire de Québec pendant l'été 1994*. Dans Rouleau et Desgagné (1995), 25 p.
- Giguère, Georges-Émile. 1973. *Oeuvres de Champlain*. Montréal, Éditions du Jour, 2 volumes.
- Gouvernement du Québec. 2019. *Classification écologique du territoire Québécois*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. URL : <https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/> (consulté en avril 2022).
- Groupe Harcart inc. 1988. *Fouilles et surveillance archéologiques à la Place D'Youville*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.
- Hébert, Bernard. 1992. *Expertise archéologie préhistorique, site du Séminaire de Québec, CeEt-32*. Rapport final présenté à la Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.
- Labelle, Kathryn. 2014. *Le Pari de la dispersion : une histoire des Ouendats au dix-septième siècle*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- La Horde patrimoine appliqué. 2022a. *Séminaire de Québec (CeEt-32). Surveillance archéologique 2021*. Séminaire de Québec, 14 p.
- La Horde patrimoine appliqué. 2022b. *Séminaire de Québec (CeEt-32). Surveillance des forages, mars 2022*. Société québécoise des infrastructures, 9 p.
- La Horde patrimoine appliqué. 2023. *Séminaire de Québec (CeEt-32). Inventaire et fouille archéologiques 2022*. Rapport préliminaire remis à la Société québécoise des infrastructures, 308 p.

- Lamarche, Lise. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse déposée à l'INRS.
- Mandeville, Jean et Jocelyne Séguin. 1976. *Rapport préliminaire et inventaire du site CeEt-9 (Place-Royale)*. Ministère des Affaires Culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, 38 p.
- Mandeville, Jean. 1980. *Rapport préliminaire et inventaire de la fouille réalisée sur le site CeEt-9 à l'hiver 1979-1980*. Québec, 76 p.
- Parcs Canada. 2005. *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : Fouilles et prospections*. Volume 1.0, Parcs Canada.
- Plourde, Michel. 1993. *Expertise en archéologie préhistorique au Séminaire de Québec (CeEt-32)*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.
- Plourde, Michel. 1995. *Expertise en archéologie préhistorique au Séminaire de Québec (CeEt-32), (emplacement du futur gymnase souterrain)*. Dans Rouleau et Desgagné (1995), Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 7 p.
- Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 15, no. 1-2, pp. 39-56.
- Rouleau, Serge et Anne Desgagné. 1995. *Recherches archéologiques : Le site des jardins du Séminaire de Québec*. Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du design urbain et du patrimoine, 117 p.
- Rouleau, Serge et Nicolas Fortier. 2011. *Inventaire et surveillances archéologiques 2009 : Site du Moulin à vent de l'hôpital-général-de-Québec (CeEt-884), Boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Ville de Québec.
- Sagard, Gabriel. 1976. *Le grand voyage au pays des Hurons*. Présenté par M. Trudel. Hurtubise, Collection Documents d'Histoire, Cahiers du Québec.
- Simoneau, Daniel. 1995a. *Rapport d'inventaire archéologique : les jardins du Séminaire de Québec (CeEt-32)*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 26p.
- Simoneau, Daniel. 1995b. *Les sites du Séminaire de Québec et du cimetière Sainte-Anne*. Blian provisoire et perspectives de recherches.
- St-Julien, Pierre. 1995. *La géologie de la région de Québec*. Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Secteur des mines, 62 p.
- Verville, Jean-François. 2010. *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.
- Ville de Québec. 1996. *Recherches archéologiques dans la cour des petits du Séminaire de Québec, CeEt-32*. Ville de Québec.

ANNEXE A : CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-01-25A, paroi est



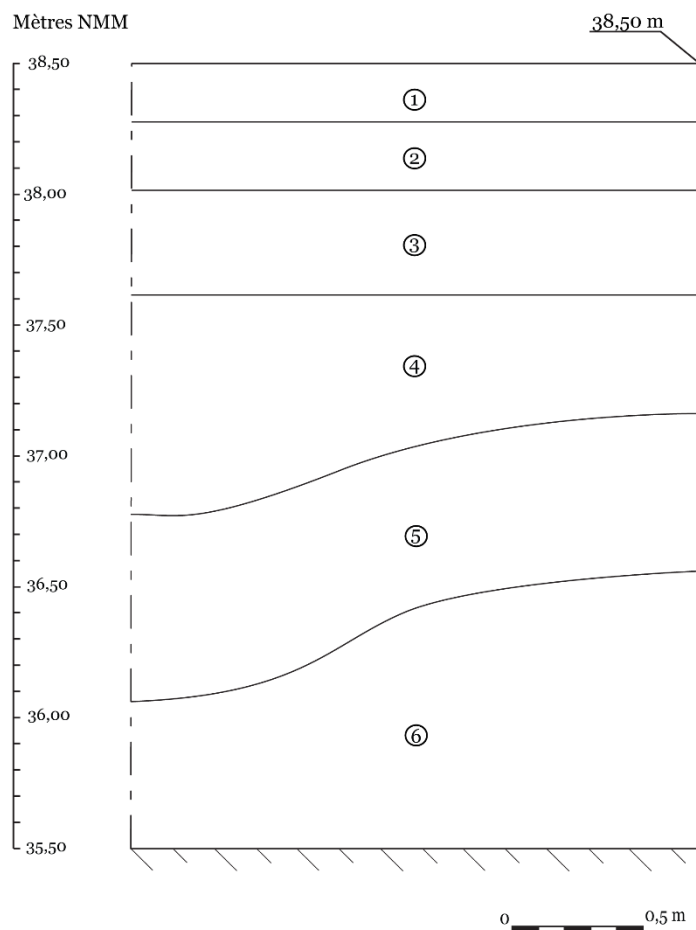
DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Gravier 0-3/4". 25A1
- ② Limon argileux brun foncé. Contient du mortier (1%), des fragments de brique (1%) et des traces de schiste. 25A2
- ③ Limon sableux contenant des plaquettes de schiste (20%). 25A3

LÉGENDE

 Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette
Date: 17 mai 2024



CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-02-25B, paroi ouest

DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Gravier 0-3/4". 25B1
- ② Sable limoneux brun, compact. Contient des traces de brique. 25B2
- ③ Limon brun-beige et plaquettes de schiste. 25B3
- ④ Limon prun pâle. 25B4
- ⑤ Limon argileux beige orangé. 25B5
- ⑥ Roc friable. 25B6

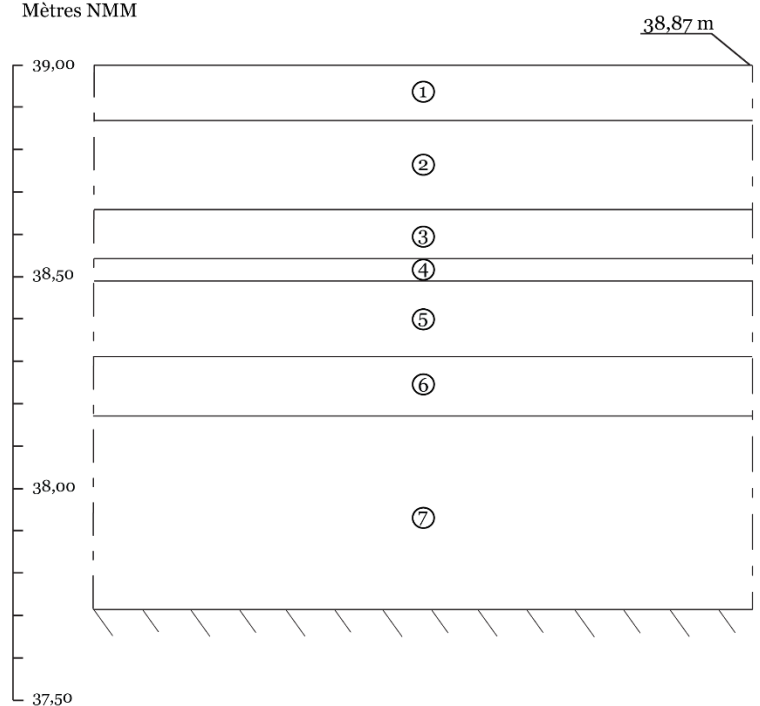
LÉGENDE

 Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

Mètres NMM



CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-03-25C, paroi ouest

DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Gravier 0-3/4". 25C1
- ② Gravier gris compact avec inclusions de briques et de schiste. 25C2
- ③ Sable limoneux brun compact. Contient des fragments de schiste, de brique et de mortier (1%). 25C3
- ④ Mortier et sable beige, peu compact. Contient des fragments de calcaire et de briques. 25C4
- ⑤ Gravier et limon sableux brun grisâtre. Contient des graviers de schiste. 25C5
- ⑥ Limon sableux brun. Contient des pierres calcaires et fragments de schiste (70%). 25C6
- ⑦ Limon argileux brun-beige sans inclusions. 25C7

LÉGENDE

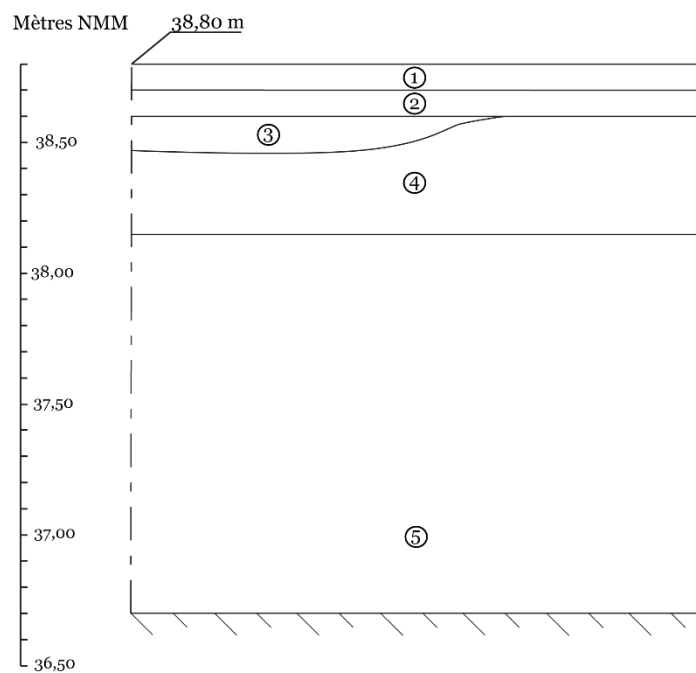


Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette
Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-04-25D, paroi nord



0 0,5 m

DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Gravier 0-3/4". 25D1
- ② Sable limoneux brun compact. Contient des déchets métalliques. 25D2
- ③ Scories et déchets de combustion orangé. 25D3
- ④ Limon sableux brun à brun foncé, compact. Contient des racines. 25D4
- ⑤ Limon brun-beige avec blocs de calcaire et de schiste. 25D5

LÉGENDE

 Surface du roc

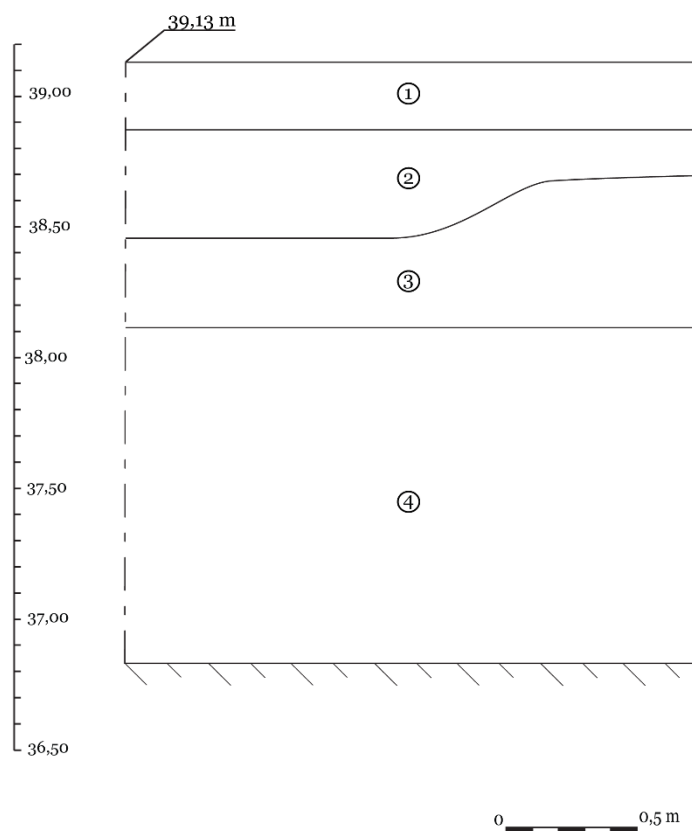
Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-05-25E, paroi nord

Mètres NMM



DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Mélange de sable limoneux brun et de gravier 0-3/4", très compact. Contient des fragments de brique, de calcaire et de mortier. 25E1
- ② Sable blond. 25E2
- ③ Limon sableux brun, compact. Contient des fragments de schiste. 25E3
- ④ Limon et schiste, roc friable. 25E4

LÉGENDE

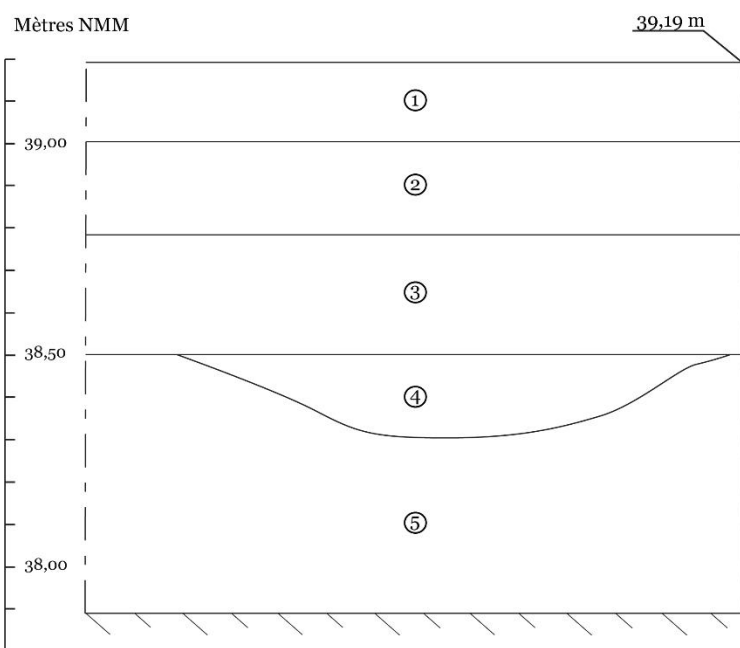
 Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-06-25F, paroi ouest



DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Gravier 0-3/4". 25F1
- ② Limon sableux gris foncé, meuble. Contient des fragments de schiste et du charbon. 25F2
- ③ Limon sableux brun clair, meuble. Contient du bois en décomposition, du mortier et des fragments de calcaire. 25F3
- ④ Lentille de limon argileux brun organique, meuble. Contient du bois en décomposition. 25F4
- ⑤ Calcaire schisteux gris. Roc friable. 25F5

LÉGENDE

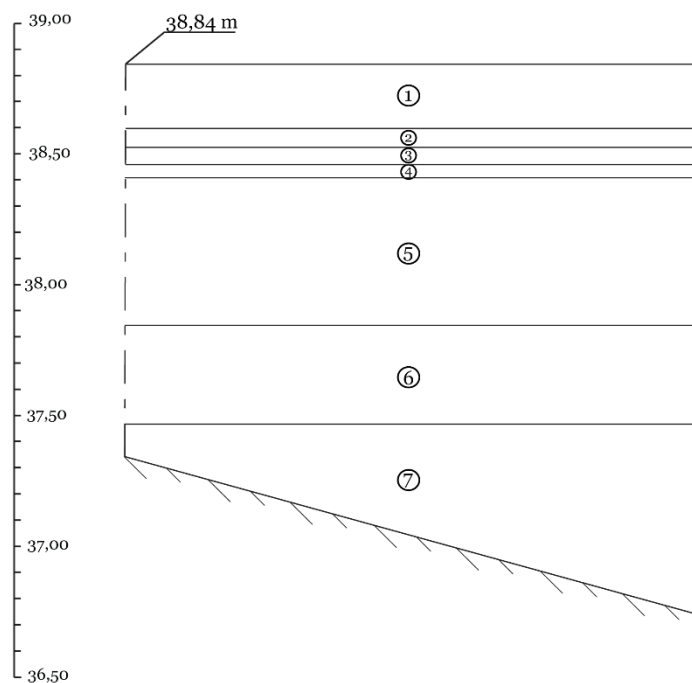
 Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette
Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-07-25G, paroi ouest

Mètres NMM



DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Gravier 0-3/4". 25G1
- ② Limon sableux brun, compact. Contient des traces de brique et de mortier. 25G2
- ③ Sable noir formé de poussières de scories, compact à friable. 25G3
- ④ Limon sableux brun-orangé peu compact. Contient du mortier en petits nodules et des fragments de briques. 25G4
- ⑤ Limon sableux organique brun-gris foncé à gris jaunâtre, meuble à peu compact. Contient des fragments de brique rouge, du mortier, des coquilles d'huîtres et quelques pierres de calcaire schisteux. 25G5
- ⑥ Limon argileux gris jaunâtre et fragments de schiste (80%). 25G6
- ⑦ Roc. 25G7

LÉGENDE

 Fin d'excavation

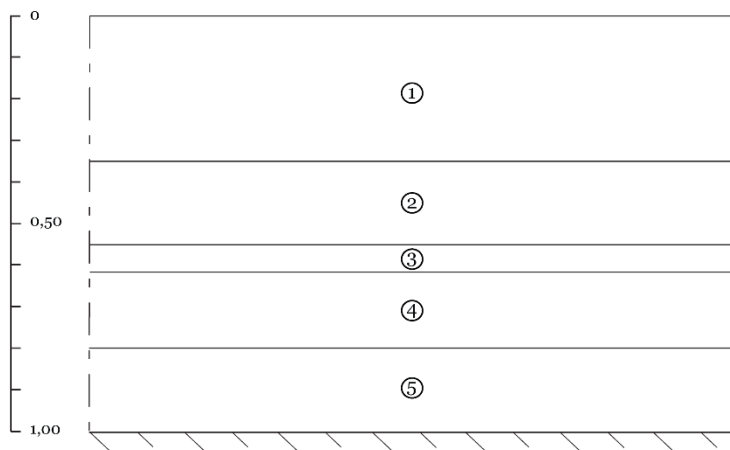
Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-26B-CS-o8, paroi nord

Mètres sous la surface



DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Gravier 0-3/4". 26B1
- ② Sable limoneux brun pâle, compact. Contient des fragments de schiste (10%). 26B2
- ③ Sable et mortier en nodules. Contient de gros fragments de brique et des traces de charbon. 26B3
- ④ Sable limoneux brun pâle, compact. Contient des fragments de schiste (15%), des traces de mortier et des nodules de brique. 26B4
- ⑤ Plaquettes de schiste, roc friable. 26B5

LÉGENDE



Surface du roc

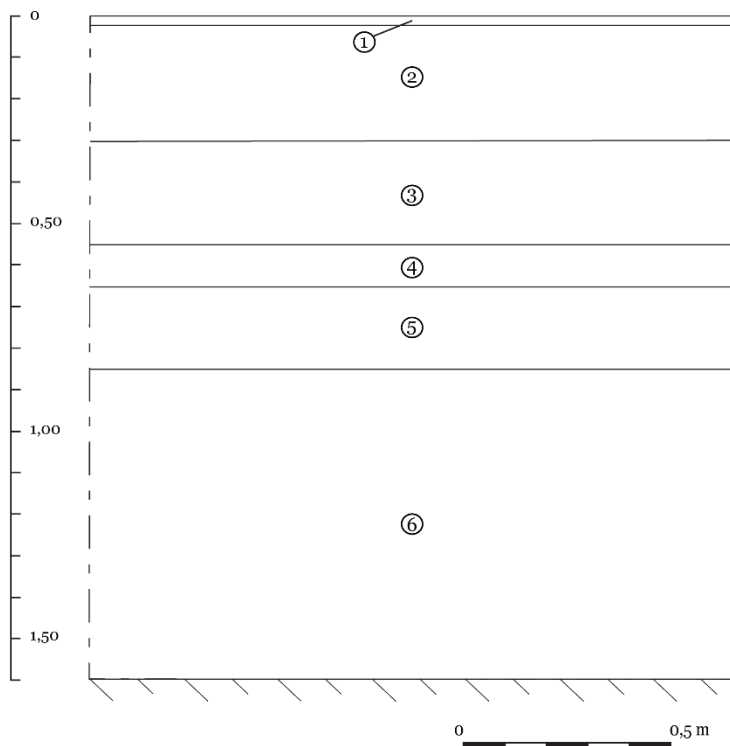
Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-09-26B, paroi nord

Mètres sous la surface



DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Bordure et dalles de béton. 26B10
Gravier gris. 26B1
- ② Schiste concassé, mortier et sable gris foncé, meuble à friable. 26B2
- ③ Limon brun orangé, compact. Contient du mortier (10%) et des graviers de schiste. 26B3
- ④ Limon sableux organique, brun à brun foncé. Contient du charbon de bois, des cailloux et des traces de mortier. 26B6
- ⑤ Limon brun orangé compact. Contient des blocs de schiste et de calcaire, des traces de brique, de mortier et de charbon de bois. 26B7
- ⑥

LÉGENDE

 Surface du roc

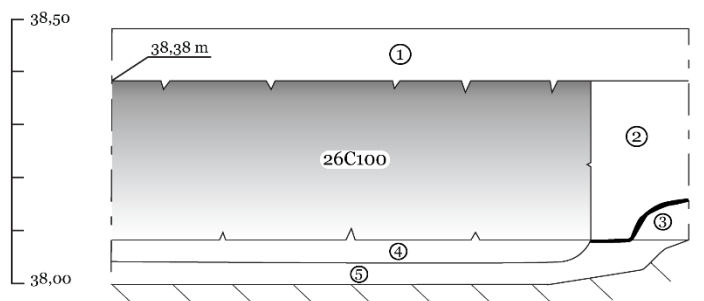
Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-10-26C, paroi nord-est

Mètres ANMM



0 0,5 m

DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Scories. 26C1
- ② Loam hétérogène brun tacheté. Contient du mortier. 26C2
- ③ Loam hétérogène brun tacheté. Contient du mortier. 26C3
- ④ Limon brun peu compact. Contient du mortier. 26C4
- ⑤ Limon rougeâtre peu compact. 26C5

LÉGENDE

-  Surface du roc
-  Lentille charbonneuse
-  Vestige de brique

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette
Date: 17 mai 2024

ANNEXE B : CATALOGUE PHOTO

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-001	-	25	25A, Paroi sud	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-002	-	25	25A, Paroi sud	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-003	-	25	25A, fin excavation	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-004	-	25	25A, fin excavation	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-005	-	25	25A, contexte	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-006	-	25	25A, contexte	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-007	-	25	25B, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-008	-	25	25B, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-009	-	25	25B, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-010	-	25	25B, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-011	-	25	25B, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-012	-	25	25B, fin excavation	E	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-013	-	25	25B, fin excavation	E	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-014	-	25	25B, contexte	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-015	-	25	25C, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-016	-	25	25C, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-017	-	25	25C, fin excavation	E	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-018	-	25	25C, fin excavation	E	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-019	-	25	25C, contexte	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-020	-	25	25C, contexte	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-021	-	25	25C, contexte	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-022	-	25	25D, paroi est	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-023	-	25	25D, paroi est	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-024	-	25	25D, paroi est	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-025	-	25	25D, structure de béton	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-026	-	25	25D, structure de béton	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-027	-	25	25D, structure de béton	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-028	-	25	25D, structure de béton	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-029	-	25	25D, fin excavation	SO	30-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-030	-	25	25D, fin excavation	SO	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-031	-	25	25D, fin excavation	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-032	-	25	25D, fin excavation	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-033	-	25	25E, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-034	-	25	25E, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-035	-	25	25E, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-036	-	25	25E, fin excavation	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-037	-	25	25E, fin excavation	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-038	-	25	25F, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-039	-	25	25F, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-040	-	25	25F, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-041	-	25	25F, fin excavation	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-042	-	25	25F, fin excavation	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-043	-	25	25F, fin excavation	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-044	-	25	25F, contexte	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-045	-	25	25F, contexte	E	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-046	-	25	25G, paroi ouest	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-047	-	25	25G, paroi ouest	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-048	-	25	25G, paroi ouest	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-049	-	25	25G, fin excavation	SO	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-050	-	25	25G, fin excavation	SO	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-051	-	25	25G, contexte	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-052	-	25	25G, contexte	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-053	img_1820	26A	26A, début excavation	NE	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-054	img_1821	26A	26A, début excavation	NE	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-055	img_1822	26A	26A, début excavation	E	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-056	img_1823	26A	26A, début excavation	NE	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-057	img_1824	26A	26A, début excavation	NE	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-058	img_1825	26A	26A, début excavation	N	15-06-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-059	img_1826	26A	26A, dédale de tuyaux	E	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-060	img_1827	26A	26A, dédale de tuyaux	E	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-061	img_1828	26A	26A, dédale de tuyaux	O	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-062	img_1829	26A	26A, dédale de tuyaux	O	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-063	img_1830	26A	26A, dédale de tuyaux	SO	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-064	img_1831	26A	26A, dédale de tuyaux	SO	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-065	img_1832	26A	26A, plaquettes de schiste, moitié est	SE	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-066	img_1833	26A	26A, excavation moitié est	NO	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-067	img_1834	26A	26A, excavation moitié est	N	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-068	img_1835	26A	26A, excavation moitié est	N	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-069	img_1836	26A	26A, excavation moitié est	NO	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-070	img_1837	26A	26A, excavation moitié est	NO	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-071	img_1838	26A	26A paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-072	img_1839	26A	26A paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-073	img_1840	26A	26A paroi est	SE	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-074	img_1841	26A	26A paroi sud-est	SE	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-075	img_1842	26A	26A paroi sud-est	SE	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-076	img_1843	26A	26A fin excavation portion est	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-077	img_1844	26A	26A fin excavation portion est	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-078	img_1845	26A	26A fin excavation portion est	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-079	img_1846	26A	26A fin excavation portion est	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-080	img_1847	26A	26A fin excavation portion est	NO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-081	img_1848	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-082	img_1849	26A	26A, fin excavation	NO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-083	img_1850	26A	26A, fin excavation	SO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-084	img_1851	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-085	img_1852	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-086	img_1853	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-087	img_1854	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-088	img_1855	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-089	img_1856	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-090	img_1857	26A	26A, fin excavation	SO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-091	img_1917	26A	26A paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-092	img_1918	26A	26A paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-093	img_1919	26A	26A général	NE	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-094	img_1920	26A	26A paroi ouest	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-095	img_1921	26A	26A paroi ouest	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-096	img_1922	26A	26A général	SO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-097	img_1923	26A	26A général	SO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-098	img_1924	26B	Début 26B, secteur F1	NO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-099	img_1925	26B	Début 26B, secteur F1	NO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-100	img_1926	26B	Début 26B, secteur F1	S	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-101	img_1927	26B	Début 26B, secteur F1	S	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-102	img_1928	26B	26b, secteur F1, paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-103	img_1929	26B	26b, secteur F1, paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-104	img_1930	26B	26b, secteur F1, paroi est	SE	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-105	img_1931	26B	Masse de débris du 20e siècle, secteur F2	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-106	img_1932	26B	Masse de débris du 20e siècle, secteur F2	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-107	img_1933	26B	Masse de débris du 20e siècle, secteur F2	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-108	img_1934	26B	Masse de débris du 20e siècle, secteur F2	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-109	img_1935	26B	Piliers du jeu de paume près de FX	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-110	img_1936	26B	Piliers du jeu de paume	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-111	img_1937	26B	Piliers du jeu de paume	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-112	img_1938	26B	Piliers du jeu de paume	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-113	img_1939	26B	Piliers du jeu de paume	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-114	img_1940	26B	Piliers du jeu de paume	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-115	img_1941	26B	Piliers du jeu de paume	NE	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-116	img_1942	26B	Piliers du jeu de paume	NE	03-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-117	img_1943	26B	Poteau de bois près du secteur F13	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-118	img_1944	26B	Poteau de bois près du secteur F13	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-119	img_1945	26B	Poteau de bois près du secteur F13	S	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-120	img_1946	26B	Poteau de bois près du secteur F13	S	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-121	img_1947	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-122	img_1948	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-123	img_1949	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-124	img_1950	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-125	img_1951	26B	Exemple de sondage négatif dans le secteur F10	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-126	img_1952	26B	Exemple de sondage négatif dans le secteur F10, paroi	S	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-127	img_1953	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-128	img_1954	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-129	img_1955	26B	Rang de pilier de jeu de paume dans le secteur F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-130	img_1956	26B	Rang de pilier de jeu de paume dans le secteur F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-131	img_1957	26B	Sondage négatif dans le secteur F10	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-132	img_1958	26B	Sondage négatif dans le secteur F10, paroi	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-133	img_1959	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-134	img_1960	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-135	img_1961	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-136	img_1962	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-137	img_1963	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-138	img_1964	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-139	img_1965	26B	Secteur F9, paroi est	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-140	img_1966	26B	Secteur F9, paroi est	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-141	img_1967	26B	Secteur F9, paroi est	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-142	img_1968	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-143	img_1969	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-144	img_1970	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-145	img_1971	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-146	img_1972	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-147	img_1973	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-148	img_1974	26B	Secteur F9, fin excavation	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-149	img_1975	26B	Secteur F9, fin excavation	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-150	img_1976	26B	Secteur F9, fin excavation	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-151	img_1977	26B	Secteur F9, fin excavation	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-152	img_1978	26B	Secteur F2, fin excavation	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-153	img_1979	26B	Secteur F2, fin excavation	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-154	img_1980	26B	Excavation avec F9 en avant plan	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-155	img_1981	26B	Excavation avec F9 en avant plan	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-156	img_1982	26B	Excavation avec F9 en avant plan	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-157	img_1983	26B	Excavation avec F13 en avant plan	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-158	img_1984	26B	Ambiance, près de F10	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-159	img_1985	26B	Excavation près de F5	S	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-160	img_1986	26B	Excavation près de F5	S	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-161	img_1987	26B	Structure 25D100	SO	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-162	img_1988	26B	Structure 25D100	SO	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-163	img_1989	26B	Structure 25D100	S	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-164	img_1990	26B	Structure 25D100	S	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-165	img_1991	26B	Structure 25D100	S	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-166	img_1992	26B	Structure 25D100	O	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-167	img_1993	26B	Structure 25D100	O	04-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-168	img_1994	26B	Forages F14 et F16	SO	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-169	img_1995	26B	Forages F14 et F16	SO	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-170	img_1996	26B	Forages F14 et F16	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-171	img_1997	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-172	img_1998	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-173	img_1999	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-174	img_2000	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-175	img_2001	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-176	img_2002	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-177	img_2003	26B	Vue générale, de F13	O	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-178	img_2004	26B	Vue générale, de F13	O	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-179	img_2005	26B	Forages F14 et F16	SO	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-180	img_2006	26B	Forages F14 et F16	O	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-181	img_2007	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-182	IMG_7147	26B	26B fin	N	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-183	IMG_7148	26B	26B fin	N	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-184	IMG_7149	26B	26B fin	N	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-185	IMG_7150	26B	26B fin	N	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-186	IMG_7151	26B	26B fin	N	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-187	IMG_7152	26B	26B fin	NO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-188	IMG_7153	26B	26B fin	NO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-189	IMG_7154	26B	26B fin	SO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-190	IMG_7155	26B	26B fin	SO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-191	IMG_7156	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-192	IMG_7157	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-193	IMG_7158	26B	26B fin	SO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-194	IMG_7159	26B	26B fin	SO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-195	IMG_7160	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-196	IMG_7161	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-197	IMG_7162	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-198	IMG_7163	26B	26B fin	NO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-199	IMG_7164	26B	26B fin	NO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-200	IMG_7165	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-201	IMG_7166	26C	26C, paroi est près de F18	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-202	IMG_7167	26C	26C, paroi est près de F18	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-203	IMG_7168	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-204	IMG_7169	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-205	IMG_7170	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-206	IMG_7171	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-207	IMG_7172	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-208	IMG_7173	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-209	IMG_7174	26C	Fin 26C F21 en premier plan	NO	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-210	IMG_7175	26C	Fin 26C F21 en premier plan	NO	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-211	IMG_7176	26C	Fin 26C F17 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-212	IMG_7177	26C	Fin 26C F17 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-213	IMG_7178	26C	Fin 26C F17 en premier plan	SE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-214	IMG_7179	26C	Fin 26C F17 en premier plan	SE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-215	IMG_7180	26C	Fin 26C F17 en premier plan	SE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-216	IMG_7181	26C	Fin 26C F17 en premier plan	SE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-217	IMG_7182	26C	Fin 26C F20 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-218	IMG_7183	26C	Fin 26C F20 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-219	IMG_7184	26C	Fin 26C F20 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-220	IMG_7185	26C	Fin 26C, F18 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-221	IMG_7186	26C	Fin 26C, F18 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-222	IMG_7187	26C	Fin 26C, F18 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-223	IMG_7188	26C	Fin 26C, F18 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-224	IMG_7189	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-225	IMG_7190	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-226	IMG_7191	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-227	IMG_7192	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-228	IMG_7193	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-229	IMG_7194	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-230	IMG_7195	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-231	IMG_7196	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-232	IMG_7197	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-233	IMG_7198	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-234	IMG_7199	26C	26c, fin excavation, F25 en premier plan	NE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-235	IMG_7200	26C	26c, fin excavation, F25 en premier plan	NE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-236	IMG_7201	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-237	IMG_7202	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-238	IMG_7203	26C	Surface du vestige 26C100	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-239	IMG_7204	26C	Surface du vestige 26C100	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-240	IMG_7205	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-241	IMG_7206	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-242	IMG_7207	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-243	IMG_7208	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-244	IMG_7209	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-245	IMG_7210	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-246	IMG_7211	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-247	IMG_7212	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-248	IMG_7213	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-249	IMG_7214	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-250	IMG_7215	26C	26C100, paroi sud à l'est du vestige	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-251	IMG_7216	26C	26C100, paroi sud à l'est du vestige	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-252	IMG_7217	26C	26C, gros plan du parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-253	IMG_7218	26C	26C fin excavation à partir du forage F23	O	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-254	IMG_7219	26C	26C fin excavation à partir du forage F23	SO	10-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-255	IMG_7220	26C	26C fin excavation à partir du forage F23	SO	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-256	IMG_7221	26C	26C fin excavation à partir du forage F23	NO	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-257	-	26B	Ambiance, sondages dans la sous-opération 26B	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-258	-	26B	Ambiance, sondages dans la sous-opération 26B	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-259	-	26B	Ambiance, sondages dans la sous-opération 26B	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-260	--	26B	Ambiance, sondages dans la sous-opération 26B	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-261	-	26B	Ambiance, sondages dans la sous-opération 26B	N	03-07-2023	OL

ANNEXE C : INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Matériau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00001	26A99	3.1.1.3	Fonte	Applique	1	1	4.8	Aménagement (environnement)	Fragment d'applique provenant peut-être d'une clôture (élément décoratif de la clôture). L'applique semble recouverte d'un enduit vert (peinture?). Composé d'un enchevêtrement de forme géométrique.		
00002	26B/C99	5.1.1	Os	Ossement	2	2	6.1.1.1	Mammifères	Fragments d'os de mammifères.		
00003	26B/C99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clous	Clou en fer laminé mesurant 13 cm de long.		
00004	26B/C99	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base d'un contenant (peut-être un bol ou une soucoupe?). Pied annulaire.		
00005	26B/C99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant	2	2	4.99	Consommation ind	Fragments de corps provenant de divers contenants. Un fragment à pâte grise, enduit ferrugineux sur la surface extérieure, possiblement un encier. Un fragment à pâte chamois glaçure saline incolore sur la surface extérieure.		
00006	26B/C99	1.2.1.71	GG Nottingham	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Glaçure saline incolore sur la surface extérieure d'aspect métallique, pâte brune-rougeâtre.		
00007	26B/C99	1.1.2.31	Creamware	Contenant	9	2	4.99	Consommation ind	Fragments de corps et base provenant d'au moins deux contenants. Sans marque ni décor.		
00008	26B/C99	1.3.2.21	PF dure européenne	Tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de corps et bord d'une tasse. Présence d'un décor imprimé en mauve à motif végétal sur la surface extérieure et d'un décor peint en or sous la lèvre (linéaire). Bord ondulé.		
00009	26B/C99	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments de marli, bouge et fond provenant de deux assiettes distinctes. Pâte chamois, émail bleuté. Présence d'un décor peint en bleu sur les deux fragments. Possiblement production française.	1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	Métreau 2016
00010	26B/C99	1.1.2.21	Cream coloured	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Petit fragment de corps d'un contenant (peut-être une tasse ou théière). Décor à l'engobe sur la surface extérieure de style melon (vert et jaune).	1740 c - 1775 c.	Métreau 2016

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00011	26B/C99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	5	4	4.99	Consommation ind	Fragments de bord, corps et base provenant de divers contenants. 2 fragments avec un décor imprimé en bleu sur la surface intérieure et extérieure à motif indéterminé. 1 fragment avec un décor peint en vert à motif linéaire sur les surfaces intérieure et extérieure.		
00012	26B/C99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	2	4.99	Consommation ind	Fragment de bord provenant de divers contenants (probablement des assiettes). Présence de décor moulé et peint en vert de type <i>shell edge</i> .	1800 c - 1830 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00013	26B/C99	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord, marli et début de bouge d'une assiette. Décor moulé de style <i>shell edge</i> .	1770 c - 1820 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00014	26B/C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind	Fragments de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.		
00015	26B/C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Tasse	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments de bord, corps et base provenant de deux tasses distinctes. Un fragment possède un décor moulé à motif indéterminé. Un fragment possède un décor imprimé en mauve à motif indéterminé.		
00016	26B/C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Fragments non jointifs de tuyaux de pipe. Inscription moulée en creux de part et d'autres de l'un des tuyaux : « W D BELL / QUEBEC ». Fabriqué par les potiers W. et D. Bell entre 1845 et 1932.	1845 - 1932	Drouin 2000
00017	26B/C99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou terrine	2	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragments de base et corps provenant de contenants distincts. Pâte rouge à grisâtre avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun-jaune sur la surface intérieure.	1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	Métreau 2016
00018	26B/C99	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	Contenant	3	2	4.99	Consommation ind	Fragment de corps et base de contenants. Pâte chamois-rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure.		
00019	26B/C99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/ho riculture	Fragment de corps d'un pot à plante. Pâte rouge.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00020	26B/C99	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	Pot à posset	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragment de bord et corps d'un pot à posset. Présence d'un décor à l'engobe rouge sur la surface extérieure (points).	1650 c - 1795 c, spécialement entre 1730 c - 1780 c.	Gauvin 1995
00021	26B/C99	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Présence d'un décor linéaire à l'engobe rouge sur la surface intérieure.	1650 c - 1795 c, spécialement entre 1730 c - 1780 c.	Gauvin 1995
00022	26B/C99	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Glaçure de style rockingham sur les surfaces intérieure et extérieure.		
00023	26B/C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Fragments de base et corps de bouteilles à boisson alcoolisée. Corps probablement cylindrique, talon renflé, cul sphérique. Altération moyenne (présence de patine sur 2 fragments).	Fin 18e - début 19es	
00024	26B/C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Fragment de corps et base d'une bouteille à gin. Corps rectangulaire évasé vers le haut, trace linéaire verticale sur le corps. Inscription moulée en relief sur le cul : « J 151 C ».	Fin 18e - début 19es	
00025	26B/C99	2.2.1.2	Verre teinté rég bleu-vert français	Bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Fragment de base d'une bouteille. Trace de pontil sur le cul. Talon arrondi. Diamètre de la base : 5 cm.		
00026	26B/C99	2.1	Verre incolore	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base d'un contenant. Sans marque ni décor.		
00027	25A2	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base et corps d'un contenant. Pâte rouge-orangé, glaçure verte sur la surface intérieure.		
00028	26C	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixation-clous	Clou en fer laminé mesurant entre 8,5 cm et 15 cm de long.		
00029	26C	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant.		
00030	26C	1.1.2.31	Creamware	Soucoupe?	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments non jointifs de base, corps et bord d'une possible soucoupe. Sans décor apparent.		
00031	26C	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord, marli et début de bouge d'une assiette. Décor peint en bleu à motif indéterminé. Possiblement d'origine anglaise?		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00032	26C	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Fragment de corps d'une bouteille à boissons alcoolisées.		
00033	26C	3.1.1.2	Acier	Tête de pioche	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Tête de pic en acier mesurant environ 44 cm de long.		
00034	26C	3.1.2.1	Cuivre ind	Bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Bouton à œillet en métal cuivreux. Surface supérieure convexe. Diamètre d'environ 1,6 cm.	19e siècle	
00035	26B	2.2.1.1	Verre teinté rég vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Fragment de verre à vitre		
00036	26B	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Fragment de tuyaux de pipe. Sans marque ni décor.		
00037	26B	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Décor à l'engobe à bande.	1770 c - fin du 19e siècle	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00038	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Pot de chambre	3	1	4.5.1	Excrétion	Fragments jointifs de bord et corps d'un pot de chambre. Sans décor.		
00039	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de bord d'un contenant. Pâte jaune, émail bleu. Sans décor.		
00040	26B	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Fragment de corps d'un pot à plante. Pâte rouge.		
00041	26B	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure.		
00042	26B	1.1.2.2	Faïence brune	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de bord d'un contenant. Pâte rose-rouge, émail bleu sur la surface intérieure et émail brun sur la surface extérieure. Sans décor apparent.		
00043	26B	1.1.2.31	Creamware	Contenant	3	1	4.99	Consommation ind	Fragments non jointifs de bords, corps et bord d'un contenant, possiblement une assiette creuse. Sans décor apparent.		
00044	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	2	4.99	Consommation ind	Fragments de fond et corps de divers contenants. Présence de décors imprimés en bleu sur la surface intérieure des 2 fragments (à motif indéterminé).		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00045	26B	1.3.3	Porcelaine fine tendre	Soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de corps d'une possible soucoupe. Décor imprimé en bleu sur la surface intérieure, avec des motifs géométrique et de paysage (de style <i>blue willow?</i>).		
00046	26B	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de pied d'un contenant (peut-être un bol?). Sans décor apparent.		
00047	26B	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Encrier	1	1	5.3	Écrits	Encrier entier, lèvre arrondie. Diamètre de la base 5 cm, hauteur de 5,5 cm.		
00048	26B	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base d'un contenant. Glaçure ferrugineuse sur la surface extérieure. Non glaçuré sur la surface intérieure. Diamètre de la base d'environ 7,5 cm.		
00049	26B	2.1	Verre incolore	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Fragment de verre à vitre incolore ayant une teinte mauve. Probablement du verre au manganèse	après 1880	G. Miller 2000 Telling time for archaeologist.
00050	26B	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Fragments jointifs et non jointifs de base et corps d'une bouteille à boissons alcoolisées. Diamètre de la base : 8,5 cm. Talon renflé, cône en forme conique, corps cylindrique. Fragments légèrement altérés par les sols (présence de patine). Possiblement verre britannique.	Fin 18e - début 19e s	SHA
00051	26B	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clous	Clou en fer laminé presque entier. Mesure 13 cm de long.		
00052	26B	1.1.1.102	TCG rouge engobe gl inc 1	Jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragment de bord d'une jatte ou d'une terrine. Pâte rouge-orangé, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Décor à l'engobe blanc sur la surface intérieure.		
00053	26B	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind	Fragments non jointifs de fond et bord d'un contenant. Décor imprimé en bleu à motif floral sur le bord et à motif de paysage pastoral sur le fond.	1820 c-1840 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00054	26B	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Sans décor apparent.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00055	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	4	3	4.99	Consommation ind	Fragments de corps et fond provenant de différents contenants (possiblement au moins une assiette et une soucoupe). Un fragment possède un décor imprimé en vert sur le marli à motif indéterminé.		
00056	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette creuse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments non jointifs de fond, bouge et marli d'une assiette creuse. Sans décor apparent. Pied fraisé.		
00057	26B	1.2.2.42	GF Rosso antico sans glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant de type <i>rosso antico</i> . Décor gravé à motif géométrique sur la surface extérieure. (peut-être une théière?).		
00058	26B	1.3.3	Porcelaine fine tendre	Soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord d'une possible soucoupe. Décor imprimé en bleu sur la surface intérieure à motif géométrique (style <i>blue willow</i>). Similaire à l'entrée d'inventaire #45.		
00059	26B	5.1.1	Os	Ossement	2	2	6.1.1.1	Mammifères	Fragments d'os de mammifères.		
00060	26B	1.1.1.101	TCG Saintonge	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Pâte rosâtre avec des inclusions, présence d'un engobe blanc recouvert d'une glaçure incolore d'aspect jaunâtre sur la surface intérieure. Fragment plutôt épais, possiblement une jarre.		
00061	26B	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragment de bord d'une jatte ou d'une terrine. Pâte rouge-orangé, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure.		
00062	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind	Fragments jointifs de corps d'un contenant. Pâte jaune, émail bleuté sur les surfaces intérieure et extérieure. Décor peint en bleu sur la surface extérieure à motif indéterminé. Probablement d'origine anglaise.		
00063	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	2	2	4.99	Consommation ind	Fragments de corps de contenants. Pâte chamois à rosâtre, émail blanc à bleu. Origine française?		
00064	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli d'une assiette. Pâte chamois, émail blanc. Décor peint en bleu à motif indéterminé sur le marli. Possiblement d'origine anglaise? Similaire à l'entrée d'inventaire #31.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00065	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli d'une assiette. Pâte jaune, émail bleuté. Possible décor moulé sur le bord (ondulé). Trace de réparation.		
00066	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli d'une assiette. Pâte rosâtre, émail bleu. Décor peint en bleu, orange, vert et rouge sur le bord à motif géométrique et floral. Peut-être d'origine française.		
00067	26B	1.1.2.31	Creamware	Contenant	3	2	4.99	Consommation ind	Fragments jointifs et non jointifs de corps et bord provenant de divers contenants. 2 fragments avec un décor moulé linéaire. (Peut-être pot de chambre?)		
00068	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de base d'une soucoupe. Décor imprimé en brun à motif végétal.	1818 c - 1864 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00069	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Petit fragment de corps d'un contenant. Décor imprimé en noir sur les surfaces intérieure et extérieure à motif végétal.	1800 c - 1864 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00070	26B	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Fragment de fourneau de pipe. Trace d'utilisation. Sans décor apparent.		
00071	26B	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Fragments non jointifs de corps, base et cul provenant de diverses bouteilles à boisson alcoolisée. Fragment de talon arrondie, fragment de cul en cône arrondi.	Fin 18e - début 19e s	SHA
00072	26B	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Fragment d'os de mammifère.		
00073	26B	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clous	Fragment de clou en fer forgé.		
00074	26B	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	4.7.2	Quincaillerie d'architecture	Fragment en métal ferreux en forme de « U » dont les extrémités sont applaties et recourbées. Possiblement un élément de quincaillerie d'architecture.		
00075	26B	3.1.2.2	Laiton	Boucle	1	1	4.4.2	Attaches	Boucle de forme rectangulaire mesurant 5,5 cm de long par 5 cm de large. Probablement une boucle à chaussure. Elles sont présentes en Amérique principalement entre 1700 et 1815.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00076	26B	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Fragments jointifs de corps et base d'une bouteille à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon arrondi, cul de forme d'ogive.	19e siècle	SHA
00077	26B	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Fragment d'extrémité supérieure d'une bouteille. Lèvre aplatie et droite, bague arrondie, petit col. Finition à la main (lèvre inégale)?		
00078	26B	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Fragment d'extrémité supérieure d'une bouteille. Lèvre aplatie, bague profilée en V, col cylindrique. Extrémité terminée à la pince de finition. Bouteille possiblement fabriquée dans un moule (trace de chaque côté du col. Fragment moyennement altéré (recouvert de patine).		
00079	26B	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Bouchon de type <i>club sauc.</i> Mesure environ 4 cm de haut et 2,6 cm de diamètre.	1850 c - 1950 c	SHA
00080	26B	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Fragment moyennement altéré (recouvert de patine). Peut-être du verre français?		
00081	26B	1.2.1.21	PC avec glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de bord d'un contenant. Pâte peu vitrifiée. Présence d'une glaçure sur la surface intérieure, non glaçurée sur la surface extérieure.		
00082	26B	1.3.2.11	PF dure orientale	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base avec pied annulaire et de bord d'un contenant (peut-être une soucoupe ou un bol à thé?). Décor peint sous la glaçure en bleu sur la surface intérieure à motif de treillis (sur le frag de bord) et à motif végétal. Sur le fragment de bord, la surface extérieure est peinte en brun.	1690 c - 1797 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00083	26B	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	Assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli d'une possible assiette. Décor moulé sur le marli à motif de style <i>dot, diaper & basket.</i>	1750 c - 1775 c	Plourde, 1980
00084	26B	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Encrier	1	1	5.3	Écrits	Encrier entier, lèvre arrondie. Diamètre de la base 5,2 cm, hauteur de 5,5 cm.		
00085	26B	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base d'un contenant. Pâte grise, glaçure ferrugineuse sur la surface extérieure.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00086	26B	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Petit fragment de corps d'un contenant. Glaçure jaune sur les surfaces intérieure et extérieure. Sans décor apparent.		
00087	26B	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs de corps et bord d'un bol. La surface intérieure est recouverte d'une couche d'engobe blanc puis d'une glaçure incolore. Décor moulé sur la surface extérieure à motif géométrique.	1830 c - 1945 c	Gauvin 1995
00088	26B	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs de marli et fond d'une assiette. Décor moulé sur le marli à motif de blé.	1860 c - début 20e s	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00089	26B	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Soucoupe?	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli de possibles soucoupes. Sans décor apparent.		
00090	26B	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	5	3	4.99	Consommation ind	Fragments de corps et base provenant de divers contenants. Un fragment avec un décor imprimé en brun à motif indéterminé.		
00091	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Couvercle	5	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Fragments jointifs de bord et corps d'un possible couvercle. Décor imprimé en bleu de style <i>blue willow</i> .		
00092	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs de marli et début de bouge. Décor moulé sur le marli à motif indéterminé. Décor imprimé en rose/rouge sur le marli à motif végétal.	1829 c - 1880 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00093	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord d'un bol. Décor à l'engobe à bande en bleu. La couleur suggère une production après 1850	1850 c - 20e s	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00094	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	5	5	4.99	Consommation ind	Fragment de corps, bord et fond, provenant de divers contenant. 3 fragments avec un décor imprimé en bleu à motif indéterminé.		
00095	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps et bord provenant d'un objet indéterminé. Ressemble à un fond de pot cylindrique dont on aurait percé le centre du fond. Inscription moulée sur le bord : « WOO[D?] ».		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00096	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Pot de chambre?	1	1	4.5.1	Excrétion	Fragment de manche et début de corps d'un possible pot de chambre.		
00097	26B	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind	Fragments de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.		
00098	26B	1.1.2.31	Creamware	Assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs de marli d'une assiette. Décor peint sous la glaçure en vert et décor moulé à motif de style <i>dot, diaper & basket</i> .		
00099	26B	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	5	2	4.2.2	Tabac	Fragments de tuyaux et fourneaux de pipe. Trace d'utilisation sur l'un des fourneaux.. Sans marque ni décor.		
00100	26B	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	2	2	3.1	Agriculture/horticulture	Fragments de corps et bord provenant de différents pots à plante. Pâte orangée à rouge.		
00101	26B	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments de fond, de corps et bord d'un bol. Sans décor apparent. Glaçure incolore partielle sur la surface extérieure.		
00102	26B	1.1.1.107	TCG Staff slip engobe blanc	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Décor à l'engobe à motif linéaire brisé par endroit.		
00103	26B	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind	Fragments jointifs de base et corps d'un contenant (peut-être jatte ou terrine). Pâte rouge-orangé avec des inclusions.		
00104	26B	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	Jatte ou terrine	4	3	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragments non jointifs de bord et base de jattes ou terrines. Pâte chamois-rose avec des inclusions. Glaçure verte sur la surface intérieure des fragments. Un fragment dont la glaçure est altérée (apparence blanchâtre).		
00105	26B	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois blanchâtre. Glaçure brune verdâtre sur la surface intérieure.		
00106	26B	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de fond d'un contenant. Pâte rougeâtre, glaçure incolore sur la surface intérieure altérée (apparence blanchâtre).		
00107	26B	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Jatte ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragments non jointifs de corps et bord d'une jatte ou terrine. Pâte rouge, glaçure brune sur la surface intérieure. Possiblement une production locale.		
00108	26B	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Anse	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment d'anse d'un contenant. Semble y avoir une glaçure, mais moyennement altérée par la chaleur?		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00109	26B	1.1.1.21	TCG Italie du nord	Jatte ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragments de bord et de fond d'une jatte ou terrine. Pâte rouge, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure et partiellement sur la surface extérieure. Décor en bande peint en noir de manière aléatoire. Présence d'une trace de réparation sur le fragment de fond.		
00110	26B	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	Contenant	3	3	4.99	Consommation ind	Fragments de corps provenant de divers contenants. Pâte de couleur blanchâtre à chamois, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Un fragment avec une glaçure brunâtre sur la surface intérieure.		
00111	26B	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaçure verte	Contenant	3	3	4.99	Consommation ind	Fragments de corps provenant de divers contenants. Pâte de couleur chamois-rosâtre, glaçure verte sur les surfaces intérieure ou intérieure et extérieure.		
00112	26B	1.1.1.101	TCG Saintonge	Contenant	3	3	4.99	Consommation ind	Fragments de corps, bord et base provenant de divers contenants. Présence d'un engobe blanc recouvert d'une glaçure verte sur la surface intérieure des fragments. Pâte blanchâtre à chamois-rose. Le fragment de base présente des traces de réparation et de chauffage (peut-être un contenant à cuisson?).		
00113	26B	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Pâte rouge, glaçure d'aspect jaunâtre. Décor à l'oxyde de cuivre et fer à motif circulaire (point de couleur brun entouré de vert). Possiblement de type Vallauris.		
00114	26B	1.1.2.2	Faïence brune	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de bord d'un contenant (peut-être une assiette creuse?). Décor peint en bleu et noir en ruban sous la lèvre.	1700 c - 1800 c, spécialement entre 1720 c - 1765 c.	Gauvin 1995
00115	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord, marli, bouge et fond d'une assiette. Pâte chamois, émail gris. Décor peint sur le marli en mauve et bleu : ligne sous la lèvre et motif floral sur le marli. Production anglaise.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00116	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	3	2	4.99	Consommation ind	Fragments non jointifs de corps de contenant. Pâte chamois, émail gris. Sur un fragment, décor peint en mauve et noir à motif indéterminé sur la surface extérieure. Production anglaise.		
00117	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord, marli et début de bouge. Pâte chamois, émail bleu. Décor peint en bleu sur le marli et bouge à motif floral. Probablement une production anglaise.		
00118	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	6	5	4.99	Consommation ind	Fragments jointifs et non jointifs de corps de contenant. Pâte chamois à rose, émail blanc à bleuté. Possiblement jointifs avec d'autres objets de ce lot.		
00119	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord, marli et bouge d'assiettes. Pâte chamois, émail blanc. Décor peint en bleu sous la lèvre à motif d'arabesque (dans le style de Moustiers, décor bérain). Surface intérieure du fragment est moyennement altéré. Production française.	1710 c - 1760 c	Genêt, 1996
00120	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	3	3	4.99	Consommation ind	Fragment de bord, marli et corps provenant de divers contenants (possiblement des assiettes). Décor peint en bleu sous la lèvre de tous les fragments en ruban. Production française.		
00121	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Bol?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments non jointifs de corps et base provenant probablement du même objet. Pied annulaire plein. Pâte chamois, émail bleu. Décor peint en bleu sur la surface extérieure à motif linéaire.		
00122	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Plat?	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Fragments non jointifs de bord, corps, base et fond provenant probablement du même objet. Pâte chamois-rose, émail bleu. Décor peint en bleu, vert, rouge et jaune à motif indéterminé sur le bord et sur le fond du plat.		
00123	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli, bouge et fond d'une assiette. Pâte chamois, émail bleuté. Décor peint en bleu sous la lèvre à motif linéaire.		
00124	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli, bouge et fond d'une assiette creuse. Pâte chamois, émail bleuté. Décor peint en bleu sur le marli à motif géométrique.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Matériau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00125	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	4	4	4.99	Consommation ind	Fragments de corps provenant de divers contenants. Pâte chamois, émail bleuté. Décor peint en bleu à motif indéterminé sur tous les fragments. Un fragment présente une trace de réparation.		
00126	26B	4.1.13	Pierre	Pierre	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Fragment de pierre sans forme apparente.		
00127	26B/C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Fragment de tuyaux de pipe. Sans marque ni décor.		
00128	26B/C99	4.1.13	Pierre	Pierre	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Petit fragment de pierre avec des traces de mortier. Sans forme apparente		
00129	26B/C99	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Fragment d'os de mammifère.		
00130	26B99	4.1.1	Grès	Pierre	4	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Fragments de grès vert sans forme apparente. Possiblement des matériaux de construction.		
00131	26B99	4.1.13	Pierre	Pierre	3	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Fragments de pierre sans forme apparente.		
132	26B	3.1.1.3	Fonte	Boulet	1	1	3.7.3.1	Guerre, artillerie, munitions	Boulet en fonte de forme sphérique. Diamètre d'environ 5,5 pouces. Poids : 10,2 kg (22,5 lbs). Malheureusement, les boulets de 24 lbs sont communs à l'armée française et britannique.		
00133	26C	3.1.1.3	Fonte	Boulet	1	1	3.7.3.1	Guerre, artillerie, munitions	Boulet en fonte de forme sphérique. Diamètre d'environ 5,5 pouces. Poids : 11 kg (24,25 lbs). Malheureusement, les boulets de 24 lbs sont communs à l'armée française et britannique.		
00134	26A99	3.1.1.3	Fonte	Bombe de mortier	1	1	3.7.3.1	Guerre, artillerie, munitions	Fragment de bombe. Probablement une bombe de 13 pouces de diamètre. Poids : 25,1 kg (55,34 lbs).		

ARTEFACTUEL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE SUR LA RUE ÉMOND ET AU PARC DES VÉTÉRANS (BEAUHARNOIS) 2023



Rapport présenté à la Ville de Beauharnois

Avril 2024

Inventaire archéologique sur la rue Émond et au parc des Vétérans (Beauharnois)

2023

Rapport préparé par :

Artefactuel

Bureau de l'Est du Québec
22, rue Richard
Cap Santé (Qc), G0A 1L0

Bureau de l'Ouest du Québec
40, rue Sainte-Catherine
Beauharnois (Qc), J6N 2P9

Téléphone : 418-999-0138

Courriel : info@artefactuel.ca

Site Web : www.artefactuel.ca

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel

Numéro de permis
23-ARTE-05

RÉSUMÉ

Ce rapport fait état d'un court inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de construction d'une usine de filtration et de son raccordement au réseau d'aqueduc. L'emprise de ce projet se situe à Beauharnois, dans le parc des Vétérans et sur une partie de la rue Émond. Le parc fait partie des limites théoriques du site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1), bien qu'aucun contexte archéologique ne soit connu pour ce secteur. Quant à la rue Émond, elle longe en partie la limite sud de ce site archéologique, ainsi que le terrain de Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie. Quatre tranchées exploratoires ont été excavées dans le parc des Vétérans et un sondage manuel a été réalisé en bordure de la rue Émond et du terrain du musée. Ils se sont tous avérés négatifs et ils ont révélé que ces secteurs ont été fortement remaniés. Considérant l'absence de contextes archéologiques et les importants bouleversements, les travaux d'aménagement peuvent avoir lieu sans porter atteinte au patrimoine archéologique.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Beauharnois

Alain Perreault, chef de division - infrastructures municipales

Artefactuel

Patrick Eid, archéologue responsable de l'intervention et de la rédaction du rapport

Gina Vincelli, technicienne-archéologue

Archéo-CAD

Marie Fournier, cartographie et infographie

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	II
ÉQUIPE DE RÉALISATION	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	V
INTRODUCTION	6
OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	6
MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	6
CONTEXTE NATUREL ET ARCHÉOLOGIQUE DU SECTEUR D'INTERVENTION.....	8
SECTEUR 1 – PARC DES VÉTÉRANS.....	11
TRANCHÉE 1	15
TRANCHÉE 2.....	15
TRANCHÉE 3.....	16
TRANCHÉE 4.....	18
SECTEUR 2 – RUE ÉMOND	20
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	25
BIBLIOGRAPHIE.....	26
ANNEXE 1 - CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES	28

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Page couverture : Vue de l'emprise du parc des Vétérans (secteur 1) (photo 4881; vue vers l'ouest).

Figure 1 : Carte régionale montrant l'emplacement de l'emprise inventoriée.....	7
Figure 2 : Carte de 1752 de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry (fils) intitulée « Partie des cascades et du buisson dans la rivière de Cataracouy ou fleuve St Laurent » et montrant notamment le portage traversant Pointe-du-Buisson (Source : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5968923w/f1.item.r=Chaussegros%20de%20Léry,%20Gaspard).....	10
Figure 3 : Vue générale du parc des Vétérans (secteur 1) et de la pente le reliant à la station de pompage, laquelle est visible partiellement sur le côté droit de la photo (vue vers le nord-ouest; photo 4884)..	11
Figure 4 : Vue du parc des Vétérans (secteur 1) et des tranchées 1 et 2 (vue vers le nord; photo 4925).	12
Figure 5 : Plan des tranchées ouvertes le secteur 1 et du sondage ouvert dans le secteur 2.	13
Figure 6 : Extrait du plan de construction montrant les travaux prévus au parc des Vétérans (secteur 1), ainsi que le raccordement au réseau d'aqueduc de la rue Émond (secteur 2) (Source : Ville de Beauharnois).....	14
Figure 7 : Paroi sud de la tranchée 1 dans le parc des Vétérans (secteur 1) (vue vers le sud; photo 4903).	15
Figure 8 : Paroi nord de la tranchée 2 dans le parc des Vétérans (secteur 1) (vue vers le nord; photo 4890).....	16
Figure 9 : Vue de la tranchée 3 dans le parc des Vétérans (secteur 1) (vue vers le sud; photo 4908)..	17
Figure 10 : Paroi sud de la tranchée 3 dans le parc des Vétérans (secteur 1) (vue vers le sud; photo 4913).....	17
Figure 11 : Vue de la tranchée 4 en cours d'excavation, parc des Vétérans (secteur 1) (vue vers le nord; photo 3721).....	18
Figure 12 : Vue du parc des Vétérans (secteur 1) et de la tranchée 4 (vue vers l'est; photo 4919).	19
Figure 13 : Vue du sondage manuel 1 réalisé dans l'emprise de la rue Émond (secteur 2) (vue vers l'ouest; photo 4936).	21
Figure 14 : Paroi nord du sondage manuel 1 réalisé dans l'emprise de la rue Émond (secteur 2) (vue vers le nord; photo 4940).	22
Figure 15 : Extrait du plan de construction montrant les travaux dans l'emprise de la rue Émond, à l'est de la 9 ^e Avenue (secteur 2) (Source : Ville de Beauharnois).....	23
Figure 16 : Extrait du plan de construction montrant les travaux dans l'emprise de la rue Émond entre la 7 ^e Avenue et la 9 ^e Avenue (secteur 2), ainsi que l'emplacement du sondage manuel 1 (Source : Ville de Beauharnois).	24

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un court inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de construction d'une usine de filtration et de son raccordement au réseau d'aqueduc. L'emprise de ce projet se situe à Beauharnois, dans le parc des Vétérans et dans l'emprise de la rue Émond. Le parc des Vétérans est inclus dans les limites officielles du site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1), bien qu'aucun contexte archéologique ne soit connu pour ce secteur. Il se situe cependant en dehors du terrain clôturé de Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie. Quant au secteur de la rue Émond, il longe en partie la limite sud de BhFl-1, ainsi que le terrain du musée face au pavillon principal. Quatre tranchées exploratoires ont été excavées dans le parc des Vétérans et un seul sondage manuel a été réalisé en bordure de la rue Émond et du terrain du musée. L'inventaire a été réalisé le 29 mai 2023 par une équipe composée d'un archéologue et d'une technicienne-archéologue.

OBJECTIFS DE RECHERCHE

L'intervention archéologique a été réalisée en fonction des objectifs suivants :

- Réaliser un inventaire archéologique dans les emprises des travaux susceptibles d'avoir un potentiel archéologique;
- Vérifier la présence de contextes archéologiques et, le cas échéant, évaluer leur nature, leur étendue et leur ancienneté;
- Documenter les différentes séquences stratigraphiques observées;
- Rédiger un rapport d'intervention faisant état des résultats;
- Émettre des recommandations.

MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Une inspection visuelle des emprises a d'abord été réalisée pour vérifier au préalable la présence éventuelle d'artefacts en surface ou d'autres indices pouvant révéler des traces d'occupation ou de perturbations modernes. Par la suite, un inventaire archéologique a été fait au moyen de tranchées excavées à la pelle mécanique et de sondages manuels. Dans le parc des Vétérans (secteur 1) un sondage manuel a d'abord été réalisé pour vérifier la nature des sols en place et considérant la grande épaisseur des remblais, nous avons rapidement abandonné cette méthode pour employer plutôt la machinerie lourde. Le seul sondage réalisé dans l'emprise de la rue Émond (secteur 2) a été fait manuellement à la pelle, dans un espace gazonné en bordure de l'aire de circulation. Une fois terminées, toutes les excavations ont été remblayées.

Toutes les données pertinentes, telles que les contextes stratigraphiques et la description de l'environnement, ont été consignées dans des fiches appropriées et les enregistrements ont été complétés par des croquis et des relevés photographiques (annexe 1).

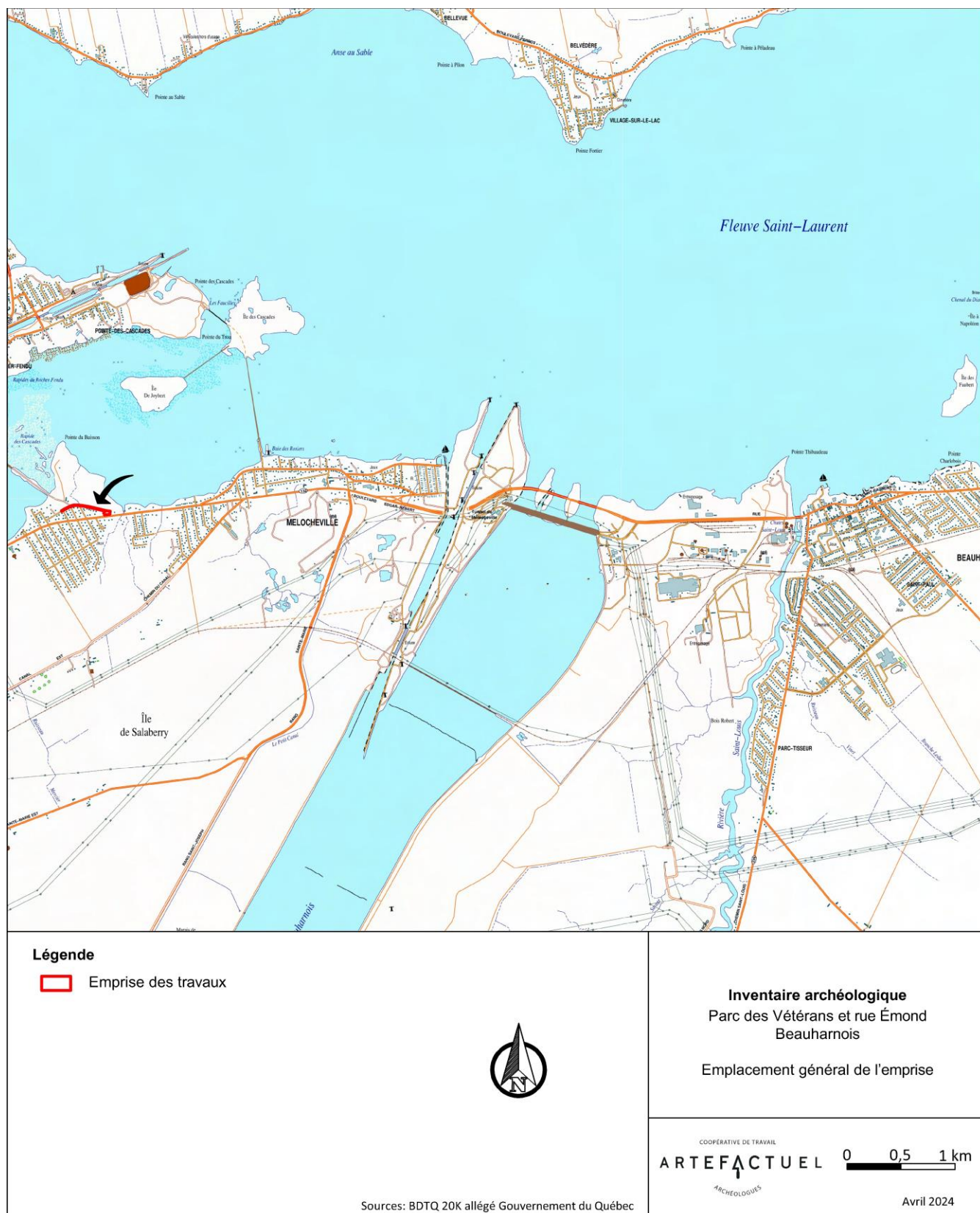


Figure 1 : Carte régionale montrant l'emplacement de l'emprise inventoriée.

CONTEXTE NATUREL ET ARCHÉOLOGIQUE DU SECTEUR D'INTERVENTION

L'intervention archéologique relatée dans ce rapport se situe en partie dans les limites du site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1), soit la portion située dans le parc des Vétérans. Ce secteur est cependant à l'extérieur du terrain clôturé du musée et du boisé associé à ce site archéologique d'importance. La portion du site comprise dans le parc des Vétérans correspond donc à sa limite sud-est, laquelle se termine au boulevard de Melocheville. Notons cependant qu'à notre connaissance aucune intervention archéologique n'avait jusqu'alors été réalisée dans ce secteur pour déterminer si des contextes archéologiques préhistoriques étaient présents ou non à cet endroit. Son intégration dans le site archéologique de Pointe-du-Buisson semble donc essentiellement reposer sur une base théorique.

Le vaste site de Pointe-du-Buisson se situe en bordure du fleuve Saint-Laurent, non loin de la confluence entre celui-ci, la rivière des Outaouais et le lac Saint-Louis. Le site est encore recouvert aujourd'hui par sa forêt vernaculaire faisant de cet endroit un des rares vestiges d'érablière à caryer que l'on retrouvait jadis dans la plaine de Montréal. Le socle rocheux supportant le site fait partie de la formation de Cairnside et est constitué par un grès quartzitique associé au groupe de Potsdam (période cambrienne). L'altitude moyenne du site est de 34 m au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM) et de 9 m au-dessus du fleuve. Si on en croit les reconstitutions environnementales, le site aurait émergé de l'eau vers 9600 ans AA, lors de l'épisode du Rivage de Montréal associé au Lac à Lampsilis. Aucune occupation n'est cependant connue sur le site pour cette période reculée (Artefactuel 2023a, 2023b; Corbeil 2004:49; MERN 2016; Pépin 2014:14-16; Sénécal 2014:14-16; Sénécal and Pépin 2013:8-10).

À l'endroit du site, le fleuve se déploie en de forts rapides qui obligeaient les voyageurs en embarcations à les contourner via un chemin de portage empruntant la Pointe-du-Buisson (**Figure 2**). Cela explique en partie le rôle stratégique du lieu et l'intensité de son occupation durant la préhistoire et, dans une moindre mesure, à la période historique. Également, le cadre hydrographique particulier du secteur crée un contexte des plus favorables aux ressources halieutiques avec la présence d'environ 75 espèces de poissons. Cela fait en sorte que les eaux du Haut-Saint-Laurent renferment la biomasse la plus abondante et la plus diversifiée du Québec (Clermont and Cossette 1991; Corbeil 2004; Cossette 2000; Courtemanche 2003; RPCQ 2013; Sénécal 2014:15-16; Sénécal and Pépin 2013:15).

Si l'occupation de Pointe-du-Buisson est très marquée durant le Sylvicole moyen tardif (1500-1000 AA), elle n'est certes pas exclusive à cette période. En effet, le site est occupé depuis au moins 5000 ans, dès la phase laurentienne de l'Archaïque supérieur (6800-4500 AA). Toutes proportions gardées, les évidences de cette époque demeurent modestes, mais deviennent beaucoup plus marquées à la phase post-laurentienne (4500-3000 AA). Durant le Sylvicole inférieur (3000-2400 AA), époque où apparaissent les premiers vases en terre cuite, le site de Pointe-du-Buisson est largement fréquenté et a même servi, sur la station 5, de lieu de sépulture. Dans les fosses où les restes incinérés des défunts et de leurs offrandes funéraires ont été déposés, on retrouve une riche culture matérielle typique de la tradition Meadowood. Au Sylvicole moyen ancien (2400-1500 AA), la poterie caractéristique de cette époque est très présente sur plusieurs stations du site et la fréquentation des lieux s'intensifie, que ce soit pour

des haltes de courtes durées ou des séjours plus prolongés. C'est toutefois au Sylvicole moyen tardif (1500-1000 AA) que Pointe-du-Buisson connaît l'apogée de son occupation. Le site fait d'ailleurs foi d'une stase économique à cette période où pendant quelque cinq siècles, des groupes fréquentant le secteur s'installèrent sur le site de manière prolongée pour exploiter les ressources du fleuve. Cette semi-sédentarisation, rendue possible par la pêche intensive, a probablement été un facteur déterminant dans l'adoption d'un mode de vie sédentaire et horticole durant le Sylvicole supérieur (1000 à 450 AA). Durant cette dernière période de la préhistoire, Pointe-du-Buisson est toujours fréquenté, mais beaucoup moins qu'auparavant, notamment parce que ses sols argileux sont peu propices à l'exploitation agricole qui devient la nouvelle économie de subsistance des groupes iroquoiens. Durant la période historique, le site continue d'être un lieu de portage pour les Autochtones et les Eurocanadiens, mais on n'occupe plus vraiment le site de manière prolongée ou intensive (**Figure 2**). Au XIX^e siècle cependant, la villa seigneuriale de la famille Ellice est érigée sur place et Pointe-du-Buisson deviendra alors un lieu de villégiature, d'abord pour des seigneurs et ensuite pour des campeurs, pêcheurs récréatifs et vacanciers (Clermont and Chapdelaine 1982; Clermont et Cossette 1991; Corbeil 2004; Cossette 2000; Courtemanche 2003; RPCQ 2013; Sénécal 2014:15-16; Sénécal and Pépin 2013:15).

C'est entre 1965 et 1971 que débutent les premières campagnes de recherches extensives sur le site de Pointe-du-Buisson par la Société d'archéologie préhistorique du Québec (SAPQ). Des sondages et des fouilles sont réalisés sur les stations 1 (renommé plus tard Hector Trudel), 2, 3, 4 et 5. Après une brève pause, les recherches reprennent par l'Université de Montréal de manière presque ininterrompue, entre 1977 et 2000, dans le cadre de son école de fouilles archéologiques. Les nombreuses campagnes de recherches menées par les professeurs et étudiants universitaires, ainsi que l'imposante littérature scientifique qui en a découlé (rapports, articles, mémoires de maîtrise, thèses de doctorat, communications scientifiques) font de ce lieu, l'un des plus étudiés par les archéologues du Québec. Pointe-du-Buisson devient aussi une référence pour l'étude des cinq derniers millénaires d'occupations humaines dans le sud du Québec.

Dès 1975, le site est classé par le ministère des Affaires Culturelles du Québec et c'est en 1986 qu'ouvre le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson qui deviendra par la suite Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie. En 2005, le site est désigné lieu historique national du Canada et en 2014, il est inclus dans le plan de développement de la Ville de Beauharnois en tant que « zone de conservation » (Corbeil 2004:51-52; LPC ; RPCQ 2013; Sénécal 2014:16). À ce jour, le site de Pointe-du-Buisson compte 21 stations où des vestiges archéologiques ont été enregistrés.

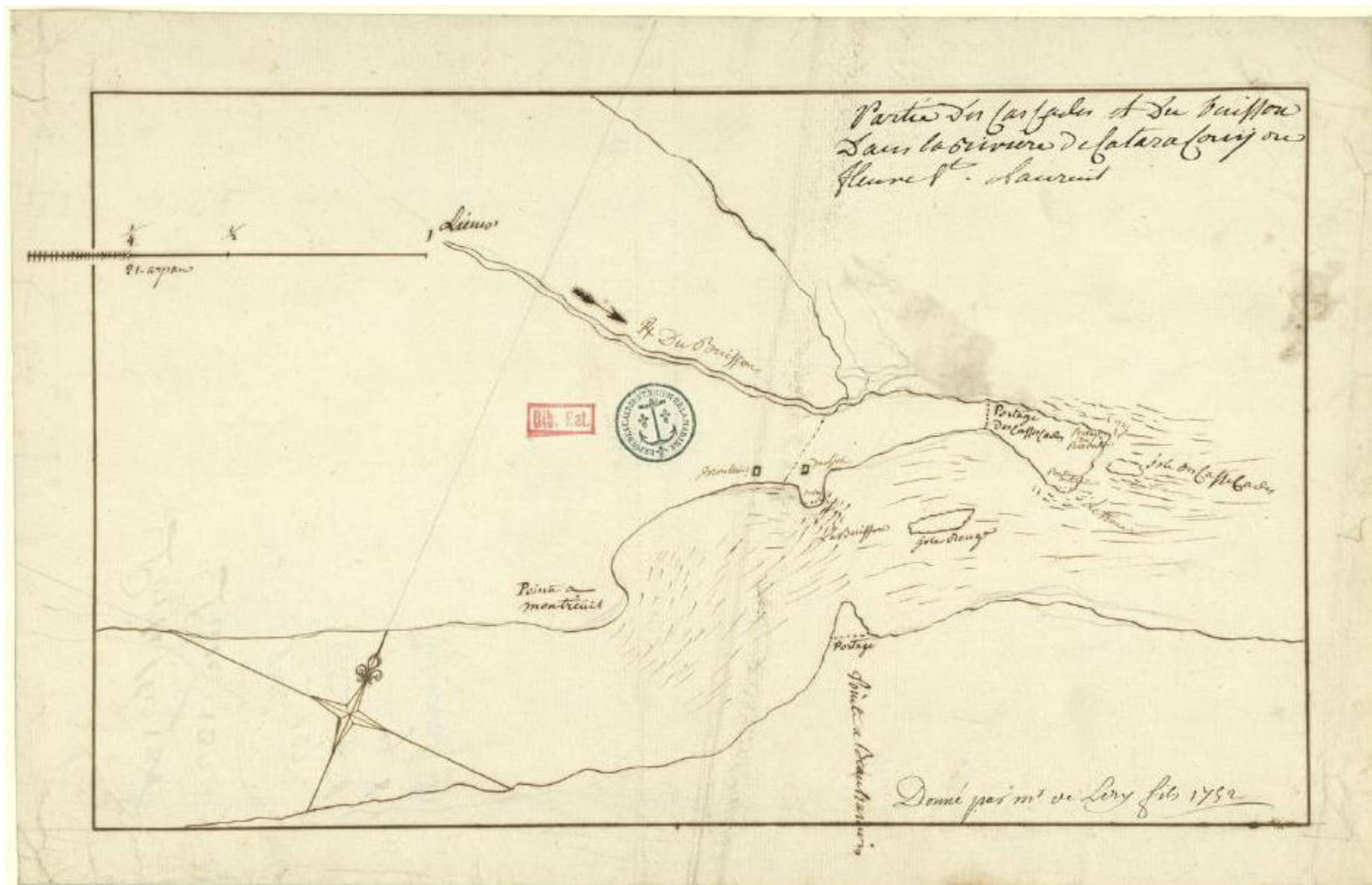


Figure 2 : Carte de 1752 de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry (fils) intitulée « Partie des cascades et du buisson dans la rivière de Cataracouy ou fleuve St Laurent » et montrant notamment le portage traversant Pointe-du-Buisson (Source : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5968923w/f1.item.r=Chaussegros%20de%20Léry,%20Gaspard>)

SECTEUR 1 – PARC DES VÉTÉRANS

Le parc des Vétérans est un terrain gazonné situé à la croisée de la rue Émond et du boulevard de Melocheville (**Figure 3** à Erreur ! Source du renvoi introuvable.**Figure 6**). L'emprise des travaux affiche une topographie plane, située au même niveau que les deux voies de circulation, mais juste à l'est, le terrain affecte une pente vers l'est en direction d'une station de pompage. L'emprise inventoriée est généralement couverte d'une pelouse, mais sa portion ouest présente une surface en gravier de pierres concassées. Le parc présente aussi un monument pour les vétérans, des bancs, une allée piétonnière en béton, une allée en gravier et un pavillon en bois sans fondations. Quatre tranchées ont été excavées dans ce secteur à l'aide d'une pelle mécanique. Ces tranchées ont été positionnées dans l'emprise prévue pour la station de filtration et pour les canalisations devant la raccorder au réseau d'aqueduc.



Figure 3 : Vue générale du parc des Vétérans (secteur 1) et de la pente le reliant à la station de pompage, laquelle est visible partiellement sur le côté droit de la photo (vue vers le nord-ouest; photo 4884).



Figure 4 : Vue du parc des Vétérans (secteur 1) et des tranchées 1 et 2 (vue vers le nord; photo 4925).

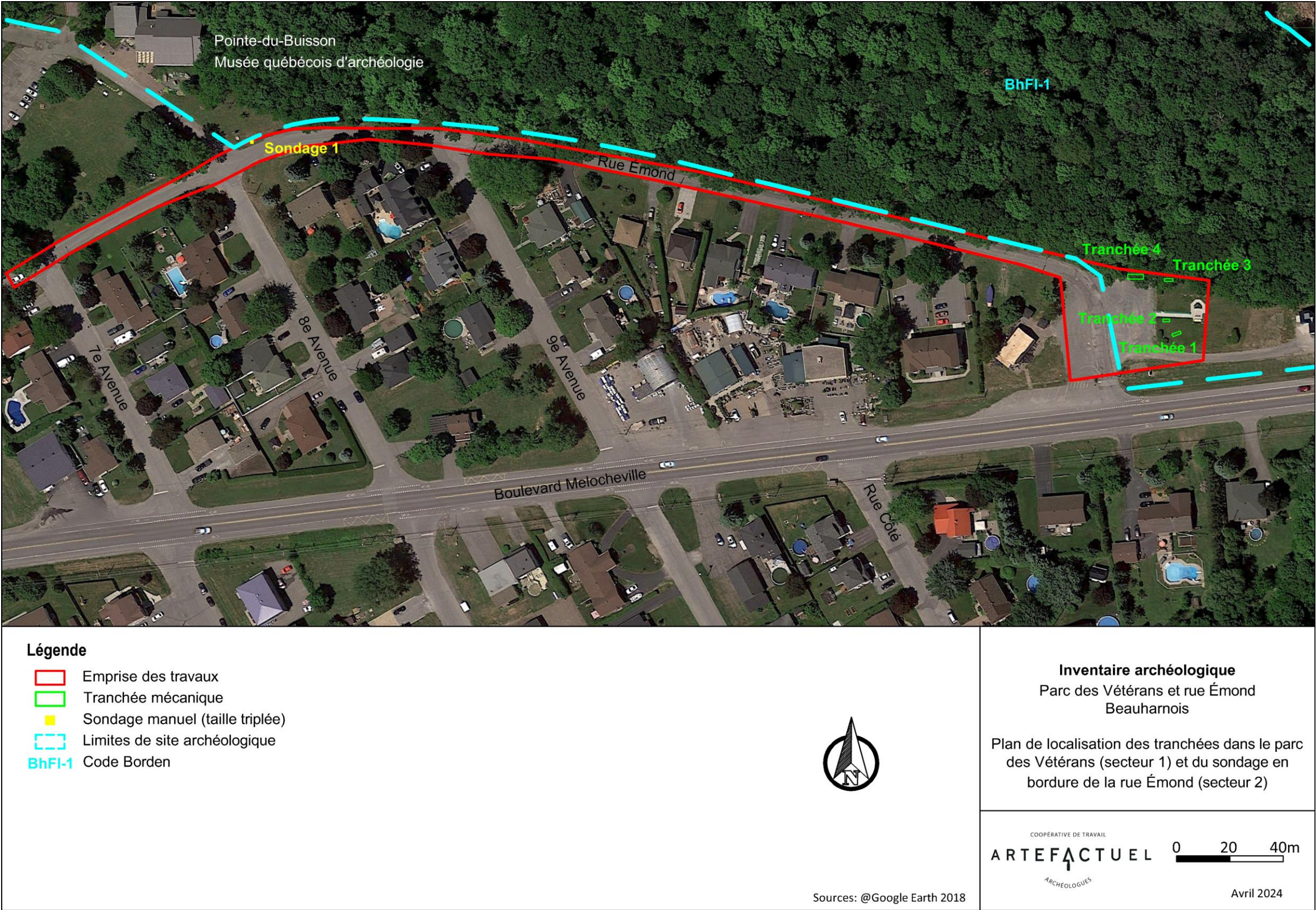


Figure 5 : Plan des tranchées ouvertes le secteur 1 et du sondage ouvert dans le secteur 2.

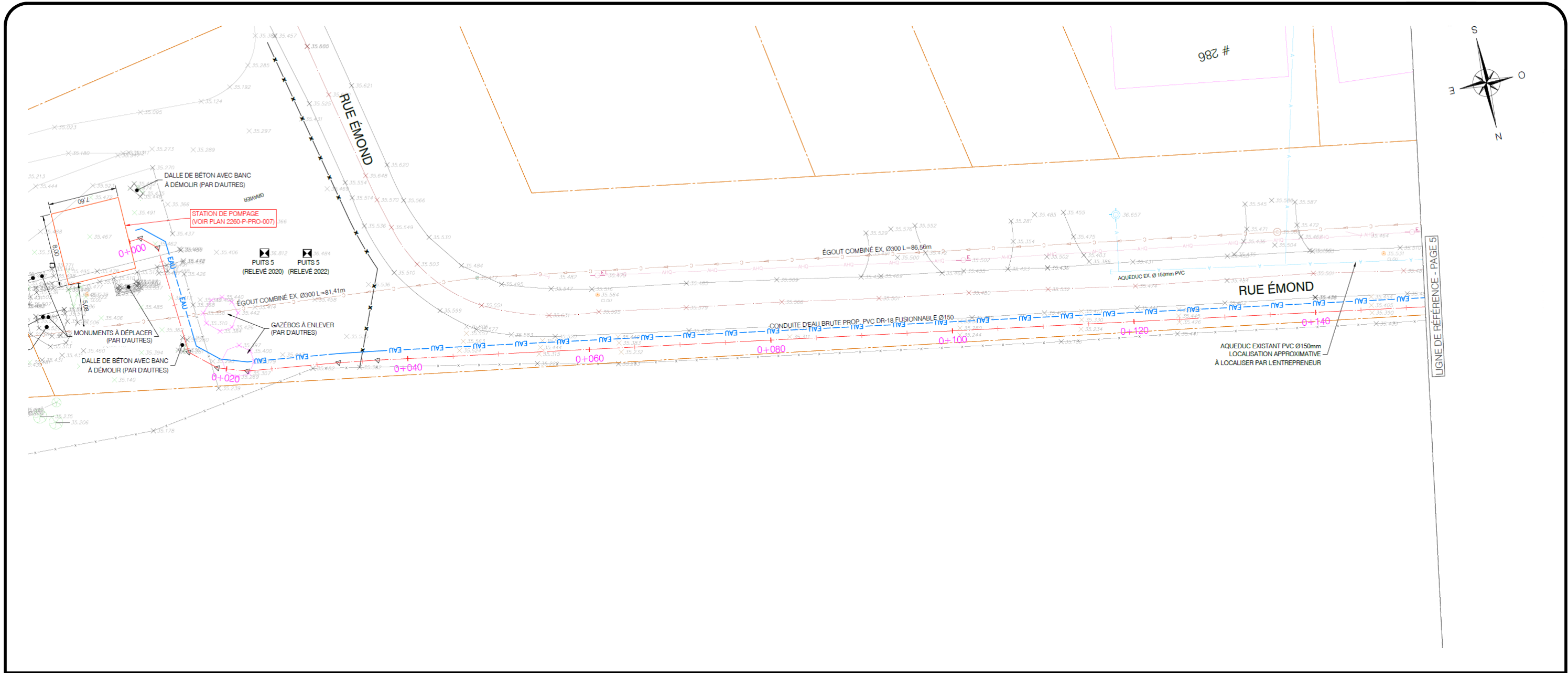


Figure 6 : Extrait du plan de construction montrant les travaux prévus au parc des Vétérans (secteur 1), ainsi que le raccordement au réseau d'aqueduc de la rue Émond (secteur 2) (Source : Ville de Beauharnois).

Tranchée 1

La tranchée 1 est celle la plus au sud, elle a une forme rectangulaire orientée dans un axe est-ouest et mesure 3,30 X 1,0 m (**Figure 4**). Elle a été excavée à la pelle mécanique et quatre niveaux de sols ont pu être observés. Le premier correspond au sol humique gazonné de surface mesurant 15 cm d'épaisseur. Il se dépose sur un remblai caillouteux d'une épaisseur de 30 cm et contenant des inclusions d'asphalte et un fragment de brique. La couche suivante est constituée de poussière de béton sur une épaisseur de 8 cm. Elle repose enfin sur un remblai identique au premier et que nous avons creusé sur 32 cm. Aucun contexte archéologique n'a été mis au jour dans la tranchée 1. Ces niveaux correspondent vraisemblablement à un seul et même événement de remblaiement pour l'aménagement du parc (**Figure 7**).



Figure 7 : Paroi sud de la tranchée 1 dans le parc des Vétérans (secteur 1) (vue vers le sud; photo 4903).

Tranchée 2

Située au nord-est de la tranchée 1, la tranchée 2 a la forme d'un rectangle orienté dans un axe est-ouest et possédant des dimensions de 2,40 X 1,0 m (**Figure 4**). À noter qu'un sondage manuel a précédé l'ouverture de la tranchée 2, mais il fut élargi à la pelle mécanique lorsqu'il est devenu évident que les niveaux rencontrés étaient des remblais. Le premier niveau de sol correspond à un humus gazonné, lequel a une épaisseur de 16 cm. Il repose sur un remblai hétérogène creusé sur une épaisseur de 70 cm. Ce sol est principalement argileux et contient beaucoup de cailloux, ainsi qu'un fragment de

tuyau en PVC et des fragments d'asphalte. Ce remblai a fort probablement été posé pour le nivellement du terrain du parc (**Figure 8**).



Figure 8 : Paroi nord de la tranchée 2 dans le parc des Vétérans (secteur 1) (vue vers le nord; photo 4890).

Tranchée 3

La tranchée 3 est située dans l'angle nord-ouest du parc, à 3,8 m au sud de la clôture ceinturant le terrain du musée de Pointe-du-Buisson (**Figure 9**). La tranchée correspond à un rectangle de 3,10 X 1,0 m orienté selon un axe est-ouest. Le premier niveau correspond à l'humus gazonné, lequel a une épaisseur de 13 cm. Il est suivi par un remblai argileux, grisâtre, hétérogène et compact. Ce niveau contient beaucoup d'inclusions de cailloux et il a une épaisseur de 32 cm. Il repose sur un autre remblai hétérogène compact de 27 cm d'épaisseur et composé majoritairement de pierres concassées, mais aussi de galets arrondis et de quelques gros fragments d'asphalte disposés à plat. La présence de ces fragments indique peut-être l'existence d'une ancienne aire de circulation asphaltée à cet endroit, mais il pourrait s'agir simplement aussi de débris épars. On retrouve sous cette couche l'horizon d'argile naturelle homogène, grise et compacte qui caractérise le niveau généralement stérile du site de Pointe-du-Buisson. Considérant la profondeur du sol naturel à cet endroit et l'absence du niveau humique qui lui est normalement associé, on en conclut que la surface originelle a été décapée. En effet, ailleurs sur BhFl-1, l'argile naturelle apparaît directement sous un niveau humique de surface, lequel a une épaisseur variant entre 10 et 25 cm environ. Ce niveau humique est l'horizon de sol qui contient l'essentiel des contextes archéologiques de Pointe-du-Buisson. Aucun artefact n'a été retrouvé dans le niveau d'argile naturel de la tranchée 3 (**Figure 10**).



Figure 9 : Vue de la tranchée 3 dans le parc des Vétérans (secteur 1) (vue vers le sud; photo 4908).



Figure 10 : Paroi sud de la tranchée 3 dans le parc des Vétérans (secteur 1) (vue vers le sud; photo 4913).

Tranchée 4

La tranchée 4 a été ouverte à l'ouest de la tranchée 3, à 1,60 m au sud de la clôture ceinturant le site du musée de Pointe-du-Buisson (**Figure 11** et **Figure 12**). La surface de ce secteur est occupée par un premier niveau de pierre concassée se déposant sur une couche humique de 18 cm d'épaisseur. Celle-ci repose sur un remblai composé de poussière de béton de 10 cm d'épaisseur. On retrouve sous ce niveau l'horizon d'argile naturelle grise et compacte que nous avons creusée sur une profondeur de 20 cm par des sondages manuels dans la tranchée. Aucun artefact n'a été retrouvé dans cet horizon naturel, dont la surface aurait été vraisemblablement décapée pour l'aménagement de ce secteur du parc. On ne rencontre donc pas ici non plus le niveau humique naturel qui renferme l'essentiel des contextes archéologiques de Pointe-du-Buisson. Aucun artefact n'a été découvert dans la tranchée 4.



Figure 11 : Vue de la tranchée 4 en cours d'excavation, parc des Vétérans (secteur 1) (vue vers le nord; photo 3721).



Figure 12 : Vue du parc des Vétérans (secteur 1) et de la tranchée 4 (vue vers l'est; photo 4919).

Bilan du secteur 1

Les quatre tranchées ouvertes dans le secteur 1 nous indiquent que le parc des Vétérans a fait l'objet de nombreux travaux de décapage et de remblaiement pour son aménagement. Nous pensons que ces travaux visaient à niveler le terrain qui n'avait probablement pas originellement la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Nous croyons que la pente visible en direction de la station de pompage à l'est a été créée par le rehaussement du terrain du parc, lequel devait jadis être aussi en pente. En effet, dans la portion nord du parc, le sol naturel a été atteint facilement (tranchées 3 et 4), alors que son absence plus au sud (tranchées 1 et 2) tend à indiquer qu'il doit être beaucoup plus profond en raison d'une pente. Il semble donc probable que le secteur du parc était jadis sur un plan plus incliné et qu'il n'a ainsi jamais constitué un espace d'établissement intéressant pour les groupes autochtones qui ont fréquenté le site de Pointe-du-Buisson.

SECTEUR 2 – RUE ÉMOND

Le second secteur d'intervention se situe le long de la rue Émond, mais la majorité de cette emprise ne faisait pas l'objet de travaux d'excavation, mais plutôt de forages directionnels souterrains. Les travaux d'excavation devant être faits du côté sud de la rue Émond ne servaient qu'à localiser des conduites existantes et il n'était donc pas pertinent d'aller sonder à ces endroits bouleversés. Du côté nord de la rue, une tranchée devait initialement être ouverte vis-à-vis de la 9^e avenue, mais elle se situait au niveau d'un ancien ravin dans lequel coule un ruisseau. Il s'agit en fait de la prolongation du ravin principal qui traverse le site de Pointe-du-Buisson. Puisque la tranchée aurait été positionnée à l'intérieur de l'ancien ruisseau et non sur ses abords, nous avons jugé qu'il n'y avait pas de potentiel de découvertes archéologiques à cet endroit (**Figure 15** et **Figure 16**).

Au final, un seul emplacement s'est avéré pertinent pour y réaliser un sondage (**Figure 5**). Il se situe du côté nord de la rue Émond, sur la bande gazonnée située en face du pavillon principal du musée de Pointe-du-Buisson, juste à l'est de la 8^e avenue. À cet endroit, l'emprise des travaux débordait légèrement des limites de la rue en raison de la présence d'une borne-fontaine. Le sondage a été réalisé à cet endroit, dans un espace gazonné à 1,40 m au nord de la rue et à 2,30 m à l'ouest de la borne-fontaine (**Figure 13** et **Figure 16**).

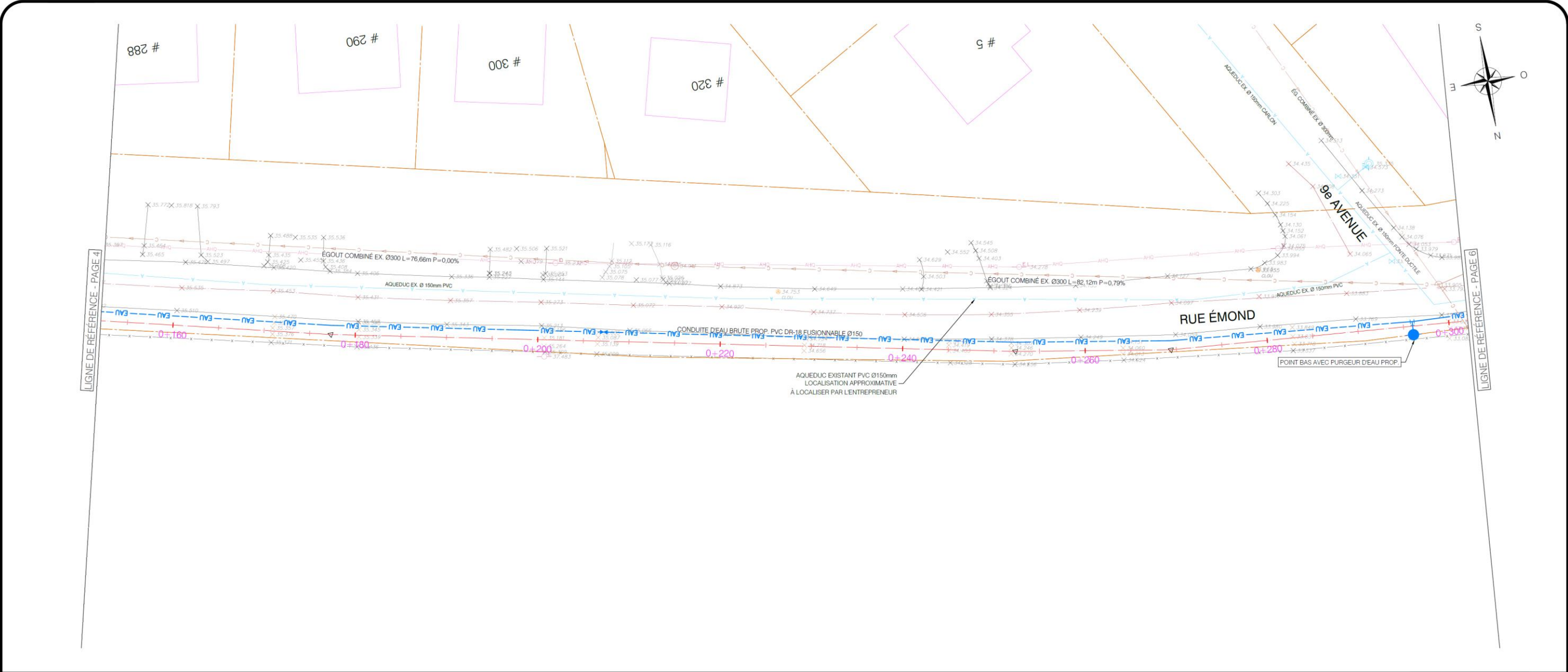
Le sondage manuel 1 affiche des dimensions de 55 X 45 cm et il a révélé un premier niveau humique de 6 cm d'épaisseur sous le gazon et qui repose sur un remblai de pierres concassées de 30 cm d'épaisseur. Celui-ci surmonte un niveau d'argile grise marbrée de variations plus pâles et plus foncées et parsemée de petites taches de couleur rouille. Très compacte, cette couche a été creusée sur 9 cm (**Figure 14**). Nous pensons qu'il s'agit d'un autre remblai, car il est probable qu'il y avait à cet endroit un ancien fossé, aujourd'hui remblayé. En effet, un tel fossé est visible le long de la rue Émond juste à l'est et à l'ouest du secteur sondé. Qui plus est, la proximité de la rue et de la borne-fontaine rend aussi probable que cette portion de l'emprise ait été perturbée par ces aménagements. Aucun contexte archéologique n'a été mis au jour dans le sondage manuel 1.



Figure 13 : Vue du sondage manuel 1 réalisé dans l'emprise de la rue Émond (secteur 2) (vue vers l'ouest; photo 4936).



Figure 14 : Paroi nord du sondage manuel 1 réalisé dans l'emprise de la rue Émond (secteur 2) (vue vers le nord; photo 4940).



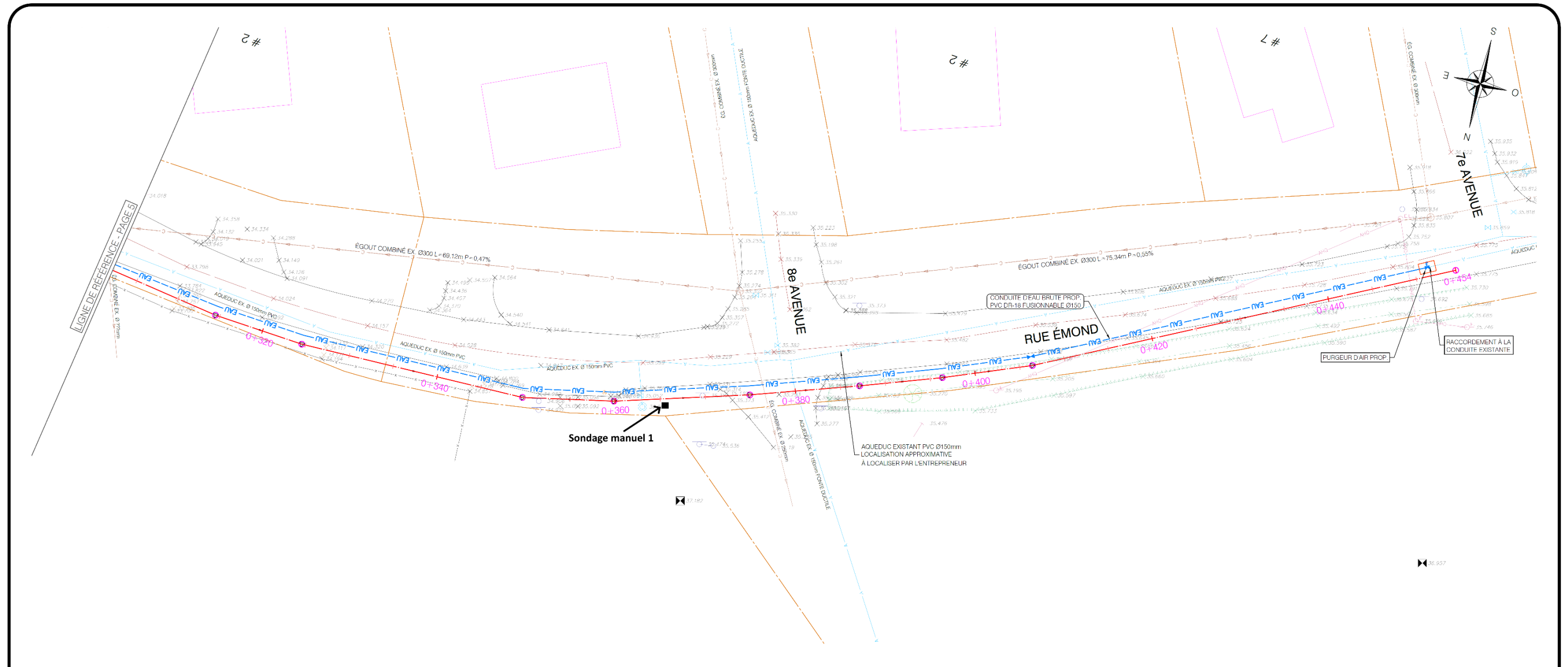


Figure 16 : Extrait du plan de construction montrant les travaux dans l'emprise de la rue Émond entre la 7^e Avenue et la 9^e Avenue (secteur 2), ainsi que l'emplacement du sondage manuel 1 (Source : Ville de Beauharnois).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé le 29 mai 2023 a permis l'excavation de quatre tranchées dans le parc des Vétérans et d'un sondage manuel en bordure de la rue Émond, près de la 8^e Avenue. Toutes ces excavations ont révélé des secteurs fortement perturbés et aucun contexte archéologique n'a été mis au jour. Considérant ces résultats négatifs, nous estimons que les travaux prévus sur la rue Émond et au parc des Vétérans ne présentent pas de risques envers le patrimoine archéologique. Nous recommandons donc la réalisation des travaux prévus sans qu'il soit nécessaire de poursuivre les recherches archéologiques. Nous recommandons également de modifier les limites du site BhFl-1 pour y exclure l'emplacement du parc des vétérans.

BIBLIOGRAPHIE

Artefactuel

2023a Étude de potentiel archéologique pour la construction du poste à 120-25 kV à Coteau-du-Lac et de sa ligne d'alimentation. Hydro-Québec, rapport inédit.

2023b Étude de potentiel archéologique du refuge faunique Marguerite-D'Youville (Châteauguay). Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, rapport inédit.

Clermont, Norman, and Claude Chapdelaine

1982 *Pointe-du-Buisson 4: quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Clermont, Norman, and Evelyne Cossette

1991 « Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec ». *Journal canadien d'archéologie* 15:35-44.

Corbeil, Pierre

2004 « Pointe-du-Buisson 1977-2000. Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles ». Dans *Un traducteur du passé : mélanges en hommage à Norman Clermont*, edited by Claude Chapdelaine, and Pierre Corbeil, pp. 47-86. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Cossette, Evelyne

2000 *Prélude à l'agriculture dans le Nord-Est américain*. BAR International Series 884. British Archaeological Reports, Oxford.

Courtemanche, Michèle

2003 *Pratiques balnéaires à la station 4 de la Pointe-du-Buisson (BbFl-1) au Sylvicole Moyen tardif (920-940 AD)*. Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.

Lieux patrimoniaux du Canada (LPC)

Lieu historique national de Canada Pointe-du-Buisson. Lieux patrimoniaux du Canada <http://www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=13056>, Page consultée le 22 juin 2016.

MERN

2016 *SIGÉOM - Système d'information géominière du Québec*. ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr?l=f, accessed Page consultée le 22 juin 2016.

Pépin, Yoann

2014 *Les opérations archéologiques de l'été 2013 à Pointe-du-Buisson. La fouille du site Pointe-à-Jonathan (BbFl-1n), les sondages du site de la Terrasse (BbFl-1o) et deux petits nouveaux : le site du pavillon (BbFl-1p) et le site Kemp (BbFl-1q)*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

RPCQ

- 2013 *Site archéologique de la Pointe-du-Buisson. Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Ministère de la Culture et des Communications.* <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92788&type=bien>, page consultée le 22 juin 2016.

SAPQ

- 1967 *Ébauche du rapport préliminaire sur le site de Pointe-aux-Buissons, Melocheville 1965-66. Beauharnois.* Rapport inédit

Sénécal, Amélie

- 2014 *Fouilles archéologiques et animation été 2014 à Pointe-du-Buisson. Pointe-à-Jonathan (BbFl-1n).* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

Sénécal, Amélie, and Yoann Pépin

- 2013 *Fouilles archéologiques et animation au site Pointe-à-Jonathan (BbFl-1n) et de la Terrasse (BbFl-1o). Beauharnois - MRC Beauharnois-Salaberry 2012.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

ANNEXE 1

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

N° de photos	Secteur	Description	Orientation	Date
3721-22	1	Excavation de la tranchée 4	N	29/05/2023
4880-81	1	Vue de l'emprise du parc des Vétérans	O	29/05/2023
4882-84	1	Vue de l'emprise du parc des Vétérans	NO	29/05/2023
4885	1	Vue de l'emprise du parc des Vétérans	SO	29/05/2023
4886	1	Vue de l'emprise du parc des Vétérans	O	29/05/2023
4887	1	Vue du sondage manuel ayant précédé l'ouverture de la tranchée2	NO	29/05/2023
4888	1	Vue du sondage manuel ayant précédé l'ouverture de la tranchée2	N	29/05/2023
4889-95	1	Paroi nord de la tranchée 2	N	29/05/2023
4896	1	Vue de la tranchée 1	SE	29/05/2023
4897-4906	1	Paroi sud de la tranchée 1	S	29/05/2023
4907-14	1	Paroi sud de la tranchée 3	S	29/05/2023
4915-16	1	Vue de la tranchée 3	O	29/05/2023
4917	1	Vue de l'emplacement des tranchées 1 et 2	SO	29/05/2023
4918	1	Vue de la tranchée 4	O	29/05/2023
4919-22	1	Vue de la tranchée 4	E	29/05/2023
4923	1	Vue des tranchées 1 et 2	SE	29/05/2023
4924	1	Vue de la tranchée 1	E	29/05/2023
4925	1	Vue des tranchées 1 et 2	N	29/05/2023
4926	1	Vue des tranchées 1 et 2	O	29/05/2023
4927-30	1	Paroi nord de la tranchée 4	N	29/05/2023
4931-32	2	Vue de l'extrémité ouest du secteur 2 (rue Émond)	E	29/05/2023
4933	2	Vue du fossé à l'ouest du sondage manuel 1	O	29/05/2023
4934	2	Vue du sondage manuel 1	O	29/05/2023
4935-36	2	Vue du sondage manuel 1	O	29/05/2023
4937-41	2	Paroi nord du sondage manuel 1	N	29/05/2023
4942	1	Vue du parc des Vétérans après le comblement des tranchées	SE	29/05/2023



PRISON DES PATRIOTES-AU-PIED-DU-COURANT (BjFj-114), MONTRÉAL



Surveillance archéologique, décembre 2023

ethnoscop

Mai 2024

Prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant (BjFj-114), Montréal

Surveillance archéologique, décembre 2023

Ethnoscop
2024



Photographie de la page couverture :

Vue générale vers le nord-est de l'excavation de la tranchée 8D (BjFj-114-23-NUM1-15)

RÉSUMÉ

L'intervention archéologique réalisée à la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant (site archéologique BjFj-114) visait à accompagner une équipe d'architectes dans leurs relevés des murs de fondation de l'édifice principal et de l'ancienne maison du gouverneur. À cet effet, cinq tranchées exploratoires ont été excavées en bordure de ces bâtiments, là où des infiltrations d'eau avaient été notées dans le sous-sol. Cette surveillance archéologique a confirmé l'absence de contextes archéologiques dans l'emprise de ces excavations.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	IX
LISTE DES PLANS	IX
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	IX
LISTE DES PARTICIPANTS	XI
1. INTRODUCTION	1
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES	3
2.1 Paysage naturel	3
2.2 Cadre historique	6
2.3 Interventions archéologiques antérieures	16
3. MÉTHODES DE TRAVAIL	17
4. RÉSULTATS	19
4.1 Sous-opération 8A	19
4.2 Sous-opération 8B	25
4.3 Sous-opération 8C	27
4.4 Sous-opération 8D	29
4.5 Sous-opération 8E	31
5. CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE	35

ANNEXES

ANNEXE 1. SITE ARCHÉOLOGIQUE BjFj-114 SUR UNE SPATIOCARTE

ANNEXE 2. CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Montreal en Canada », 1717 (ANOM 03DFC473B) – la ligne verte représente la ligne d'interfluve Notre-Dame.....	5
Figure 2	James Cane, « <i>Topographical and pictorial map of the city of Montreal</i> », 1846 (BAnQ G3454 M65 1846 C35 CARgf)	7
Figure 3	Henry Whitmer Hopkins, « <i>Atlas of the city and island of Montreal</i> », 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA)	8
Figure 4	Charles Edward Goad, « <i>Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans</i> », 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA)	9
Figure 5	Résidence du gouverneur de la prison, vers 1900 (photo 37 du dossier de classement du MCC).....	11
Figure 6	Façade de la prison, vers 1900 (photo 32 du dossier de classement du MCC)	11
Figure 7	Charles Edward Goad, « <i>Atlas of the city of Montreal and vicinity in four volumes</i> », 1912 (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA)	12
Figure 8	John Smith Archibald, Commission des liqueurs du Québec, 1921 (Ethnoscop 2017 : figure 11)	13
Figure 9	Underwriters' Survey Bureau, « <i>Insurance plan of the city of Montreal</i> », 1954 (BAnQ G/1144/M65G475/U5/v.3/1954 CAR)	14
Figure 10	SAQ, vers 1975 (photo 157 du dossier de classement du MCC)	15
Figure 11	Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 8A	20
Figure 12	Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 8B	26
Figure 13	Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 8C	28
Figure 14	Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 8D	30
Figure 15	Croquis stratigraphique de la paroi sud-ouest de la sous-opération 8E.....	32

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Tranchée 8A, vue vers l'est (BjFj-114-23-NUM1-10)	19
Photo 2	Tranchée 8B, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-NUM1-12)	25
Photo 3	Tranchée 8D, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-NUM1-17)	29
Photo 4	Tranchée 8E, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-NUM1-02)	31

LISTE DES PLANS

Plan 1	Localisation générale	2
Plan 2	Localisation de l'aire d'étude et géomorphologie	4
Plan 3	Localisation des sous-opérations	21
Plan 4	Superposition du plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1926 à la trame actuelle	23
Localisation du site BjFj-114 sur une spaciocarte		En annexe

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANOM	Archives nationales d'outre-mer
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
SAQ	Société des alcools du Québec

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

TÉLÉ-QUÉBEC

Charles Fournier, ing. Gestionnaire principal du projet

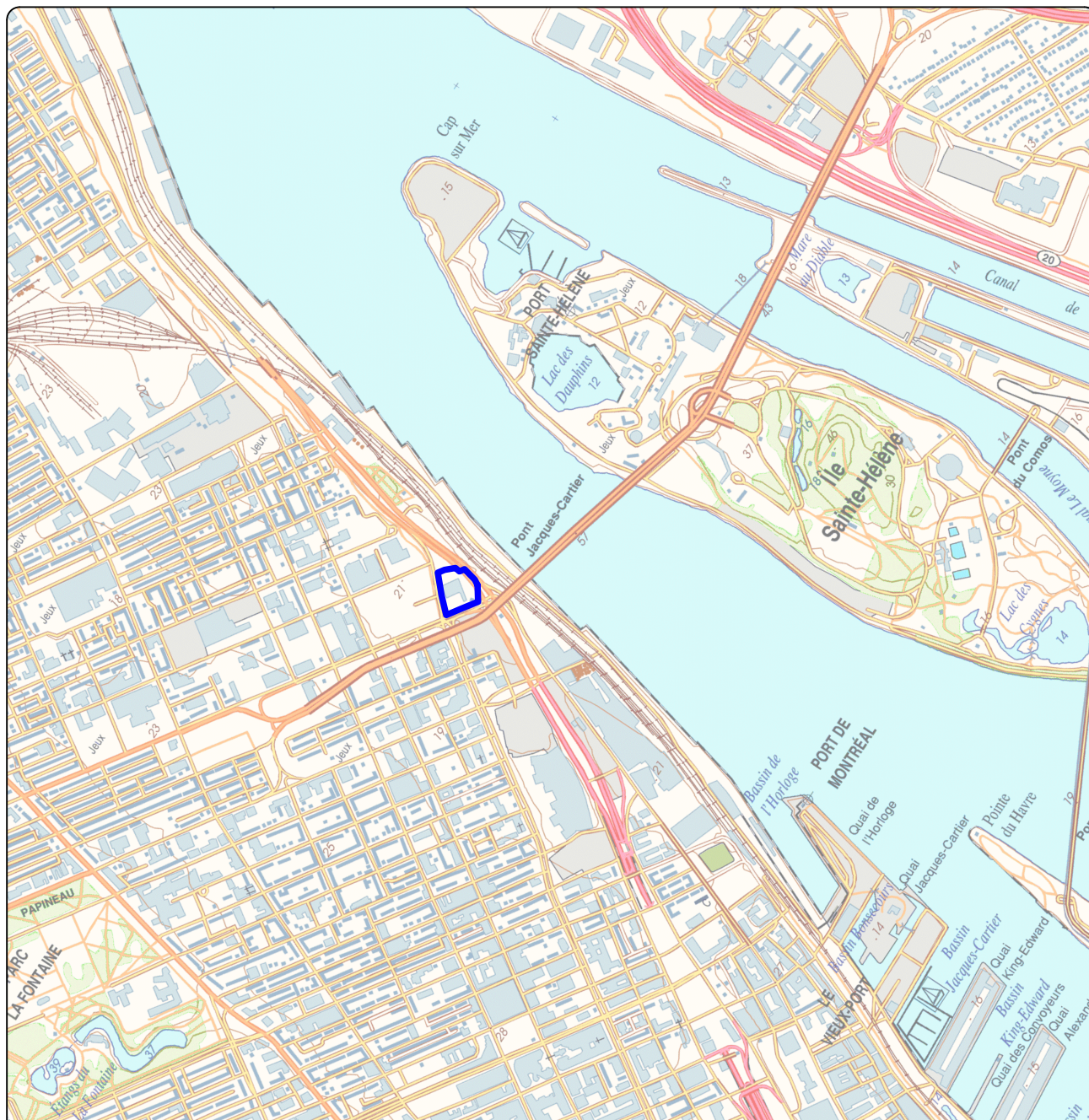
RÉALISATION DE L'INTERVENTION

ETHNOSCOPE

Martin Royer	Coordonnateur, réviseur du rapport
Hugo Comète	Chargé de projet, rédacteur du rapport
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Isabelle Hade	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

L'ancienne prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant (plan 1), propriété de Télé-Québec, présente des infiltrations d'eau dans le sous-sol. De manière à mieux cerner les travaux à exécuter afin d'imperméabiliser les murs de fondation de l'immeuble, des tranchées exploratoires ont été effectuées afin de permettre aux architectes de faire les relevés requis. Bien que le potentiel archéologique de l'aire des travaux ait été jugé faible, le MCC a demandé qu'une surveillance archéologique des excavations soit effectuée. Cette surveillance archéologique a eu lieu les 5 et 6 décembre 2023 sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-38.

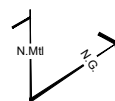


PRISON DES PATRIOTES-AU-PIED-DU-COURANT, BjFj-114
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 1

LOCALISATION GÉNÉRALE

 SITE BjFj-114



Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 31H12-200-0102
© Gouvernement du Québec

0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000

TEL2343
ethnoscop

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES¹

2.1 Paysage naturel

La prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant est située au centre d'une petite ligne d'interfluve (axe réunissant les points les plus hauts d'une colline), dont la plongée ouest correspond à l'actuelle avenue Papineau et la plongée est traverse l'actuelle rue Notre-Dame Est près de la rue Fullum (plan 2). Une coupe perpendiculaire sur l'avenue De Lorimier, qui part du boulevard René-Lévesque Est et se dirige vers le sud, accuse encore de nos jours une très légère remontée dont l'axe passe au nord de la maison du gouverneur; ensuite, jusqu'à l'autoroute Ville-Marie, la pente redescend vers le fleuve. Sur un plan de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry de 1717 (figure 1), on devine une ligne d'interfluve plus importante, qui trace un axe parfaitement parallèle à celui de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant. Il s'agit de l'axe de la rue Notre-Dame Est depuis la rue McGill et qui plonge un peu plus loin que la limite est de ce plan, jusqu'au pont Jacques-Cartier sous la brasserie Molson. Dans le faubourg Sainte-Marie, cette ligne représente la partie centrale de ce qui est montré sur le plan 2 comme un replat de terrasse limité au fleuve, comme au nord du chemin Saint-Martin, par des hachures brun foncé (talus).

Au temps de Jacques Cartier, la plongée est de la ligne d'interfluve de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant était déjà fréquentée, puisque c'est probablement à cet endroit que le capitaine accosta. À partir de l'aval du courant Sainte-Marie, il décida de faire à pied le voyage qui le mena, par plaines plantées de chênes, jusqu'à Hochelaga, à deux lieues de là. À partir de 3 000 ans avant aujourd'hui, cette ligne d'interfluve, qui culminait à environ 20 m au-dessus du niveau moyen des mers (NMM), était sûrement considérée comme un lieu d'accueil exceptionnel. Un peu plus à l'abri des inondations qu'au nord (vallée de la rivière Saint-Martin visible sur la figure 1) et qu'au sud (glacis ou pente douce qui mène au fleuve), située stratégiquement au pied du courant Sainte-Marie cette pointe devait offrir un point de vue exceptionnel sur tout le corridor du fleuve, jusqu'aux îles de Boucherville.

¹ Ce chapitre provient principalement d'Ethnoscop 2003.

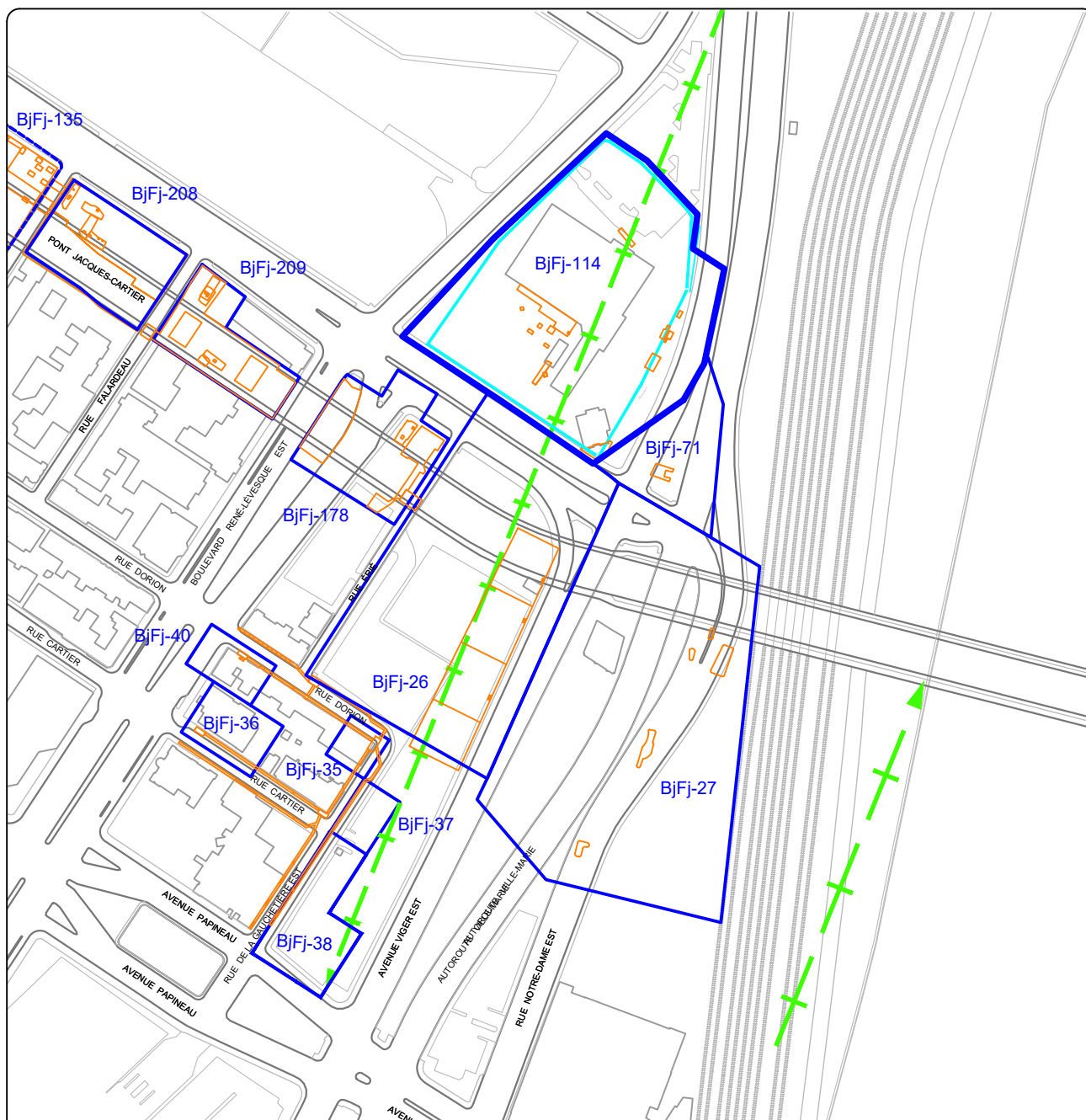




Figure 1 Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Montreal en Canada », 1717 (ANOM 03DFC473B) – la ligne verte représente la ligne d'interfluve Notre-Dame.

2.2 Cadre historique

Le terrain où se trouve la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant est concédé au marchand Jacques Testard de Laforest en 1659. Quatre ans plus tard, on y trouve une maison en bois de 22 pi de côté et 18 pi de hauteur, avec une cave et un fournil attenant. Cette maison est reconstruite avant 1681, alors qu'existent « un grand logis de pierres et une boulangerie » sur la propriété.

Un inventaire de 1718 mentionne la présence d'une maison en pierre avec étage, une grange en bois, une étable en pierre à une des extrémités de la grange, un pressoir à cidre en pierre, une écurie en pierre, un four à chaux et un verger clos de pieux. En 1729, on recense deux maisons en pierre, le pressoir, une grange, une écurie, une étable et un four à chaux. Le pressoir à cidre est transformé en grange au cours des années 1730. À la fin du Régime français, la ferme comprend encore une maison, une grange, une étable et un four à chaux. La dernière mention de la maison apparaît en 1830, année où le gouvernement fait l'acquisition de la partie sud de la ferme Johnson pour y ériger la prison dans les années suivantes.

Les travaux de construction de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant débutent en 1831 et se poursuivent jusqu'en 1840. La prison ouvre cependant ses portes dès 1836, puis accueille les rebelles de 1837 et les insurgés de 1838 (Noppen 1976 : 41); douze d'entre eux sont d'ailleurs pendus sur place en décembre 1838 et janvier 1839. Ce complexe pénitencier est constitué d'une prison qui occupe tout l'espace central. Autour sont répartis des bâtiments secondaires dont la fonction n'est pas précisée, sauf le corps de garde (figure 2). Le tracé du mur d'enceinte faisant front à la rue Notre-Dame (St. Mary) est réorienté en 1873 afin de reconfigurer l'intersection des rues Saint-Antoine (Craig), Notre-Dame (St. Mary) et De Lorimier (Colborne). À la même époque, un nouveau corps de garde est aménagé contre le mur d'enceinte sud reconstruit (figures 3 et 4).

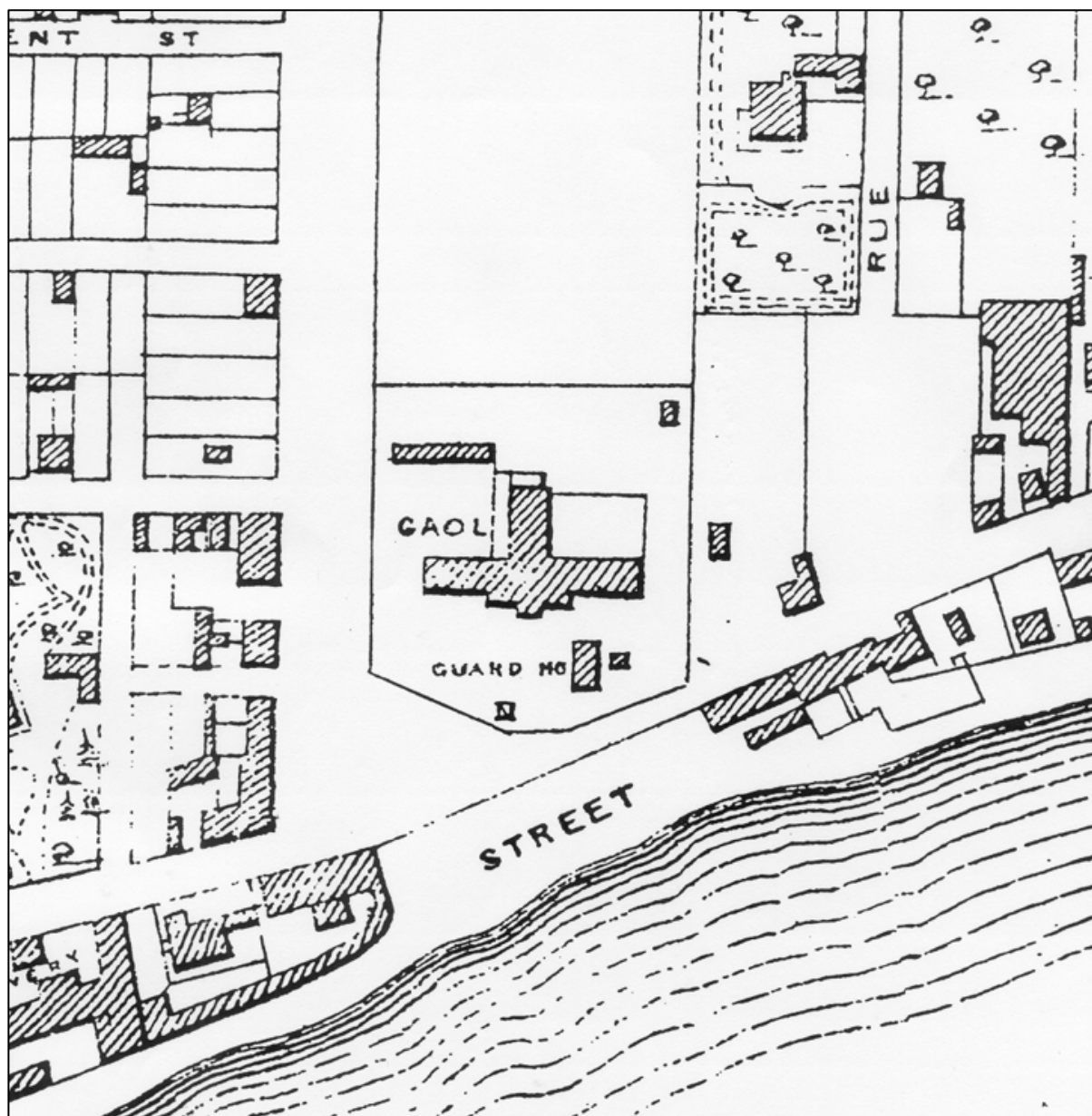


Figure 2 James Cane, « *Topographical and pictorial map of the city of Montreal* », 1846 (BAnQ G3454 M65 1846 C35 CARgf)

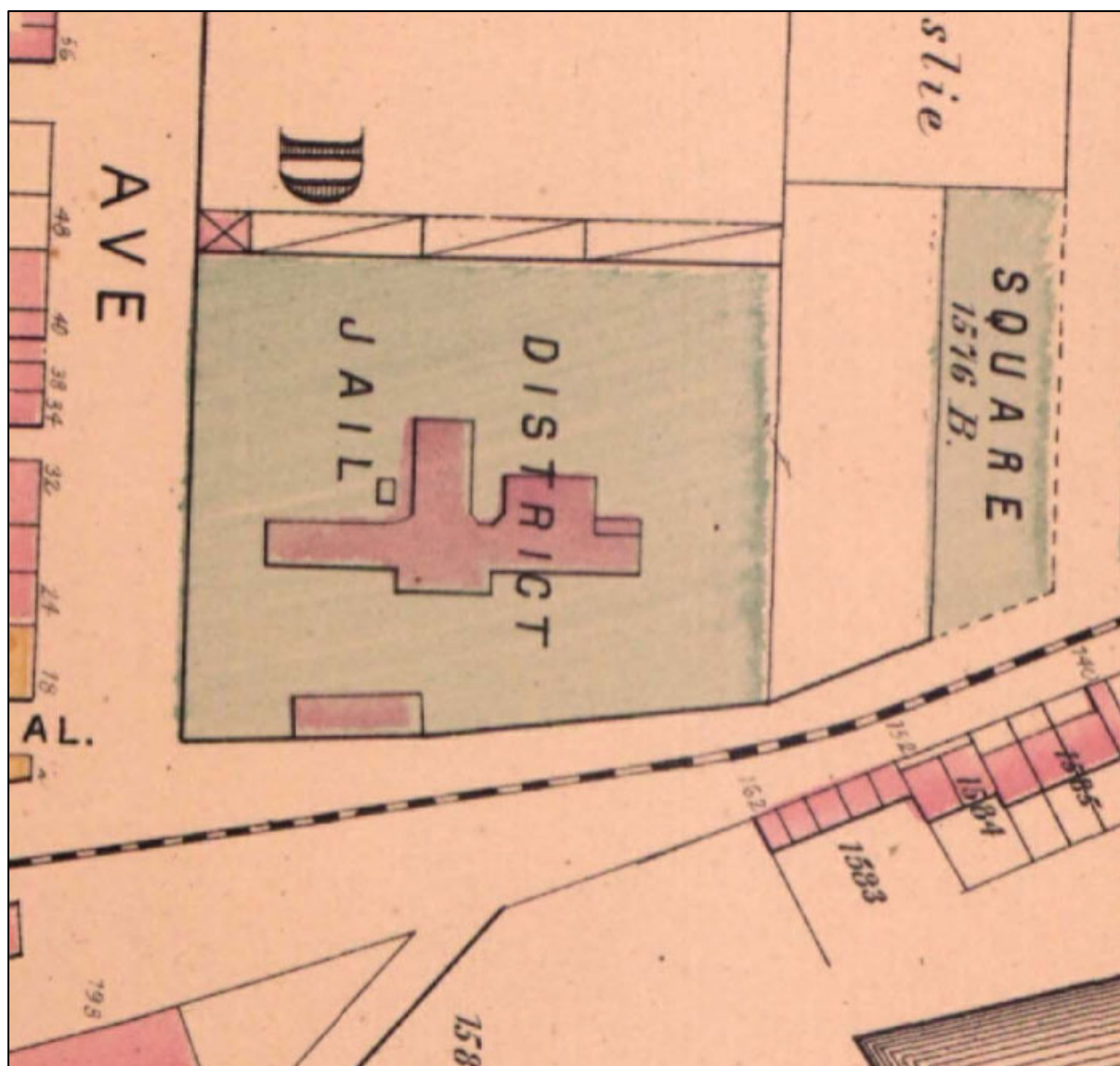


Figure 3 Henry Whitmer Hopkins, «Atlas of the city and island of Montreal», 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA)

En 1894, Charles-Amédée Vallée, nouveau gouverneur de la prison, se fait construire une résidence à l'angle de l'avenue De Lorimier et de la rue Notre-Dame Est (figure 5). Le pénitencier subit également d'autres transformations, puisqu'on voit apparaître une entrée voûtée du côté de la rue Notre-Dame Est au tournant du XX^e siècle (figure 6). Un plan de 1912 (figure 7) montre l'état des lieux au moment où fut désaffectée la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant pour être remplacée par la prison de Bordeaux.

Cette propriété du gouvernement provincial ne retrouvera une nouvelle vocation qu'en 1921, avec la création de la Commission des liqueurs du Québec qui s'installe en permanence à cet endroit. Dès lors, des travaux majeurs sont entrepris (figure 8), soit la démolition de l'aile nord, la construction d'un vaste entrepôt derrière l'aile est et d'un édifice administratif en bordure de l'avenue De Lorimier ainsi que l'aménagement d'une voie ferrée et d'un nouvel accès dans la partie est de la cour. Avant 1955, d'autres bâtiments sont ajoutés au complexe (figure 9) : un garage et un entrepôt réfrigéré pour le vin remplacent les hangars de la partie nord, une chambre des chaudières est aménagée devant l'aile ouest, un entrepôt et un lavoir à bouteilles sont construits devant l'aile est et un très grand bâtiment servant à la réception des marchandises et à l'entreposage du vin est érigé à l'est de la voie ferrée. Un dernier édifice sera ajouté après 1954, à l'est de la maison du gouverneur (figure 10).

Les édifices à bureaux et les entrepôts de la SAQ construits au cours du XX^e siècle sont démolis dans les années 1980. C'est pourquoi on ne trouve maintenant sur le site que les édifices associés à la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant, mis à part l'entrepôt qui a remplacé l'aile nord où se trouvait encore récemment l'entrée principale du siège social de la SAQ au 905, avenue De Lorimier. À la suite du départ de la SAQ, Télé-Québec y a son siège social depuis 2022.



Figure 5 Résidence du gouverneur de la prison, vers 1900 (photo 37 du dossier de classement du MCC)

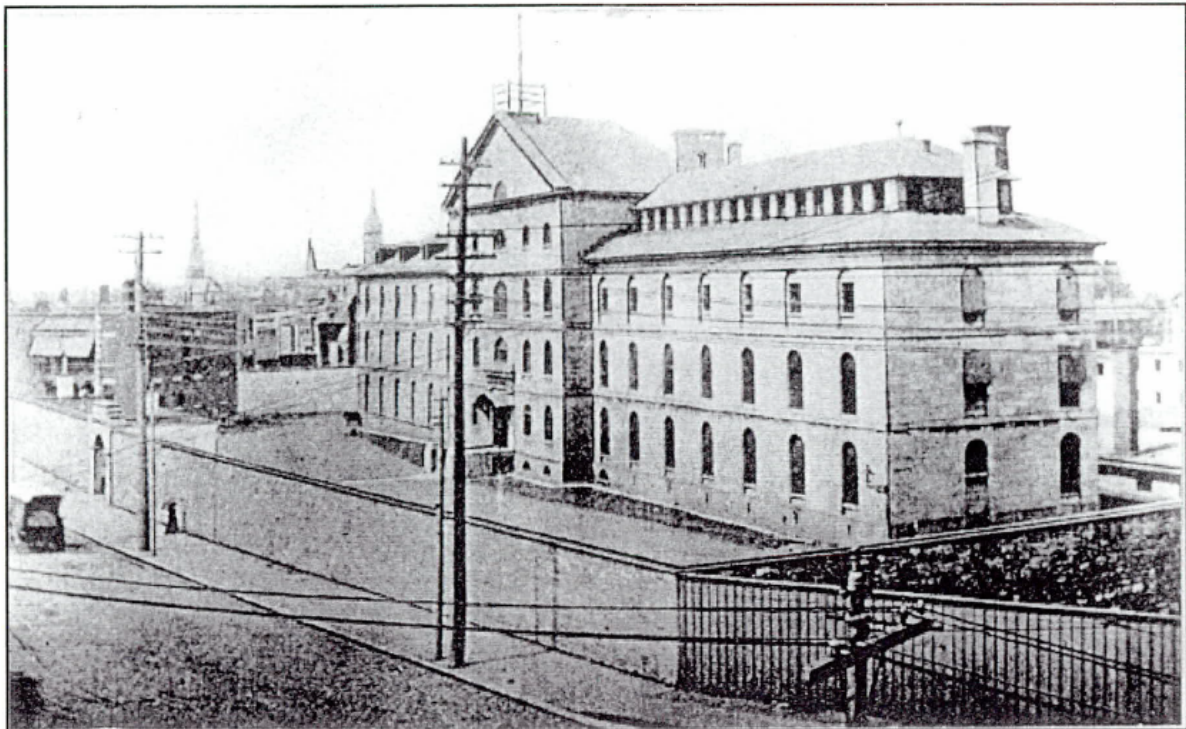


Figure 6 Façade de la prison, vers 1900 (photo 32 du dossier de classement du MCC)

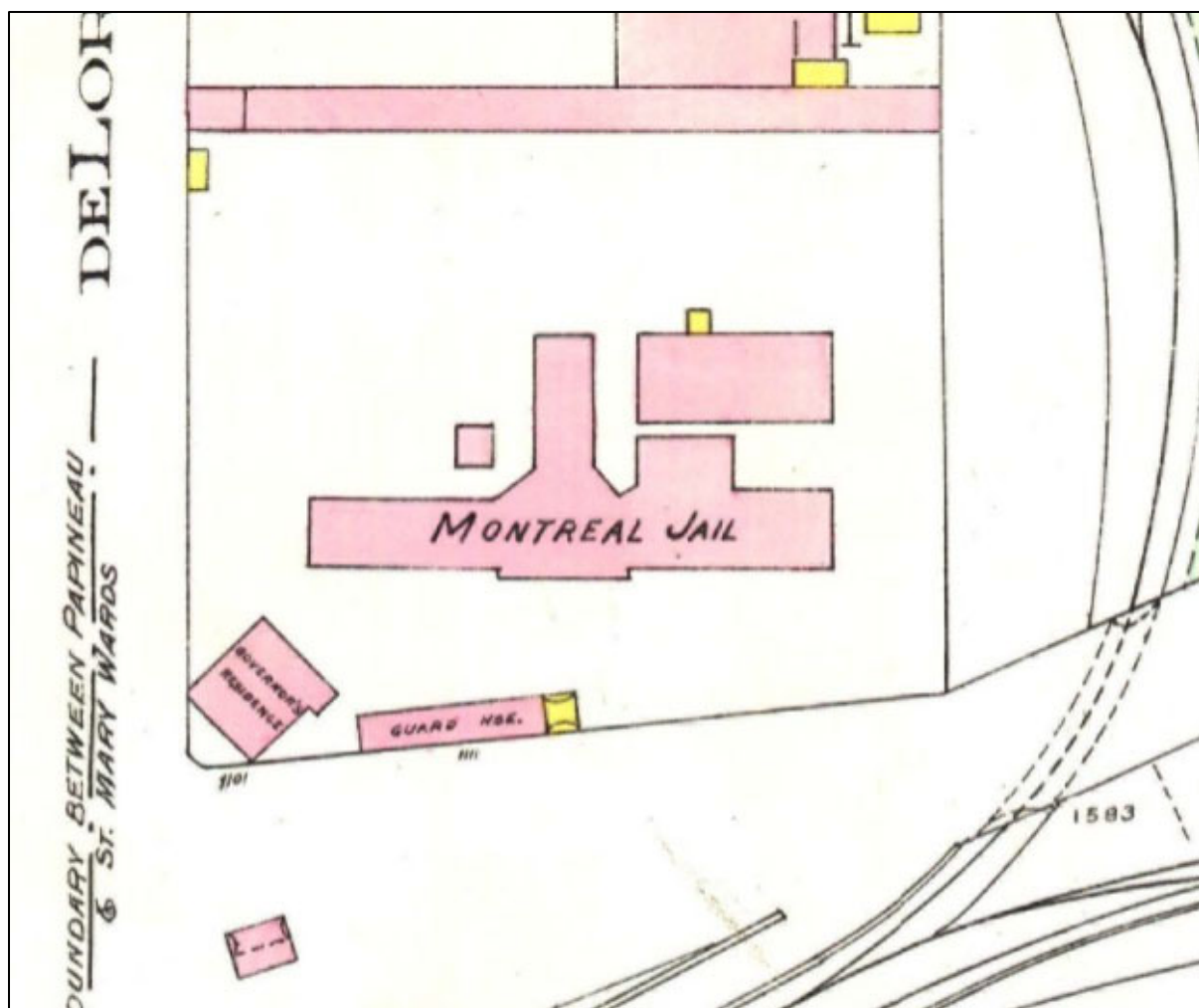


Figure 7 Charles Edward Goad, « Atlas of the city of Montreal and vicinity in four volumes », 1912 (BAHQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA)

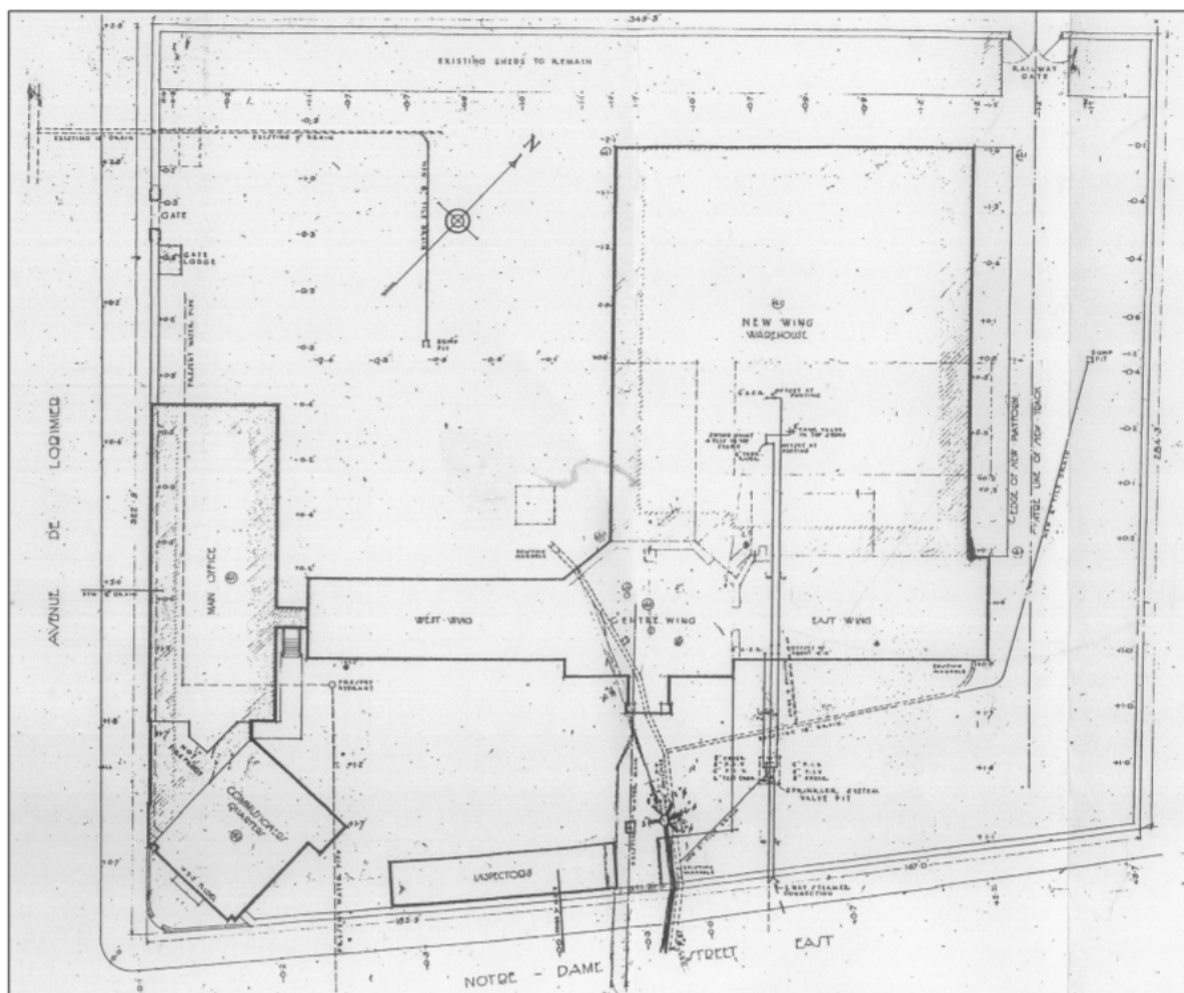


Figure 8 John Smith Archibald, Commission des liqueurs du Québec, 1921 (Ethnoscop 2017 : figure 11)

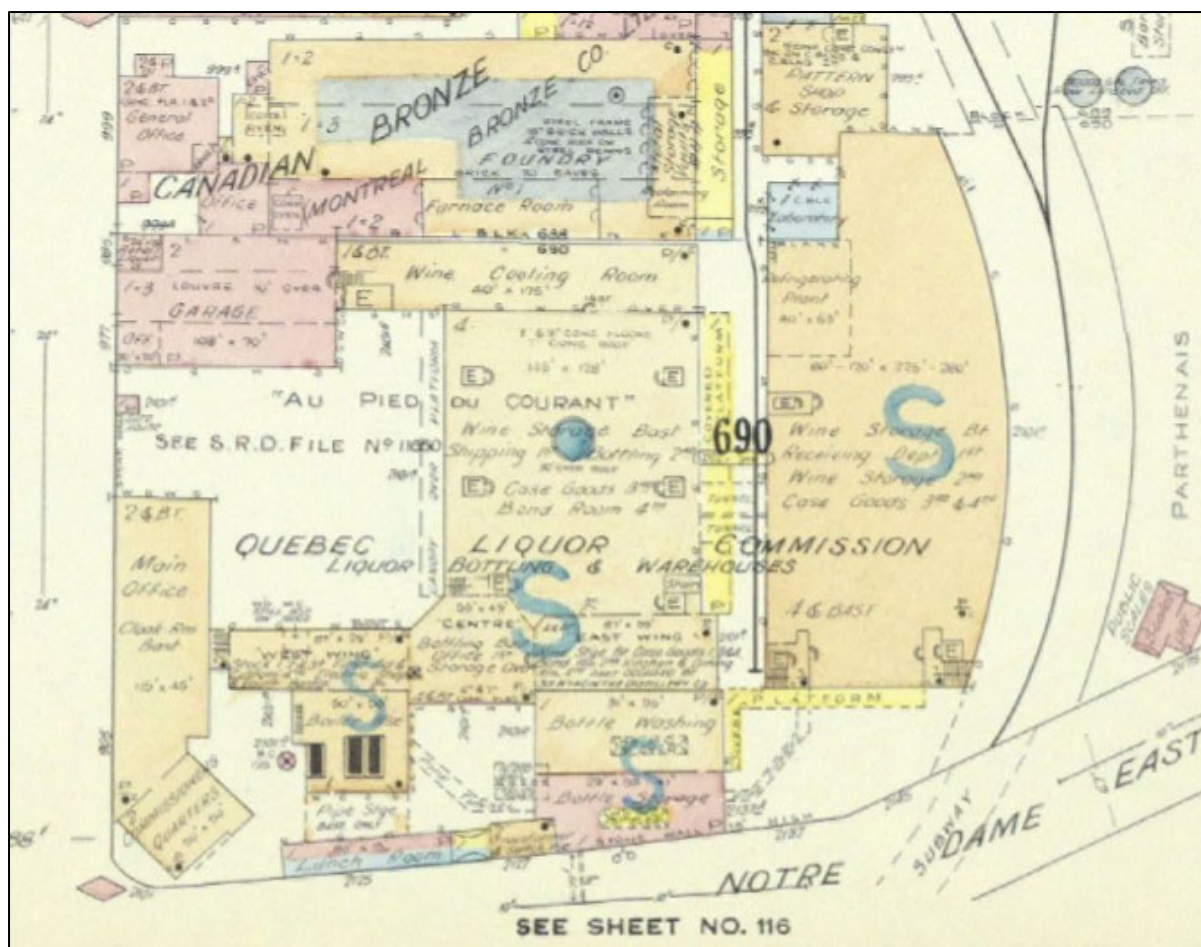


Figure 9 Underwriters' Survey Bureau, «Insurance plan of the city of Montreal», 1954 (BAnQ G/1144/M65G475/U5/v.3/1954 CAR)



Figure 10 SAQ, vers 1975 (photo 157 du dossier de classement du MCC)

2.3 Interventions archéologiques antérieures

À la suite d'une étude de potentiel archéologique réalisée en 2002, un inventaire et une surveillance archéologiques ont été effectués en 2003 au nord de l'aile ouest de la prison (Ethnoscop 2003). Furent alors découverts le mur de fondation ouest d'un bâtiment construit par la Commission des liqueurs du Québec au cours des années 1920 et les vestiges de ce qui pourrait être une citerne. Dans le cadre d'un inventaire pour le ministère des Transports le long de la rue Notre-Dame Est en 2008, un sondage et un forage ont été exécutés à l'intérieur des limites du site BjFj-114, non loin de la rue; le sondage a révélé une portion du mur d'enceinte sud-ouest de 1836-1873 (Ethnoscop 2012).

À l'automne 2015 et l'été 2016, des travaux de réfection ont été effectués par la SAQ dans la partie sud du terrain (Ethnoscop 2017). En 2015, les travaux de réfection du portail et la réalisation de tranchées exploratoires en vue de la réfection du mur d'enceinte ont fait l'objet d'un inventaire et d'une surveillance archéologiques. Ces interventions ont permis de relever les fondations du portail et de mettre au jour quelques sections des vestiges d'un corps de garde construit vers 1836 et démoli en 1873. En 2016, ce sont les travaux de réfection du parvis de la maison du gouverneur qui ont fait l'objet d'un relevé archéologique. L'intervention a permis de relever des sections du mur d'enceinte originel et de celui construit en 1873, de même que les fondations du parvis d'origine de la maison du gouverneur.

En 2017, la réfection du mur d'enceinte s'est poursuivie et une surveillance archéologique a été réalisée. Les travaux ont permis de caractériser les fondations de ce mur construit en 1873 et les vestiges du corps de garde érigé vers 1836 (Archéotec 2017).

Finalement, en 2019, un inventaire et une surveillance archéologiques ont été mis en œuvre. Aucun vestige ni sol archéologique significatif n'a alors été mis au jour. Seuls quelques ouvrages en béton ont été découverts; ils datent tous de la deuxième moitié du XX^e siècle (Ethnoscop 2021).

3. MÉTHODES DE TRAVAIL

Le mandat d’Ethnoscop de 2023 sur la propriété de Télé-Québec a été mené en parallèle au mandat des architectes. Les tranchées exploratoires ont été excavées sous surveillance archéologique, celle-ci étant exercée selon des méthodes de travail conformes à la pratique en archéologie historique. L’enregistrement des données a été fait en utilisant le système de Tikal (site, opération, sous-opération et lot). Dans ce système d’enregistrement, l’opération est représentée par un chiffre (opération 1 par exemple) et peut faire référence à des aires d’origine culturelle distinctes, à des années différentes d’interventions ou à des phases particulières (excavation mécanique et fouille manuelle par exemple) à l’intérieur d’une intervention archéologique spécifique. La sous-opération, qui consiste en une subdivision d’une opération, est représentée par une lettre majuscule (sous-opération 1A par exemple); la sous-opération représente un espace particulier d’une même opération. Le lot, lequel est représenté par un chiffre (lot 1A1 par exemple), est la plus petite unité d’enregistrement archéologique et réfère généralement à des couches de sol et des vestiges d’une sous-opération donnée. Lors de cette intervention, les sous-opérations 8A à 8E ont été utilisées et correspondent chacune à une tranchée.

L’ensemble des mesures mentionnées dans le rapport correspondent à des profondeurs exprimées en mètre sous la surface du terrain actuel. Finalement, le nord montréalais a été utilisé. Ainsi, dans le secteur à l’étude, l’axe nord-sud correspond approximativement à celui de l’avenue De Lorimier.

4. RÉSULTATS

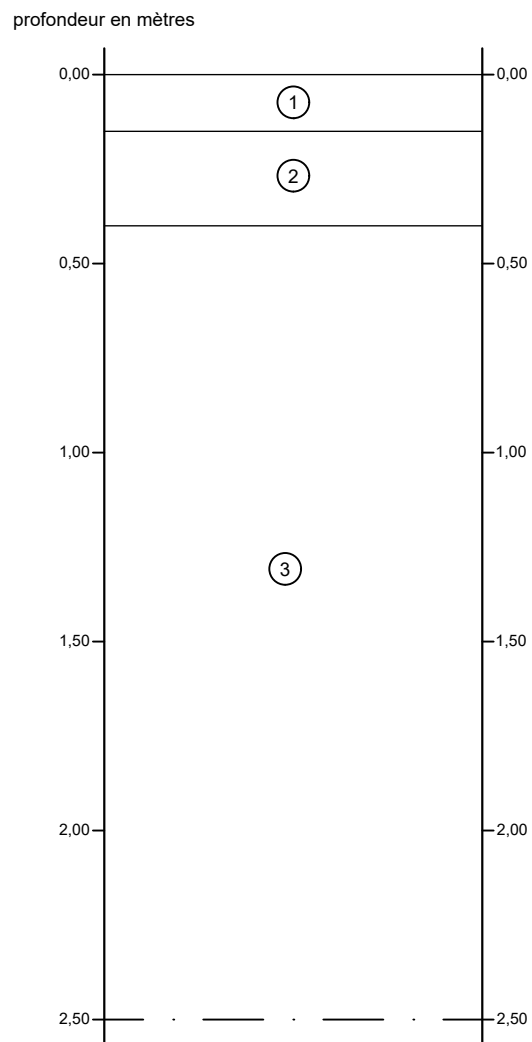
4.1 Sous-opération 8A

La tranchée 8A est localisée en bordure du mur sud du bâtiment, à la limite est d'un bâtiment souterrain (plan 3). Ce bâtiment souterrain est identifié comme une chaufferie sur un plan de 1926 (plan 4). Selon les différents plans anciens, cet espace n'a jamais été occupé par un édifice. La tranchée est de 2 m (est-ouest) sur 1,80 m. Sous une couche de pierre de rivière décorative de 0,15 m d'épaisseur se trouve une couche de sable argileux brun foncé atteignant 0,40 m d'épaisseur et correspondant à un rehaussement (photo 1 et figure 11). Il se superpose à une couche constituée d'un mélange de sable et d'argile sableuse brun grisâtre à brun beigeâtre avec de gros fragments de calcaire et de béton. Des sacs et emballages en plastique, dont un emballage de barre de chocolat de marque Coffee Crisp, étaient présents dans ce remblai, confirmant une déposition postérieure à 1938, soit l'année d'apparition de cette barre de chocolat sur le marché. Ce remblai de rehaussement a été excavé jusqu'à une profondeur de 2,50 m. La seule particularité notée lors de cette excavation est la présence d'un mince placage turquoise sur le parement extérieur du mur de fondation. Il s'agit d'un ancien type de membrane imperméabilisante constituée d'une mince pellicule de cuivre collée à une membrane textile qui donnait du corps à l'ensemble. Selon les spécialistes présents au chantier lors des excavations, cette technique d'étanchéisation des fondations mise en œuvre au XX^e siècle s'est montrée inefficace. Aucun vestige ni artefact n'a été découvert dans cette excavation.



Photo 1 Tranchée 8A, vue vers l'est (BjFj-114-23-NUM1-10)

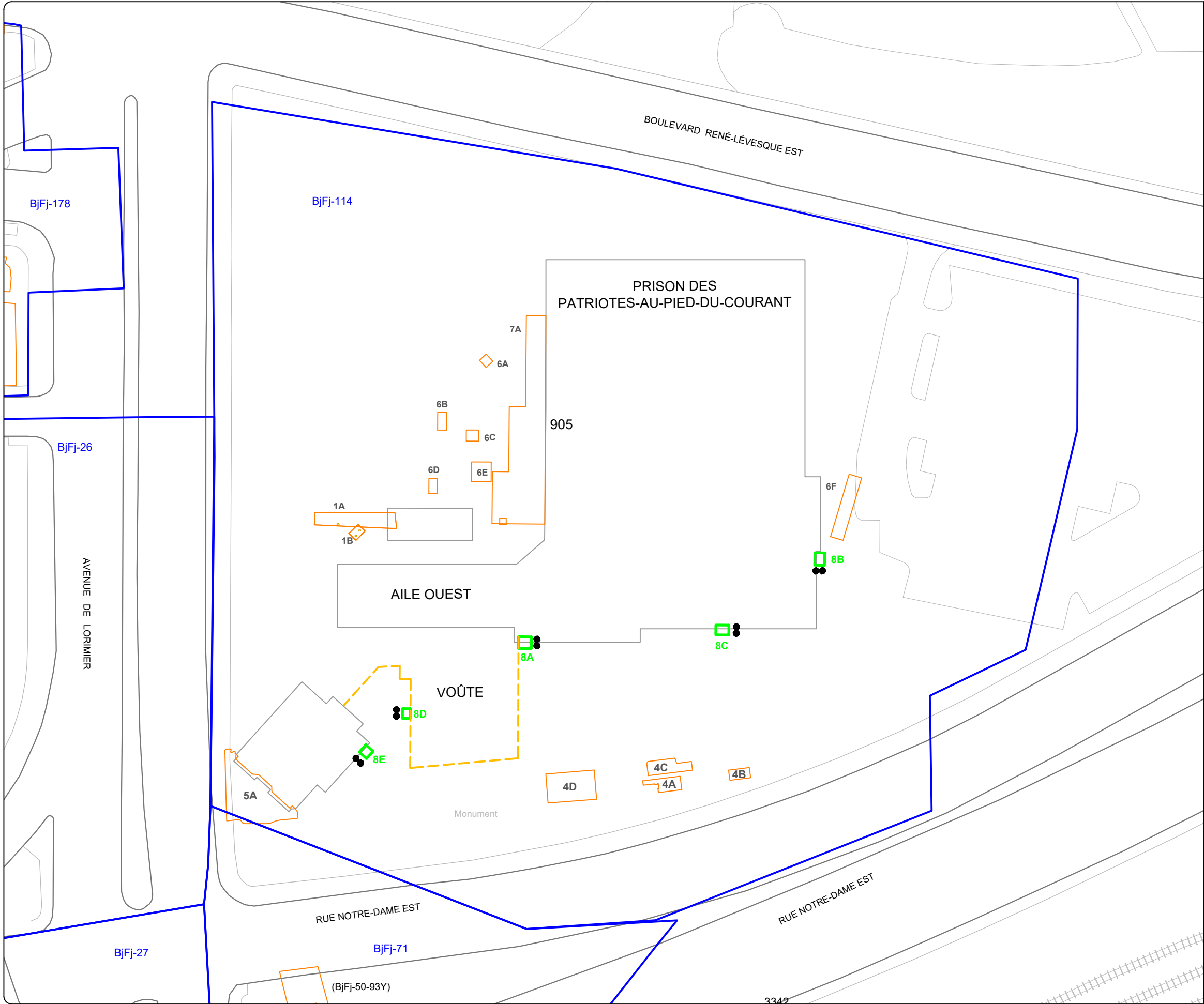
CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Pierre de rivière décorative
- ② Sable argileux brun foncé, homogène et ferme
- ③ Sable et argile sableuse brun grisâtre à brun beigeâtre, hétérogène et ferme, avec de gros fragments de calcaire et de béton
- · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20



PRISON DES
PATRIOTES-AU-PIED-DU-COURANT
BjFj-114

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

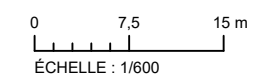
PLAN 3

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

- SOUS-OPÉRATION (SURVEILLANCE)
- 8A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- LIMITE APPROXIMATIVE DU BÂTIMENT SOUTERRAIN
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE
- BjFj-114 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION D'INTERVENTION

**SUPERPOSITION DU PLAN DE
L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE
1926 À LA TRAME ACTUELLE**

- | | |
|---|---|
|  | SOUS-OPÉRATION (SURVEILLANCE) |
| 8A | IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION |
|  | LIMITE APPROXIMATIVE DU BÂTIMENT SOUTERRAIN |
|  | SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE |
| BjFj-114 | CODE BORDEN |
| | INTERVENTION ANTÉRIEURE |
|  | SOUS-OPÉRATION |
| 1A | IDENTIFICATION D'INTERVENTION |



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0437
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethnoscop

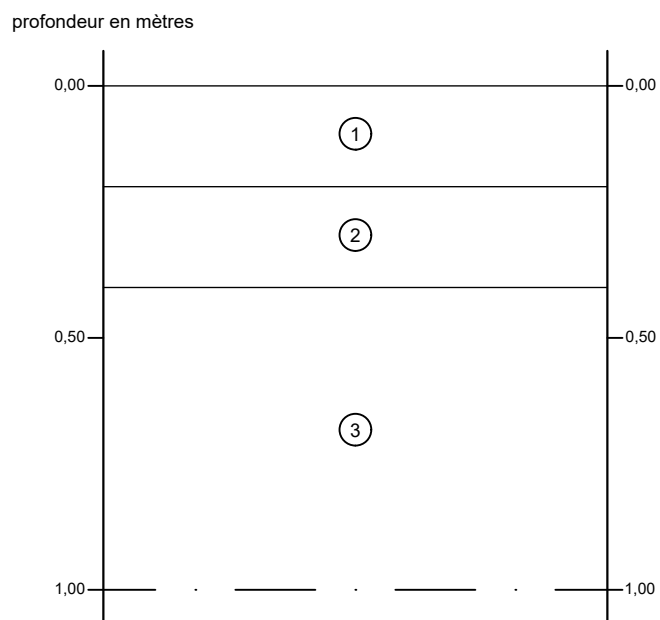
4.2 Sous-opération 8B

La tranchée 8B est localisée en bordure du mur est du bâtiment, tout juste au sud de l'escalier permettant d'accéder à l'édifice (plan 3). Comme pour la sous-opération précédente, aucun édifice n'a été construit à cet endroit par le passé. L'excavation atteint 1,90 m (nord-sud) sur 1,50 m. Sous une couche de pierre de rivière décorative de 0,20 m d'épaisseur est apparue un rehaussement hétérogène de sable argileux brun grisâtre d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (photo 2 et figure 12). Il repose sur un sable beige homogène, un autre rehaussement. Cette couche recouvre un massif électrique en béton dont le sommet est atteint à une profondeur de 1 m. L'excavation a été interrompue au sommet de cet élément sans aucune découverte archéologique. Tout comme dans la sous-opération 8A, le parement du mur de fondation présente une teinte turquoise associée à la membrane imperméabilisante décomposée.



Photo 2 Tranchée 8B, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-NUM1-12)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Pierre de rivière décorative
- ② Sable argileux brun grisâtre, hétérogène et ferme
- ③ Sable beige, homogène et ferme
- · — Limite de fouille

0 0,5 m

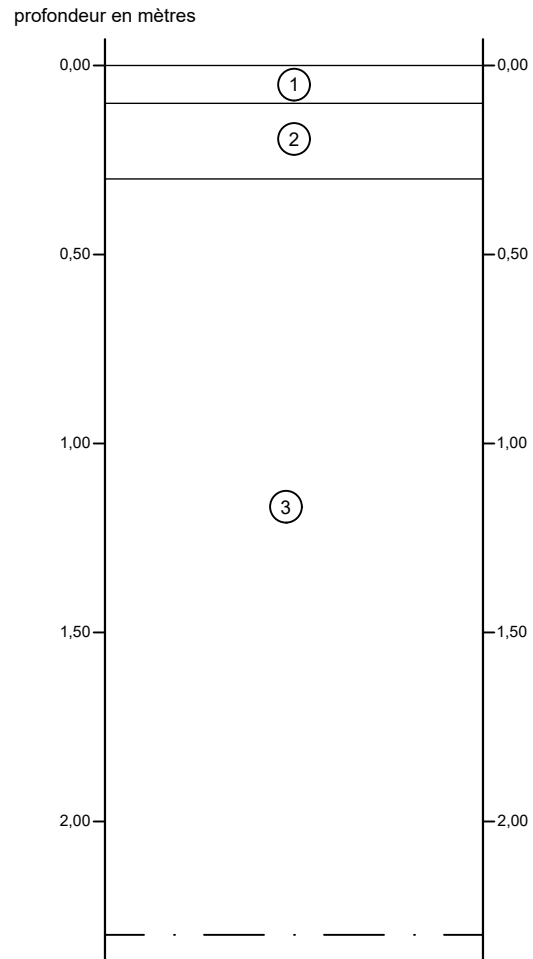
ÉCHELLE : 1/15

TEL2343
ethnoscop

4.3 Sous-opération 8C

La tranchée 8C, faisant 2 m (est-ouest) sur 1,50 m, se situe contre le mur sud de la portion est de l'édifice, dans les limites d'un bâtiment où étaient lavées les bouteilles au moment où la Commission des liqueurs était propriétaire des lieux (plans 3 et 4). La couche supérieure est constituée de pierre de rivière décorative et atteint 0,10 m d'épaisseur (figure 13). Elle repose sur un sable argileux brun qui semble correspondre à un remblai de nivellement du terrain pour l'aménagement de surface; cette couche est de 0,10 à 0,30 m d'épaisseur. Finalement, une couche de sable brun beigeâtre occupe toute la portion inférieure de la séquence stratigraphique jusqu'à la base de l'excavation, à 2,30 m sous la surface. Aucun contexte archéologique n'a été mis au jour dans cette excavation. Tout comme dans les deux excavations précédentes, le parement du mur présente un mince placage turquoise associé à la membrane imperméabilisante décomposée.

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Pierre de rivière décorative
- ② Sable argileux brun, hétérogène et ferme
- ③ Sable beige, homogène et ferme
- · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20

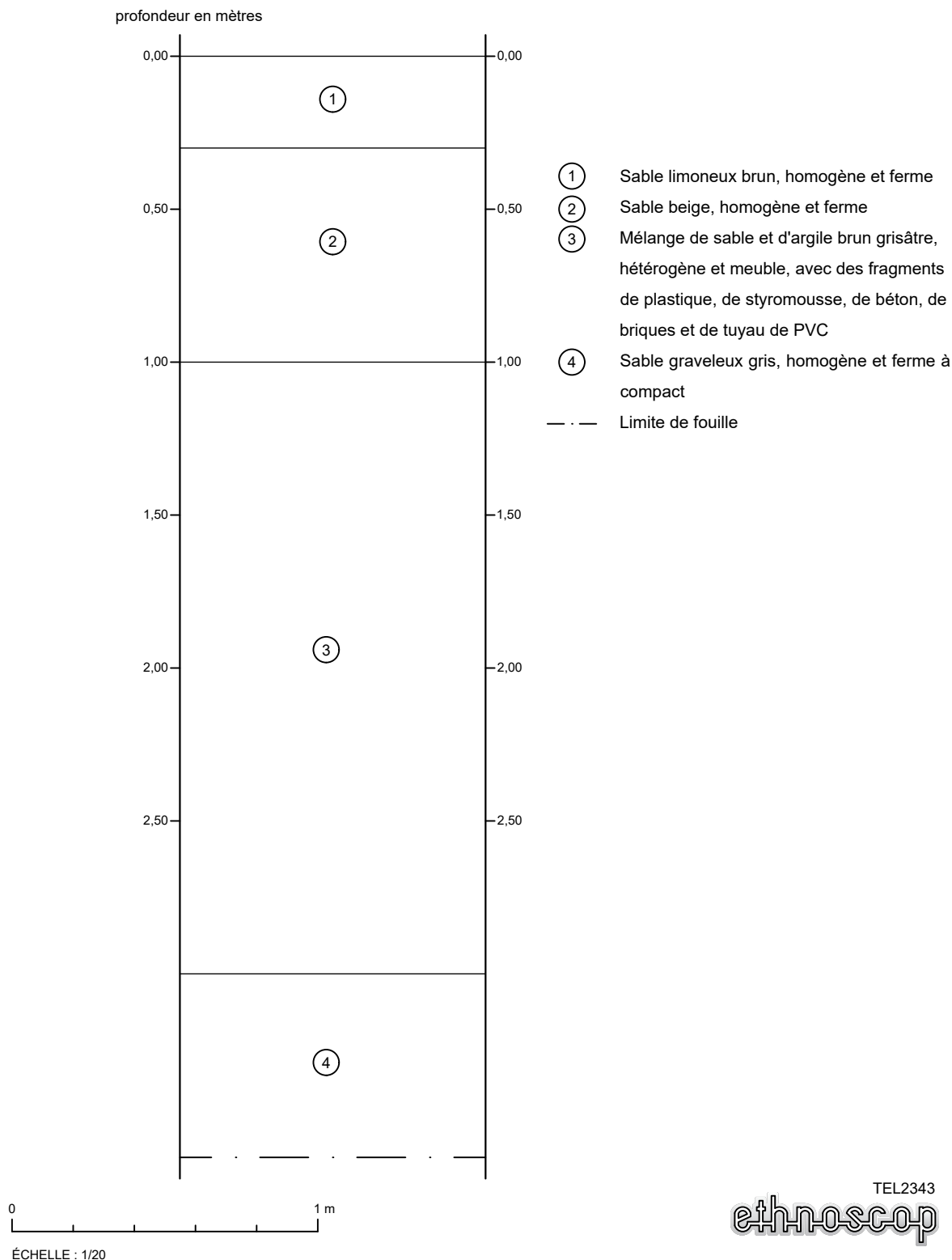
4.4 Sous-opération 8D

La tranchée 8D est située entre le bâtiment principal et la maison du gouverneur, à l'emplacement approximatif du mur ouest de la chaufferie représentée sur le plan de 1926 (plans 3 et 4). L'excavation de cette tranchée de 1,50 m (nord-sud) sur 1,20 m visait à localiser ce mur puis à excaver le long de celui-ci. La séquence stratigraphique en bordure de ce bâtiment souterrain est composée d'une première couche de sable limoneux brun de 0,30 m d'épaisseur correspondant au terreau d'aménagement (photo 3 et figure 14). Sous ce dépôt se trouve une couche de sable brun beigeâtre de 0,30 à 1 m d'épaisseur agissant comme remblai de nivellement, mis en place préalablement à l'aménagement de la surface du terrain. La troisième couche correspond à un mélange d'argile et de sable argileux brun grisâtre avec beaucoup de débris modernes : fragments de styromousse, de plastique, de briques, de béton et de tuyaux de PVC. Cette couche, présente jusqu'à environ 3 m sous la surface, semble combler l'intérieur du bâtiment détruit. À partir de cette profondeur, une couche de sable graveleux brun grisâtre a été excavée jusqu'à une profondeur maximale de 3,60 m. La profondeur à laquelle l'excavation est parvenue n'a pas permis de bien observer cette couche de sol, mais elle pourrait correspondre au sol naturel archéologiquement stérile. Aucun vestige ni artefact n'a été découvert dans cette excavation.



Photo 3 Tranchée 8D, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-
NUM1-17)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



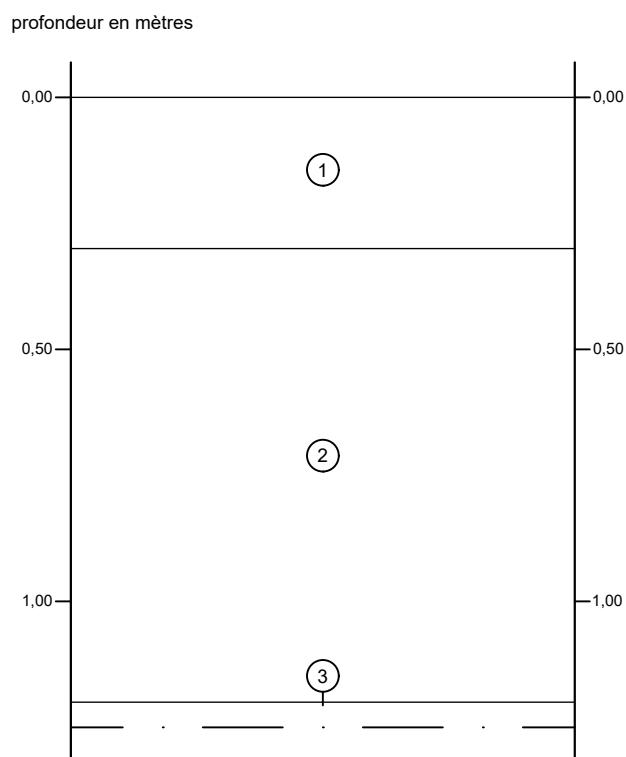
4.5 Sous-opération 8E

La tranchée 8E, de 1,50 m de côté, est localisée en bordure du mur sud-est de la maison du gouverneur, un espace qui est toujours demeuré exempt de bâtiment (plans 3 et 4). Sous un sable limoneux brun foncé de 0,30 m d'épaisseur correspondant au terreau d'aménagement se trouve un sable beige dont l'épaisseur atteint 0,90 m (photo 4 et figure 15). Ce rehaussement recouvre une couche de pierre concassée nette dont seule la portion supérieure a été retirée, et ce, sur moins d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Cette couche est probablement liée à un drain français moderne. Aucun vestige ni artefact n'a été découvert dans cette excavation.



Photo 4 Tranchée 8E, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-NUM1-02)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Sable limoneux brun foncé, homogène et ferme
- ② Sable beige, homogène et ferme
- ③ Pierre concassée
- · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

5. CONCLUSION

Lors des travaux d'excavation de cinq tranchées exploratoires sur le terrain de Télé-Québec, une surveillance archéologique a été réalisée. Aucun vestige ni sol archéologique significatif n'a été mis au jour dans l'emprise des excavations. Cela s'explique certainement par le fait que celles-ci ont été effectuées en bordure de l'ancienne prison, dans des espaces présentant des perturbations importantes liées à la construction de l'édifice principal de même qu'aux rénovations et à la démolition de certains bâtiments annexes. Il n'est pas requis de poursuivre la recherche archéologique dans l'emprise des excavations effectuées dans ce mandat.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHÉOTEC

- 2017 *Réfection du mur d'enceinte de l'ancienne prison au Pied-du-Courant. 905, avenue de Lorimier, Montréal. Surveillance archéologique des travaux d'excavation. Site BjFj-114. 2017. Montréal, Société des alcools du Québec. 74 p.*

ETHNOSCOPI

- 2003 *Projet de construction sur le site historique de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant. Étude de potentiel et interventions archéologiques. Site BjFj-114. Montréal, Société des alcools du Québec. 63 p.*
- 2012 *Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal. Inventaire archéologique – Phase 1. Surveillance archéologique. BjFj-114; MTL08-12-1; MTL08-25-6. Montréal, Ministère des Transports du Québec. 229 p.*
- 2017 *Surveillance et relevés archéologiques lors de la réfection du mur d'enceinte de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant et du parvis de la maison du Gouverneur (site BjFj-114), Montréal 2015-2016. Montréal, Société des alcools du Québec. 139 p.*
- 2021 *Prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant (BjFj-114), Montréal. Inventaire et surveillance archéologiques, août et octobre 2019. Montréal, Télé-Québec. 61 p.*

NOPPEN, Luc

- 1976 « La prison du Pied-du-Courant à Montréal, une étape dans l'évolution de l'architecture pénitentiaire au Bas-Canada et au Québec », dans *RACAR* vol. 3, n° 1, p. 36-50. Montréal, Université du Québec à Montréal.

Annexes

Annexe 1. Site archéologique BjFj-114 sur une spatiocarte

Annexe 2. Catalogue des photographies

Annexe 1.
Site archéologique BjFj-114 sur une spatiocarte



PRISON
DES PATRIOTES-AU-PIED-DU-COURANT
BjFj-114

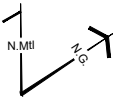
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

ANNEXE

LOCALISATION DU SITE BjFj-114 SUR UNE
SPACIOCARTE

— SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
BjFj-114 CODE BORDEN

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/1000



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022,
feuillet n° 31H12-010-0437
© 2022 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethno-scop

Annexe 2. Catalogue des photographies

Projet : TEL2343 - Surveillance Télé-Québec

Archéologue : Hugo Comète

Film n° : BfFj-114-23-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-12-05	1	20231205_074613	8E	Localisation de la sous-opération	S.-O.
2023-12-05	2	20231205_075902	8E	Paroi sud-ouest	O.
2023-12-05	3	20231205_082736	8C	Mur de fondation et résidu cuivreux de la membrane imperméabilisante	N.-O.
2023-12-05	4	20231205_082743	8C	Mur de fondation et résidu cuivreux de la membrane imperméabilisante	N.-O.
2023-12-05	5	20231205_082809	8C	Localisation de la sous-opération	O.
2023-12-05	6	20231205_084230	8C	Mur de fondation et résidu cuivreux de la membrane imperméabilisante	N.
2023-12-05	7	20231205_093325	8A	Localisation de la sous-opération	N.-O.
2023-12-05	8	20231205_093359	8C	Localisation de la sous-opération	N.
2023-12-05	9	20231205_101402	8A	Mur de fondation et résidu cuivreux de la membrane imperméabilisante	N.-E.
2023-12-05	10	20231205_104223	8A	Paroi est	E.
2023-12-05	11	20231205_104241	8A	Mur de fondation et résidu cuivreux de la membrane imperméabilisante	N.
2023-12-06	12	20231206_084745	8B	Vue générale de la sous-opération (semelle et massif en béton)	O.
2023-12-06	13	20231206_084801	8B	Vue générale de la sous-opération	O.
2023-12-06	14	20231206_084815	8B	Localisation de la sous-opération	O.
2023-12-06	15	20231206_094327	8D	Ambiance	N.-E.
2023-12-06	16	20231206_094345	8D	Ambiance	N.-E.
2023-12-06	17	20231206_100819	8D	Paroi ouest	O.
2023-12-06	18	20231206_101600	8D	Localisation de la sous-opération	N.



PRISON DES PATRIOTES-AU-PIED-DU-COURANT (BjFj-114), MONTRÉAL



Surveillance archéologique, décembre 2023

ethnoscop

Mai 2024

Prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant (BjFj-114), Montréal

Surveillance archéologique, décembre 2023

Ethnoscop
2024



Photographie de la page couverture :

Vue générale vers le nord-est de l'excavation de la tranchée 8D (BjFj-114-23-NUM1-15)

RÉSUMÉ

L'intervention archéologique réalisée à la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant (site archéologique BjFj-114) visait à accompagner une équipe d'architectes dans leurs relevés des murs de fondation de l'édifice principal et de l'ancienne maison du gouverneur. À cet effet, cinq tranchées exploratoires ont été excavées en bordure de ces bâtiments, là où des infiltrations d'eau avaient été notées dans le sous-sol. Cette surveillance archéologique a confirmé l'absence de contextes archéologiques dans l'emprise de ces excavations.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	IX
LISTE DES PLANS	IX
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	IX
LISTE DES PARTICIPANTS	XI
1. INTRODUCTION	1
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES	3
2.1 Paysage naturel	3
2.2 Cadre historique	6
2.3 Interventions archéologiques antérieures	16
3. MÉTHODES DE TRAVAIL	17
4. RÉSULTATS	19
4.1 Sous-opération 8A	19
4.2 Sous-opération 8B	25
4.3 Sous-opération 8C	27
4.4 Sous-opération 8D	29
4.5 Sous-opération 8E	31
5. CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE	35

ANNEXES

ANNEXE 1. SITE ARCHÉOLOGIQUE BjFj-114 SUR UNE SPATIOCARTE

ANNEXE 2. CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Montreal en Canada », 1717 (ANOM 03DFC473B) – la ligne verte représente la ligne d'interfluve Notre-Dame.....	5
Figure 2	James Cane, « <i>Topographical and pictorial map of the city of Montreal</i> », 1846 (BAnQ G3454 M65 1846 C35 CARgf)	7
Figure 3	Henry Whitmer Hopkins, « <i>Atlas of the city and island of Montreal</i> », 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA)	8
Figure 4	Charles Edward Goad, « <i>Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans</i> », 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA)	9
Figure 5	Résidence du gouverneur de la prison, vers 1900 (photo 37 du dossier de classement du MCC).....	11
Figure 6	Façade de la prison, vers 1900 (photo 32 du dossier de classement du MCC)	11
Figure 7	Charles Edward Goad, « <i>Atlas of the city of Montreal and vicinity in four volumes</i> », 1912 (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA)	12
Figure 8	John Smith Archibald, Commission des liqueurs du Québec, 1921 (Ethnoscop 2017 : figure 11)	13
Figure 9	Underwriters' Survey Bureau, « <i>Insurance plan of the city of Montreal</i> », 1954 (BAnQ G/1144/M65G475/U5/v.3/1954 CAR)	14
Figure 10	SAQ, vers 1975 (photo 157 du dossier de classement du MCC)	15
Figure 11	Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 8A	20
Figure 12	Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 8B	26
Figure 13	Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 8C	28
Figure 14	Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 8D	30
Figure 15	Croquis stratigraphique de la paroi sud-ouest de la sous-opération 8E.....	32

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Tranchée 8A, vue vers l'est (BjFj-114-23-NUM1-10)	19
Photo 2	Tranchée 8B, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-NUM1-12)	25
Photo 3	Tranchée 8D, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-NUM1-17)	29
Photo 4	Tranchée 8E, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-NUM1-02)	31

LISTE DES PLANS

Plan 1	Localisation générale	2
Plan 2	Localisation de l'aire d'étude et géomorphologie	4
Plan 3	Localisation des sous-opérations	21
Plan 4	Superposition du plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1926 à la trame actuelle	23
Localisation du site BjFj-114 sur une spaciocarte		En annexe

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANOM	Archives nationales d'outre-mer
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
SAQ	Société des alcools du Québec

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

TÉLÉ-QUÉBEC

Charles Fournier, ing. Gestionnaire principal du projet

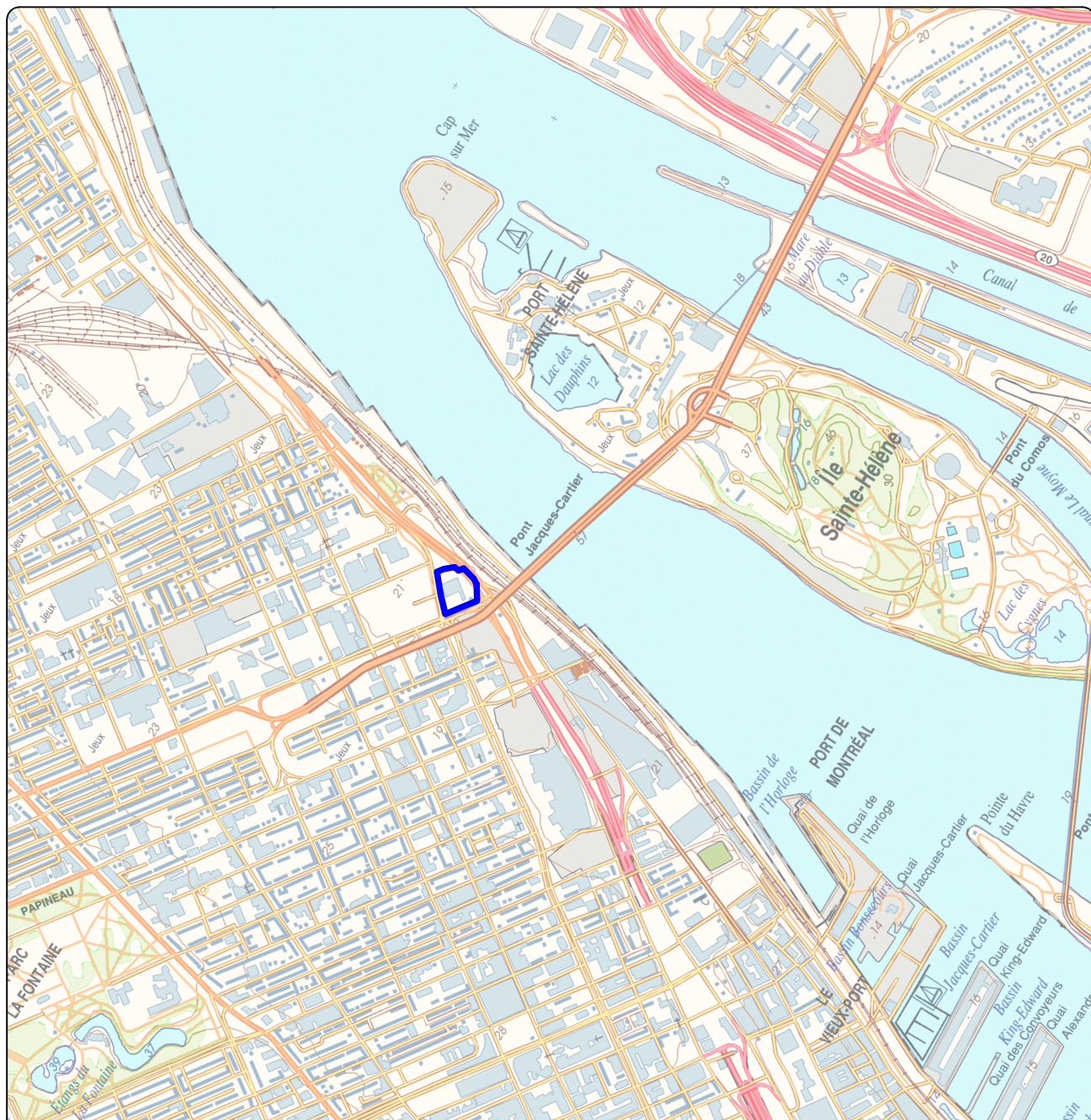
RÉALISATION DE L'INTERVENTION

ETHNOSCOPE

Martin Royer	Coordonnateur, réviseur du rapport
Hugo Comète	Chargé de projet, rédacteur du rapport
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Isabelle Hade	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

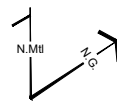
L'ancienne prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant (plan 1), propriété de Télé-Québec, présente des infiltrations d'eau dans le sous-sol. De manière à mieux cerner les travaux à exécuter afin d'imperméabiliser les murs de fondation de l'immeuble, des tranchées exploratoires ont été effectuées afin de permettre aux architectes de faire les relevés requis. Bien que le potentiel archéologique de l'aire des travaux ait été jugé faible, le MCC a demandé qu'une surveillance archéologique des excavations soit effectuée. Cette surveillance archéologique a eu lieu les 5 et 6 décembre 2023 sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-38.

PRISON DES PATRIOTES-AU-PIED-DU-COURANT, BjFj-114
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 1

LOCALISATION GÉNÉRALE

— SITE BjFj-114



Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 31H12-200-0102
© Gouvernement du Québec

0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000

TEL2343

ethnoscop

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES¹

2.1 Paysage naturel

La prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant est située au centre d'une petite ligne d'interfluve (axe réunissant les points les plus hauts d'une colline), dont la plongée ouest correspond à l'actuelle avenue Papineau et la plongée est traverse l'actuelle rue Notre-Dame Est près de la rue Fullum (plan 2). Une coupe perpendiculaire sur l'avenue De Lorimier, qui part du boulevard René-Lévesque Est et se dirige vers le sud, accuse encore de nos jours une très légère remontée dont l'axe passe au nord de la maison du gouverneur; ensuite, jusqu'à l'autoroute Ville-Marie, la pente redescend vers le fleuve. Sur un plan de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry de 1717 (figure 1), on devine une ligne d'interfluve plus importante, qui trace un axe parfaitement parallèle à celui de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant. Il s'agit de l'axe de la rue Notre-Dame Est depuis la rue McGill et qui plonge un peu plus loin que la limite est de ce plan, jusqu'au pont Jacques-Cartier sous la brasserie Molson. Dans le faubourg Sainte-Marie, cette ligne représente la partie centrale de ce qui est montré sur le plan 2 comme un replat de terrasse limité au fleuve, comme au nord du chemin Saint-Martin, par des hachures brun foncé (talus).

Au temps de Jacques Cartier, la plongée est de la ligne d'interfluve de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant était déjà fréquentée, puisque c'est probablement à cet endroit que le capitaine accosta. À partir de l'aval du courant Sainte-Marie, il décida de faire à pied le voyage qui le mena, par plaines plantées de chênes, jusqu'à Hochelaga, à deux lieues de là. À partir de 3 000 ans avant aujourd'hui, cette ligne d'interfluve, qui culminait à environ 20 m au-dessus du niveau moyen des mers (NMM), était sûrement considérée comme un lieu d'accueil exceptionnel. Un peu plus à l'abri des inondations qu'au nord (vallée de la rivière Saint-Martin visible sur la figure 1) et qu'au sud (glacis ou pente douce qui mène au fleuve), située stratégiquement au pied du courant Sainte-Marie cette pointe devait offrir un point de vue exceptionnel sur tout le corridor du fleuve, jusqu'aux îles de Boucherville.

¹ Ce chapitre provient principalement d'Ethnoscop 2003.



Figure 1 Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Montreal en Canada », 1717 (ANOM 03DFC473B) – la ligne verte représente la ligne d'interfluve Notre-Dame.

2.2 Cadre historique

Le terrain où se trouve la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant est concédé au marchand Jacques Testard de Laforest en 1659. Quatre ans plus tard, on y trouve une maison en bois de 22 pi de côté et 18 pi de hauteur, avec une cave et un fournil attenant. Cette maison est reconstruite avant 1681, alors qu'existent « un grand logis de pierres et une boulangerie » sur la propriété.

Un inventaire de 1718 mentionne la présence d'une maison en pierre avec étage, une grange en bois, une étable en pierre à une des extrémités de la grange, un pressoir à cidre en pierre, une écurie en pierre, un four à chaux et un verger clos de pieux. En 1729, on recense deux maisons en pierre, le pressoir, une grange, une écurie, une étable et un four à chaux. Le pressoir à cidre est transformé en grange au cours des années 1730. À la fin du Régime français, la ferme comprend encore une maison, une grange, une étable et un four à chaux. La dernière mention de la maison apparaît en 1830, année où le gouvernement fait l'acquisition de la partie sud de la ferme Johnson pour y ériger la prison dans les années suivantes.

Les travaux de construction de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant débutent en 1831 et se poursuivent jusqu'en 1840. La prison ouvre cependant ses portes dès 1836, puis accueille les rebelles de 1837 et les insurgés de 1838 (Noppen 1976 : 41); douze d'entre eux sont d'ailleurs pendus sur place en décembre 1838 et janvier 1839. Ce complexe pénitencier est constitué d'une prison qui occupe tout l'espace central. Autour sont répartis des bâtiments secondaires dont la fonction n'est pas précisée, sauf le corps de garde (figure 2). Le tracé du mur d'enceinte faisant front à la rue Notre-Dame (St. Mary) est réorienté en 1873 afin de reconfigurer l'intersection des rues Saint-Antoine (Craig), Notre-Dame (St. Mary) et De Lorimier (Colborne). À la même époque, un nouveau corps de garde est aménagé contre le mur d'enceinte sud reconstruit (figures 3 et 4).

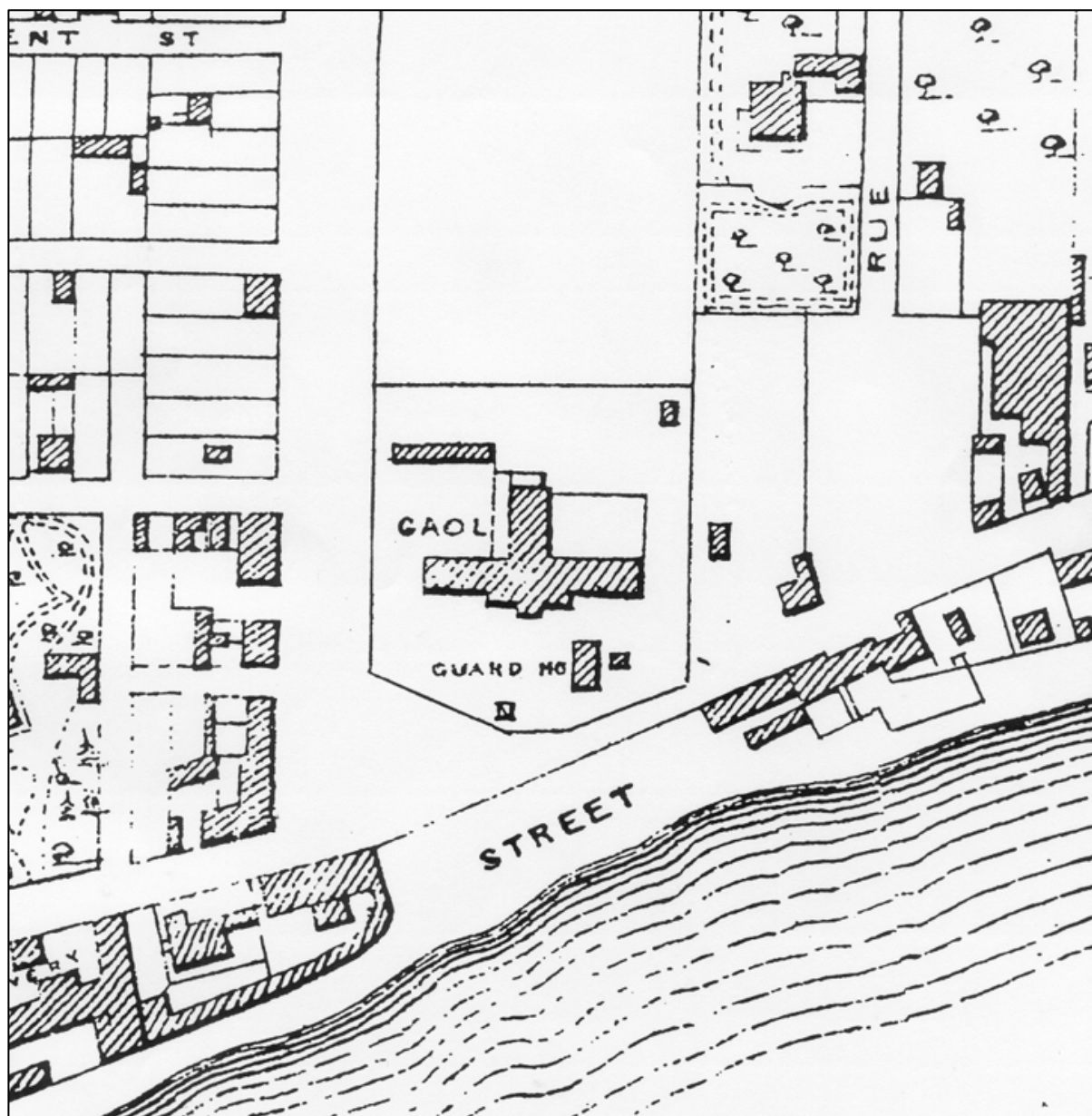


Figure 2 James Cane, « *Topographical and pictorial map of the city of Montreal* », 1846 (BAnQ G3454 M65 1846 C35 CARgf)

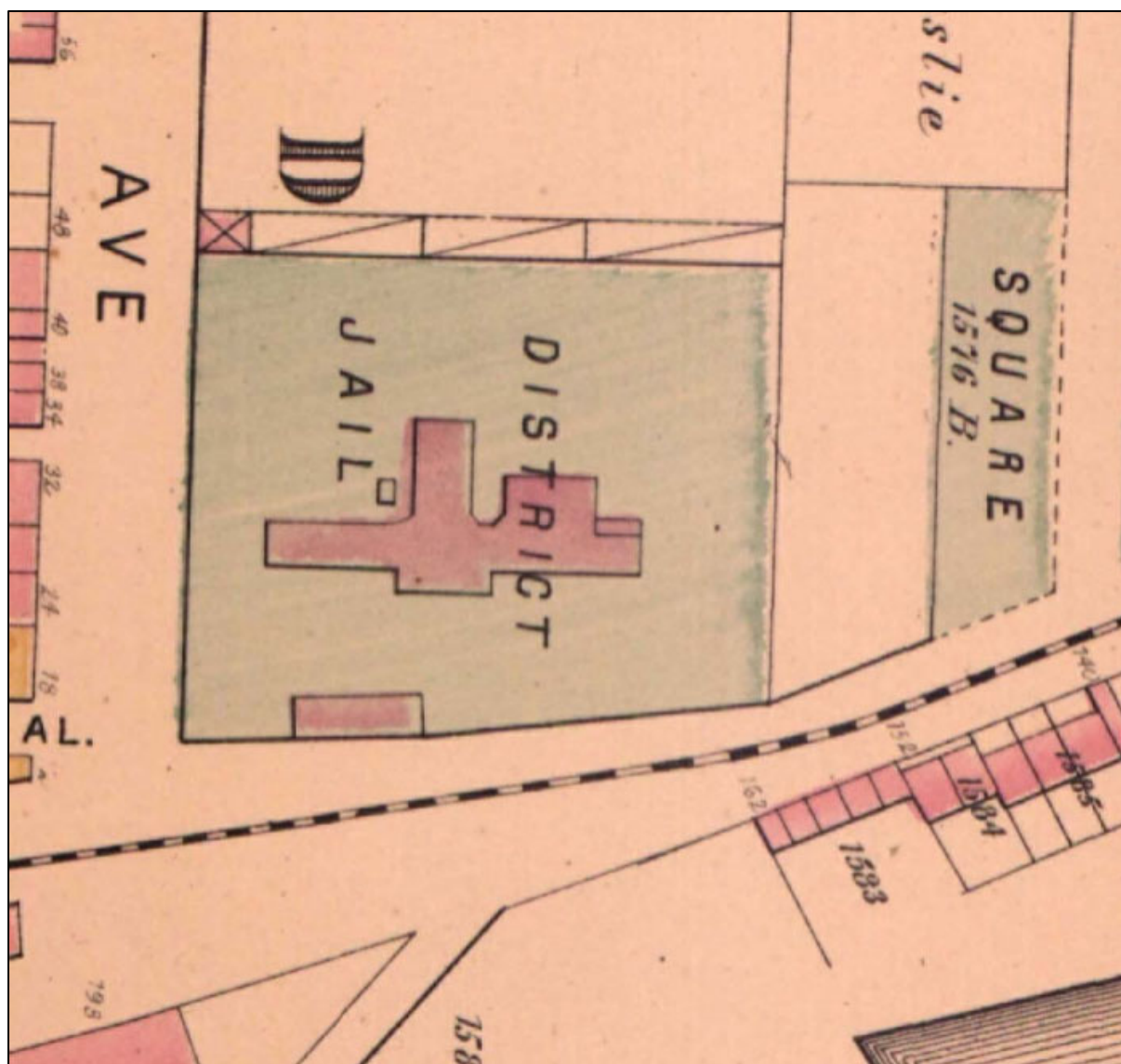


Figure 3 Henry Whitmer Hopkins, «Atlas of the city and island of Montreal», 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA)

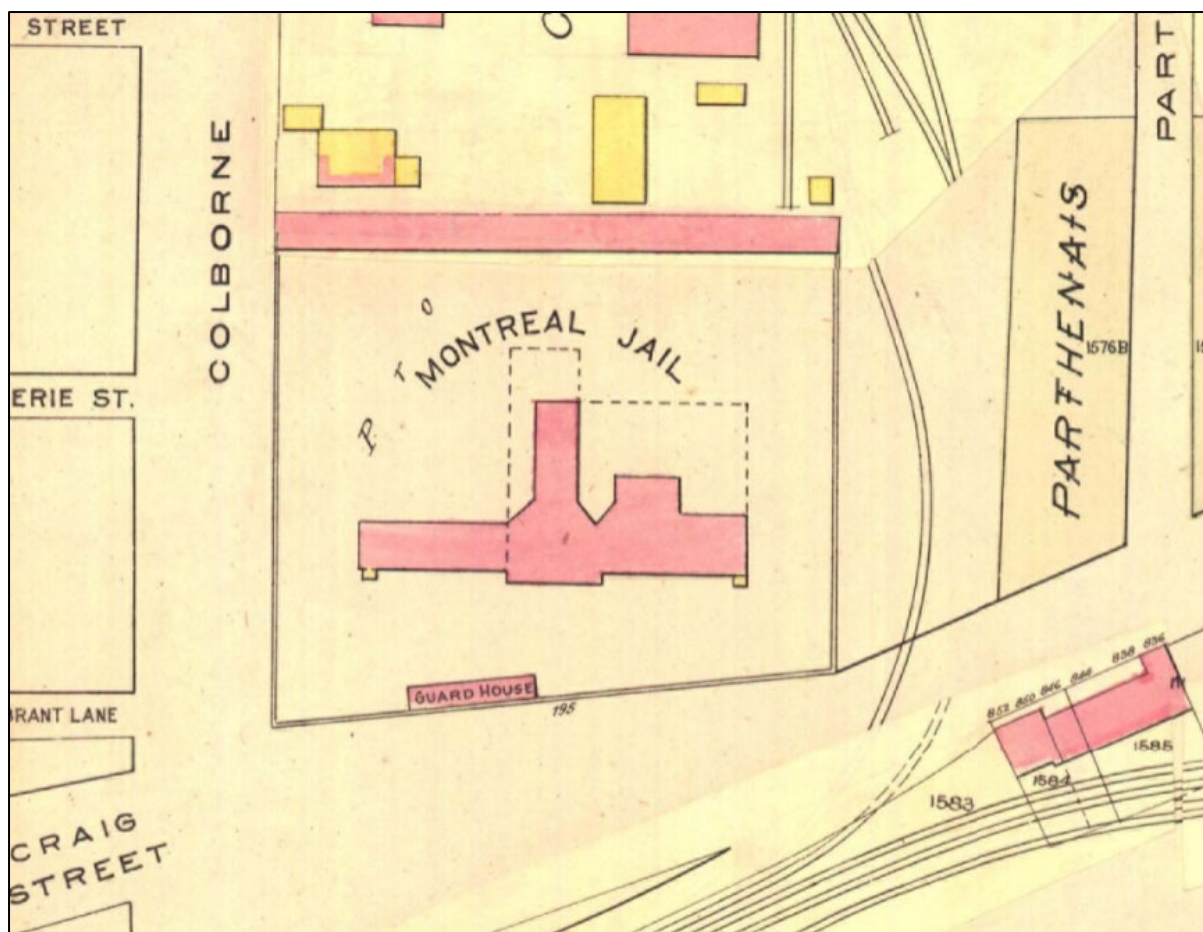


Figure 4 Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans », 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA)

En 1894, Charles-Amédée Vallée, nouveau gouverneur de la prison, se fait construire une résidence à l'angle de l'avenue De Lorimier et de la rue Notre-Dame Est (figure 5). Le pénitencier subit également d'autres transformations, puisqu'on voit apparaître une entrée voûtée du côté de la rue Notre-Dame Est au tournant du XX^e siècle (figure 6). Un plan de 1912 (figure 7) montre l'état des lieux au moment où fut désaffectée la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant pour être remplacée par la prison de Bordeaux.

Cette propriété du gouvernement provincial ne retrouvera une nouvelle vocation qu'en 1921, avec la création de la Commission des liqueurs du Québec qui s'installe en permanence à cet endroit. Dès lors, des travaux majeurs sont entrepris (figure 8), soit la démolition de l'aile nord, la construction d'un vaste entrepôt derrière l'aile est et d'un édifice administratif en bordure de l'avenue De Lorimier ainsi que l'aménagement d'une voie ferrée et d'un nouvel accès dans la partie est de la cour. Avant 1955, d'autres bâtiments sont ajoutés au complexe (figure 9) : un garage et un entrepôt réfrigéré pour le vin remplacent les hangars de la partie nord, une chambre des chaudières est aménagée devant l'aile ouest, un entrepôt et un lavoir à bouteilles sont construits devant l'aile est et un très grand bâtiment servant à la réception des marchandises et à l'entreposage du vin est érigé à l'est de la voie ferrée. Un dernier édifice sera ajouté après 1954, à l'est de la maison du gouverneur (figure 10).

Les édifices à bureaux et les entrepôts de la SAQ construits au cours du XX^e siècle sont démolis dans les années 1980. C'est pourquoi on ne trouve maintenant sur le site que les édifices associés à la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant, mis à part l'entrepôt qui a remplacé l'aile nord où se trouvait encore récemment l'entrée principale du siège social de la SAQ au 905, avenue De Lorimier. À la suite du départ de la SAQ, Télé-Québec y a son siège social depuis 2022.



Figure 5 Résidence du gouverneur de la prison, vers 1900 (photo 37 du dossier de classement du MCC)

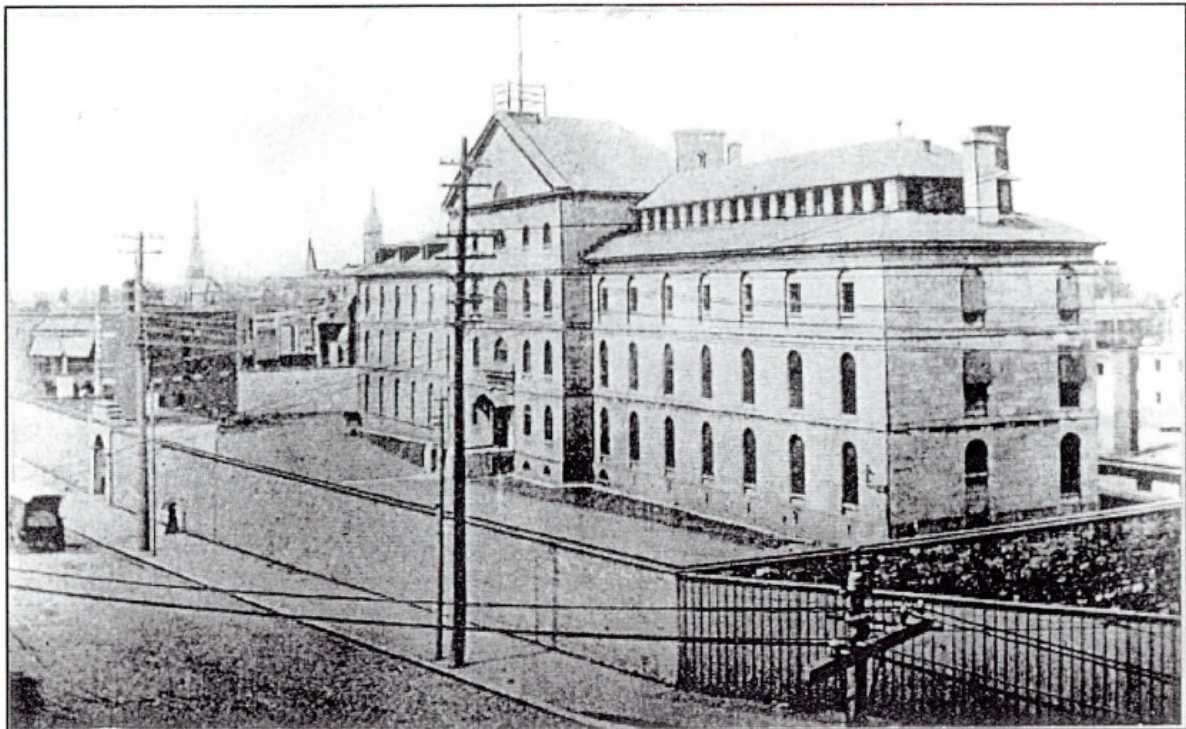


Figure 6 Façade de la prison, vers 1900 (photo 32 du dossier de classement du MCC)

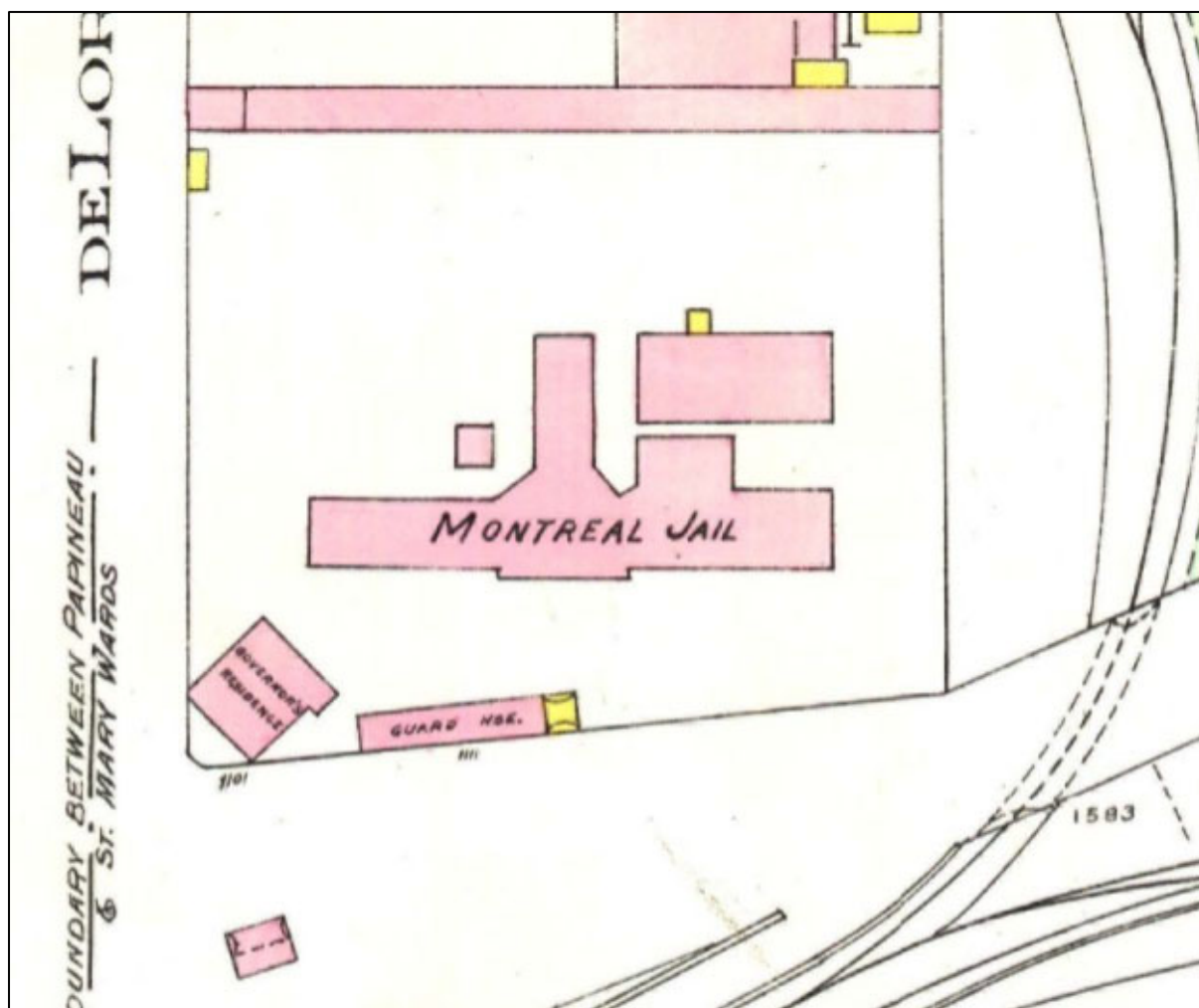


Figure 7 Charles Edward Goad, « Atlas of the city of Montreal and vicinity in four volumes », 1912 (BAHQ G/1144/M65G475/C3/1912 DCA)

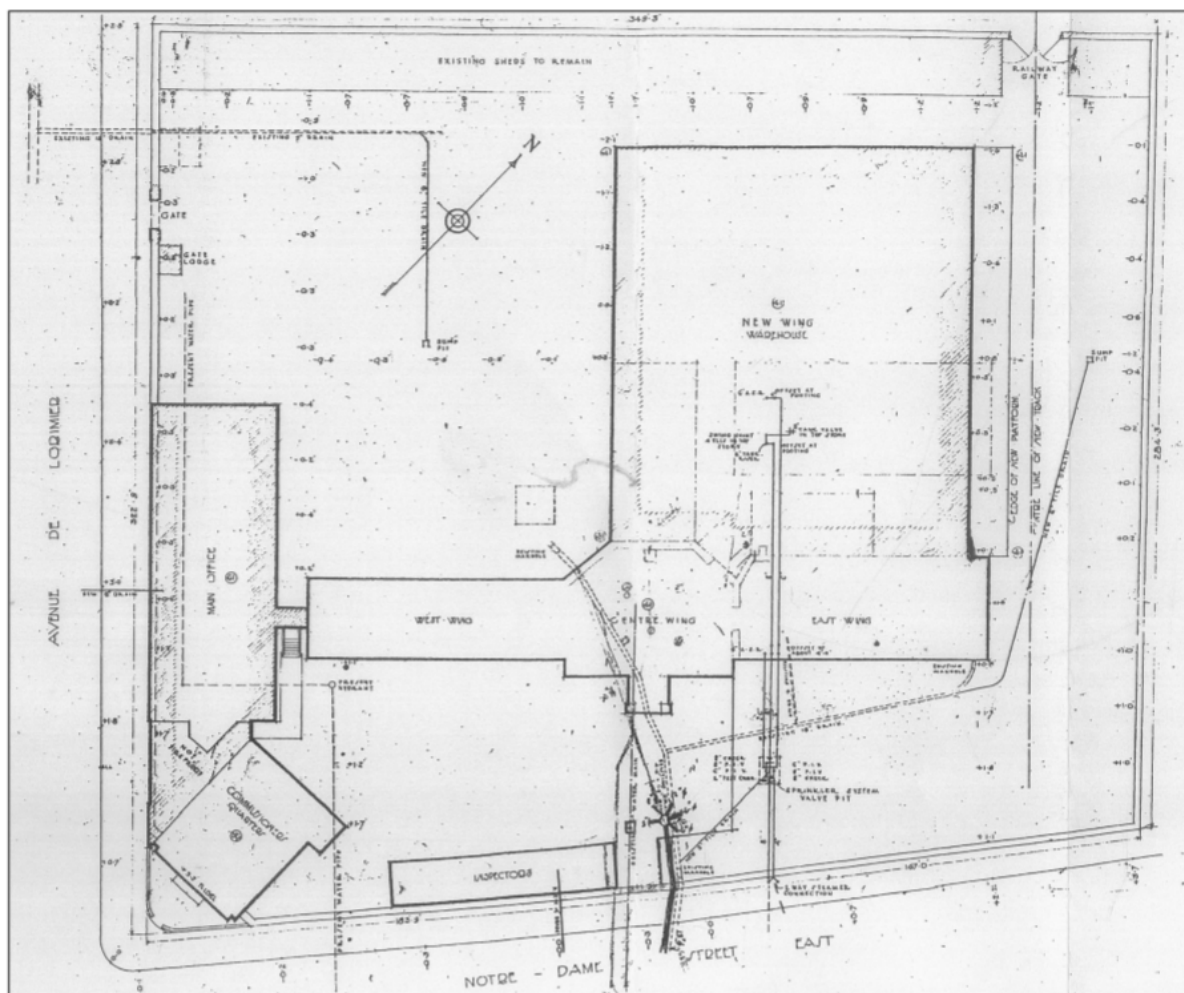


Figure 8 John Smith Archibald, Commission des liqueurs du Québec, 1921 (Ethnoscop 2017 : figure 11)

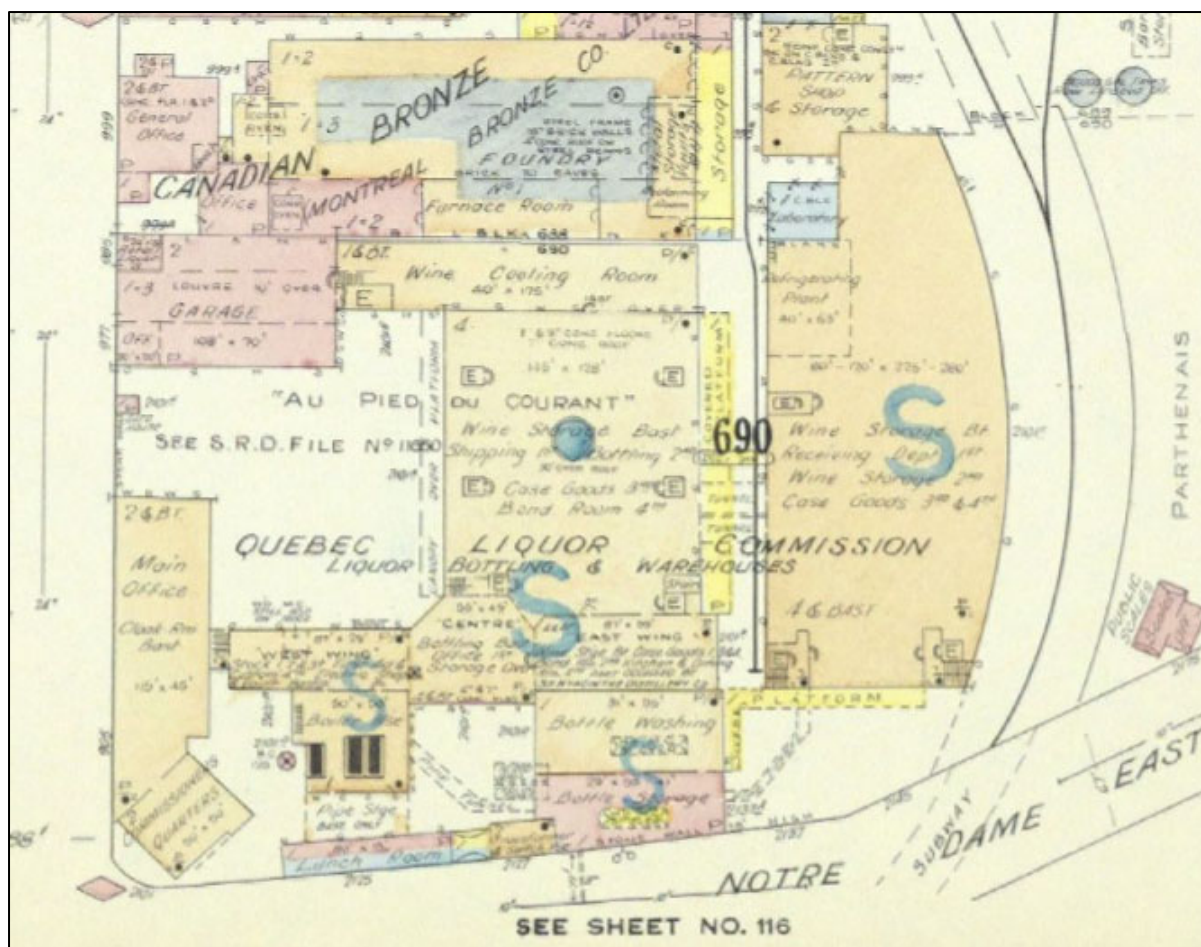


Figure 9 Underwriters' Survey Bureau, «Insurance plan of the city of Montreal», 1954 (BAnQ G/1144/M65G475/U5/v.3/1954 CAR)



Figure 10 SAQ, vers 1975 (photo 157 du dossier de classement du MCC)

2.3 Interventions archéologiques antérieures

À la suite d'une étude de potentiel archéologique réalisée en 2002, un inventaire et une surveillance archéologiques ont été effectués en 2003 au nord de l'aile ouest de la prison (Ethnoscop 2003). Furent alors découverts le mur de fondation ouest d'un bâtiment construit par la Commission des liqueurs du Québec au cours des années 1920 et les vestiges de ce qui pourrait être une citerne. Dans le cadre d'un inventaire pour le ministère des Transports le long de la rue Notre-Dame Est en 2008, un sondage et un forage ont été exécutés à l'intérieur des limites du site BjFj-114, non loin de la rue; le sondage a révélé une portion du mur d'enceinte sud-ouest de 1836-1873 (Ethnoscop 2012).

À l'automne 2015 et l'été 2016, des travaux de réfection ont été effectués par la SAQ dans la partie sud du terrain (Ethnoscop 2017). En 2015, les travaux de réfection du portail et la réalisation de tranchées exploratoires en vue de la réfection du mur d'enceinte ont fait l'objet d'un inventaire et d'une surveillance archéologiques. Ces interventions ont permis de relever les fondations du portail et de mettre au jour quelques sections des vestiges d'un corps de garde construit vers 1836 et démoli en 1873. En 2016, ce sont les travaux de réfection du parvis de la maison du gouverneur qui ont fait l'objet d'un relevé archéologique. L'intervention a permis de relever des sections du mur d'enceinte originel et de celui construit en 1873, de même que les fondations du parvis d'origine de la maison du gouverneur.

En 2017, la réfection du mur d'enceinte s'est poursuivie et une surveillance archéologique a été réalisée. Les travaux ont permis de caractériser les fondations de ce mur construit en 1873 et les vestiges du corps de garde érigé vers 1836 (Archéotec 2017).

Finalement, en 2019, un inventaire et une surveillance archéologiques ont été mis en œuvre. Aucun vestige ni sol archéologique significatif n'a alors été mis au jour. Seuls quelques ouvrages en béton ont été découverts; ils datent tous de la deuxième moitié du XX^e siècle (Ethnoscop 2021).

3. MÉTHODES DE TRAVAIL

Le mandat d’Ethnoscop de 2023 sur la propriété de Télé-Québec a été mené en parallèle au mandat des architectes. Les tranchées exploratoires ont été excavées sous surveillance archéologique, celle-ci étant exercée selon des méthodes de travail conformes à la pratique en archéologie historique. L’enregistrement des données a été fait en utilisant le système de Tikal (site, opération, sous-opération et lot). Dans ce système d’enregistrement, l’opération est représentée par un chiffre (opération 1 par exemple) et peut faire référence à des aires d’origine culturelle distinctes, à des années différentes d’interventions ou à des phases particulières (excavation mécanique et fouille manuelle par exemple) à l’intérieur d’une intervention archéologique spécifique. La sous-opération, qui consiste en une subdivision d’une opération, est représentée par une lettre majuscule (sous-opération 1A par exemple); la sous-opération représente un espace particulier d’une même opération. Le lot, lequel est représenté par un chiffre (lot 1A1 par exemple), est la plus petite unité d’enregistrement archéologique et réfère généralement à des couches de sol et des vestiges d’une sous-opération donnée. Lors de cette intervention, les sous-opérations 8A à 8E ont été utilisées et correspondent chacune à une tranchée.

L’ensemble des mesures mentionnées dans le rapport correspondent à des profondeurs exprimées en mètre sous la surface du terrain actuel. Finalement, le nord montréalais a été utilisé. Ainsi, dans le secteur à l’étude, l’axe nord-sud correspond approximativement à celui de l’avenue De Lorimier.

4. RÉSULTATS

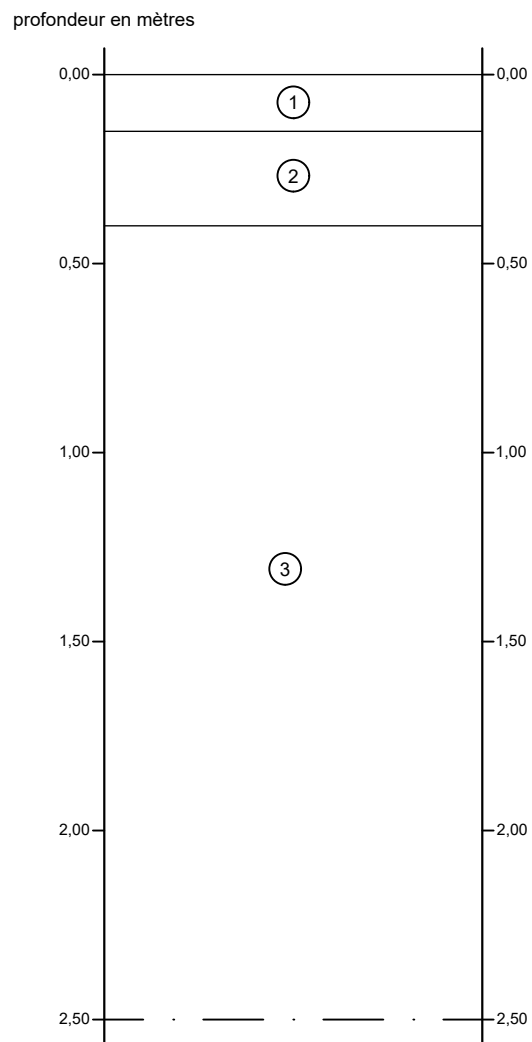
4.1 Sous-opération 8A

La tranchée 8A est localisée en bordure du mur sud du bâtiment, à la limite est d'un bâtiment souterrain (plan 3). Ce bâtiment souterrain est identifié comme une chaufferie sur un plan de 1926 (plan 4). Selon les différents plans anciens, cet espace n'a jamais été occupé par un édifice. La tranchée est de 2 m (est-ouest) sur 1,80 m. Sous une couche de pierre de rivière décorative de 0,15 m d'épaisseur se trouve une couche de sable argileux brun foncé atteignant 0,40 m d'épaisseur et correspondant à un rehaussement (photo 1 et figure 11). Il se superpose à une couche constituée d'un mélange de sable et d'argile sableuse brun grisâtre à brun beigeâtre avec de gros fragments de calcaire et de béton. Des sacs et emballages en plastique, dont un emballage de barre de chocolat de marque Coffee Crisp, étaient présents dans ce remblai, confirmant une déposition postérieure à 1938, soit l'année d'apparition de cette barre de chocolat sur le marché. Ce remblai de rehaussement a été excavé jusqu'à une profondeur de 2,50 m. La seule particularité notée lors de cette excavation est la présence d'un mince placage turquoise sur le parement extérieur du mur de fondation. Il s'agit d'un ancien type de membrane imperméabilisante constituée d'une mince pellicule de cuivre collée à une membrane textile qui donnait du corps à l'ensemble. Selon les spécialistes présents au chantier lors des excavations, cette technique d'étanchéisation des fondations mise en œuvre au XX^e siècle s'est montrée inefficace. Aucun vestige ni artefact n'a été découvert dans cette excavation.



Photo 1 Tranchée 8A, vue vers l'est (BjFj-114-23-NUM1-10)

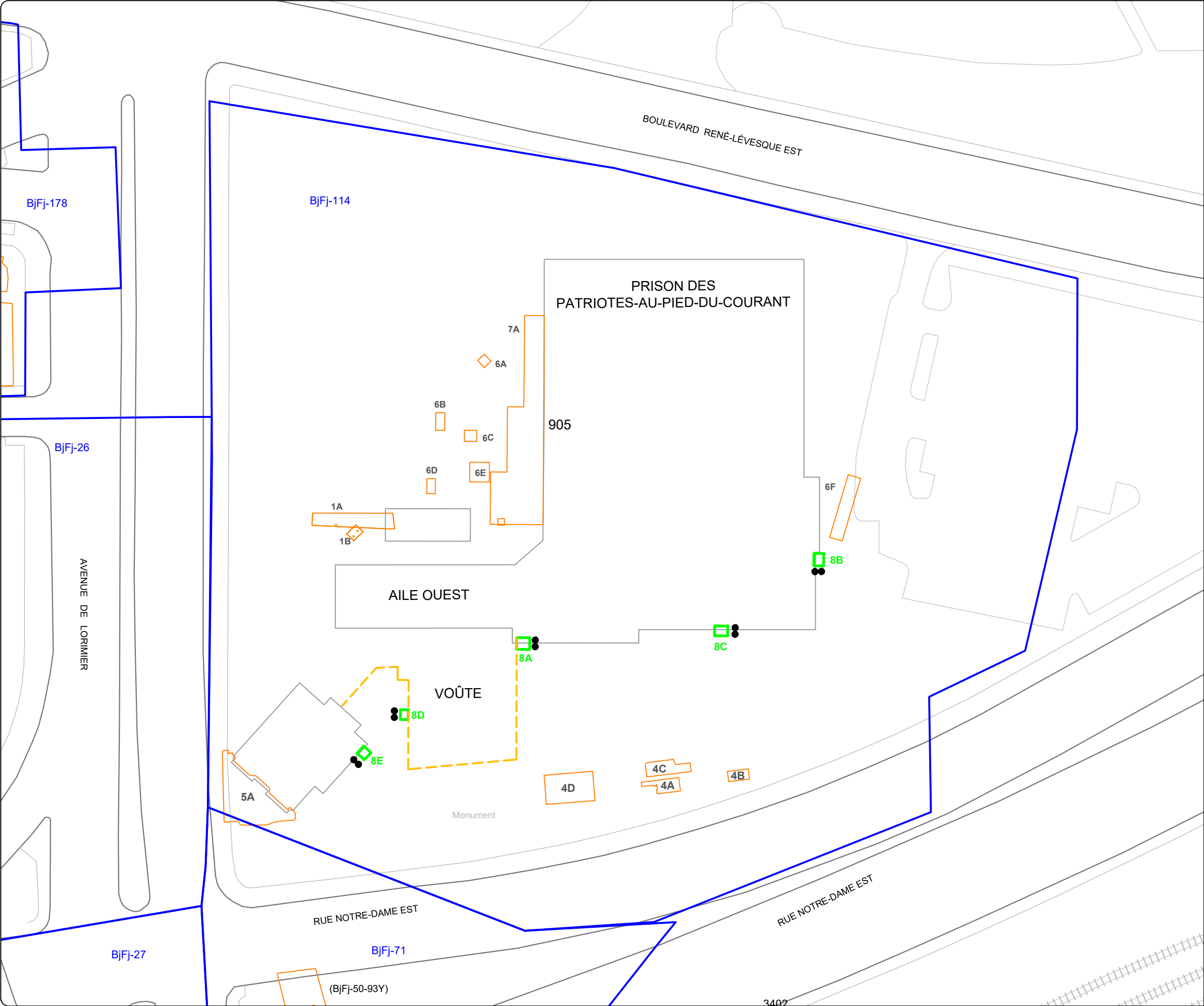
CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Pierre de rivière décorative
- ② Sable argileux brun foncé, homogène et ferme
- ③ Sable et argile sableuse brun grisâtre à brun beigeâtre, hétérogène et ferme, avec de gros fragments de calcaire et de béton
- · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20



PRISON DES
PATRIOTES-AU-PIED-DU-COURANT
BjFj-114

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 3

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

SOUS-OPÉRATION (SURVEILLANCE)

8A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

--- LIMITE APPROXIMATIVE DU BÂTIMENT SOUTERRAIN

●—● COUPE STRATIGRAPHIQUE

— SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE

BjFj-114 CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

— SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION D'INTERVENTION

0 7,5 15 m

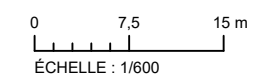
ÉCHELLE : 1/600

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0437
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethnoscop

**SUPERPOSITION DU PLAN DE
L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE
1926 À LA TRAME ACTUELLE**

- | | |
|---|---|
|  | SOUS-OPÉRATION (SURVEILLANCE) |
| 8A | IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION |
|  | LIMITE APPROXIMATIVE DU BÂTIMENT SOUTERRAIN |
|  | SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE |
| BjFj-114 | CODE BORDEN |
| | INTERVENTION ANTÉRIEURE |
|  | SOUS-OPÉRATION |
| 1A | IDENTIFICATION D'INTERVENTION |



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0437
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethnoscop

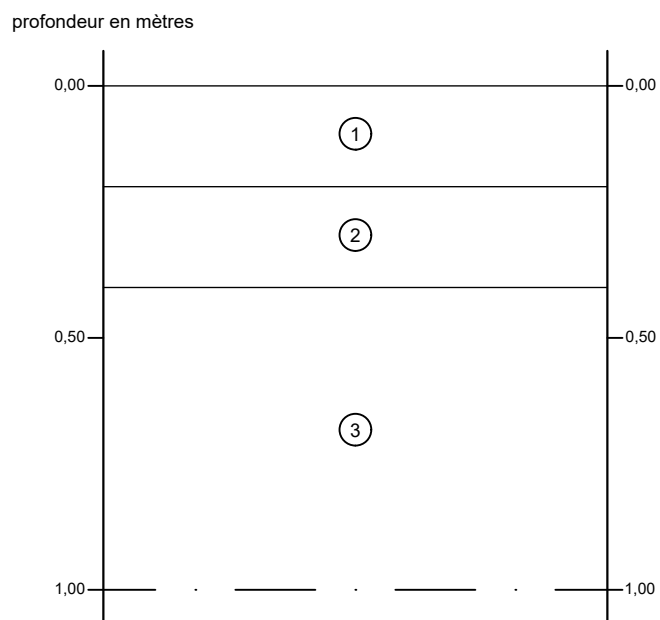
4.2 Sous-opération 8B

La tranchée 8B est localisée en bordure du mur est du bâtiment, tout juste au sud de l'escalier permettant d'accéder à l'édifice (plan 3). Comme pour la sous-opération précédente, aucun édifice n'a été construit à cet endroit par le passé. L'excavation atteint 1,90 m (nord-sud) sur 1,50 m. Sous une couche de pierre de rivière décorative de 0,20 m d'épaisseur est apparue un rehaussement hétérogène de sable argileux brun grisâtre d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (photo 2 et figure 12). Il repose sur un sable beige homogène, un autre rehaussement. Cette couche recouvre un massif électrique en béton dont le sommet est atteint à une profondeur de 1 m. L'excavation a été interrompue au sommet de cet élément sans aucune découverte archéologique. Tout comme dans la sous-opération 8A, le parement du mur de fondation présente une teinte turquoise associée à la membrane imperméabilisante décomposée.



Photo 2 Tranchée 8B, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-NUM1-12)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Pierre de rivière décorative
- ② Sable argileux brun grisâtre, hétérogène et ferme
- ③ Sable beige, homogène et ferme
- · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

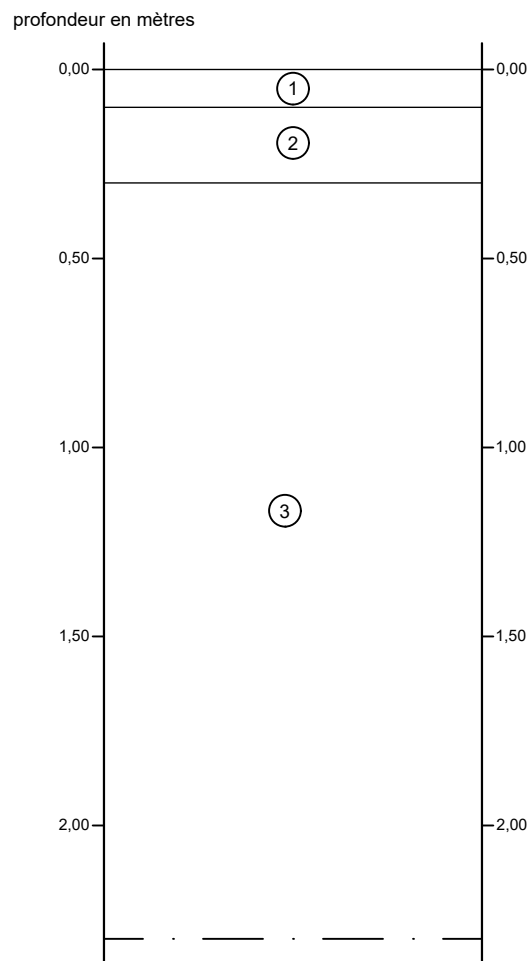
TEL2343
ethnoscop

FIGURE 12

4.3 Sous-opération 8C

La tranchée 8C, faisant 2 m (est-ouest) sur 1,50 m, se situe contre le mur sud de la portion est de l'édifice, dans les limites d'un bâtiment où étaient lavées les bouteilles au moment où la Commission des liqueurs était propriétaire des lieux (plans 3 et 4). La couche supérieure est constituée de pierre de rivière décorative et atteint 0,10 m d'épaisseur (figure 13). Elle repose sur un sable argileux brun qui semble correspondre à un remblai de nivellement du terrain pour l'aménagement de surface; cette couche est de 0,10 à 0,30 m d'épaisseur. Finalement, une couche de sable brun beigeâtre occupe toute la portion inférieure de la séquence stratigraphique jusqu'à la base de l'excavation, à 2,30 m sous la surface. Aucun contexte archéologique n'a été mis au jour dans cette excavation. Tout comme dans les deux excavations précédentes, le parement du mur présente un mince placage turquoise associé à la membrane imperméabilisante décomposée.

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Pierre de rivière décorative
- ② Sable argileux brun, hétérogène et ferme
- ③ Sable beige, homogène et ferme
- · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20

4.4 Sous-opération 8D

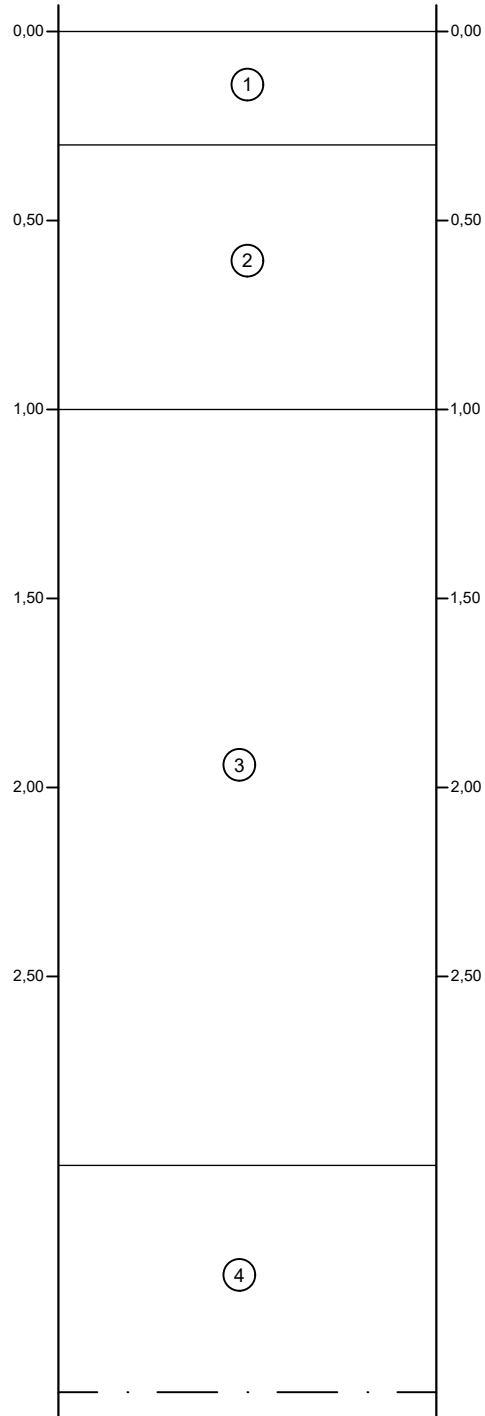
La tranchée 8D est située entre le bâtiment principal et la maison du gouverneur, à l'emplacement approximatif du mur ouest de la chaufferie représentée sur le plan de 1926 (plans 3 et 4). L'excavation de cette tranchée de 1,50 m (nord-sud) sur 1,20 m visait à localiser ce mur puis à excaver le long de celui-ci. La séquence stratigraphique en bordure de ce bâtiment souterrain est composée d'une première couche de sable limoneux brun de 0,30 m d'épaisseur correspondant au terreau d'aménagement (photo 3 et figure 14). Sous ce dépôt se trouve une couche de sable brun beigeâtre de 0,30 à 1 m d'épaisseur agissant comme remblai de nivellement, mis en place préalablement à l'aménagement de la surface du terrain. La troisième couche correspond à un mélange d'argile et de sable argileux brun grisâtre avec beaucoup de débris modernes : fragments de styromousse, de plastique, de briques, de béton et de tuyaux de PVC. Cette couche, présente jusqu'à environ 3 m sous la surface, semble combler l'intérieur du bâtiment détruit. À partir de cette profondeur, une couche de sable graveleux brun grisâtre a été excavée jusqu'à une profondeur maximale de 3,60 m. La profondeur à laquelle l'excavation est parvenue n'a pas permis de bien observer cette couche de sol, mais elle pourrait correspondre au sol naturel archéologiquement stérile. Aucun vestige ni artefact n'a été découvert dans cette excavation.



Photo 3 Tranchée 8D, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-
NUM1-17)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

profondeur en mètres



- ① Sable limoneux brun, homogène et ferme
- ② Sable beige, homogène et ferme
- ③ Mélange de sable et d'argile brun grisâtre, hétérogène et meuble, avec des fragments de plastique, de styromousse, de béton, de briques et de tuyau de PVC
- ④ Sable graveleux gris, homogène et ferme à compact
- · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20

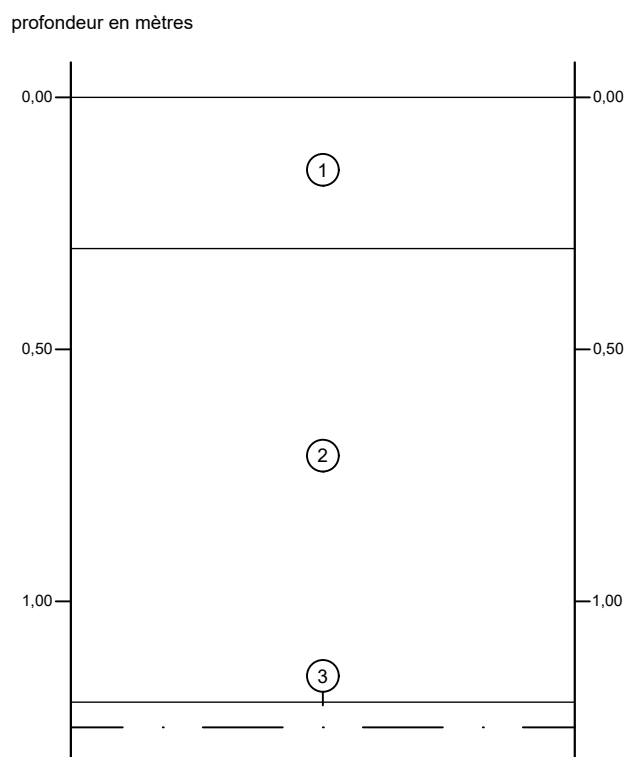
4.5 Sous-opération 8E

La tranchée 8E, de 1,50 m de côté, est localisée en bordure du mur sud-est de la maison du gouverneur, un espace qui est toujours demeuré exempt de bâtiment (plans 3 et 4). Sous un sable limoneux brun foncé de 0,30 m d'épaisseur correspondant au terreau d'aménagement se trouve un sable beige dont l'épaisseur atteint 0,90 m (photo 4 et figure 15). Ce rehaussement recouvre une couche de pierre concassée nette dont seule la portion supérieure a été retirée, et ce, sur moins d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Cette couche est probablement liée à un drain français moderne. Aucun vestige ni artefact n'a été découvert dans cette excavation.



Photo 4 Tranchée 8E, vue vers l'ouest (BjFj-114-23-NUM1-02)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Sable limoneux brun foncé, homogène et ferme
- ② Sable beige, homogène et ferme
- ③ Pierre concassée
- · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

5. CONCLUSION

Lors des travaux d'excavation de cinq tranchées exploratoires sur le terrain de Télé-Québec, une surveillance archéologique a été réalisée. Aucun vestige ni sol archéologique significatif n'a été mis au jour dans l'emprise des excavations. Cela s'explique certainement par le fait que celles-ci ont été effectuées en bordure de l'ancienne prison, dans des espaces présentant des perturbations importantes liées à la construction de l'édifice principal de même qu'aux rénovations et à la démolition de certains bâtiments annexes. Il n'est pas requis de poursuivre la recherche archéologique dans l'emprise des excavations effectuées dans ce mandat.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHÉOTEC

- 2017 *Réfection du mur d'enceinte de l'ancienne prison au Pied-du-Courant. 905, avenue de Lorimier, Montréal. Surveillance archéologique des travaux d'excavation. Site BjFj-114. 2017. Montréal, Société des alcools du Québec. 74 p.*

ETHNOSCOPI

- 2003 *Projet de construction sur le site historique de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant. Étude de potentiel et interventions archéologiques. Site BjFj-114. Montréal, Société des alcools du Québec. 63 p.*
- 2012 *Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal. Inventaire archéologique – Phase 1. Surveillance archéologique. BjFj-114; MTL08-12-1; MTL08-25-6. Montréal, Ministère des Transports du Québec. 229 p.*
- 2017 *Surveillance et relevés archéologiques lors de la réfection du mur d'enceinte de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant et du parvis de la maison du Gouverneur (site BjFj-114), Montréal 2015-2016. Montréal, Société des alcools du Québec. 139 p.*
- 2021 *Prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant (BjFj-114), Montréal. Inventaire et surveillance archéologiques, août et octobre 2019. Montréal, Télé-Québec. 61 p.*

NOPPEN, Luc

- 1976 « La prison du Pied-du-Courant à Montréal, une étape dans l'évolution de l'architecture pénitentiaire au Bas-Canada et au Québec », dans *RACAR* vol. 3, n° 1, p. 36-50. Montréal, Université du Québec à Montréal.

Annexes

Annexe 1. Site archéologique BjFj-114 sur une spatiocarte

Annexe 2. Catalogue des photographies

Annexe 1.
Site archéologique BjFj-114 sur une spatiocarte



PRISON
DES PATRIOTES-AU-PIED-DU-COURANT
BjFj-114

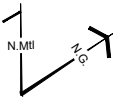
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

ANNEXE

LOCALISATION DU SITE BjFj-114 SUR UNE
SPACIOCARTE

— SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
BjFj-114 CODE BORDEN

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/1000



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022,
feuillet n° 31H12-010-0437
© 2022 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethno-scop

Annexe 2. Catalogue des photographies

Projet : TEL2343 - Surveillance Télé-Québec

Archéologue : Hugo Comète

Film n° : BfFj-114-23-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-12-05	1	20231205_074613	8E	Localisation de la sous-opération	S.-O.
2023-12-05	2	20231205_075902	8E	Paroi sud-ouest	O.
2023-12-05	3	20231205_082736	8C	Mur de fondation et résidu cuivreux de la membrane imperméabilisante	N.-O.
2023-12-05	4	20231205_082743	8C	Mur de fondation et résidu cuivreux de la membrane imperméabilisante	N.-O.
2023-12-05	5	20231205_082809	8C	Localisation de la sous-opération	O.
2023-12-05	6	20231205_084230	8C	Mur de fondation et résidu cuivreux de la membrane imperméabilisante	N.
2023-12-05	7	20231205_093325	8A	Localisation de la sous-opération	N.-O.
2023-12-05	8	20231205_093359	8C	Localisation de la sous-opération	N.
2023-12-05	9	20231205_101402	8A	Mur de fondation et résidu cuivreux de la membrane imperméabilisante	N.-E.
2023-12-05	10	20231205_104223	8A	Paroi est	E.
2023-12-05	11	20231205_104241	8A	Mur de fondation et résidu cuivreux de la membrane imperméabilisante	N.
2023-12-06	12	20231206_084745	8B	Vue générale de la sous-opération (semelle et massif en béton)	O.
2023-12-06	13	20231206_084801	8B	Vue générale de la sous-opération	O.
2023-12-06	14	20231206_084815	8B	Localisation de la sous-opération	O.
2023-12-06	15	20231206_094327	8D	Ambiance	N.-E.
2023-12-06	16	20231206_094345	8D	Ambiance	N.-E.
2023-12-06	17	20231206_100819	8D	Paroi ouest	O.
2023-12-06	18	20231206_101600	8D	Localisation de la sous-opération	N.

